QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12236 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 30 MAI 1984

Les sanglantes émeutes de Bombay

La haine religieuse et la misère...

LIRE PAGE 7 LE REPORTAGE DE PATRICE CLAUDE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

Le Parlement européen

LIRE PAGE 10

La Chine et les Européens

Le voyage qu'entreprend cette semaine le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, et dont Paris sera le mercredi 30 mai la première étape, devrait permettre de clarifier les vues que l'on a aujourd'hui à Pékin sur l'Europe. Celle-ci n'occupe pas une place prioritaire dans la politique extérieure chinoise. Outre la défense de ses intérêts régionaux et le maintien de relations privilégiées avec son voisin japonais, la Chine se soucie plus de ses relations avec les Etats-Unis d'une part, illustrées depuis le début de l'année par des échanges de visites au plus haut niveau, avec l'URSS d'autre part, avec laquelle elle poursuit une difficile mais persévérante tentative de normalisation.

Il n'en reste pas moins que, précisément dans son jeu envers les superpuissances, Pékin a besoin de points d'appui. Le Japon en est un, d'autant plus important qu'il pèse d'un poids croissant dans la zone Asie-Pacifique, à laquelle appartient la Chine. L'Europe en est un autre, même si son éloignement et son absence d'unité politique en relativisent l'intérêt. A ce titre, les Chinois estiment avoir leur mot à dire dans des domaines – comme la crise des euromissiles – qui affectent l'ensemble des rapports Est-Ouest.

Leur message n'est pas sans ambiguïté. Si le souci des Européens de préserver leur sécurité est pris en compte, la Chine veut aussi éviter une escalade dont elle est convaincue qu'elle ne serait finalement profitable – et à quel prix ? – qu'aux deux super-grands. De là le souhait, exprimé à plusieurs reprises ces derniers temps à Pékin, de voir au plus tôt se renouer le dialogue Est-Ouest.

Dans une telle perspective, qui semble correspondre au moins pour une part au point de vue de Paris, il faut s'attendre que Français et Chinois se livrent à un examen attentif des évolutions récentes de la politique étrangère soviétique. Pékin a accueilli avec beaucoup de calme la brusque décision de Moscou d'ajourner la visite qu'un haut dirigeant soviétique, M. Arkhipov, aurait dû faire en Chine au début de ce mois. Il n'apparaît pas que, depuis lors, une explication ait eu lieu entre Russes et Chinois. Mais, alors qu'il est lui-même engagé dans une partie délicate avec le Kremlin, M. Mitterrand sera sans doute curieux de savoir si les experts de Pékin considèrent qu'il s'agit là d'un geste d'humeur ou de la manifestation d'une tendance plus profonde.

L'examen des grands dossiers politiques et des problèmes européens devrait reléguer au second plan les échanges de vues sur d'autres parties du monde, même si les positions françaises et chinoises sont voisines sur des points chauds tels que l'Amérique centrale ou le Proche-Orient. Le Cambodge, qui avait occupé une large part des conversations lors de la visite en Chine de M. Mitterrand en mai 1983, sera de nouveau évoqué, mais de façon sans doute beaucoup plus brève, la situation en Indochine n'ayant guère évolué depuis un an. Plus inédits seront les échanges sur la recherche d'un règlement en Corée, à laquelle la diplomatie chinoise est étroitement mêlée.

Il s'agit là, toutefois, de problèmes régionaux. Or c'est en chef de gouvernement d'un pays qui veut faire entendre sa voix parmi celles des grandes puissances sur les problèmes majeurs du monde que M. Zhao Ziyang, visiblement, entreprend son voyage en Europe.

Relance spectaculaire de la coopération militaire franco-allemande

Paris et Bonn vont construire ensemble un hélicoptère de combat et envisagent une cinquantaine d'autres projets communs

En concluant, mardi 29 mai à Rambouillet, un accord sur le développement en commun d'un hélicoptère de combat et en créant, au sein de leurs cabinets respectifs, un groupe de travail sur les satellites d'observation militaire, les ministres de la défense de la République fédérale d'Allemagne et de la France, MM. Manfred Voerner et Charles Hernu, viennent de relancer, d'une façon très spectaculaire, entre leurs deux pays, une coopération en matière d'armement qui avait tendance à s'essouffler.

Depuis la réalisation, pendant les années 60, de grands programmes militaires, comme l'avion de transport Transall, l'avion d'appui Alpha-Jet et les missiles Milan ou Hot de lutte antichar, les deux pays avaient essuyé un échec important dans leur tentative de concevoir une politique commune d'armement classique : le projet d'un char de combat, qui puisse équiper la Bundeswher et l'armée de terre française, avait dû être abandonné, faute d'un accord sur les caractéristiques, les délais de livraison et l'industrialisation d'un tel blindé.

L'accord intervenu mardi à Rambouillet renoue, donc, avec une politique commune d'équipement militaire à laquelle les deux gouvernements sont attachés et qu'ils voudraient amplifier en attirant d'autres partenaires européens.

Les responsables ouest-allemands et français en matière d'armement, ont, en effet, recensé pas moins d'une cinquantaine de projets d'une coopération possible entre leurs deux pays (notamment, un avion de combat et un appareil de surveillance maritime), qui puissent également intéresser plusieurs Etats européens.

En attendant d'éventuelles réalisations nouvelles, bilatérales ou multilatérales, l'accord conclu par MM. Voerner et Hernu engage la première phase de développement d'un hélicoptère armé sous la responsabilité de la firme ouest-allemande Messerschmitt-Bolkow-Blohm et de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Armes

Elle est loin la crainte des « revanchards » allemands !

Alors qu'on s'apprête à célébrer le quarantième anniversaire du débarquement, la coopération militaire entre la France et la RFA bat son plein. Les deux « ennemis héréditaires » fourbissent désormais leurs armes en commun.

Hélicoptères de combat, missiles, satellites d'observation militaire : un vaste champ s'ouvre aux techniciens et aux états-majors des deux rives du Rhin.

Les grincheux, les méfiants, auraient tort de s'en plaindre. Si une nouvelle guerre franco-allemande devait par malheur éclater un jour, au moins aurait-on l'assurance, cette fois, de lutter à armes égales.

BRUNO FRAPPAT.

Manifestations dans l'Ouest contre la réduction de la production laitière

A l'occasion de la réunion des ministres de la Communauté les agriculteurs mobilisent leurs troupes à Angers

En enlevant pendant plusieurs heures un haut fonctionnaire pour lui « *expliquer sur le terrain* » leurs difficultés, et obtenir une nouvelle rencontre avec le ministre de l'agriculture, les éleveurs bretons pensaient sans doute avoir trouvé le bon moyen – pour douteux qu'il fût – d'une ultime pression sur le gouvernement dans l'affaire de la réduction de la production laitière. C'est le même but que poursuivent la FNSEA et le CNJA en mobilisant à Angers quinze mille agriculteurs, à l'occasion de la réunion des dix ministres de l'agriculture de la CEE. On ne saurait mieux marquer le profond désaccord du monde paysan avec la politique menée.

M. Michel Rocard avait tenté de convaincre les agriculteurs que le dispositif élaboré était, en matière de production laitière, souple, adapté aux réalités locales, dénué d'autoritarisme et de rigidité administrative et qu'il était, dans la situation européenne actuelle, le moins mauvais possible. Il avait besoin, pour sa mise en place efficace, de la coopération de l'ensemble des organisations professionnelles et espérait sans doute l'obtenir, après les inévitables réactions immédiatement défavorables. Il lui faut déchanter. Moins de huit jours après l'annonce officielle des détails du dispositif, le ministre de l'agriculture doit faire face à deux contestations.

Celle des syndicats minoritaires – ceux qui ont « enlevé » M. Ranc – proches pourtant de la majorité, qui craignent que l'application des quotas de production laiterie par laiterie n'entraîne la disparition des petites exploitations, et spécialement des plus récemment créées : le divorce entre paysans de gauche et gouvernement de gauche est, là, patent.

La deuxième opposition, manifestée à l'autre bout de l'échiquier politique par les fidèles de MM. Guillaume et Guyau, respectivement présidents de la FNSEA et du CNJA, n'a rien qui puisse surprendre. les deux principales organisations agricoles s'étant largement prononcées pour une politique libérale de sélection naturelle, assortie d'aides massives à la reconversion et au départ des agriculteurs les moins compétitifs.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 32.)

Creusot-Loire va-t-il déposer son bilan ?

Le plan de redressement est récusé par le gouvernement

Creusot-Loire va-t-il être mis en liquidation de biens ? La question doit aujourd'hui être posée. MM. René Gonon et Jean Charpentier, les conseillers désignés par le tribunal de commerce de Paris pour aider les mandataires sociaux et suivre le dossier ont remis leur rapport le 22 mai. Ils y présentent un dispositif pour permettre le sauvetage du premier groupe français de mécanique lourde.

Ce plan part d'une analyse qui n'est pas différente de celle du rapport Schulz (*le Monde* du 11 mai 1984). Il repose sur la nécessité de reconsolider les fonds propres de Creusot-Loire par une augmentation de capital, un abandon par les banques de leurs créances, enfin une cession plus importante du capital de Framatome dont Creusot-Loire détient 50 %. Le groupe aurait pour sa part à provisionner une partie des sommes correspondant aux augmentations de capital dès la première année.

De plus, les conseillers du tribunal de commerce estiment à 450 millions de francs la dégradation supplémentaire des comptes provoquée par la suspension provisoire de poursuite et l'effondrement des marchés (Creusot-Loire a été rayé de la liste des consultants des grandes ingénieries aux Etats-Unis, a perdu un marché d'armes au Venezuela et un contrat commercial au Proche-Orient).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 32.)

Un coup de jeune pour l'Europe ?

I. – *Où l'on reparle d'union*

par ANDRÉ FONTAINE

Les vétérans de l'Europe ont l'*agréable sensation, ces jours-ci,* d'avoir pris un coup de jeune. A l'horizon de la Communauté, où l'un de ses hauts fonctionnaires les plus chevronnés ne voyait plus, il y a quelque temps, qu'une « *baleine échouée* », fantômes familiers et serpents de mer se sont soudain rassemblés : union européenne, défense du *même nom, Europe à plusieurs* vitesses ou à « géométrie variable », indépendance de l'Europe, supranationalité, aucun ne manque à l'appel.

Pas même le tunnel sous la Manche : mais celui-là fait bien triste figure. De Gaulle et Macmillan, en 1960, Pompidou et Heath, en 1973, Mitterrand et Mme Thatcher, en 1981, ont beau en avoir fait le symbole du renouveau de l'entente cordiale, le symbole est toujours dans les cartons des experts. Pour les cinq banques chargées de rédiger un rapport sur la question et qui l'ont présenté la semaine dernière (1), le financement sans fonds publics que souhaitent les deux gouvernements est parfaitement concevable. Mais il faudrait un minimum de garantie desdits gouvernements : la chère Maggie, plus européenne que jamais, n'a pas perdu une seconde pour faire savoir par le truchement de son ministre des transports qu'il n'en était pas question.

Les autres grands desseins énumérés plus haut ont-ils davantage de *chance ? Ne parlons, pour le* moment, que des deux principaux : l'*union européenne*, à laquelle le président de la République a cherché à rendre vie, le jeudi 24 mai, *par son* discours de Strasbourg, et la *défense* également européenne, véritable tarte à la crème, depuis quelques *mois*, de la classe politique.

L'union européenne, d'abord. Si les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté avaient tenu leurs engagements, elle existerait depuis quatre ans déjà. Le sommet de Paris d'octobre 1972 avait en effet donné comme « *objectif majeur* » aux Neuf de « *transformer avant la fin de l'actuelle décennie et dans le respect absolu des traités déjà souscrits l'ensemble des relations des Etats membres en une union européenne* », impliquant une union économique et monétaire, un fonds de développement régional, un programme d'action sociale, une politique industrielle, scientifique et technologique, un programme d'action pour l'environnement, une politique énergétique, une politique communautaire pour les négociations du GATT, un renforcement de la coopération politique, une amélioration des procédures de décision et de fonctionnement des institutions (2). Malgré les conseils européens triannuels, l'élection de l'Assemblée de Strasbourg/Luxembourg au suffrage universel, le système monétaire européen (dont la Grande-Bretagne ne fait pas partie), et la référence du sommet de Stuttgart, l'an dernier, à l'union promise, on est loin de compte...

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* des 23 et 24 mai.

(2) Voir à ce sujet Pierre Gerbet, *la Construction de l'Europe*, Imprimerie nationale, 1983. C'est sans doute le livre le plus complet, le plus clair et le plus à jour existant sur ce vaste sujet.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION WALTER-GUILLAUME

L'Orangerie, musée intime

L'Orangerie des Tuileries, qui *n'était jusqu'à présent qu'une galerie* d'expositions temporaires, devient un musée avec une collection permanente. Un musée intimiste, étant donnée la dimension du bâtiment. La *donatrice, Mme Walter, qui a cédé au* Louvre cet ensemble fabuleux de chefs-d'œuvre de l'Ecole de Paris à des « conditions avantageuses », *voulait que les tableaux collectionnés par elle-même et par ses deux maris* successifs, Paul Guillaume le marchand et Jean Walter l'architecte, soient présentés dans un endroit *empreint du charme discret* d'un appartement. Ce serait non pas une suite de salles froides, mais un lieu où « habitent » des œuvres d'art *délectables dans l'amitié desquelles on serait admis.*

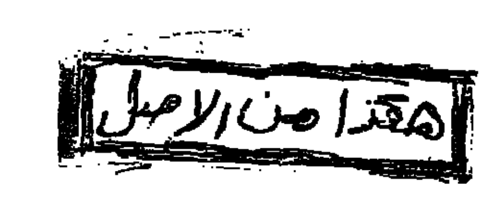
Réaménagé à neuf, après sept *années de travaux, l'Orangerie n'a* certes pas la chaleur de l'appartement à étage de la rue du Cirque où vécut jusqu'à sa mort en 1977, Mme Domenica *Walter, avec ses* Renoir accrochés aux murs du salon Louis XV. Avec la pulpeuse *Gabrielle* au-dessus du sofa de la chambre. Avec sa *Noce* du Douanier Rousseau *sur les lambris en chêne de la bibliothèque*, accompagnée du *Nu de Picasso de Gosol, en 1906, dont la fermeté sculpturale rappelle* le portrait du fils de Cézanne, accroché tout à côté, soulignant bien ce que le Malaguène avait pris du maître d'Aix.

A l'Orangerie, nous ne sommes *pas chez Mme Walter. Cela a beau* être un musée de dimensions restreintes, à l'échelle des premiers appétits du visiteur que décourage *l'abondance des œuvres, l'ensemble reste un peu froid. Mais l'éclairage* zénithal, descendant de la verrière, et le jour venant de droite et de gauche par les grandes baies vitrées donnant *sur les jardins des Tuileries, ont une* qualité qu'on ne trouve pas ailleurs : on peut y voir de la peinture *à giorno*. Finalement, dimension et lumière, avec ses airs de bâtiments du siècle *dernier, l'Orangerie concentre les* idées à la mode dans la muséographie.

La collection ferait rêver les musées du monde entier. Le nombre *des artistes est restreint, mais pour* chacun, c'est une quantité exceptionnelle d'œuvres et de chefs-d'œuvre.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)



Le Monde

idées

L'avenir de la Communauté

Avant le scrutin du 17 juin, l'Europe se réunit, ces jours-ci, à tous les échelons. Dans le premier de deux articles, André Fontaine soupèse les chances de la relance politique annoncée par M. Mitterrand le 24 mai à Strasbourg. Henri Frenay se félicite de voir le chef de l'État reprendre à son compte le projet Spinelli. François de Rose plaide pour un renforcement de la coopération entre la France et la République fédérale en matière d'armements classiques.

L'heure de vérité

Par HENRI FRENAY (*)

LUNDI 21 mai, à « L'heure de vérité » sur TF 1, François-Henri de Virieu avait convié Simone Veil et Lionel Jospin, têtes d'affiche pour les élections européennes. Le débat allait être selon lui le point culminant de la campagne. Il s'est situé au plus bas.

Les mérites respectifs des formations concurrentes ont été âprement comparés. Chacun s'est voulu le meilleur défenseur des libertés méprisées par les uns et menacées par les autres. On a vanté les bienfaits d'une Europe mythique pour lutter contre le chômage, favoriser les restructurations industrielles, affronter la compétition internationale. Soit ! mais la question décisive a été simplement escamotée, probablement d'un commun accord. Laquelle ? Par quels moyens la Communauté européenne peut-elle sortir de son enlisement actuel ? On n'en a pas parlé.

« Match nul », titrait le lendemain dans *le Monde* Christine Fauvet-Mycia – oui, nul, mais dans les deux sens du terme ; un match dans la « meilleure » des traditions politiciennes où les attaques *ad hominem* l'emportaient sur l'argumentation.

Cependant, à cette Assemblée de Strasbourg, présidée si longtemps par Mme Veil, avait été voté, le 14 février dernier, un texte dont l'initiative revient au député italien Atiero Spinelli : un acte important puisque approuvé par l'écrasante majorité du Parlement européen : 237 voix contre 31, non par des technocrates mais par des députés élus au suffrage universel qui ont su allier la prudence à un courageux réalisme.

Le « pacte d'union européenne », par des mesures échelonnées dans le temps, définit une nouvelle répartition des compétences entre Etats nationaux et instances européennes ; un équilibre des pouvoirs ; l'assouplissement de la règle de l'unanimité ; enfin des clauses de sauvegarde. Il s'agit donc d'un document sérieux et qui devrait être soumis à l'examen et à la ratification des Parlements nationaux.

Pour des raisons différentes mais convergentes, Simone Veil et Lionel Jospin ne souhaitaient guère en parler. Leur complicité dans le mutisme leur a épargné l'épreuve de nous expliquer le comportement de leurs colistiers lors du vote le 14 février.

Le premier secrétaire du Parti socialiste ne s'était-il donc pas avisé de l'orientation du chef de l'Etat, ou bien celui-ci lui en a-t-il fait mystère ? A Milan, le 20 février, interrogé sur le pacte d'union européenne, François Mitterrand déclarait en « approuver la direction ».

Trois semaines auparavant, aux Pays-Bas, il avait annoncé clairement sa détermination : *« S'il n'y a pas de réalité politique, la réalité économique ira en se défaisant... J'irai dans le sens d'une forte réalité politique... »*

Au lendemain de cette « Heure de vérité », il s'exprimait à nouveau dans six quotidiens régionaux :

« L'Europe a besoin d'un projet politique... L'Europe à plusieurs vitesses, j'y suis assez favorable... » Enfin et peut-être surtout il souhaite *« revenir autant qu'il est possible au vote majoritaire pour la plupart des décisions... »*

Je n'ai pas, quant à moi, manqué de relier les lignes qui précèdent aux propos de Roland Dumas, ministre des affaires européennes et ami de longue date du chef de l'Etat (1).

« La présidence française ne se contentera pas de régler les contentieux, elle ouvrira les voies nouvelles de l'Europe du vingt et unième siècle. Pour y parvenir, elle aura besoin de l'appui de tous les Français. »

Ce ton anormalement solennel ne pouvait être improvisé. Je le pensais. Le discours, le 24 mai, de François Mitterrand, devant le Parlement européen en apporte la preuve. J'en extrais volontairement les trois lignes essentielles. Parlant du pacte d'union européenne voté en ce même lieu où il parlait, il s'est écrié :

« M'exprimant au nom de la France, je la déclare prête à examiner et à défendre votre projet, qui, dans son inspiration, lui convient. »

La portée de cette initiative, comme de chacun de ces mots, est considérable. En pleine campagne électorale dans les dix pays de la Communauté, elle va appeler les candidats à se prononcer clairement sur ce qui est en jeu. En même temps que cette campagne sera replacée à son véritable niveau : européen et non national, elle ne sera pas sans mettre en relief la précarité ou la solidité des alliances ou des « unions », tant dans la majorité que dans l'opposition. Peut-être même est-ce là l'amorce d'une véritable redistribution des cartes dans le jeu politique en France et ailleurs. L'onde de choc de cette initiative sera, je crois, profonde et durable.

(*) Ancien ministre.

(1) *Le Monde* du 29 mars 1984.

L'atome entre la France et l'Allemagne

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

A l'approche des élections à l'Assemblée européenne, les déclarations relatives à la nécessité pour les nations de ce continent de prendre une part accrue à sa défense fleurissent comme représentations de *Carmen*.

Les mobiles invoqués sont multiples : lutte contre la montée du pacifisme par une meilleure association des pays non nucléaires aux responsabilités, nécessité de parer à une « dérive » des États-Unis (vers le Pacifique ou l'espace), recherche d'une relance politique de l'Europe par la défense, en compensation aux déboires économiques.

Sur les solutions proposées, les Français sont loin de faire preuve d'unanimité. Entre ceux qui proposent une garantie nucléaire française ou franco-britannique donnée à nos voisins ou la mise à la disposition de l'Europe de notre dissuasion, comme le suggère M. Chevènement, et le président de la République expliquant à La Haye que, en dehors de la protection de son sanctuaire et de ses intérêts vitaux, la France ne peut s'engager à garantir la sécurité de l'Europe, il y a plus que des nuances. *La position officielle est bien évidemment la plus proche des réalités.* Nos moyens stratégiques constituant une force de représailles massives, vouloir en faire l'instrument d'une garantie reviendrait à s'engager à faire ce à quoi les États-Unis eux-mêmes ont dû renoncer, il y a plus de vingt ans.

Le problème est plus subtil en ce qui concerne nos missiles tactiques Pluton et bientôt Hadès. C'est en République fédérale qu'il vient d'être posé, en des termes à la fois nouveaux et clairs par les porte-parole des trois grands partis.

Mais le vrai problème n'est pas de savoir comment se servir des armes nucléaires, mais comment ne pas avoir en s'en servir.

Or, qu'il s'agisse de la stratégie de la France ou de celle de l'alliance, *elles ont ce point commun que* l'appel à l'atome ne s'imposerait que lorsqu'il deviendrait impossible de contenir la pression adverse. Il n'y a pas de raison que la question se pose *aux forces françaises plutôt* qu'en tel autre point entre la mer du Nord et l'Autriche. C'est la capacité des uns *et des autres de résister au niveau* classique qui déterminera le seuil *nucléaire*. L'élévation de ce seuil (favorisé par l'apparition de technologies nouvelles) est donc la clef de voûte de toute l'affaire.

Puisqu'il n'y a pas de solution pleinement satisfaisante aux questions que notre armement *nucléaire* tactique fait naître chez les Allemands, c'est donc par notre apport en moyens classiques que, nous pourrons corriger leur impression que *nous comptons sur eux plus qu'ils ne* peuvent compter sur nous. La création de la Force d'action rapide va *dans ce sens, et celle* d'un commandement nucléaire tactique aussi, dans la mesure où il affranchira le corps de bataille de sa mission prioritaire consistant à tirer le signal d'alarme.

Pourtant, des ambiguïtés subsistent. Si le discours de M. Mitterrand à Strasbourg signifie que la France entend *répondre* aux *« aspirations... d'une défense commune »*, cette disposition se concilie-t-elle avec la priorité donnée aux investissements *pour la force stratégique* dont l'autre discours, celui, déjà cité, de La Haye, a reconnu le rôle presque exclusivement hexagonal ? De même de la capacité de la Ire Armée à prendre part à cette défense commune après affectation de certains de ses moyens à la FAR ?

Ainsi, M. Karsten Voigt (SPD) a-t-il demandé, dans une conférence prononcée à Paris, que *« les plans et critères pour l'utilisation par la France de ses missiles à portée intermédiaire soient discutés en commun pour en assurer la coordination avec les plans de l'OTAN ».* M. Franz Josef Strauss, *dans un discours à Munich* le 8 avril, a demandé la même chose en soulignant que ces missiles sont dirigés contre des objectifs situés sur le sol de l'Allemagne, *« et l'Allemagne comprend aussi naturellement la RDA ».* Et M. Jurgen Todenhofer, du Parti du chancelier, a demandé que la *planification nucléaire française « prenne en compte les intérêts allemands » (Die Welt,* du 17 avril).

Mais, dira-t-on peut-être : Pourquoi ces alarmes ? Après tout, les armes nucléaires des États-Unis qui frapperaient des objectifs en RFA ou en RDA sont au moins cinquante fois *plus nombreuses que leurs homologues* françaises. Ce à quoi les Allemands répondraient sans doute que les armes américaines sont programmées au groupe de planification nucléaire dont la République fédérale fait partie et que c'est un général allemand qui commande Centre-Europe. *Puisque tel n'est pas le cas* pour les forces françaises, la question appelle réponse. Pour ce qui est de la décision d'emploi, sa crédibilité s'accommoderait mal d'une quelconque collégialité.

L'incorporation de nos objectifs dans la planification de l'OTAN ne paraît guère plus facile. Ils doivent répondre, en effet, à des concepts *différents. Les armes de l'OTAN sont* au service de la riposte graduée, pour la défense de l'avant. Celles de la France sont faites pour avertir l'adversaire que, s'il poursuit une offensive menaçant directement son territoire ou ses intérêts vitaux, il s'expose aux tirs stratégiques.

En revanche, au plan franco-allemand, la détermination des objectifs des forces françaises, dans la mesure où elle est à l'avance possible, ne pose pas les mêmes obstacles de doctrine, et il devrait être possible de recueillir l'avis de Bonn, *lorsque ce choix impliquerait des territoires allemands.*

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au conseil atlantique.

Un coup de jeune pour l'Europe ?

(Suite de la première page.)

Dix ans auparavant, le général de Gaulle avait mis en avant, avec les deux versions du plan Fouchet, un projet confédéral sensiblement plus ambitieux, qui avait buté sur l'opposition du Benelux, lequel aurait voulu soit qu'il fût davantage supranational, soit qu'il fît sa place à la Grande-Bretagne. Et l'on ose à peine évoquer l'assemblée dite *ad hoc*, née en 1952 d'une application anticipée, et juridiquement bien contestable, de l'article 38 du traité, non encore ratifié, sur la Communauté européenne de défense. On était alors en pleine fièvre fédéraliste, et le projet *adopté à la quasi-unanimité* le 10 mars 1953 par l'assemblée en question impliquait la création d'un système complet de gouvernement commun au Six, avec un Parlement bicaméral investi du pouvoir de légiférer, assez largement inspiré du modèle américain.

Qui trouvait-on à l'origine de l'affaire ? Le fédéraliste italien Altiero Spinelli, héritier spirituel de Mazzini et des apôtres de la « Jeune Europe », dont l'idée fut lancée en 1834 par un « acte de fraternité » signé d'Italiens, d'Allemands et de Polonais (3). C'est le même Spinelli, aujourd'hui septuagénaire, et curieusement apparenté au groupe communiste, mais toujours aussi fédéraliste et enthousiaste, qui a fait adopter, en février, par le Parlement européen le projet de traité d'union européenne dont François Mitterrand a déclaré, le jeudi 24 mai, à Strasbourg, approuver l'« *inspiration* ».

Ce projet (4) est très en retrait par rapport à celui de l'assemblée *ad hoc*, qui s'est perdu dans les sables avant même le naufrage de l'armée européenne. Il va cependant bien au-delà de la déclaration du sommet européen de 1972 dont on a parlé plus haut. Il confère en effet au Parlement européen certains pouvoirs législatifs. Il institue une citoyenneté européenne. Il remet assez largement en question l'accord tacite – improprement baptisé *« compromis de Luxembourg »* – selon lequel, *depuis janvier 1966, chaque* pays membre de la Communauté possède un droit de veto sur les décisions de celle-ci. Il crée enfin un fonds monétaire et une banque d'investissements.

Où François Mitterrand s'écarte de la ligne gaullienne

Altiero Spinelli a été apparemment le premier surpris du coup de chapeau donné par Mitterrand à son projet. Bien que celui-ci ait été approuvé par le Parlement européen par deux cent trente-sept voix contre trente et une avec quarante-trois abstentions, le moins qu'on puisse dire, en effet, est que, ni dans les médias ni dans l'opinion, l'affaire n'avait trouvé, à l'époque, beaucoup d'écho. D'autant plus que, comme on l'a souligné, les socialistes français, au grand dam de l'un des leurs, Jacques Moreau, président de la commission économique et monétaire de l'Assemblée de Strasbourg, avaient décidé de s'abstenir. Aussi bien est-ce la première fois que le président de la République s'écarte autant de la ligne assez généralement gaullienne de sa politique étrangère.

Sa conviction n'est pas en cause : s'il est une constante, dans sa trajectoire plutôt heurtée, c'est bien son attachement à l'Europe, considérée comme la seule manière d'interposer dans l'affrontement des superpuissances une force de paix, de raison et de liberté. En ranimant la vieille querelle de la supranationalité, que l'on croyait assoupie, il peut d'autre part espérer brouiller les cartes entre les deux principales composantes de l'opposition, dont le désaccord sur ce point reste total, comme le prouve le fait qu'à Strasbourg les giscardiens ont voté pour le projet Spinelli et les chiraquiens contre.

Un tel projet rencontrerait-il l'adhésion populaire ? On peut se le demander. L'Europe n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, le sujet de conversation favori des Français, *plus sensibilisés ces temps-ci* à la météo, à l'école et aux grèves de la SNCF. Mais tous les sondages expriment de leur part une grande disponibilité. A en croire celui de l'IFOP publié dans *le Figaro* du 28 mai, 53 % sont favorables à la création d'Etats-Unis d'Europe, contre 29 % hostiles. Celui de la SOFRES, paru dans *l'Expansion* du 25 mai, 69 % accepteraient un premier ministre allemand, 52 % (contre 39 % pour les Allemands et 37 % pour les Britanniques) seraient en faveur d'un vote à la majorité simple au conseil des ministre européens. A supposer cependant que François Mitterrand s'engage à fond dans la direction que désigne son discours du 24 mai, il est sûr de rencontrer une opposition déterminée des communistes français, qui, à la différence de leurs camarades *italiens*, ont voté à Strasbourg contre le projet Spinelli.

De même est-il certain de se heurter au refus de la Grande-Bretagne, dont la majorité de la population, tous les sondages le montrent, demeure allergique à l'Europe. On voit mal par quel soudain miracle elle pourrait se rallier à un traité d'union comportant la moindre parcelle de délégation de souveraineté. Il faudrait donc, si l'on veut que ce traité voie le jour, constituer à l'intérieur de la *Communauté des Dix* un noyau plus intégré, dont la Grande-Bretagne ne ferait pas partie. Mais laissera-t-elle faire les autres ? A voir l'acharnement avec lequel elle a combattu jadis le plan Fouchet, dont le tort principal était de l'exclure aussi longtemps qu'elle n'aurait pas accepté de se soumettre aux disciplines communautaires, on a tout lieu d'en douter.

Il est vrai que Maggie a lassé ses meilleurs amis sur le continent, notamment par son acharnement sur les problèmes budgétaires, et que le poids de la Grande-Bretagne à *Bruxelles, à Bonn, à La Haye*, n'est plus ce qu'il était. Mais il faut dire aussi que l'enthousiasme fédéraliste de nos partenaires, malgré les coups de chapeau périodiquement donnés par Helmut Kohl, notamment, aux États-Unis d'Europe, est rien moins que démontré. Aussi bien, à quarante-huit heures du discours du président de la République à Strasbourg, le ministre des affaires européennes, Roland Dumas, se contentait-il de plaider, devant l'Académie diplomatique internationale, pour une limitation de l'exercice du droit de veto aux questions essentielles.

Pour pouvoir peser les chances de la relance proposée par François Mitterrand, il faudrait donc en savoir davantage sur ce qu'il a vraiment en tête. Car on a peine à croire qu'un homme qui a tant mis l'accent, depuis qu'il est président, sur l'indépendance française et sur la dissuasion nucléaire, qui en est la clé, envisage soudain d'aller très loin sur la voie d'une intégration dont l'expérience a montré à quel point elle se heurtait à chaque pas à l'existence des souverainetés nationales. Il est vrai qu'à Strasbourg il a aussi parlé d'*« indépendance européenne »*, idée aussi noble qu'imprécise, surtout lorsque l'on déclare à son propos que *« le temps s'éloigne où l'Europe n'avait pour destin que d'être partagée et divisée par d'autres »* : faut-il en conclure que l'indépendance en question exige qu'au préalable on *« sorte de Yalta »* ? Surtout lorsque, comme le chef de l'Etat l'a rappelé jeudi à juste titre, il n'est pas du *« ressort »* des *« conseils européens »* (autrement dit des sommets triannuels du même nom) – puisque le traité de Rome ne fait nulle mention des questions militaires – *« de prendre en compte les aspirations, si souvent exprimées ces derniers temps, d'une sécurité, d'une défense communes »*.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

OÙ L'ON REPARLE DE DÉFENSE

(3) Le texte de l'*« acte de fraternité »* est reproduit dans le nº 22 des *Quaderni della Nuova Antologia* : « Per l'unità europea : della « Giovine Europa » al « manifesto di Ventotene », documents publiés sous la direction de Giovanni Spadolini, Le Monnier, Florence, avril 1984.

(4) Le texte a été publié par le bureau d'information du Parlement européen, 288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

LU

« EDITH STEIN », d'Elisabeth de Miribel

Le dialogue de deux mystiques

POUR l'histoire, Elisabeth de Miribel restera celle qui, le 18 juin 1940 à Londres, dactylographia le texte de l'appel lancé par le général de Gaulle à tous les Français désireux de continuer la lutte contre l'envahisseur. Mais les nombreux lecteurs de ses souvenirs, *La liberté souffre violence*, savent que cet épisode célèbre n'est qu'un des jalons d'un itinéraire singulier et attachant. Arrière-petite-fille du maréchal de Mac-Mahon, issue d'un milieu traditionaliste, membre de la mission Morand en Angleterre au *moment de l'Armistice*, l'ancienne collaboratrice du chef de la France libre n'est pas *« devenue ce qu'elle est »* par hasard. Depuis sa jeunesse, une foi religieuse intense l'habite et oriente ses choix. Témoin son expérience au Carmel dans les années 50. Et aussi l'ouvrage qu'elle a consacré à la même époque à Edith Stein, l'une des plus hautes figures de la résistance contre le nazisme.

Publié pour la première fois en 1954, ce volume garde aujourd'hui toute sa valeur et sa charge d'émotion. Plus qu'une biographie, ces pages sans fioritures mais frémissantes constituent, *selon l'expression de* Christian Chabanis dans sa préface, *« un dialogue »* entre l'essayiste et son modèle, cette femme d'exception qui, née au sein du peuple d'Israël, philosophe, disciple privilégiée de Husserl, se convertit au catholicisme, poursuivit sa quête de *l'absolu* en se faisant carmélite et mourut à Auschwitz, victime de la barbarie.

Au-delà de la destinée tragique et, pour finir, glorieuse de son héroïne, Elisabeth de Miribel – et c'est en cela que l'actualité de son livre est évidente – invite tous ceux qui croient au Dieu unique à *prendre conscience* de leurs racines communes, à oublier leurs dissensions passées, à voir que les deux grands cultes monothéistes dont ils se réclament ne sont que les rameaux d'une même branche. Deux forces dont le concours est indispensable au combat contre le « désordre établi ».

ÉRIC ROUSSEL.

* *Comme l'or purifié par le feu, Edith Stein, 1891-1942*, d'Elisabeth de Miribel, Plon, 240 p., 65 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE RAMBOUILLET

M. Kohl apporte son « soutien total » aux positions de M. Mitterrand sur l'union européenne

Le quarante-troisième sommet franco-allemand s'est achevé ce mardi 29 mai en début d'après-midi à Rambouillet, après une matinée marquée par la signature officielle de l'accord sur la construction en commun d'un hélicoptère antichar (*lire page 1*). Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue conjointement avec M. Kohl en fin de matinée à Rambouillet, M. Mitterrand a assuré que le chancelier ne lui avait aucunement demandé de participer aux cérémonies commémoratives du 6 juin 1944, et qu'il avait même apprécié à cette occasion, *« son esprit de retenue »*.

Le président de la République a ajouté : *« Cet anniversaire des combats passés, définitivement passés, sera suivi peu après de cérémonies qui marqueront que nous sommes engagés sans retour sur la base d'une amitié franco-allemande dont dépendront beaucoup d'autres choses. »* Il s'agirait d'une cérémonie du souvenir le 7 juin au cimetière militaire allemand de Normandie. En outre, comme l'a confirmé ensuite M. Kohl après avoir assuré lui aussi que jamais il n'avait fait de démarches pour participer aux cérémonies du 6 juin, une autre commémoration aura lieu en automne à Verdun, en présence des autorités françaises et ouest-allemandes.

M. Mitterrand a d'autre part indiqué que les conversations que lui-même et les autres membres de la délégation française avaient eues avec le chancelier Kohl et leurs homologues respectifs, avaient porté sur la *construction européenne* et la préparation du sommet de Fontainebleau, les relations est-ouest, le tiers-monde, la *prochaine réunion* à Londres des sept pays les plus industrialisés ainsi que sur les conflits du Golfe.

En matière de défense et de sécurité, le président de la République *s'est félicité* que *« tout fonctionne bien »*, comme l'a montré la signature de l'accord sur la construction en commun d'un hélicoptère de combat. Enfin, M. Mitterand a indiqué que, dès maintenant, toutes les formalités seraient supprimées aux frontières entre la France et l'Allemagne pour la circulation des personnes.

Evoquant la veille les propositions avancées à Strasbourg par le président de la République à propos du projet de traité instituant l'union européenne, le chef du gouvernement de Bonn avait parlé de *« soutien total »*.

M. Kohl a, au cours du dîner offert en son honneur au château de Rambouillet, touché le cœur de son hôte en reprenant à son compte une idée que M. Mitterrand ne cesse de marteler depuis qu'il a accédé à la présidence tournante du conseil européen : *« La Communauté,* a-t-il dit, *ne peut se limiter à la création d'une union douanière, d'une simple zone de libre-échange. L'avenir de l'Europe réside dans son unité politique. »* De telles considérations n'ont certes rien de révolutionnaires, ni même de bien nouveau ; mais il n'était pas négligeable, aux yeux de la présidence française, qu'elles fussent à nouveau émises par le représentant de la plus grande puissance industrielle et financière de la CEE, au moment où celle-ci peut sembler empêtrée dans ses difficultés budgétaires, voire ses petitesses comptables.

On se défend cependant, du côté français, d'avoir voulu donner à Strasbourg autre chose qu'une impulsion nouvelle à un projet ancien. *« Il n'y a pas de plan Mitterrand, il y a le projet d'union européenne voté le 14 février dernier par l'Assemblée de la CEE »*, entend-on dire à l'Elysée ou au Quai d'Orsay. L'appui bruyamment manifesté du côté démocrate-chrétien ouest-allemand au discours du chef de l'Etat serait-il jugé, en secret, un peu embarrassant ? En tout cas, on insiste à Paris sur le fait que cette relance du projet Spinelli ne vaut pas approbation de tous ses aspects mais, comme l'a dit le chef de l'Etat devant les parlementaires européens, de son *« inspiration »*.

S'agissant de la préparation du prochain sommet des Dix, les 25 et 26 juin, à Fontainebleau, le chancelier a également assuré que la France et la République fédérale y auraient certainement *« une attitude commune »*. Il semble cependant, en réalité, qu'il s'agisse davantage, en l'occurrence, du principe que des chiffres. A Paris, on considère en effet que les offres faites à Mme Thatcher à Bruxelles, en mars dernier, et que la « Dame de fer » a eu l'imprudence de repousser (en gros, un « chèque en retour » de 1 milliard d'ECU), ne doivent pas se renouveler à Fontainebleau. Du côté allemand, au contraire, on serait porté à formuler une proposition semblable, tout en insistant sur le fait qu'il s'agit là d'un maximum, d'un *« dernier mot »*, pour reprendre la formule du porte-parole de M. Genscher.

Quant au sommet des sept pays les plus industrialisés d'Occident, qui se réunira du 7 au 9 juin à Londres, MM. Kohl et Mitterrand sont également tombés d'accord pour y présenter un front uni face à M. Reagan. Le chancelier a indiqué, au cours du dîner de lundi soir, qu'il espérait voir l'ensemble des participants à la rencontre de Londres, Américains et Japonais compris, adopter *« une déclaration commune indiquant des éléments de solution aux problèmes du chômage, et de la situation critique de nombreux pays en voie de développement »*.

Les questions de défense et les relations Est-Ouest n'ont pas été absentes des entretiens de lundi. MM. Kohl et Mitterrand souhaitent l'un et l'autre que de meilleurs rapports s'établissent entre Moscou et Washington, mais n'ont, a-t-il été indiqué, *« aucune illusion à cet égard jusqu'au lendemain des élections américaines »*. Evoquant, par ailleurs, le prochain conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui doit se réunir à Paris le 12 juin, le chancelier a souligné *« le rôle important que peuvent y jouer la France et l'Allemagne »*. Mais il a pris soin de rappeler aussi qu'*« une politique européenne de défense et de sécurité, en tant qu'instrument de dissuasion crédible et efficace, n'est réaliste qu'en coopération étroite et inébranlable avec les Etats-Unis, dans le cadre de l'OTAN »*. Parlant du conseil de l'alliance atlantique, actuellement réuni à Washington, il a, de même, bien enfoncé le clou : cette réunion doit être *« une bonne occasion de confirmer la stratégie politique globale de l'alliance »*.

Une réponse à ceux qui, notamment dans les rangs de la CDU, pourraient s'inquiéter de voir la coopération militaire avec Paris risquer de prendre le pas sur les engagements atlantiques de la République fédérale ; mais aussi un nouveau démenti à ceux des Allemands qui, notamment à gauche, rêvent de voir leur pays se détacher peu à peu de l'OTAN, avec ou sans arrière-pensée. Faut-il voir un symbole dans le fait que MM. Cheysson et Genscher se sont envolés ensemble, vers minuit, dans un avion allemand vers Washington ?

BERNARD BRIGOULEIX.

Relance spectaculaire de la coopération militaire

(Suite de la première page.)

Sept prototypes seront mis au point pour donner naissance à trois versions différentes et, à cette fin, les deux pays consacreront la somme de 5,8 milliards de francs (3,2 milliards pour la France et 2,6 pour l'Allemagne).

A terme, cet hélicoptère existera en trois versions : 1) Un hélicoptère d'appui et de protection pour la France, doté d'un canon de 30 mm et de missiles Mistral antihélicoptères, qui devra être prêt pour la fin du premier semestre 1992 ; 2) Un hélicoptère antichar pour l'Allemagne, armé de missiles existants Hot, qui devra être opérationnel pour le premier semestre 1993 ; 3) Un hélicoptère antichar pour la France et pour l'Allemagne, équipé de missiles de la troisième génération, qui devra entrer en service en 1996. Ces trois versions sont définies à partir d'une même cellule de base, propulsée par deux turbines et servies par deux hommes. Pour l'instant, la France a choisi d'y embarquer une électronique de conduite et de tir de fabrication européenne tandis que l'Allemagne a réservé sa décision, avec la possibilité de retenir une « avionique » et une optronique de conception américaine.

L'Allemagne fédérale commandera 212 hélicoptères et la France recevra, notamment pour sa force d'action rapide, 140 hélicoptères antichars et 75 pour l'appui et la protection.

L'accord signé mardi à Paris a aussi ceci de particulièrement important qu'il préserve la perspective d'une association avec plusieurs autres pays européens, si les armées de ces Etats ne remettent pas fondamentalement en cause les caractéristiques et les performances définies pour l'hélicoptère franco-allemand. C'est ainsi que la Grande-Bretagne est déjà partenaire de Bonn et de Paris dans la fabrication, en commun, des missiles antichars de la nouvelle génération. D'autre part, l'Italie, la Grèce et l'Espagne ont fait savoir que leurs armées de terre étaient intéressées à l'acquisition d'un tel hélicoptère spécialisé dans la lutte antihélicoptère et antichar.

De part et d'autre du Rhin, les industriels concernés spéculent sur la possibilité d'une construction en série qui pourrait dépasser, avec l'exportation, le millier d'exemplaires.

Outre cet accord sur l'hélicoptère armé, les deux ministres de la défense sont convenus de constituer un groupe de travail sur les satellites d'observation militaire. On se souvient que le président de la République française a lancé, le mardi 7 février dernier à La Haye, un appel à une Europe de l'espace, avec le projet d'une station orbitale habitée à des fins militaires (*le Monde* du 9 février). La France et l'Allemagne fédérale vont étudier les problèmes posés par une telle initiative, s'agissant d'un projet à long terme qui donnerait accès à l'Europe à l'observation militaire et, surtout, lui procurerait la capacité de participer, aux côtés des Etats-Unis et de l'Union soviétique, à des opérations de contrôle du désarmement.

JACQUES ISNARD.

L'UNESCO CHERCHE A ÉVITER LE DÉPART DES ÉTATS-UNIS

La 119e session du conseil exécutif de l'UNESCO s'est achevée le 24 mai à Paris par la création d'un *« comité temporaire »*. Celui-ci sera chargé d'étudier tous les projets de réformes de l'Organisation et de procéder à des consultations destinées à mettre au point un ensemble de mesures concrètes susceptibles de faire revenir les Etats-Unis sur leur décision de retrait. Ce retrait doit prendre effet à la fin de l'année.

Le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, a finalement adopté, devant les cinquante et un *membres du conseil exécutif*, une attitude conciliante. Il a annoncé, notamment, la création de *cinq groupes de travail au sein* du secrétariat. Ces groupes seront chargés de l'analyse critique du programme de *l'UNESCO*, des questions de recrutement et de gestion du personnel, des techniques budgétaires et de l'information du public. Le directeur général a reconnu que des efforts devaient être faits pour *« améliorer l'image de marque »* de l'Organisation.

Dans l'immédiat cependant, les « ouvertures » de M. M'Bow ne paraissent pas être de nature à modifier la décision américaine.

Quatre ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance

Quatre ambassadeurs étrangers ont récemment présenté leurs lettres de créance à M. Mitterrand. Il s'agit des représentants du Kenya, de la République Centrafricaine, de la Yougoslavie et du Zaïre.

● KENYA : M. Ben Adward Mwangui.

[Né en juillet 1939, M. Mwangui a fait ses études au Kenya puis aux Etats-Unis, où il a obtenu un diplôme de sciences politiques. Après avoir été nommé, en 1967, au ministère des affaires étrangères, il devient conseiller à l'ambassade du Kenya à New-Delhi, en 1973, puis à Londres et à Bonn. En 1981, il est nommé, à Nairobi, au ministère des affaires étrangères.]

● REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : M. Gabriel M'Bangas.

[Né en 1940 à Sibut, M. M'Bangas est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Brazzaville (Congo) et ancien élève de l'Ecole normale d'Auteuil. Professeur, il a occupé les fonctions de directeur de collège d'enseignement général dans plusieurs villes de Centrafrique, de 1966 jusqu'en février 1984. A Paris, M. M'Bangas aura également juridiction sur la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal.]

● YOUGOSLAVIE : M. Boris Snuderl.

[Né en 1929 en Slovénie, M. Snuderl est diplômé de la faculté de droit de Lubljana. Il a, encore adolescent, participé activement à la Résistance. Sa carrière a été, jusqu'à présent, tournée vers la politique intérieure : membre du conseil exécutif fédéral de 1971 à 1982, il y a d'abord été ministre de la justice puis, à partir de 1978, ministre sans portefeuille, président de la commission des relations extérieures et de celle qui traite des relations avec l'OCDE. Depuis 1982, M. Snuderl, dont Paris est la première ambassade, siégeait à l'Assemblée fédérale.]

● ZAIRE : M. Kimasi Matwiku Basaula.

[Né en 1938, M. Kimasi Matwiku Basaula a fait des études supérieures à Kinshasa. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration, il a occupé divers postes dans des cabinets ministériels, de 1961 à 1964. En 1965, il entre au ministère des affaires étrangères, où il exercera, notamment, les fonctions de secrétaire particulier du ministre. Chargé d'affaires à Athènes en 1972, il est ensuite nommé à Nairobi, puis devient ambassadeur en Corée du Nord en 1974 ; il est affecté, en 1976, en Arabie Saoudite. En mai 1982, M. Basaula est nommé secrétaire d'Etat au département des mines et de l'énergie et, en mars 1983, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.]

La belle-fille de M. Sakharov critique les commentaires de M. Cheysson sur les assurances de Moscou

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – Poursuivant en Belgique sa campagne européenne, la belle-fille de l'académicien soviétique Andrei Sakharov a critiqué, lundi 28 mai, l'attitude française. Mme Tatiana Jankélévitch et son époux ont été reçus, à Bruxelles, par le roi Baudouin, ainsi que par le premier ministre, M. Martens.

Mme Jankélévitch s'est déclarée particulièrement déçue par les propos de M. Cheysson. Le ministre des relations extérieures avait dit la veille qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute les assurances des autorités soviétiques selon lesquelles les Sakharov seraient en bonne condition, les dirigeants soviétiques ne pouvant se permettre, selon lui, de mentir en de telles circonstances.

« Nous ne sommes pas du tout de cet avis, a dit Mme Yankélévitch. *Les autorités soviétiques n'ont même pas voulu reconnaître le fait que mon père fait la grève de la faim. Nous croyons que leur intention est d'enterrer mes parents à Gorki, morts ou vivants. »*

Interrogée au sujet des réactions en Italie après ses entrevues avec le pape, le président Pertini et M. Craxi, la belle-fille de l'académicien a répondu : *« Je crois avoir constaté chez les Italiens plus de fermeté que chez les Français. »*

Mme Jankélévitch a rappelé qu'elle avait exprimé devant le président français sa conviction qu' *« il ne devrait pas se rendre à Moscou sans avoir la garantie de ramener les Sakharov avec lui à Paris, vivants »*.

J. W.

● *A Paris, deux mille personnes* sont venues lundi 28 mai rendre hommage au physicien soviétique lors d'un concert donné à Notre-Dame par le Soviet emigre orchestra, composé de musiciens originaires d'URSS, dirigés par Lazare Gosman. L'académicien Louis Leprince-Ringuet avait évoqué la figure d'Andrei Sakharov avant le début de ce concert, organisé par l'Institut Sakharov et par l'Association *des chrétiens pour l'abolition de la* torture (ACAT). D'autres manifestations ont eu lieu à Paris lundi en l'honneur de l'académicien soviétique, notamment un colloque au Collège de France et une réunion commune de l'Académie des sciences et de l'Académie des sciences morales et politiques.

AMÉRIQUES

Pérou

Les guérilleros de Sentier lumineux agissent désormais sur tout le territoire

Quelque cent vingt personnes, *guérilleros et civils*, ont été tuées au cours d'importantes « opérations antisubversives » dans le nord-est du département d'Ayacucho, dans les Andes péruviennes, ont annoncé le mercredi 23 mai à Lima les forces armées. Quatre ans après le début de ses opérations, la guérilla maoïste du Sentier lumineux continue de préoccuper gravement les autorités.

De notre correspondante

Lima. – Les Liméniens attendaient la tombée de la nuit avec, à portée de la main, des bougies, des lanternes et des lampes à kérosène. C'était le 18 mai. Ils s'attendaient que les *guérilleros du Sentier* lumineux célèbrent le quatrième anniversaire du déclenchement de leur lutte armée en plongeant une nouvelle fois la capitale dans les ténèbres. Mais aucun attentat n'a eu lieu.

En province, plusieurs cartouches de dynamite ont explosé, et dans quelques hameaux des Andes les *« senderistas »* ont réuni les villageois sur les places pour leur faire jurer fidélité à la *« révolution maoïste »*. A Ayacucho, berceau de la subversion, ils ont remis un manifeste aux correspondants de la presse locale. Le manifeste était enveloppé dans des faire-part de décès – ce qui constitue une menace de mort pour les journalistes qui ne diffuseraient pas intégralement le message : pour la plupart, ils n'ont pas cédé au chantage.

Le 18 mai 1980, jour de l'élection présidentielle, les sendéristes avaient commis leur premier acte de guerre dans le petit village andin de Chuschi, mettant le feu aux registres publics d'état civil et aux urnes. *« Cet incendie, minuscule hier, a embrasé aujourd'hui toute la sierra,* assure le manifeste. *Il illumine aussi la côte, et ses reflets se propagent même jusqu'à la forêt vierge. »*

Cette affirmation n'est que partiellement vraie. La guérilla, cantonnée à l'origine dans les montagnes du centre du pays, a peu à peu étendu son champ d'action sur tout le territoire. En revanche, elle a cédé du terrain aux forces de l'ordre, qui contrôlent militairement treize départements autour d'Ayacucho : elle a dû abandonner ses *« bases d'appui »* ou *« zones libérées »*.

En quatre ans, les sendéristes ont réalisé plus de trois mille attentats, provoquant des dégâts matériels équivalant à 2 milliards de francs. Ils ont dynamité près de deux cents pylônes de haute tension, des dizaines de ponts, de locaux, de postes de police, à Ayacucho, Lima, Pisco, Ica, mais aussi à Cuzco, Arequipa et Puno dans le sud du pays, à Trujillo et Cajamarca dans le nord. Ils se sont *même attaqués*, au début du mois, à l'oléoduc qui relie l'Amazonie à la côte désertique.

Jusqu'à présent, *les guérilleros* n'avaient utilisé la forêt vierge que pour se replier après une action d'envergure dans les Andes. Depuis novembre dernier, ils se sont installés dans l'épaisse brousse de Tingo Maria, chasse-gardée des trafiquants de cocaïne, auxquels ils prélevaient déjà un lourd tribut pour *« soutenir la lutte armée »*. Cette collaboration, strictement financière à l'origine, s'est élargie à d'autres domaines. Outre l'appui logistique et l'approvisionnement en armes sophistiquées, la Mafia et les terroristes semblent avoir mis au point un système de défense mutuelle contre les forces de l'ordre.

Au cours d'une opération contre les trafiquants de cocaïne, la garde civile a surpris une colonne de guérilleros alors qu'ils bivouaquaient, capturant deux d'entre eux. Les prisonniers les ont guidés vers trois campements qui venaient d'être abandonnés par leurs occupants... *« Dans la forêt vierge, la géographie favorise les subversifs »*, remarque un officier. *« Il faut donc,* conclut-il, *en finir rapidement avec ces foyers d'insurgés, sans quoi le problème sera beaucoup plus grave qu'à Ayacucho. »*

Les opérations dans la brousse semblent à la charge des guérilleros de Puka Llacta – mot quechua qui signigie « peuple rouge », un autre groupuscule maoïste, allié au Sentier *lumineux depuis le commencement* de la lutte armée.

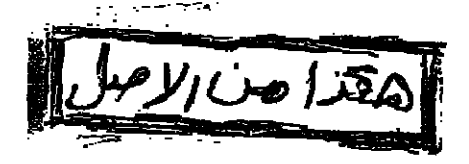
Les guérilleros ont adopté la même stratégie que dans les Andes. Ils ont occupé plusieurs hameaux, couvert les murs d'inscriptions louant la guerre de guérilla. Ils ont recensé les habitants et menacé de mort les autorités locales. Vingt-trois gouverneurs ont donné leur démission. Le maire de Tingo-Maria et le gérant de la firme Coca-Cola de Huanuco ont été assassinés. Deux postes de police ont été pris d'assaut, les huit agents ont été tués...

Aujourd'hui, ces hameaux *sont* déserts. Les portes sont cadenassées. Les oranges pourrissent sur le sol. Les *colons se sont enfuis* avec un maigre baluchon et quelques poules pour échapper aux feux *croisés des policiers et des insurgés*.

Le scénario a été partout le *même*. A Venenillo, une petite localité située à 40 kilomètres de Tingo-Maria, Puka Llacta a prélevé un impôt sur tous les commerçants et sur tous les agriculteurs. L'organisation a exécuté le cordonnier. Le gouverneur a préféré faire ses valises. Le boulanger et le pasteur de l'église évangélique ont mis la clé sous la porte.

Les forces de l'ordre, dépêchées sur les lieux, se sont installées dans la *modeste pension* « l'Oasis ». Deux jours après, Violeta, sa propriétaire, était liquidée pour *« collaboration »*. Par peur des représailles, aucun habitant n'a plus accepté de vendre des aliments aux policiers, et ceux-ci se sont livrés au pillage... Certains colons se sont échappés en camion, d'autres en canoë ou à dos d'âne. Venenillo dont le nom dérive du mot *« venin »*) est redevenu le royaume des vipères vertes.

NICOLE BONNET.



EUROPE

Danemark

L'indiscipline syndicale d'un chauffeur d'autobus a paralysé Copenhague pendant deux semaines

De notre correspondante

Copenhague. – Plus d'autobus, les ordures entassées dans les rues de Copenhague, des journaux au compte-goutte, un courrier capricieux, des pénuries d'essence, des défaillances du personnel hospitalier, rien n'allait plus depuis deux semaines dans la capitale danoise. A l'origine de ce gigantesque désordre, ni revendication de salaire, ni protestation contre des licenciements, ni lutte pour la réduction de la durée du travail, mais le coup de tête d'un jeune chauffeur d'autobus qui décida, au matin du 2 avril, de quitter le syndicat des OS (le SID). On n'avait jamais vu cela dans un pays où la puissante centrale syndicale LO se flatte de compter 1 200 000 membres, dirigés à 98 % par des militants sociaux-démocrates, et contrôle en fait le marché du travail (1).

Le jeune chauffeur d'autobus est bientôt suivi par une quarantaine de ses collègues. A la direction du SID, comme à celle de LO, c'est la panique ; d'autant plus que l'on perçoit des tiraillements du côté des « cols blancs » et que, dans le Jütland, un groupe de dissidents vient de jeter les fondements de la création d'un « syndicat libre ». Mobilisation dans les instances syndicales, qui mettent tout en œuvre, de la persuasion à la menace, pour tenter de ramener les rebelles au bercail. Au bout d'un mois, une trentaine de dissidents capitulent. Restent huit récalcitrants résolus à tenir bon.

Le SID monte alors une offensive secrète dont le but est d'obtenir de la direction municipale des transports le licenciement des huit insoumis. Le 14 mai, des piquets de grève bloquent les remises d'autobus. Les jours suivants, éboueurs, postiers, infirmiers, solidaires, se lancent dans l'action. Après deux semaines de tergiversations, le conseil municipal s'incline et, faisant jouer une clause d'urgence, licencie les huit chauffeurs d'autobus.

Le gouvernement de centre droit, prudent, n'est pas intervenu, *« au nom du respect dû au pouvoir régional »*. Mais il aura du mal à tirer plus longtemps son épingle du jeu. Si Copenhague et sa banlieue ont repris depuis samedi un rythme normal, le désordre des deux dernières semaines n'est pas près d'être oublié. L'enjeu de cette partie de bras de fer n'était rien moins, en effet, que le monopole exercé depuis des décennies par la social-démocratie danoise sur le mouvement syndical. M. Anker Joergensen, président du Parti social-démocrate et ancien premier ministre, ne s'y est pas trompé, qui déclarait samedi *« se réjouir du magnifique élan de solidarité dont les syndicats ont su faire preuve »*.

CAMILLE OLSEN.

(1) Toutes les conventions collectives comprennent une clause d'exclusion par laquelle les chefs d'entreprise s'engagent à n'employer que du personnel syndiqué. D'autre part, les syndicats sont chargés de l'administration des caisses de chômage. Les cotisations syndicales vont pour un tiers à la caisse de chômage, pour un tiers au syndicat et pour le dernier tiers au Parti social-démocrate et à sa presse.

RFA

La politisation du conflit de la métallurgie complique la tâche des négociateurs

Plus de 200 000 manifestants à Bonn

Correspondance

Bonn. – De toute l'Allemagne fédérale, de la Bavière et de Hambourg, de la Westphalie, de la Rhénanie du Nord et de la Basse-Saxe, soixante trains spéciaux et trois mille autocars ont drainé, lundi 27 mai, sous les fenêtres de l'ancienne résidence des princes-évêques de Cologne, les bataillons disciplinés du syndicalisme allemand. Ils étaient plus de deux cent mille à manifester à Bonn. Il y avait là des métallos, des postiers, des enseignants, mais aussi les travailleurs de la chimie et du bâtiment, qui ont préféré passer des accords sur la préretraite, plutôt que de se battre sur les *trente-cinq heures*. L'appel du syndicat IG Metall, le plus puissant des syndicats allemands avec ses 2,3 millions de membres, a été entendu de l'ensemble du mouvement syndical. Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber sur la capitale fédérale, personne n'avait voulu manquer la fête. *« Il vaut mieux se faire mouiller pendant huit heures que de passer huit heures à la fonderie »*, commentait un délégué syndical.

Une forêt de banderoles avait envahi, bien avant l'heure des discours en début d'après-midi, la pelouse de Hofgarten, bientôt transformée sous l'affluence en bourbier glissant. *« Contre les lock-out, contre les dénis de justice »*, *« les lock-out sont la terreur »*, *« solidarité avec les syndicats »* : plus que pour la semaine de trente-cinq heures proprement dite, la manifestation visait les *« agressions »* du patronat et du gouvernement contre les syndicats. Une immense banderole, soutenue par une vingtaine de ballons orange et rouge, proclamait bien haut que la semaine de trente-cinq heures *« crée des emplois »*, mais l'esprit était ailleurs.

La décision de l'Office fédéral du travail de refuser de verser des indemnités aux salariés mis au chômage technique dans les régions indirectement affectées par les grèves a achevé de resserrer les rangs contre le gouvernement du chancelier Kohl. *« Il faut en finir avec le copinage du gouvernement et du capital »*, proclamait un des dirigeants d'IG-Metall, M. Steinkühler. Les noms du chancelier et de ses principaux ministres, celui du travail, M. Norbert Blüm, et celui de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, ont été conspués par la foule. La décision de l'Office du travail donne *« une nouvelle dimension à l'injustice politique dans notre République »*, affirmait du haut de la tribune le président des métallurgistes, M. Hans Mayr. *« C'est un beau gouvernement, celui qui nous annonçait hier le changement, qui voulait blanchir les fraudeurs du fisc et qui supprime aujourd'hui toute aide aux victimes des mises en chômage technique »*, estimait pour sa part le président du DGB, M. Ernst Breit.

Le soutien du SPD, qui s'était fait représenter par son vice-président M. Hans Jochen Vogel, s'est fait discret. Aucun responsable du Parti social-démocrate n'a pris la parole. Mais le chancelier Kohl, qui, à Paris, où il participait hier à la rencontre franco-allemande, n'aura eu que des échos atténués de la manifestation, devra désormais compter avec un adversaire de taille. On peut imaginer, en effet, que l'ampleur de ce mécontentement social bénéficiera aux sociaux-démocrates, notamment à l'occasion des élections européennes du 17 juin.

Reprise des négociations

Les négociations entre IG Metall et le patronat de la métallurgie, suspendues vendredi dernier, devraient reprendre mardi à Ludwigsburg. Malgré la volonté des deux parties de parvenir à un accord, les négociateurs se heurtent à la difficulté de trouver une formule de compromis sur la durée officielle de la semaine de travail. Le patronat souhaite maintenir les quarante heures comme principe général, ce que refusent les syndicats, prêts à accepter, en revanche, dans une première étape, un accord sur l'introduction graduelle des trente-cinq heures.

La difficulté de trouver une formule permettant à chacun de sauver la face a été singulièrement compliquée par le tour extrêmement politique pris par le conflit, dont les répercussions économiques ne cessent de s'étendre. Un nouveau lock-out touchera trente mille salariés dans la métallurgie de la Hesse à partir de mercredi. Le DGB a invité l'ensemble des syndicats à riposter par des actions de solidarité. Les grèves tournantes se sont également durcies en début de semaine dans l'imprimerie, perturbant une nouvelle fois sérieusement la parution des quotidiens dans de nombreuses villes.

HENRI DE BRESSON.

M. Genscher annonce qu'il quittera la présidence du parti libéral dans deux ans

Le président du parti libéral (FDP) et ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a annoncé, dimanche 27 mai, qu'il quitterait la présidence de son parti dans deux ans, afin de laisser le temps *« à quelqu'un de plus jeune »* de se préparer à conduire les libéraux aux élections de 1987.

A quelques jours du congrès du parti libéral, qui doit se tenir à Munster du 1er au 3 juin, cette déclaration paraît avoir surtout une portée tactique. M. Genscher vient, en effet, d'être désavoué par la majorité des autres dirigeants libéraux dans l'affaire du projet de loi d'amnistie, ce qui affaiblit sa position dans le gouvernement. Ce projet, par lequel le gouvernement entendait soustraire à la justice les auteurs de dons illégaux aux partis politiques (dont M. Lambsdorff, le ministre de l'économie, et plusieurs dirigeants démocrates-chrétiens), avait heurté bon nombre de députés libéraux. Il a dû être retiré de l'ordre du jour du Bundestag, où il n'aurait pas recueilli de majorité.

Critiqué depuis octobre 1982 par une partie de la base pour avoir été l'artisan, avec M. Lambsdorff, du changement de coalition à Bonn, M. Genscher est aussi jugé responsable des revers électoraux essuyés depuis par son parti. On estime à Bonn que l'annonce d'un départ dans deux ans est le moyen pour M. Genscher d'obtenir un sursis du congrès, pour tenter de redresser la barre. Quoi qu'il en soit, le ministre des affaires étrangères apparaît comme un partenaire de moins en moins fiable, pour le chancelier Kohl dans une coalition à l'équilibre fragile.

URSS

Comment devenir soviétique sans l'avoir vraiment voulu

Deux pères se battent actuellement, dans des conditions différentes, pour obtenir que leur fils, retenu en URSS, puisse venir en France.

M. Adellah Ouahhabi, immigré algérien de la deuxième génération, technicien à la télévision française, essaie d'obtenir que son fils Elies, âgé de sept ans, puisse venir lui rendre visite en France. M. Ouahhabi était stagiaire en URSS quand il s'est marié avec une Soviétique. Le couple est revenu en France en 1976, l'enfant est né l'année suivante. Il a obtenu automatiquement la nationalité française.

Selon la loi sur la nationalité en vigueur à l'époque en URSS – elle sera modifiée en 1979 – le petit Elies n'est pas soviétique.

Mais sous prétexte de faciliter les voyages de l'enfant avec sa mère en URSS, le consulat soviétique à Paris fait signer à M. Ouahhabi une demande de nationalité soviétique en assurant que le retour en France du petit Elies ne posera aucun problème.

En 1981, Elies est rentré en URSS avec sa mère à l'insu de son père. Le couple divorce, la garde de l'enfant est confiée à la mère. Depuis M. Ouahhabi ne peut revoir son fils que dans les conditions précaires de brèves visites à Odessa. Il a écrit au président Mitterrand, au secrétaire général de l'ONU et en désespoir de cause au chef de l'Etat et du parti soviétique, M. Tchernenko, pour demander que son fils soit autorisé à séjourner deux mois par an en France avec lui et ne soit pas retenu en URSS.

Grève de la faim d'un adventiste

Le deuxième cas est sensiblement différent. M. Stanislav Jerdiev est membre d'une secte protestante, les Adventistes du 7e jour. Avec sa femme et ses sept enfants, il décide de quitter l'Union soviétique car ils s'estiment persécutés à cause de leur foi. En 1980, au moment de la « grande lessive » des Jeux olympiques, ils obtiennent satisfaction. Mais au dernier moment, leur fils aîné Serguei, alors âgé de dix ans, leur est enlevé. Les autorités veulent faire pression sur eux pour qu'ils restent. Ils partent tout de même.

Depuis ils essaient en vain de le faire venir en France. Pour que Serguei puisse rejoindre sa famille, M. Jerdiev fait la grève de la faim depuis trois semaines. Le temps presse. Serguei aura quatorze ans le 11 juin prochain. Et après quatorze ans les garçons soviétiques ne peuvent plus quitter l'URSS. Ainsi le veut la loi, car ils seront bientôt aptes à servir dans l'armée...

D. V.

Pologne

Un prêtre appelle implicitement à boycotter les élections municipales du 17 juin

Varsovie (AFP). – M. Zbigniew Bujak, un des dirigeants de la direction clandestine de Solidarité (TKK), a appelé *« tous les anciens membres de Solidarité à se mobiliser publiquement »* pour que dix millions de Polonais au moins – le nombre d'adhérents du syndicat pendant sa période légale – boycottent les élections municipales du 17 juin prochain. Cet appel est publié dans le dernier bulletin clandestin de Solidarité, daté du 25 mai, et parvenu, samedi, à la presse occidentale à Varsovie. La veille, Radio-Solidarité avait une nouvelle fois fait une émission pirate audible dans les quartiers de logements sociaux de Brodno (nord-est de Varsovie). Pendant plusieurs minutes et malgré un fort brouillage, le syndicat dissous a appelé au boycottage des élections.

Le mot d'ordre en faveur du boycottage a reçu l'appui implicite de l'abbé Popieluszko, un des soixante-neuf prêtres polonais accusés par les autorités d'utiliser leur sacerdoce à des fins politiques. Au cours d'une messe « pour la patrie », célébrée dimanche devant plus de dix mille fidèles, à l'église Saint-Stanislaw de Huta-Warszawa, l'abbé Popieluszko a déclaré : *« Nous sommes tous responsables de notre esclavage quand la peur ou la recherche du confort nous amène à élire les organismes qui engendrent le mal. »*

D'autre part, Mgr Henryk Bednorz, évêque de Katowice, a demandé la libération des prisonniers politiques et l'autorisation de syndicats libres au cours du pèlerinage annuel de Piekary Slaskie, le sanctuaire des mineurs de Silésie, auquel participaient une centaine de milliers de mineurs et de sidérurgistes.







PROCHE-ORIENT

Israël

Un rapport officiel « condamne avec force » l'assassinat par des soldats de deux terroristes après leur arrestation

De notre correspondant

Jérusalem. — Deux des quatre terroristes palestiniens tués par l'armée israélienne le 13 avril dernier, après avoir détourné l'autobus Tel-Aviv-Achkelon et pris en otage ses passagers, ont été mortellement blessés à coups de crosse par les soldats qui les avaient capturés. Telle est la principale conclusion du rapport de la commission d'enquête militaire chargée, le 26 avril dernier, d'élucider les circonstances exactes de la mort des membres du commando, après que la presse eut gravement mis en doute la version officielle des événements. Présidée par le général de réserve Meir Zorea, la commission avait remis son rapport, il y a quelques jours, au ministre de la défense M. Moshe Arens. Celui-ci a publié, le lundi 28 mai, une déclaration en quinze points qui énumère les résultats de l'enquête.

Rappelons les faits. A l'aube du 13 avril, une unité d'élite de l'armée prend d'assaut l'autobus immobilisé dans la bande de Gaza, à une dizaine de kilomètres de la frontière égyptienne. L'un des trente-cinq passagers — une jeune femme soldat, — est grièvement blessé par une balle perdue et mourra dans la matinée. Deux des Palestiniens sont tués sur le coup, et leurs cadavres photographiés sous tous les angles.

Mais qu'est-il advenu des deux autres ? C'est inhabituel : l'armée attendra huit heures avant d'annoncer leur mort. Les deux terroristes — précise-t-elle — ont « *succombé à leurs blessures* » dès leur évacuation vers l'hôpital. Le lendemain, le rédacteur en chef du quotidien israélien *Hadashot*, M. Yossi Klein, fait savoir que l'un de ses reporters a photographié juste après l'assaut un Arabe emmené menottes aux poignets par des soldats. Cet homme ne paraissait pas sérieusement blessé. La censure militaire interdit la publication du cliché, et l'armée maintient sa version, mais le doute s'insinue dans les esprits.

Quatre jours plus tard, l'affaire rebondit lorsque M. Klein précise qu'il a fait authentifier la photo par les parents du jeune homme. Il s'agit bien de l'un des membres du commando, âgé de dix-huit ans. Un autre photographe, employé par *Maariv* confirme ce témoignage. L'armée dément de nouveau. Mais la persistance de versions contradictoires et le mutisme des autorités ne font qu'alimenter la controverse. Treize jours après l'événement, M. Arens se résigne à nommer une commission d'enquête qui procédera à de nombreuses auditions et examinera les corps des deux Palestiniens.

Sans ordre supérieur

Les conclusions de la commission Zorea sont formelles. Elle distingue deux phases dans l'opération de l'armée. Dans un premier temps, et alors qu'ils se trouvaient encore dans l'autobus, les deux terroristes ont été violemment frappés par les soldats. Ces coups répondaient, selon la commission, à une « *nécessité opérationnelle* ». Il s'agissait de neutraliser au plus vite les Palestiniens en les empêchant notamment d'actionner les détonateurs reliés aux charges explosives en leur possession. Dans un second temps, les deux hommes furent conduits par les soldats vers un champ voisin pour un interrogatoire initial. (C'est cette scène que fixe l'objectif des photographes présents sur place.) Ils furent de nouveau violemment frappés et, selon la commission, « *succombèrent tous deux à une fracture du crâne provoquée par des coups assénés sur la nuque par des objets contondants* » (en l'occurrence, des crosses de fusils). Les deux prisonniers étaient morts quand on les évacua du site en question. La commission maintient une seule incertitude : elle n'établit pas avec précision à quel moment — lors de l'assaut ou plus tard ? — l'un des deux captifs a reçu le ou les coups fatals. Son camarade, lui, a été clairement assommé et tué par ses gardiens. Une chose est sûre : les deux hommes furent faits prisonniers vivants et ne l'étaient plus un peu plus tard.

Selon la commission, « *les forces de sécurité n'avaient donné aucun ordre de blesser ou d'abattre les deux terroristes survivants* ». En outre, lors des discussions ayant précédé l'assaut, « *le problème de la sécurité des terroristes ou du traitement à leur accorder n'avait pas été débattu* ». « *Certains membres des forces de sécurité ont probablement violé la loi* », conclut la commission, qui recommande, d'une part, l'ouverture d'une enquête par les services de sécurité et la police militaire pour déterminer les responsabilités, d'autre part des mesures disciplinaires contre « *certains autres membres des forces de sécurité qui n'ont pas rempli leurs devoirs* ».

Le ministre de la défense « *considère avec une extrême gravité, et condamne avec force, le comportement qui a conduit à la mort des deux captifs* ». Cette attitude est, selon M. Arens, « *en totale contradiction avec les normes fondamentales que doivent observer les forces de sécurité* ». Le ministre a, en outre, formulé l'espoir que les fronts palestiniens qui détiennent des prisonniers de guerre israéliens ne mettront pas leur vie en danger, afin que les échanges de détenus actuellement à l'étude puissent aboutir. La crainte d'attiser la colère de l'OLP pouvait expliquer que M. Arens ait, à l'origine, traîné les pieds avant d'ordonner une enquête.

L'obstination exemplaire de la presse

Dans sa quasi-totalité, la classe politique se félicite du fait que la commission Zorea ait fait la lumière sur cette pénible affaire en prouvant qu'Israël savait reconnaître avec courage ses propres faiblesses. « *Malheur à nous* — a lancé l'ancien premier ministre travailliste, M. Rabin — *si nous faisions nôtres les habitudes qui ont cours dans les armées des pays voisins !* » Seul M. Uri Avnery, président du mouvement d'extrême gauche Alternative reproche à la commission « *d'avoir couvert les vrais responsables d'une décision prise à l'échelon politique* ».

Il appartient désormais à de nouveaux enquêteurs de poursuivre et de punir les meurtriers des deux Palestiniens. Le ministre de la défense est décidé, en châtiant les coupables, à préserver l'honneur d'une armée qui n'avait pas coutume, jusqu'à présent, de fracasser le crâne de ses prisonniers.

Comment oublier, pourtant, que sans l'obstination exemplaire de la presse — qui possédait, un peu par chance, des preuves irréfutables — l'affaire eût sans doute été étouffée ; que le porte-parole de l'armée a sciemment ou non persisté dans le mensonge ; et que les censeurs militaires ont, en guise de représailles, ordonné la fermeture pour quatre jours du quotidien *Hadashot* ? Il est probable, toutefois, que M. Arens a été initialement trompé par des rapports hiérarchiques mensongers. Le fait d'abattre froidement des prisonniers constitue, en outre, pour Jérusalem, « *plus qu'un crime, une faute* », dans la mesure où cela contredit la ligne de conduite traditionnelle de l'État hébreu en matière de lutte antiterroriste. Sans jamais céder au chantage des auteurs de prises d'otages, l'armée israélienne a toujours évité de pousser ceux-ci à des actions suicidaires. En garantissant en quelque sorte la sécurité aux terroristes en cas de reddition, l'armée a coutume de gagner du temps et d'accroître ses chances de succès. Réserver une mort quasi certaine aux prisonniers ruinerait cette stratégie.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LA GUERRE DU GOLFE

Le président iranien somme les Etats pétroliers arabes de « rester neutres »

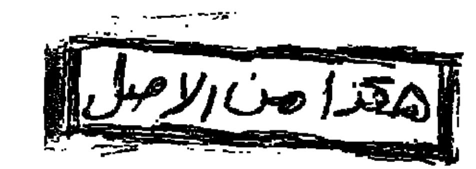
L'Iran a adressé lundi 28 mai une sévère mise en garde aux Etats pétroliers du Golfe, les appelant à rester neutres dans le conflit irano-irakien. Prenant la parole au cours de la séance inaugurale du nouveau Majlis (Parlement iranien), le président Ali Khamenei a réaffirmé que son pays ne permettrait en aucun cas à l'Irak et à ses alliés de bloquer ses exportations pétrolières. « *Nous ne demandons pas*, a-t-il dit, *aux Etats du Golfe de nous soutenir, car nous n'attendons aucune aide hormis celles de Dieu et de notre peuple. Mais nous leur demandons de rester neutres. Sinon, ils en supporteront les conséquences.* » M. Khamenei a accusé les monarchies pétrolières du Golfe de financer l'Irak, avec une aide de plus de 35 milliards de dollars (300 milliards de francs français) en moins de quatre ans. Le chef de l'Etat iranien s'en est également pris à la France, pour sa livraison d'armes à l'Irak, en particulier les Super-Etendard équipés de missiles Exocet.

Les Etats du Golfe poursuivent leurs efforts pour tenter de régler la crise. Informant son cabinet de la teneur de ses entretiens avec les responsables arabes et étrangers qui ont visité dernièrement l'Arabie Saoudite, le roi Fahd a exprimé sa satisfaction pour les résultats obtenus. Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a, pour sa part, annoncé lundi à Koweït que le comité islamique de paix se réunirait à Djeddah le 10 juin prochain au niveau des chefs d'Etat, afin de relancer la médiation islamique entre l'Iran et l'Irak, et a invité ces deux pays à cesser leur guerre pour « *ne pas donner lieu à une intervention des grandes puissances dans la région* ».

Missiles américains pour Ryad

A Washington, des hauts responsables américains qui ont requis l'anonymat ont indiqué lundi soir que les Etats-Unis avaient déjà envoyé 400 missiles anti-aériens Stinger à l'Arabie Saoudite, afin d'aider ce pays à défendre ses ports et ses pétroliers dans le Golfe. Les missiles devaient arriver en Arabie Saoudite ce mardi. Le quotidien *Washington Post* affirme que les 400 missiles, ainsi que 200 lanceurs, sont déjà arrivés par avion pendant le week-end. Il ajoute qu'une équipe d'instructeurs du Pentagone est en train d'être réunie pour entraîner les forces saoudiennes à utiliser les missiles « *pour protéger les installations pétrolières contres les attaques aériennes iraniennes* ».

Les Etats-Unis ont également décidé de livrer à Ryad deux avions *KC-10* pour le ravitaillement en vol des chasseurs F-15 saoudiens. L'un des deux appareils était en route pour l'Arabie Saoudite dans la nuit de lundi à mardi. Les avions KC-10, qui seront pilotés par des Américains, pourront permettre aux F-15 saoudiens d'effectuer des patrouilles de reconnaissance de plus longue durée dans le Golfe, établissant ainsi une « *zone de sécurité* » qui s'étendrait le long de la côte occidentale du golfe, du détroit d'Ormuz jusqu'au port saoudien de Ras Tanoura. Le général Edward Tixier, expert du Pentagone pour le Proche-Orient, se trouve actuellement en Arabie Saoudite. Une mission militaire américaine forte de quinze membres est au Koweït pour évaluer les besoins de défense de ce pays. — *(AFP, AP.)*



مقتطف من الأصل

AFRIQUE

Haute-Volta

RELIGIEUSES AU CHAMP DE TIR...

Ouagadougou (*AFP*). – Une vingtaine de religieuses voltaïques du noviciat de Pabre (25 kilomètres au nord de Ouagadougou) suivent actuellement une formation militaire dispensée par le Conseil national de la révolution, au pouvoir sous la présidence du capitaine Thomas Sankara depuis le coup d'État du 4 août 1983.

Selon le quotidien d'État *Sidwaya* et la télévision nationale voltaïque, les novices se sont rendues, samedi 26 mai, dans un champ de tir dans la banlieue de Ouagadougou pour des exercices.

La télévision a montré des images des sœurs qui n'avaient pas troqué leur habit contre le treillis militaire, mais maniaient avec dextérité les kalachnikov.

Interrogées sur leur attitude en cas de conflit, les sœurs ont répondu qu'elles priaient pour que cela n'arrive pas en Haute-Volta mais, que si cela se produisait, leur meilleure arme demeurerait, malgré tout, la prière.

République Sud-Africaine

LE PREMIER MINISTRE ENTAME A LISBONNE SON VOYAGE EUROPÉEN

M. Pieter Botha est arrivé, ce mardi 29 mai, à Lisbonne, où il a été accueilli à l'aéroport par le chef du gouvernement portugais, M. Mario Soarès. Le premier ministre sud-africain poursuivra son voyage européen à Berne, à Londres, à Bonn, à Bruxelles et, enfin, à Longueval (Somme) où, à l'occasion d'une « *visite privée* », il posera, le 7 juin, la première pierre d'un musée à la mémoire des soldats sud-africains tombés pendant les deux guerres mondiales (*le Monde* du 19 mai).

Le premier ministre sud-africain, qui voyage à bord d'un Boeing-747 spécialement aménagé, est accompagné de M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères; il pourrait également se rendre au Vatican où il a sollicité une audience du pape. Cette tournée diplomatique est la plus importante entreprise par un chef de gouvernement sud-africain en Europe occidentale depuis la seconde guerre mondiale. – (*AFP*)

Maroc

Le tribunal correctionnel de Marrakech a condamné à de lourdes peines d'anciens militants marxistes-léninistes

Des procès en série ont eu lieu ou sont en cours au Maroc. Contre les manifestants des « *émeutes de la vie chère* », fin janvier, contre d'anciens militants marxistes arrêtés après les événements auxquels ils n'ont généralement pas participé, contre des islamistes, contre une poignée de bahaïs. Sur quelque mille cinq cents personnes arrêtées, un millier ont déjà été condamnées. Le dernier verdict a été prononcé, samedi 26 mai, par le tribunal correctionnel de Marrakech dans le « procès des 39 ».

Dans cette affaire révélatrice, le procureur avait classé les inculpés en deux groupes. Le premier comprenait, indique-t-on de bonne source, des « *politiques* », c'est-à-dire d'anciens militants, généralement des marxistes, fichés par la police, qui n'ont pas participé aux émeutes de janvier, ont été arrêtés après coup, dont on a le plus souvent obtenu les aveux sous la pression, selon les observateurs judiciaires, et qui ont été jugés pour leurs idées. Les peines les plus lourdes leur ont été infligées : quatre d'entre eux au moins, dont un avocat, Mᵉ Mohamed al Younsi, ont été condamnés à quinze ans de prison, deux à douze ans et huit au moins à dix ans.

Pour les membres du deuxième groupe, essentiellement des lycéens arrêtés lors des manifestations, les peines vont de un à huit ans de prison. Observateur mandaté par la Fédération des juristes catholiques, Mᵉ Olivier Grisoni, qui a pu assister à deux audiences, nous a déclaré que pendant la garde à vue – d'un à neuf jours (1) – les inculpés avaient les yeux bandés et portaient les menottes jour et nuit.

D'autres verdicts sévères – jusqu'à douze ans de prison ferme – ont été prononcés par les chambres correctionnelles – dont les sentences sont sans appel – d'Oujda (Nord-Est), d'Al Hoceima et Nador (Nord), à l'encontre de plusieurs dizaines de personnes. Le motif d'inculpation généralement retenu par ces juridictions est celui d'« *atteinte à la sûreté intérieure de l'État* ». Les tribunaux de première instance ont poursuivi et condamné pour « *troubles de l'ordre public* », « *vandalisme* » ou « *incitations à la grève et manifestations illégales sur la voie publique* ». Après les émeutes, qui ont fait officiellement vingt-neuf morts et cent quatorze blessés, le roi Hassan II avait mis en cause les intégristes « *téléguidés par l'Iran* », les marxistes-léninistes et les « *services secrets sionistes* ».

Jeudi 24 mai, c'est le chef de l'organisation islamiste Al Jamaa (la Communauté), M. Abdeslam Yassine (*cinquante-sept ans*), qui a été condamné à deux ans de prison ferme et 500 dirhams (un peu plus de 500 F) d'amende par le tribunal de Salé, près de Rabat. Dans son réquisitoire, le procureur lui avait reproché d'avoir proféré, dans sa revue interdite *As Sobh* (l'Aube), des « *insultes gratuites* » à l'encontre de membres du gouvernement et d'institutions comme la radio et la télévision. Le condamné – qui a l'intention de faire appel – avait expliqué que ses critiques « *contre certains aspects de la société étaient d'ordre moral et ne visaient aucune personnalité* ».

Par ailleurs, les détenus ont été informés début mai qu'il leur était désormais interdit de passer leurs examens et donc de poursuivre leurs études. On ignore, pour le moment, s'il s'agit d'une brimade ou si les autorités ont craint d'être débordées par les demandes d'inscription des quelque mille lycéens condamnés, venant s'ajouter à celles des anciens détenus. Si cette mesure devait être maintenue, elle serait dramatique pour les jeunes – notamment le mathématicien Sion Assidon, – dont certains purgent des peines de trente ans de prison pour délit d'opinion et qui avaient placé tous leurs espoirs dans les études.

Pour obtenir l'annulation de cette mesure, les prisonniers d'Oujda et de Rabat ont entamé, le 21 mai, une grève de la faim de quelques jours, tandis que ceux de la prison de Kénitra font une grève tournante de durée illimitée. En outre, M. Abraham Serfaty, Mᵐᵉ Nagia Ababou, femme de M. Abdallah el Harif, et quelques autres détenus font ou ont fait des grèves de la faim pour protester contre la condamnation de membres de leur famille, en raison principalement de leurs liens de parenté.

Autre procès, celui des bahaïs (*le Monde* du 5 avril) condamnés à cause de leur foi et qui ont fait appel. La prochaine audience a été fixée au 31 mai, à Casablanca, et Mᵉ Alain Weber devrait y assister en tant qu'observateur de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui suit de près cette affaire. Il a toutefois noté avec satisfaction que les tracasseries policières que subissaient les cinq cents membres de la communauté bahaïe ont cessé.

En revanche, nous avons appris de bonne source qu'une centaine des deux cents membres de la communauté protestante – des Marocains – ont été convoqués par la police et que le pasteur Jean Padilla, né au Maroc, mais vivant à Marseille, a été « *assigné à résidence* » début mai dans l'hôtel d'Agadir où il était descendu. Il semble que les autorités aient voulu marquer leur irritation devant l'envoi de Marseille et de Malaga de « *cours bibliques par correspondance* » et le prosélytisme d'une Église protestante qui s'adresse aux Maghrébins à partir d'une radio d'Europe méridionale.

PAUL BALTA.

(1) Celle de M. Abraham Serfaty a duré quinze mois.

PARIS ET ALGER ENVISAGENT UNE COOPÉRATION DANS LES SECTEURS DE LA PÉTROCHIMIE ET DE L'ÉLECTRIFICATION

(*De notre correspondant.*)

Alger. – M. Jean Auroux, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie et de la recherche, chargé de l'énergie, a regagné Paris mardi 29 mai après une visite de trois jours en Algérie. L'occasion de ce voyage était l'inauguration des rencontres techniques algéro-françaises sur le pétrole et le gaz qui, du 28 au 30 mai, permettront aux experts des deux pays de procéder à des échanges d'informations et à une confrontation de leurs expériences. Ce séjour a aussi donné lieu à des entretiens avec le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi.

Les deux hommes ont déclaré à la presse que le contrat gazier conclu entre Paris et Alger doit maintenant avoir un prolongement dans la coopération énergétique et para-énergétique. Cette coopération pourrait trouver un champ d'application dans les industries chimiques et pétrochimiques et dans le développement de l'électrification de l'Algérie. Une fois de plus, on parle de perspectives ouvertes par la création éventuelle de sociétés mixtes.

J. d. G.

ASIE

Afghanistan

La résistance n'envisagerait pas de reconquérir rapidement le Panshir

Peshawar (Pakistan) (*AFP*). – Le commandant Massoud, chef des maquisards du Panshir, avait fait évacuer la vallée par les populations civiles, puis ordonné le repli de ses combattants avant l'offensive soviéto-afghane lancée à la fin du mois d'avril. Il s'est lui-même retiré dans un secteur tenu secret de l'Hindou-Kouch, d'où il coordonne à distance l'activité de la résistance, a déclaré, dimanche 27 mai, l'un de ses principaux lieutenants, l'ingénieur Eshaq. M. Massoud ne fait pas, a-t-il précisé, de la reconquête de la vallée du Panshir une priorité. « *Cela n'a aucune importance si les Russes restent longtemps*, dit-il, *car cela leur coûtera cher et nous permettra pendant ce temps d'étendre la guérilla à travers le pays.* »

Pour faire croire à l'état-major soviétique que la résistance n'avait pas évacué la vallée, a expliqué M. Eshaq, un groupe de combattants a attaqué la petite garnison d'Onawa, dans le tiers inférieur du Panshir, « *avec l'ordre de décrocher après quelques heures* ». « *Privés d'une véritable victoire, les Soviétiques ont ensuite pris le contrôle de la grande vallée d'Andarab, qui relie d'est en ouest le Panshir à la route stratégique du Salang, tuant une centaine de civils. Le 13 mai, ils s'étaient retirés d'Andarab et avaient connu leur première défaite dans la vallée adjacente de Dara, où les attendaient les maquisards.* »

Selon M. Eshaq, le commandant Massoud estime que les Soviétiques remplaceront rapidement les troupes d'occupations de la vallée par des soldats afghans et qu'il sera plus facile alors de les déloger. « *Nous ne manquons ni d'armes ni de munitions*, a-t-il dit, *et nous n'avons pas besoin de renforts.* »

D'autre part, à Peshawar également, l'ancien chargé d'affaires afghan à Moscou, M. A.M. Mangal, qui a fait défection (*le Monde* du 25 mai), a déclaré, samedi 26 mai dans une conférence de presse, que l'URSS n'a aucune intention de parvenir à un règlement négocié de la crise afghane. Pour M. Mangal, les négociations « *indirectes* » pakistano-afghanes menées sous les auspices de l'ONU depuis trois ans pour trouver une issue à la crise « *ne mèneront à rien* ». Elles n'ont pour but, a-t-il dit, que de « *légitimer* » le gouvernement « *fantoche* » de Kaboul et de « *gagner du temps* ».

L'Union soviétique, a ajouté M. Mangal, est préoccupée par les « *profondes divisions* » entre les deux factions (Parcham et Khalq) du parti communiste afghan, provoquées davantage, selon l'ancien diplomate, par une lutte pour les postes de responsabilité que par des divergences idéologiques.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

- MANIFESTATION CONTRE LE BANGLADESH. – *La police a ouvert le feu*, lundi 28 mai, sur quelque 2000 personnes qui manifestaient devant l'ambassade du Bangladesh à New-Delhi, tuant le passager d'un autobus qui se trouvait sur place et en blessant deux autres.

Italie

- *LIBÉRATION D'UNE* FEMME DÉTENUE EN BULGARIE. – Mᵐᵉ Gabriella Trevisin, de nationalité italienne, détenue depuis vingt et un mois en Bulgarie, où elle était condamnée à trois ans de prison pour « espionnage », a été libérée le vendredi 27 mai et a regagné Rome. M. Paolo Farsetti, arrêté avec elle en août 1982 et condamné à dix ans de prison, est toujours incarcéré. Les autorités bulgares les accusaient d'avoir photographié des installations militaires. – (*AFP.*)

Tchécoslovaquie

- *UN DISSIDENT LIBÉRÉ.* – Peter Uhl, l'un des principaux dissidents tchécoslovaques, a été libéré le lundi 28 mai, après avoir purgé intégralement une peine de cinq ans de prison pour « *menées subversives* ». Peter Uhl est l'un des premiers signataires de la Charte 77.

Tunisie

- DEUX CONDAMNÉS EXÉCUTÉS. – Deux hommes reconnus coupables, le 14 janvier, « *d'homicide volontaire et de tentative d'homicide avec l'intention de commettre un vol* » ont été pendus lundi 28 mai à l'aube dans une prison de Tunis, a annoncé le ministère de la justice. – (*Reuter.*)

ASIE

Inde

Les sanglants affrontements de Bombay

La haine religieuse et la misère...

Le bilan officiel des affrontements entre hindous et musulmans, à Bombay et dans ses environs, s'élevait, mardi matin 29 mai, à 230 morts et 780 blessés. Plus de 60 000 personnes sont sans abri. Depuis le 17 mai, 5 000 personnes ont été arrêtées. L'armée et la police semblaient avoir repris, mardi, le contrôle de la situation.

De notre envoyé spécial

Bombay. – Alertés par une odeur plus fétide qu'à l'ordinaire, les policiers de Bhiwandi, à 40 kilomètres de la capitale du Maharashtra, découvraient jeudi dernier 24 mai un nouveau cadavre en décomposition. L'homme, un hindou, avait été poignardé dans le cou quatre ou cinq jours plus tôt et sous les coups probablement répétés d'une barre de fer son crâne avait éclaté comme une grosse noix. Tandis que trois de ses hommes entreprenaient de tasser les restes dans un linceul de plastique noir, l'officier eut un haut le cœur. La deux centième victime des huit nuits sanglantes de Bombay fut chargée sur un camion à destination de la morgue.

On estime que les deux tiers des cadavres ramassés, en une semaine, dans le port et ses banlieues les plus sordides sont ceux de musulmans. Mais la peur est dans tous les bas quartiers de la ville où s'entassent les trois ou quatre millions de damnés hindous et musulmans, venus s'échouer au bord de la mer d'Oman. De source officielle, il y a plus de cinq cents bidonvilles dans le *Grand Bombay (banlieue comprise)*.

Certains abritent quelques centaines de familles, d'autres plusieurs milliers. Ici, les drapeaux safran hissés sur les toits de branchages montrent que les hindous sont majoritaires.

Un peu plus loin, c'est le vert de l'islam qui domine. Sans ces pauvres emblèmes, l'œil étranger ne saurait s'y retrouver. Car les relents de pourriture et de brûlé qui s'échappent des ruines noircies sont les mêmes des deux côtés. Les égouts à ciel ouvert charrient la même vermine grouillante, et les enfants des deux communautés jouent sur des dépôts d'ordures survolés par les mêmes nuées de grosses mouches noires.

D'ici quelques semaines, quand la mousson aura noyé la ville, les venelles sordides des *mohalla* musulmanes seront aussi bouenses que celles des quartiers hindous. Et le sort commun comparable à celui des poilus des tranchées de 14-18. Comment la barbarie ne naîtrait-elle pas dans des endroits aussi dégradants? Comment éviter les débordements de haine dans une telle densité de chair humaine en détresse ? Bombay, *« la reine des cités indiennes »*, comme disent les dépliants touristiques, étouffe sous le nombre de ses faméliques sujets.

« Big B », comme l'appellent fièrement ses plus vieux habitants, dispose d'eau potable pour cinq à six millions de résidents. Il y en a neuf millions, et ils seront seize millions d'ici quinze ans. Bombay, la capitale des affaires, la moderne, la libérale, Bombay se « calcuttarise » plus vite qu'elle ne s'était crue occidentalisée.

Les rats y pullulent. Les trottoirs de ses quartiers populeux sont colonisés par un million de misérables hères entassés dans des terriers cloaques, sous des toiles de plastique et de vieux chiffons accrochés aux murs lépreux d'immeubles crasseux. La nuit, des dizaines de milliers de dormeurs prennent possession des boulevards et des esplanades après avoir réglé un loyer aux policiers chargés de les faire déguerpir. Les mendiants, attirés par les touristes, les hommes d'affaires et les émirs du Golfe en villégiature dans la région, font quasiment les 3 × 8.

Shiva contre Allah

Dans ce vaste *« dépotoir humain »*, pour reprendre l'expression si juste de l'écrivain V.S. Naipaul, la lutte pour l'espace est de tous les instants. La cause des émeutes de Bombay n'est pas seulement religieuse, elle est aussi, elle est peut-être d'abord sociale. Quoi de plus facile en effet, dans ce climat de cour des miracles, que d'allumer la mèche de la haine religieuse sous le grand chaudron de la cité? Ceux qui y trouvent intérêt – politiciens irresponsables, policiers corrompus et malfrats de tous acabits – savent parfaitement s'y prendre.

Shiva contre Allah : voilà la formule! C'est imparable : lâchez un cochon dans une mosquée, jetez une tête de vache dans un temple, l'émeute est garantie, il y aura du sang. Après quelques heures de lynchages collectifs, la multitude aura oublié pourquoi elle se déchire, mais il faudra que l'armée et la police interviennent pour qu'elle se calme et rentre dans ses terriers.

Entre-temps, comme c'est le cas à Bombay, toute la petite pègre de la métropole se sera mise de la partie et profitera de la confusion générale pour régler ses comptes personnels.

Qui, parmi les sept cents éclopés qui pansent aujourd'hui leurs blessures dans les hôpitaux surchargés du port, sait encore ce qui a provoqué le drame? Rappelons les faits : le 21 avril, un certain Bal Thackeray, version molle du « Tigre rugissant » que ses disciples hindous veulent voir en lui, prononce, à *600 kilomètres* de Bombay, un discours antimusulman au cours duquel il s'en prend au Prophète Mohamed. Quinze jours plus tard, un petit journal ourdou – langue des musulmans – publie des extraits du texte infamant. Le 17 mai, un groupe de mohamédiens – c'est ainsi que les musulmans se nomment eux-mêmes – se saisit d'un portrait du « Tigre » et le décore publiquement d'une guirlande de vieilles savates en cuir. Insulte suprême pour un orthodoxe, puisque le cuir c'est la vache, et la savate foule la poussière. Quelques heures plus tard, c'est l'émeute. Dernier prétexte, des militants du Shiv Sena (l'Armée de Shivaji, un guerrier marathe du dix-septième siècle), l'organisation « socio-politique » fondée par Bal Thackeray en 1965, accusent les musulmans de Bhiwandi d'avoir mis bas le drapeau safran qu'ils avaient *placé à deux pas du fanion* vert-islam qui flottait sur l'endroit. C'est tout ? Oui et non.

Aujourd'hui, dans un entretien avec *le Monde*, M. Bal Thackeray, dont l'arrestation est réclamée par les musulmans, dément avoir jamais insulté le prophète. Cet ancien caricaturiste de presse, qui se dit avant tout nationaliste après avoir été régionaliste – *« le Maharshtra aux Marathes »*, criait-il dans les années 70, – n'est pas forcément représentatif de la vague de chauvinisme hindou qui déferle depuis deux ou trois ans sur le pays de Gandhi. *Il se contente de la chevaucher.*

Il a déjà fait trois mois de prison, en 1969, pour avoir prononcé des discours *« incendiaires »* (des émeutes hindoues-musulmanes firent à l'époque cent vingt et un morts à Bhiwandi) *et il se déclare* plutôt antidémocrate. Selon lui, *« l'Inde a besoin d'une quinzaine d'années de dictature pour guérir ses maux »*. Pas représentatif donc. Mais les opinions qu'il exprime à propos des musulmans sont partagées non seulement par les quelque cinq cent mille hindous qui, prétend-il, voient en lui un chef de file, mais par beaucoup de bons et honnêtes citoyens.

En vrac : *« Je n'ai rien contre les musulmans. Certains sont de bons patriotes. (...) Ils ont une tendance au fanatisme. (...) Ce sont toujours eux qui commencent les émeutes, nous nous contentons de répondre à leur violence. (...) Ils veulent islamiser la terre entière à commencer par l'Inde. (...) Beaucoup ont encore à prouver leur respect pour notre patrie. (...) La pègre est en grande majorité musulmane. (...) On devrait instituer un permis d'entrer dans cette ville, tous les immigrés clandestins seraient renvoyés d'où ils viennent. (...) Les hindous pratiquent la contraception plus que les musulmans, c'est un grand danger pour le pays. (...) Tous ceux qui placent l'islam avant la patrie devraient être mis au pas. (...) Est-ce un crime pour des hindous d'être fiers de leur religion ? Ce pays est à nous. Les musulmans ont le Pakistan et le Bangladesh. Ici, c'est l'Hindoustan. Telle était l'idée de base du partage de l'empire des Indes. »*

L'antagonisme hindou-musulman est une réalité quotidienne de l'Inde. Et, depuis le 15 août 1947, jour de l'indépendance et nuit maudite du « grand partage », pas une année ne s'est écoulée sans apporter sa moisson de cadavres hindous et musulmans. Les hindous, qui forment, avec les cent millions d'« intouchables », autour de 83 % de la population, n'ont jamais pardonné aux enfants d'Allah la division de *Mother India*. Les trente-cinq millions de « croyants », restés dans le pays après la sécession du Pakistan, sont aujourd'hui quatre-vingt-cinq millions, soit 12 % de l'ensemble indien.

Les mal-aimés

La constitution de l'Inde en fait des citoyens comme tous les autres et préserve tous leurs droits à la différence. La polygamie, interdite aux hindous, est légale pour eux, et l'ourdou, seule langue officielle du Pakistan, est l'une des quinze reconnues par l'Union indienne. En trente-six ans, l'Inde indépendante a eu deux présidents de la République islamisants (fonction purement honorifique), un vice-président (depuis 1982), trois gouverneurs d'États régionaux et quatre chefs-ministres élus, dont deux dans le Cachemire, seul État de l'Union où les musulmans sont numériquement majoritaires.

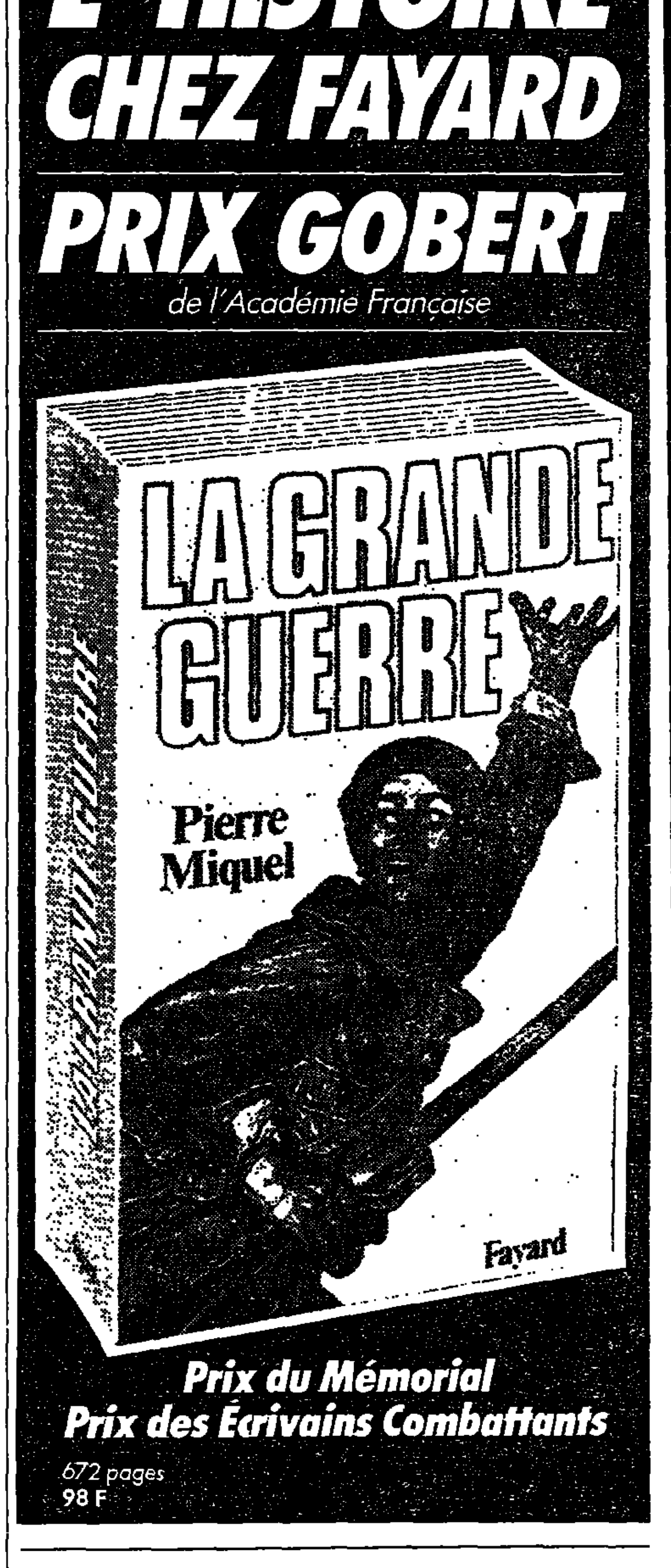
Sur sept cent quatre-vingt-huit membres du Parlement national, soixante-treize sont des « croyants », et il existe plusieurs centaines d'organisations musulmanes politiques, sociales, culturelles et religieuses dans le pays. *« Vous voyez bien qu'il n'y a pas discrimination mais plutôt favoritisme »*, disait M. Bal Thackeray. Pourtant, c'est un fait, les musulmans indiens se sentent mal aimés. Divisés, dépourvus d'un chef digne de ce nom, démoralisés, inorganisés à l'échelon national, les fils d'Allah constituent sans doute le groupe le plus faible et le plus apathique de toute l'Union. Économiquement, ils sont globalement les plus pauvres et ressentent leur sous-représentation dans l'administration et les forces armées (1,5 % à 3 %) comme une véritable injustices.

L'hindou moyen leur reproche d'être arriérés (les trois quarts des mohamédiens sont des ruraux, et ils représentent moins de 2 % des étudiants dans l'enseignement supérieur), il les croit généralement agressifs, obscurantistes et prompts au fanatisme. Bref, s'il est vrai que les musulmans indiens craignent par dessus tout l'assimilation et l'étouffement de leur religion par l'hindouisme, il est non moins vrai que le disciple ordinaire de Brahma, Vichnou et Shiva fait lui-même un complexe de supériorité sur le fidèle de Mohamed.

Les racines du clivage sont profondes et le schisme ne cesse de s'élargir. Dans l'inconscient collectif des hindous, le musulman est non seulement responsable du partage de l'Inde et de l'effroyable bain de sang qui s'ensuivit, mais il est aussi, en raison de sa religion internationaliste, suspect de loyautés extra-territoriales. En clair, l'islam indien est globalement considéré par l'homme de la rue comme un agent potentiel de l'adversaire pakistanais.

La violence qui a déferlé sur Bombay, c'est aussi l'expression de tout cela. La cohésion nationale indienne a toujours été assez fragile, mais, pendant quelques nuits, dans la seconde ville du pays, on a sans doute frôlé la cassure.

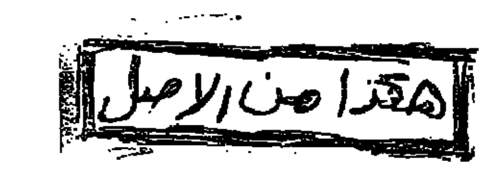
PATRICE CLAUDE.













les élections

LES « PETITES LISTES » DANS LA CAMPAGNE
La tentation socio-professionnelle

Un scrutin suscite toujours des vocations ou des ambitions. C'est une occasion idéale pour se faire connaître, délivrer un message ou accroître une audience. Les élections européennes n'échappent pas à cette logique, et les listes de candidats se multiplient au fil des jours. On connaîtra le 1er juin – jour de la clôture du dépôt des listes – le nombre de celles qui se présenteront effectivement aux suffrages des électeurs.

Aux côtés de celles qui, bénéficiant du soutien d'un groupe parlementaire (*quinze sénateurs ou* trente députés), ont droit à l'appellation « grandes » listes (liste UDF-RPR, liste PS, liste PC et peut-être liste ERE), apparaissent les « *petites* ». Il est vraisemblable qu'un certain nombre d'entre elles renonceront à subir l'épreuve du 17 juin, faute d'avoir surmonté quelques obstacles.

Rassembler quatre-vingt un candidats est pour elles une première difficulté. M. Havel doit le savoir... qui sur sa liste L'Europe peut-être enfin avait inscrit quatre-vingt une *fois son propre nom* ! *Saisi de cette* affaire par le ministre de l'intérieur, le Conseil d'Etat a refusé à M. Havel le droit de participer au scrutin.

Verser une caution de 100 000 francs à la Caisse des dépôts et consignations, faire face à *des frais de campagne élevés* (1), disposer enfin d'une capacité de mobilisation suffisante pour sensibiliser l'électorat le plus large possible, sont d'autres difficultés que *certaines petites formations* ne pourront résoudre. Le Mouvement des nouveaux démocrates que préside M. Philippe Guilhaume, secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, et le Mouvement gaulliste populaire (gaullistes de gauche) de M. Delecourt, ont ainsi déclaré forfait.

D'autres partis ou associations qui ont fait connaître leur intention de se mettre sur les rangs n'ont pas *encore rendu publique* la composition de leur liste. C'est le cas de la section française de la ligue Europe 2000 qui souhaite patronner une liste intitulée Europe des peuples avec le soutien de nombreuses associations régionalistes ou fédéralistes européennes. Parmi les membres du comité de soutien à cette liste, figurent le colonel Rémy et M. Guy Héraud, candidat fédéraliste à l'élection présidentielle de 1974.

C'est aussi le cas de IOANE, « *seul parti politique européen digne de ce nom* », selon son président, M. Bernard Granotier, qui a exprimé le désir de présenter des candidats dans les dix pays de la Communauté.

C'est encore le cas du Parti ouvrier européen (POE), dont le secrétaire général, M. Jacques Cheminade a lancé un appel pour trouver des candidats et cinq millions, et celui d'une association de « *créateurs et politiciens nouvelle vague* ». Son président-fondateur, M. Gorlier a manifesté sa détermination à conduire une liste Union pour l'Europe : travail-paix-libertés : « *A ceux qui tremblent de fièvre déjà, disons-leur que c'est peine perdue que de vouloir nous barrer la route, car la France nous attend* ».

Il aurait été surprenant que M. André Dupont, dit Mouna Aguigui, une célébrité du quartier Latin, éternel candidat, se taise. Avec M. Robert Malinge et Théodore Monod, membre de l'Institut et professeur au Muséum d'histoire naturelle, il a décidé de constituer une liste pour promouvoir « *une Europe des gentils, des amis de la vie, pas celle du grisbi et du chichi* ».

Somme toute assez marginales et encore hypothétiques, ce ne sont pas ces « *petites* » listes-là qui inquiètent les états-majors des grands partis, mais les autres : les « *politiques* » et les « *socio-professionnelles* » (voir ci-dessous). Si la présence des premières, qui émanent des écologistes, du PSU, des partis d'extrême gauche ou d'extrême droite, est traditionnelle, la présence des secondes, à l'exception de la liste du CID-UNATI, constitue une nouveauté de ce scrutin.

Si toutes ces listes se maintiennent le « score » établi lors du précédent scrutin européen de 1979 sera dépassé : onze listes étaient alors en concurrence, toutefois deux d'entre elles n'avaient pas déposé de bulletins de vote. La multiplication de ces « *petites* » listes ne manque pas d'inquiéter les principales formations politiques qui multiplient les appels au « *vote utile* » pour tenter de pallier une éventuelle dispersion des voix.

NADINE AVELANGE.

(1) La caution et les dépenses de propagande officielle (profession de foi, affiches réglementaires et bulletins de vote) ne sont remboursées qu'aux listes qui obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés.

LES « POLITIQUES »

● **Liste de Lutte ouvrière**, conduite par Mme Arlette Laguiller. En juin 1979, LO avait constitué une liste avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui a *décidé, en raison des frais élevés* de la propagande électorale, de ne pas prendre part au scrutin.

● ***Liste Pour un parti des travailleurs***, soutenue par le Parti communiste internationaliste (PCI) et conduite par M. Marc Gauquelin.

Ces deux formations trotskistes ont ouvert des souscriptions pour financer leur campagne et décidé d'éditer leurs bulletins de vote sur papier demi-format.

● **La troisième liste de gauche**, présentée par le PSU et les Communistes démocrates unitaires (CDU), *conduite par* MM. Serge Depaquit et Henri Fiszbin. Elle se situe dans la majorité et considère qu'elle est indispensable à la gauche pour qu'elle rassemble tout son électorat.

● **Liste pour les Etats-Unis d'Europe**, présentée par le mouvement Initiatives européennes et *conduite par M. Henri Cartan*, membre de l'Académie des sciences. Figurent notamment sur cette liste, Mme Marie-Jane Pruvot, MM. Corentin Calvez (rad.) et Gérard Israël (RPR), tous trois membres sortants de l'Assemblée des Communautés européennes. *Elle situe son action « en dehors de la politique intérieure française »* et milite pour une Europe sans frontières, une Europe sociale, culturelle, ayant sa propre monnaie.

● **Liste d'opposition nationale pour l'Europe des patries**, présentée par le Front national et *conduite par M. Jean-Marie Le Pen*.

● **Liste Eurodroite**, présentée *par le Parti des forces nouvelles* et conduite par M. Jack Marchal.

● **Liste Les Verts, Europe-Ecologie**, *conduite par M. Didier* Anger.

Ne se situant ni dans l'opposition ni dans la majorité, les Verts entendent s'affirmer en tant qu'écologistes. Ils font campagne pour la défense de l'environnement, en liaison avec les mouvements écologistes des autres pays d'Europe.

LES « SOCIO-PROFESSIONNELLES »

● **Liste UTILE** (Union des travailleurs indépendants pour la *liberté d'entreprendre*), présentée par le CID-UNATI et l'UDCA (Union de défense des commerçants et artisans) de M. Poujade, conduite par M. Gérard Nicoud. Cette liste, qui a décidé de mener une campagne « *apolitique* » et « *antipoliticienne* », affirme être la seule liste « *socio-professionnelle* ».

● **Liste Réussir l'Europe**, conduite par Mme Francine Gomez, PDG de Waterman. Si certains candidats de cette liste de « *socioprofessionnels* » appartiennent *à la classe politique, ils ont été choisis, précise Mme Gomez*, en raison de leur compétence professionnelle.

● **Liste Initiatives 84, l'Europe pour entreprendre**, *conduite par M. Gérard Touati*. Elle est composée de jeunes entrepreneurs qui « *n'appartiennent pas aux partis, aux syndicats ou au grand capital* ». La liste Réussir l'Europe ne les inquiète pas. Elle représente, selon leur chef de file, les grosses entreprises. Elle est, en outre, « *manipulée par certains courants politiques* ». Et Mme Gomez – surnommée « *Mémé Waterwoman* » dans une des lettres éditées par Initiatives 84 pour la campagne – est une « *héritière* ».

La liste d'Initiatives 84 : 81 jeunes entrepreneurs pour l'Europe

M. Gérard Touati, président du Conseil national des jeunes entrepreneurs et président fondateur du Conseil européen des jeunes entrepreneurs, a présenté, le 23 mai, la liste « Initiatives 84 : l'Europe pour entreprendre » qu'il conduira aux élections européennes.

Convaincus que la libre entreprise est « *la seule issue pour notre économie* », les candidats de cette liste « *ont choisi de refuser la fatalité de la crise* » et affichent « *leur foi optimiste en des jours meilleurs et une croissance retrouvée dans une ouverture totale sur le monde extérieur* ». Nés presque tous après la seconde guerre mondiale, ils affirment représenter « *la première génération des vrais bâtisseurs de l'Europe* ».

Les quatre-vingt-un « jeunes entrepreneurs » d'Initiatives 84 ne se situent sur l'échiquier politique « *ni à gauche, ni à droite, ni en haut ni en bas, mais surtout en avant* ». Ils ne militent que pour l'« *esprit d'initiative* » et la « *liberté d'entreprendre* ».

Voici dans l'ordre de leur présentation les candidats de cette liste :

Gérard Touati (chef d'entreprise, Bouches-du-Rhône), Gilles Macherey (PDG, Paris), Gilbert Husson (directeur général, Vaucluse), Daniel Piestrak (directeur général, Bouches-du-Rhône), Evelyne Mabileau (attachée de presse, Seine-Saint-Denis), Olivier Gast (avocat d'affaires, Paris), Marie-Claude Fontaine (chef d'entreprise, Oise), Pierre Augereau (chef d'entreprise agricole, Yvelines), Pierre Cellot (directeur relations publiques, Yvelines), Michel Casas (PDG, Paris), Christian Picquart (président du groupe CGP, Haute-Garonne), Jean-Pierre Lehnisch (directeur général, Essonne), René Sylvestre (directeur du journal *l'Etudiant*, Paris), Baudoin de Canecaude (gérant de société, Paris), Christophe Bezu (chef d'entreprise, Nord), Ludwig Poggi (conseiller juridique financier, Yvelines), Roland Michel (gérant de société, Val-de-Marne), Jean-Claude Moreau (directeur de société, Seine-et-Marne), Gérard Boriosi (directeur de société agro-alimentaire, Bouches-de-Rhône), Pierre Parmentier (ingénieur, directeur général, Paris), Alain de Angelis (avocat), François de la Vergne (directeur commercial, Hauts-de-Seine), Colette Harvard, épouse Odinot (chef d'entreprise, Essonne), Louis Favaloro (gérant de société, Bouches-du-Rhône), Denis Taieb (président d'Oric-France, Val-de-Marne), Jean-Noël Moirod (gérant, directeur général, Ain), Anne-Christine Dray (enseignante, Paris).

Gérard Pagano (chef d'entreprise, Var), Robert Zanelli (chef d'entreprise, Alpes-Maritimes), Paul Elkaim (directeur de régie publicitaire, Seine-et-Marne), Dominique Maffi (expert comptable, Yvelines), Pascale Richaud (dirigeante d'entreprise, Bouches-du-Rhône), Robert Husson (ingénieur information, Seine-Saint-Denis), Léon Baruc (avocat d'affaires, Paris), Christophe Coussains (chef d'entreprise de transports, Val-de-Marne), Jean-Bernard Kervoern (« crédit manager » d'entreprise, Val-d'Oise), Philippe Vinsonneau (chef d'entreprise, conseil en entreprise, Gironde), Pascal Goudonnet (peseur de colorants, Aube), Yvette Del-Bove (attachée de presse et de direction, Bouches-du-Rhône), Jean-Pierre Frugier (directeur de société, Haute-Vienne), Jean Servais (créateur d'un centre commercial, Val-d'Oise), Raymond Mamane (gérant de société, Bouches-du-Rhône), Louis-Pierre Porte (chef d'entreprise, Paris), Patrick Debarbieux (inspecteur analyse en informatique, Paris), Jean-Michel Dupont, (gérant de société, architecte DPLG, Gironde), Gérard Haudiquet (consultant en franchise, gérant de société, Hauts-de-Seine), Jean-François Barbe (chef d'entreprise, ingénieur, Paris), Jean-Yves Gauchet (vétérinaire, chef d'entreprise de presse, Haute-Garonne), Jean-Jacques Bousquet (gérant d'agence maritime et de société, Bouches-du-Rhône), Thierry Gras (architecte, Essonne), Jean-Claude Vaury (commissionnaire en marchandises, Loiret), Jean-Louis Cabiron (directeur commercial adjoint, Drôme), Patrick Chaveneau (ingénieur conseil, chef d'entreprise, Paris), Jacques Madar (chef d'entreprise, Bouches-du-Rhône), Claude Nègre (conseil en marketing, Indre-et-Loire), Edouard Rubini (gérant mandataire, Seine-et-Marne), Catherine Tomasini (gérante de société, Bouches-du-Rhône), François Moizard (conseil en franchise, Marne), Alain Espana (ingénieur conseil, Paris), Patrick Henriquez (chef d'entreprise, ingénieur, Paris), Marc Sounigo (conseil en développement, docteur en finances, commissaire aux comptes, Paris), José Sole (chef d'entreprise d'une agence de publicité, Loiret), Pierre Abbou (chef d'entreprise, Paris), Richard Azerra (directeur marketing, Paris), Marcel Cohen-Solal (attaché commercial, Bouches-du-Rhône), Guy Romain (agent commercial, Charente-Maritime), Marie-Hélène Trefouret (créatrice d'entreprise, Var), Joseph Sorabella de Vellis (gestionnaire caravaning, Alpes-Maritimes), Hervé Bodez (PDG, Bouches-du-Rhône), André Ossedat (agent commercial, Rhône), Dominique Stagliano (chef d'entreprise, Haut-Rhin), Patrick Font (journaliste, Bouches-du-Rhône), Jean-Noël Haillotte (directeur de radio libre en Provence), Marie-José Casaban (activité de commerce international, Landes), Didier Camp Bres (formateur conseil, Paris), Gérard Petit (gérant d'une société de robots, Bouches-du-Rhône), J.-P. Allouche-Chemla (agrégé de physique, titulaire d'une chaire de mathématiques spéciales, Marseille), Laurence Delpierre (enseignante et responsable de formation), Xavier Donadieu de Lavit (directeur financier, Paris), Patrick Gomez (docteur en médecine, Var), Maurice Touati (médecin, Bouches-du-Rhône).

M. Lionel Jospin mène

De notre envoyé spécial

Dijon. – S'agit-il de « *communiquer l'enthousiasme* » dans une campagne européenne qui en manquerait par trop ? Communiquons, communiquons. Lionel Jospin, en tout cas, s'y emploie. Cette fois, c'était Dijon, sous la pluie, pour un *meeting* en famille socialiste, mille cinq cents personnes environ, venues de Bourgogne et de Franche-Comté. Pas la foule, certes – qui ferait un triomphe en cette affaire européenne ? – mais des gens nettement favorables et très attentifs, bien au-delà des manifestations de tréteaux et des acclamations rituelles. C'est peut-être le premier point intéressant : l'attention, la capacité d'écoute de la foule, plutôt que sa force incantatoire. Comme si la difficulté des temps favorisait davantage la raison qu'elle ne suscite la passion. Cela se conçoit en effet...

Deuxième point non sans rapport avec le précédent : le créneau socialiste choisi semble bien être celui que Lionel Jospin appellera le « *combat critique* ». Front contre front, idées contre idées, en somme « *projet contre projet* ». Avec, évidemment, cette conviction que « *la droite n'aurait pas de projet autre que celui de la revanche* », pas d'idée autre que « *les recettes du libéralisme le plus éculé* », pas d'alternative à son « *incapacité à innover* » que le « *travestissement des positions adverses* ».

Le combat d'idées, donc, une campagne presque pédagogique et pas seulement d'une pédagogie de la crise. Les cours du soir accélérés du professeur Jospin. Une phrase à Dijon résume bien ce créneau choisi : « *Acceptons tous les débats avec les gens de la droite, projet contre projet, et obligeons-les à sortir de la caricature.* »

Un tel choix suppose que le pédagogue soit bon. Lionel Jospin est tout, sauf un de ces tribuns capables de chavirer une foule par la seule éloquence du menton. Il a avec le lyrisme et l'envolée de manche des rapports quelque peu contraints. Mais il dispose, par contre, d'une évidente capacité à expliquer les choses, à enchaîner les idées, à forcer l'auditoire à la réflexion. On dira que c'est là bien le moins pour un responsable politique. Voire...

Un tel choix implique aussi que le responsable se sente sûr de lui, mieux encore, en position de force. Est-ce paradoxal ? En tout cas, c'est ainsi : contre vents et marées, contre partielles et sondages, Lionel Jospin donnait ici l'impression d'un homme dans le sens de la marche, d'un challenger qui aurait enfin trouvé la corde. A tort ou à raison ? Qui sait.

Reste que cet optimisme tire visiblement sa source d'un « constat » que M. Jospin avance avec une gourmande délectation. Pour lui, aucun doute, l'adversaire plafonne, régresse même, l'adversaire tangue ; « *Madame Veil ? Ce n'est pas le triomphe attendu, annoncé ailleurs. Evidemment, sa liste repose sur la droite conservatrice, sur des chapelles, des factions, de petits groupes, des tempéraments très hostiles les uns aux autres ; elle se fonde sur une prétendue dynamique unitaire. Il n'en est rien. Mme Veil ne réussit pas à caler sa campagne.* » Bien plus, la tête de liste adverse lui semble emportée par cette « *non-dynamique* » de liste. « *Elle même est conduite à mener la discussion de façon conservatrice. L'image*

Figures

Mme Danielle De March (PC) : *l'Europe de l'échec*

En gagnant six places sur la liste communiste aux élections européennes et en apparaissant, surtout, au deuxième rang *derrière M. Georges Marchais*, Mme Danielle De March, *quarante-cinq ans*, vice-présidente sortante de l'Assemblée des Communautés européennes, a excité la curiosité. *Une étoile montante du PCF ? Une « protégée » du secrétaire général du parti ?* Des spéculations qui, selon l'intéressée, seraient « *totalement gratuites* ». Sa position de deuxième de liste est, certes, éminente « *mais*, précise elle-même Mme De March, *elle ne fait que consacrer les responsabilités que mon parti m'avait confiées en 1979 et que je crois avoir assumées positivement* ».

En cinq ans, en effet, l'élue communiste varoise – elle est conseiller général du deuxième canton de Toulon depuis 1979 et *secrétaire de la fédération départementale* du PCF depuis 1982, après être entrée au comité central dix ans auparavant – a fait ses preuves à Strasbourg. Dans *un article récent, l'Humanité* soulignait la façon dont elle avait défendu l'avenir de l'industrie navale, « *un jour en manifestant avec les travailleurs des chantiers de La Seyne, le lendemain dans l'hémicycle de l'Assemblée, face au commissaire Davignon* ».

L'émergence politique de cette ancienne sténodactylo, fille de tailleur de pierre lorrain – lui-même militant du PCF, – est conforme, au demeurant, à l'iconographie communiste. « *Née dans le parti* » (elle a « *choisi* » de *prendre sa première carte à l'âge* de quinze ans), elle s'est formée dans les luttes et, particulièrement, dans celle menée longtemps en faveur des droits de la femme. *Une militante « exemplaire », souvent dépeinte* – ce qui l'afflige, – comme une dogmatique. La femme, elle, derrière le masque de la vie publique, aime la poésie et la nature.

En 1977, les élections municipales de Toulon lui ont permis, à la tête d'une liste de gauche comprenant une vingtaine de socialistes dissidents, de devenir la figure de proue du PC varois. Deux ans plus tard, le parti la fait monter au créneau européen.

De Toulon à Strasbourg, de son travail de terrain aux grands débats parlementaires de la Communauté, elle avoue « *avoir franchi le pas avec scepticisme* ». Son plus grand « étonnement » : que lui soit échue la seule vice-présidence communiste et d'avoir été, depuis l'expiration du mandat présidentiel de Mme Simone Veil, la seule femme à siéger au bureau de l'Assemblée. Le Parlement européen lui est apparu « *comme un immense labyrinthe institutionnel* » où il n'était pas aisé de se *mouvoir impromptu*. Les conservateurs britanniques lui ont fait quelques misères lors des premières séances qu'elle a présidées, en multipliant les « motions d'ordre » retardatrices. « *Il m'aura fallu un mois*, dit-elle, *pour bien maîtriser la situation et pour agir efficacement.* »

Un « tissu technocratique »

L'Europe qu'elle a découverte, entre les mailles d'un « *tissu technocratique* », est, sans nuances, « *celle de l'échec* ». « *Lorsqu'on interroge aujourd'hui les Français*, explique-t-elle, *cette Europe, avec ses 13 millions de chômeurs ne les intéresse pas. Ils en ont entendu parler – et l'ont vécue – à travers ses problèmes financiers, ses crises successives, ses quotas de production. L'image qu'ils en ont est celle de l'austérité. Comme eux, nous ne voulons pas de cette Europe, mais d'une autre, une Europe du progrès social, des améliorations nouvelles et de la paix.* »

Au chapitre des « succès », Mme De March range par ailleurs l'adoption par la communauté du rapport sur les fruits et légumes présenté en février 1983 par son ami, M. Emmanuel Maffre-Baugé (apparenté PCF), porte-parole de l'Hérault agricole (« *un non-communiste, un chrétien, resté lui-même, mais qui a été un compagnon merveilleux* ») ou celui sur les règlements viti-vinicoles, soumis en avril dernier par son collègue communiste de l'Aude, M. Maurice Martin. « *Notre groupe*, affirme Mme De March, *a joué un rôle important de vérité et de transparence. Si nous n'avions pas siégé à Strasbourg, le rapport 630 du commissaire Lorenzo Natali (1) sur les conséquences de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal n'aurait pas été révélé dans sa teneur. Ce sont, de même, les communistes qui ont dénoncé l'abus de compétences commis par Mme Veil lorsqu'elle a cru devoir participer, à Munich, à une rencontre sur le problème de la défense européenne.* »

Dans la campagne qu'elle mène, tambour battant de visites d'entreprises, d'exploitations agricoles en dîners-débats, l'élue toulonnaise reprend avec une égale conviction les deux thèmes principaux du PCF contre le projet d'élargissement de la Communauté et le « *risque* » d'une défense européenne intégrée. « *Nous n'avons pas besoin*, affirme-t-elle, *de ligoter l'Espagne et le Portugal au char de la CEE pour un élargissement politique, mais d'être solidaires de ces jeunes démocraties en passant avec elles des accords de coopération qui leur soient profitables.* » Pour Mme De March, les programmes intégrés méditerranéens (PIM), dont les régions concernées ont débattu récemment – et plutôt favorablement – à Montpellier (*le Monde* du 23 mai) ne sont que « *des mesures d'accompagnement habiles pour faire croire qu'avec certains crédits on pourra s'en sortir à douze* ».

Un mandat européen ne se résume pas seulement en victoires ou en échecs politiques. Mme De March estime « *avoir bien servi son parti* », mais ces cinq années passées sur le « *front européen* » lui ont également apporté un enrichissement personnel. La militante a fait définitivement sa mue. « *Le champ s'est ouvert*, constate-t-elle, *l'espace de ma vie s'est élargi et ma réflexion peut porter loin...* »

GUY PORTE.

(1) Vice-président de la Commission de Bruxelles.

● *M. Bernasconi : la Confédération générale des PME n'appuiera aucune liste à l'occasion des élections européennes.* M. René Bernasconi a indiqué lundi 28 mai que la Confédération générale des PME, qu'il préside, « *n'appuiera aucune liste à l'occasion des élections européennes parce qu'aucune ne correspond à ce qu'elle recherchait* ». Il a estimé notamment que l'attitude des grandes formations conduira à « *se priver délibérément de responsables socioprofessionnels, face aux chefs d'entreprise allemands ou italiens élus, dans les discussions importantes sur le chômage et l'emploi qui auront lieu au Parlement européen.* »

M. Bernasconi a adressé d'autre part une lettre aux élus de l'opposition leur demandant de s'engager sur « *un plan en dix mesures à réaliser dans les cent jours suivant leur retour au pouvoir* ». La réponse à cette lettre « *conditionnera l'attitude de la Confédération pour les prochaines élections législatives de 1986 et la présentation éventuelle d'une liste de socio-professionnels* », a-t-il précisé. La CGPME propose notamment dans ce plan la suppression de l'ENA, qui, « *en formant des générations de fonctionnaires sans aucune connaissance de l'économie réelle, conduit actuellement le pouvoir élu en 1981 à faire les mêmes réponses aux entreprises qu'avant 1981* ».

● *M. Frey, mandataire national de la liste Veil.* – M. Roger Frey, ancien ministre et ancien président du Conseil constitutionnel, a été choisi par Mme Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition, comme mandataire national pour les élections européennes.

européennes

une bataille idéologique

dorée de Mme Veil est en train de se dissoudre dans l'acide corrosif de sa vieille liste conservatrice et même carrément réactionnaire. »

A partir de ce constat, M. Lionel Jospin justifie son refus de trop débattre avec l'allié-adversaire communiste. « *C'est le combat critique, le combat contre l'opposition qui m'intéresse seul (...). Le débat Marchais-Pons, c'était très bien (...). Le parti communiste n'a pas de vision générale de l'Europe, seulement une vision critique (...). Comme il n'accepte pas la dimension européenne, il n'évolue pas à notre hauteur.* »

Pas de temps à perdre non plus avec la liste ERE, exécutée – si l'on peut dire – en trois mouvements : « *C'est, au fond, la liste des trois infidèles, des trois déçus. Un déçu de la majorité, un déçu de la droite, un déçu de l'écologie. Trois déçus qui s'adressent à des déçus, ça fait quand même peu de motifs d'enthousiasme* ».

Et point trop de publicité involontaire pour cette liste de M. Le Pen, ses idées « *anti-démocratiques, banalisées aux yeux de l'électorat UDF-RPR* » et pour sa notion d'« *espace vital* », car « *il s'est enfin laissé aller, M. Le Pen* ». « *Je comprends le mouvement sincère de protestation des jeunes. Il faut exprimer cela, marquer à la trace M. Le Pen, mais en veillant à ne pas le servir, ne pas faire de lui, ô paradoxe ! une victime.* »

L'archaïsme

L'essentiel de M. Jospin est ailleurs, dans ce combat au finish entre la modernité « *qui est du côté de la gauche, en tout cas du socialisme* », et l'archaïsme « *caché en face sous les oripeaux de la novation* ». M. Jospin a longuement traité de ces sujets : la modernité de gauche, par la décentralisation, par les nouveaux rapports sociaux, par les efforts considérables en faveur de l'investissement, des nouvelles technologies, de la recherche fondamentale, par la modernisation de l'appareil industriel, etc. ; l'archaïsme de droite, « *amorce d'un formidable retour en arrière* », « *archaïsme par la mise en cause de la législation sociale, archaïsme sur l'école, archaïsme sur la direction de l'économie, archaïsme sur les libertés* », etc. Ces thèmes ne sont pas vraiment nouveaux, mais la vigueur avec laquelle ils ont été repris montre bien le terrain choisi : une bataille idéologique. La virulence n'en est pas absente. Que ce soit pour noter « *l'émergence à droite d'un nouveau personnel politique, d'hommes profondément réactionnaires, bien loin des idées des hommes issus de la Résistance qui, d'une certaine façon, maintenaient les ponts entre la gauche et la droite* ». Que ce soit pour condamner les « *références variables* », voire la « *malhonnêteté intellectuelle* » de M. Raymond Barre, dans ses déclarations à *l'Express* cette semaine.

La chaleur n'en est pas davantage absente. D'abord pour célébrer la modernisation industrielle, fille ou mère de la modernité, « *car, si nous voulons ne pas manquer un rendez-vous historique avec notre pays, il nous faut intégrer le problème de la gestion et pas seulement celui de la réforme* ». Ensuite pour démontrer l'affirmation adverse selon laquelle la France socialiste serait isolée du reste de l'Europe. Pour M. Lionel Jospin, c'est l'inverse qui se produit. La rencontre à Paris (*le Monde* daté 27-28 mai) des leaders socialistes européens le « *montre bien* ». « *L'accueil enthousiaste, formidable même, réservé au discours de François Mitterrand par les parlementaires européens, y compris les députés libéraux, le prouve* ».

Voilà bien, selon M. Jospin, l'enjeu de ces élections, dans une période de « *risques de basculements majeurs, crise irako-iranienne, crise du dollar* ». « *Ou l'Europe, dans un monde aussi incertain, aussi troublé, peut rassembler ses forces, ou il est fort à craindre que chacun de nos pays sera emporté.* »

Sur ce plan, M. Jospin devait reprendre point par point le discours de M. François Mitterrand à Bruxelles, avant de conclure : « *La Communauté européenne doit refuser la stagnation et la subordination sous peine de se perdre* ». Et, dans son esprit, il n'en va probablement pas autrement pour le socialisme français. « *Il lui faut s'inscrire dans la durée pour n'être pas seulement un moment d'enthousiasme puis de déception* ».

PIERRE GEORGES.

En Belgique

Les éternelles querelles communautaires

De notre correspondant

Bruxelles. – Plus ou moins consciemment, les Belges se rendent compte qu'un petit pays ne peut vivre et prospérer – relativement – que dans un cadre plus large. En même temps, la plupart d'entre eux ignorent les institutions européennes. Ici comme ailleurs, on dénonce ce qui apparaît comme une monstrueuse bureaucratie, dont le mérite le plus évident est de faire vivre les hôteliers et les restaurateurs de Bruxelles. Quant au Parlement européen, personne ou presque ne voit le rôle qu'a pu jouer cette assemblée « artificielle », dont les pouvoirs sont très limités.

Tous les partis n'en proclament pas moins que le vote du 17 juin devrait porter sur des questions européennes plutôt que refléter les querelles nationales. Une exception toutefois : dès le 1er mai, le dirigeant du parti socialiste francophone, M. Guy Spitaels, a estimé que le scrutin sanctionnerait le gouvernement Martens et sa politique d'austérité.

La cohésion du gouvernement à l'épreuve

Les bonnes intentions affichées par les autres dirigeants politiques ne changent d'ailleurs rien au fait qu'eux aussi sont incapables de dépasser leurs intérêts particuliers et qu'ils vont en découdre sur des sujets strictement nationaux. Cette bataille a déjà commencé. Depuis plusieurs semaines, les libéraux et les sociaux-chrétiens ne cessent de se critiquer, bien qu'ils soient alliés dans le gouvernement.

Depuis les dernières élections européennes, l'équilibre politique en Belgique a changé. En 1979, le pays était encore gouverné par une coalition de centre-gauche, réunissant les chrétiens-sociaux et les socialistes. Depuis, la nouvelle alliance de centre-droite dirigée par M. Wilfried Martens a, non sans mal, imposé au pays une politique de rigueur et d'austérité. Si bien des tempêtes ont été surmontées, grâce à l'habileté du premier ministre, si des succès ont été remportés, il n'en reste pas moins que le programme économique du gouvernement se heurte à des résistances croissantes.

Dans cette situation, tous les partis considèrent le scrutin du 17 juin comme une « répétition générale » avant les élections générales de 1985. A en croire les sondages, les socialistes pourraient enregistrer quelques progrès. Les pronostics sont plus incertains pour les partis gouvernementaux. Les libéraux, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, paraissent toujours avoir le vent en poupe. Mais un danger sérieux plane sur les chrétiens-sociaux, auxquels tous les spécialistes prédisent un recul. Si tel devait être le cas, certains dirigeants chrétiens-sociaux pourraient se tourner de nouveau vers le Parti socialiste plutôt que de compromettre plus longtemps leur popularité dans un gouvernement « de droite ». Les choses n'en sont pas là, mais la solidarité dans l'alliance gouvernementale pourrait néanmoins être mise à l'épreuve.

Un autre danger toujours présent en Belgique est l'affrontement entre les communautés francophone et néerlandophone. Depuis son arrivée au pouvoir, M. Martens a fait de son mieux pour apaiser ces querelles et donner la priorité au redressement économique. A chaque instant, toutefois, une étincelle peut remettre le feu aux poudres. Les nationalistes flamands de la Volksunie estiment qu'une offensive contre les municipalités francophones de la périphérie bruxelloise (située en territoire flamand) ne peut qu'accroître leur popularité. Le Front démocratique des francophones (FDF) de Bruxelles, qui depuis quelques années a connu des reculs, doit lui aussi ranimer le combat pour sauver ses positions – et son unique siège au Parlement européen.

A cet égard, le Parti socialiste s'est assuré un atout de premier ordre. L'enclave des Fourons a toujours été un point chaud des affrontements entre Flamands et Wallons. Or, le « héros des Fourons », ce groupe de communes à majorité francophone situé en territoire flamand, le bourgmestre José Happart, a accepté une place sur la liste du Parti socialiste, qui va bénéficier ainsi de la grande popularité d'un homme considéré comme le champion le plus éminent de la cause francophone. C'est un coup dur pour le FDF de Bruxelles comme pour le Rassemblement wallon, qui risquent d'être délaissés au profit des socialistes par une partie de leur électorat.

L'enjeu du 17 juin sera particulièrement intéressant dans la capitale. La Flandre dispose de treize sièges à Strasbourg, la Wallonie de onze. Les électeurs de Bruxelles peuvent choisir entre une liste francophone et une liste néerlandophone. Cette disposition permettra d'opérer un recensement des deux communautés dans la capitale et pourrait donc ranimer les polémiques intercommunautaires.

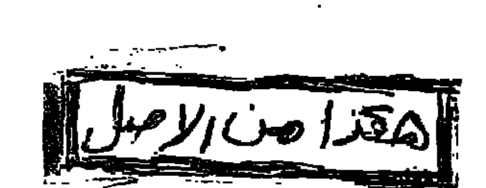
La question des immigrés

De façon paradoxale, ces élections européennes ont aussi pour effet de relancer la question des immigrés en Belgique. L'un des candidats figurant sur la liste libérale – mais sous une étiquette indépendante – est M. Roger Nols, bourgmestre de la communauté bruxelloise de Schaerbeck, où l'on trouve l'une des plus fortes concentrations d'immigrés maghrébins et turcs. M. Nols a pris la tête du mouvement des bourgmestres de la capitale qui entendent limiter la population étrangère sur leur territoire. Personnage haut en couleur et ne ménageant guère son franc-parler, le maire de Schaerbeck bénéficiera sans aucun doute d'un grand nombre de « *voix de préférence* ». Dans le système en vigueur, les électeurs peuvent, en effet, se prononcer pour une liste dans l'ordre où elle est établie ou pour l'un des candidats de cette liste. On attend donc avec intérêt de voir dans quelle mesure l'« effet Nols » influencera les citoyens non seulement dans la capitale mais dans tout le pays.

Enfin, les sondages s'accordent pour prédire une progression des mouvements écologistes. Certes, la conquête d'un siège européen par les « écoles », de la région francophone ou par le mouvement Agalev en Flandre ne bouleverserait pas fondamentalement l'équilibre politique du pays. Un tel développement pourrait néanmoins apporter sa contribution à l'instabilité du système.

Une seule question ne se pose pas en Belgique : celle de la participation, car le vote est obligatoire.

JEAN WETZ.



dossier

LE POINT SUR...

Le Parlement européen

ENTRE les 14 et 17 juin, selon les pays, les *électeurs des dix États qui composent* la CEE vont avoir à renouveler les 434 *sièges* de l'Assemblée européenne. Pour la deuxième fois depuis que l'acte du 20 septembre 1976 en a *décidé* ainsi, ils le feront au suffrage universel direct : le Parlement de Strasbourg existait avant cette importante réforme, mais il n'était, jusqu'alors, que l'émanation des Parlements nationaux. En juin 1979, il a été, une première fois, désigné directement par les électeurs. L'échéance de juin marque donc le premier terme normal d'une législature pour cette Assemblée d'un nouveau genre, qui peut se flatter de représenter 270 millions d'Européens et constitue un cas absolument unique dans le monde.

On a pu discuter son bilan réel, l'étendue de *ses pouvoirs et jusqu'à son droit à se baptiser* « Parlement », plutôt que simple « Assemblée parlementaire » des Communautés européennes. Les crises qui ont agité la CEE ont eu plus d'une fois pour théâtre d'autres enceintes que celle d'un Parlement de toute façon tiraillé entre Strasbourg, où siègent normalement les députés, Bruxelles, où se réunissent le plus souvent les commissions, voire Luxembourg, qui n'a jamais vraiment renoncé à accueillir les parlementaires du Vieux Continent. De même a-t-on pu souligner, et pas seulement en France, que le scrutin de juin avait essentiellement le caractère de dix tests de politique intérieure, de dix élections nationales, et que l'Europe demeurait paradoxalement bien absente des élections européennes.

Il n'empêche : *le Parlement européen* est devenu une réalité, et son renouvellement, force à coup d'arguments qui empruntent peu à la dialectique communautaire, une grande échéance électorale, *la seule au monde qui intéresse en même temps dix pays libres et souverains.* Ni les enjeux *internationaux ni les enseignements* européens du scrutin ne peuvent *désormais être sous-estimés.*

Un bilan controversé

La première législature du Parlement européen a été marquée par les différends budgétaires avec les gouvernements des Etats membres. Le contentieux a tourné au conflit ouvert à l'occasion du vote du budget de la CEE pour 1981. Les élus de Strasbourg avaient fixé un montant des dépenses supérieur à celui que souhaitaient les capitales européennes. Comme le prévoit la procédure communautaire, Mme Simone Veil, alors présidente de l'Assemblée, avait arrêté, *à la fin de décembre* 1981, le budget tel qu'il ressor*tait du vote des parlementaires.* Plusieurs gouvernements, dont celui de la *France*, estimant qu'il s'agissait d' un coup de force, refusèrent d'appliquer le texte adopté à Strasbourg.

Ainsi, pendant plusieurs mois, l'Europe a-t-elle vécu sous le régime dit des « douzièmes provisoires » : les pays membres versaient à la caisse européenne des contributions correspondant au rythme des dépenses de l'exercice précédent. Finalement – en France, l'arrivée au *pouvoir d'un nouveau gouvernement* a facilité le changement de position – les Dix se sont rangés à l'avis de l'Assemblée.

Depuis, les parlementaires vont régulièrement au-delà de ce que leur permet la règle communautaire. Et, chaque année, le conseil des ministres de la Communauté déplore l'utilisation abusive de la marge de manœuvre de l'Assemblée. Les élus européens peuvent accroître jusqu'à *une limite donnée* les dépenses dites non obligatoires (DNO) : celles qui *couvrent la quasi-totalité des* activités de la CEE autres que le soutien à la politique agricole commune (PAC).

Aujourd'hui, la question reste ouverte. A telle enseigne que le Parlement, jouant sur la seule arme dont il dispose réellement – ses pouvoirs budgétaires, – a, en outre, « gelé » les crédits (dont une partie est classée en DNO) devant alléger la contribution britannique pour 1983. Il serait étonnant que la prochaine Assemblée se montre plus disciplinée. Ne pouvant s'exprimer que sur une faible part des dépenses de la CEE (le coût de la PAC représente 65 % du budget), l'assemblée n'a pas d'autre possibilité que de peser sur les DNO (essentiellement le financement d'actions sociales et régionales et l'aide au tiers-monde).

De leur côté, plusieurs Etats membres – principalement la France, le Royaume-Uni et la RFA – souhaitent mettre un terme aux « débordements » de Strasbourg. Ces trois pays se retrouvent pour prôner une plus grande discipline budgétaire. Le différend entre *Londres et ses partenaires* sur la contribution britannique a, jusqu'ici, *retardé l'opération*. Mais les idées françaises sur la maîtrise des dépenses ont reçu un accueil très favorable des Allemands et des Britanniques.

Pour le reste, le Parlement a sur*tout tenté de se donner une audience* internationale. La venue à Strasbourg, *après* les accords de Camp David, d'Anouar El Sadate, a été l'événement de la législature. La condamnation de l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan et l'appui apporté à la résistance du syndicat Solidarité au régime polonais ont été un souci constant chez les parlementaires européens. La crise libanaise a fait l'objet de la même attention.

Fuite en avant...

Cette volonté de se porter systématiquement sur la scène internationale a soulevé un certain nombre de critiques. Non pas que l'on ait reproché à l'Assemblée de se mêler des affaires du monde, mais, dans bien des cas, son action apparaissait comme une fuite en avant, au détriment des dossiers communautaires.

Condamner les pressions de *l'URSS* sur ses voisins ne pose aucune difficulté pour rassembler une large majorité au sein de l'Assemblée. A l'inverse, adopter une position cohérente sur la contribution britannique, la réforme de l'Europe verte ou en matière d'information des travailleurs dans les entreprises est un exercice autrement plus complexe. L'exemple le plus récent est celui des prix agricoles pour la campagne actuelle. Le Parlement ne s'est pas prononcé sur l'augmentation souhaitée et a adopté une résolution qui, d'un point à l'autre, formule des recommandations contradictoires.

Les divisions au sein d'un même groupe – les socialistes français, par exemple, s'opposent en permanence, sur le dossier agricole, aux travaillistes britanniques et aux sociaux-démocrates allemands – lorsque des intérêts nationaux sont en jeu, expliquent largement l'orientation prise par le Parlement.

L'échec de l'Assemblée dans le domaine communautaire tient aussi à l'incapacité dont elle a fait preuve pour organiser ses travaux. Comme par le passé, alors qu'elle était composée de délégués des Parlements nationaux, elle a continué à inscrire à son ordre du jour tous les aspects de l'activité européenne. De sorte que les représentants de Strasbourg sont appelés à se prononcer en trois ou quatre jours sur une cinquantaine de dossiers allant de la pollution des eaux de baignade aux droits de l'homme...

A la décharge du Parlement européen, il faut dire que les gouvernements ne lui ont pas facilité la tâche. Ses travaux sont toujours dispersés entre Strasbourg (sessions plénières), Bruxelles (réunions des commissions) et Luxembourg (administration). Mais le principal reproche qui doit être fait à l'adresse des Dix est d'avoir donné à l'Europe une Assemblée élue au suffrage direct sans que celle-ci ait les moyens de s'exprimer autrement que par le discours ou la confrontation.

Des pouvoirs limités

« *Plus de pouvoir législatif pour le Parlement européen* » : c'est en résumé le message que M. Piet Dankert, président du Parlement, a transmis, vendredi 25 mai à Strasbourg, en mettant fin à la première législature. Il a ainsi traduit l'aspira*tion profonde de l'écrasante majorité* des élus européens, auxquels le discours de M. Mitterrand avait apporté, la veille, de nouvelles raisons d'espérer.

De session en session depuis juillet 1979 le problème des pouvoirs et des compétences du Parlement a été présent dans la plupart des débats politiques de l'Assemblée des Dix ; pour une grande majorité des députés européens, leurs prérogatives, issues des traités instituant les Communautés européennes, ne sont *plus* au diapason du rôle que le Parle*ment entend* jouer dans la construction de l'Europe, en tant que représentant de deux cent soixante-dix millions de citoyens.

Doté de « *pouvoirs de délibération et de contrôle* » par le traité de Rome, le Parlement pourtant a vu croître son rôle avec le développement de la Communauté, mais les textes définissant ses pouvoirs sont tous antérieurs à son élection au suffrage universel.

Parmi les pouvoirs de contrôle dont dispose le Parlement, le plus important s'exerce à l'égard de la commission exécutive, par le biais de trois pratiques :

– *Les questions parlementaires* à la Commission, qui peuvent porter *sur n'importe quel point de son* activité et qui exigent une réponse écrite ou orale d'un commissaire et peuvent donner lieu, au cours de la traditionnelle heure des questions, à un bref débat.

– *La discussion du rapport général annuel* de la Commission, qui constitue un des grands moments de l'activité des élus européens.

– Le contrôle parlementaire peut enfin revêtir la forme d'un vote de défiance, en cas de refus de « *décharge sur l'exécution du budget* », par la motion de censure à l'encontre de la Commission. En cas d'adoption, mais cela à la majorité des deux tiers des voix exprimées et à la majorité des membres du Parlement, la Commission est obligée de donner sa démission en bloc. Cette procédure engagée deux *fois* n'a jamais abouti, deux motions de cen*sure ayant été retirées* avant leur mise aux voix.

Contrairement à la Commission, le conseil des ministres n'est pas responsable devant le Parlement. Mais dans la pratique il répond comme elle aux questions écrites et orales. Tous les six mois, chaque nouveau président en exercice se présente dans l'hémicycle pour exposer son programme. Le Parlement peut saisir enfin la Cour de justice de Luxembourg pour *constat de carence du conseil*, quand ce dernier s'abstient de statuer. La procédure a *été appliquée en 1983 en matière de* politique des transports.

Sur le conseil européen, dont la place institutionnelle n'est pas définie au sein de la Communauté, le pouvoir de contrôle du Parlement est inexistant.

Dans le domaine budgétaire

Dans le domaine budgétaire, le Parlement possède des pouvoirs réels mais limités. La Communauté possédant son autonomie financière, il était tout naturel que le Parlement voulût contrôler directement un budget dont la définition et la gestion échappent totalement aux Parlements nationaux des pays membres. *Avec le conseil des ministres*, les députés détiennent l'autorité budgétaire.

Après préparation de l'avant-projet par la Commission, présentation par le conseil du projet de budget, le Parlement en entame, comme le ferait une Assemblée nationale, la discussion, article par article, pour l'adopter ou le rejeter. Dans ce dernier cas, il oblige la Communauté à recourir temporairement à la solution des douzièmes provisoires pour financer les politiques communes. Chemin faisant, il peut modifier certaines dépenses dite non obligatoires (DNO), et qui concernent les politiques régionale et sociale, les politiques de l'énergie, des transports, la protection de l'environnement, l'aide alimentaire et au déve*loppement*. Pour les dépenses obligatoires, c'est-à-dire celles qui découlent des traités, et notamment le financement de la politique agricole commune, le dernier mot appartient au conseil des ministres.

C'est dans le troisième domaine de ses compétences, celui de son *influence sur le processus législatif*, que le fossé entre les aspirations du Parlement, qui se voudrait législateur à part entière, et ses pouvoirs réels est le plus grand.

Un processus triangulaire commande l'élaboration de la législation *communautaire*. La Commission propose, le conseil décide après consultation du Parlement. Tous les efforts de l'Assemblée ont visé à étendre le champ de sa consultation obligatoire, et il n'est guère de domaine actuellement où les autres instances puissent se passer de ses avis. Ces derniers peuvent entraîner la Commission à modifier sa position initiale et à présenter un nouveau texte à l'approbation des députés. Le Parlement peut faire entendre sa voix par la délégation qui participe à la procédure de concertation avec les représentants du conseil et de la Commission ; il peut aussi se pencher lui-même sur certains aspects spécifiques de la politique communautaire, afin de faire connaître sa position, en utilisant la procédure d'autosaisine.

Dans le cadre des *relations extérieures de la Communauté*, le Parlement joue un rôle non négligeable, notamment par le biais de la convention de Lomé, qui organise la coopération économique et financière avec soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Par l'intermédiaire de commissions parlementaires mixtes, il entretient des contacts réguliers avec les pays candidats à l'admission ; en ce qui concerne la Turquie, il ne s'est pas privé de suspendre sa coopération pour protester contre la politique menée à Ankara.

	ALLEMAGNE FÉDÉRALE	BELGIQUE	DANEMARK	FRANCE	GRÈCE
– Sièges à pourvoir	81	24	16 (dont 1 pour le Groenland)	81	24
– Mode de scrutin	• Représentation proportionnelle à l'échelon fédéral. • Seules les listes ayant plus de 5 % des voix participent à la répartition des sièges.	• Représentation proportionnelle avec trois circonscriptions, Flandre, Wallonie, Bruxelles, et deux collèges électoraux : francophone et néerlandophone. • Panachage interdit. • Vote obligatoire.	• Représentation proportionnelle à l'échelon national. • Sauf demande de dernière minute, le siège groenlandais ne sera pas attribué puisque l'île doit quitter la CEE le 1er janvier 1985.	• Représentation proportionnelle à l'échelon national (métropole et DOM-TOM). • Vote par listes bloquées. • Seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix participent à la *répartition* des sièges.	• Représentation proportionnelle intégrale à l'échelon national. • Vote par listes bloquées. • Vote obligatoire.
– *Jour du vote*	*17 juin*	*17 juin*	*14 juin*	*17 juin*	*17 juin*
– Nombre d'électeurs inscrits	43 000 000	6 800 000	3 000 000	35 000 000	6 930 000
– Campagne électorale	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages interdits dans la dernière semaine.	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	• Ouverture le 2 juin. • *Sondages interdits* dans la dernière semaine.	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages interdits à la télévision.
– Participation en 1979	65,9 %	91,4 %	47 %	60,7 %	(N'a pas voté en 1979)

	IRLANDE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	ROYAUME-UNI
– Sièges à pourvoir	15	81	6	25	81
– Mode de scrutin	• Représentation quasi-proportionnelle dans chacune des quatre circonscriptions (Dublin, Munster, Leinster, Connacht-Ulster).	• Représentation proportionnelle avec cinq circonscriptions : Nord-Ouest, Nord-Est, Centre, Sud, Iles (Sicile et Sardaigne).	• Représentation proportionnelle à l'échelon national. • Panachage possible. • La Chambre nationale sera renouvelée en même temps que les six sièges au Parlement européen, à titre exceptionnel. • *Vote obligatoire.*	• Représentation proportionnelle à l'échelon national. • Pour obtenir un siège, une liste doit avoir 4 % des voix. • 18 circonscriptions, mais leur valeur n'est qu'administrative : les votes sont additionnés pour l'ensemble du pays.	• Scrutin majoritaire pour les 66 circonscriptions anglaises, 8 écossaises et 4 galloises, et proportionnel pour les 3 sièges de l'Irlande du Nord.
– *Jour du vote*	*14 juin*	*17 juin*	*17 juin*	*14 juin*	*14 juin*
– Nombre d'électeurs inscrits	2 370 000	42 000 000	213 000	10 000 000	42 000 000
– Campagne électorale	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	• Ouverture 50 jours *avant le scrutin*. • Sondages libres.	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages interdits dans le mois qui précède le scrutin. • Temps d'antenne arrêté par le gouvernement.	• Pas d'ouverture offi*cielle*. • Sondages libres. • Temps d'antenne arrêté par le gouvernement.	• Ouverture *le 15 mai*. • Frais limités à 8 000 livres par candidat + 35 pence par électeur. • Sondages libres.
– Participation en 1979	63,6 %	85,5 %	88,9 %	57,8 %	32,4 %

Sept groupes et dix « non-inscrits »

Sur 434 députés européens sortants, 424 appartiennent à un groupe – 10 élus ayant préféré demeurer « non-inscrits ».

Le plus important est le groupe socialiste – 124 membres, – qui est *aussi le seul comptant des représentants* de chacun des dix pays de la *CEE, sans exception*. Vingt-deux Français élus en 1979 sur la liste de *M. Mitterrand y appartiennent*, auxquels s'ajoute M. Henri Caillavet, *alors élu sur la liste de Mme Veil, et* qui n'y est qu'apparenté. Avec les *socialistes proprement dits siègent* bien entendu les sociaux-démocrates *et les travaillistes*.

Ensuite vient, par ordre d'importance *numérique décroissante, le groupe démocrate-chrétien*, qui comprend 117 membres. La Grande-Bretagne n'y compte aucun représentant puisque les conservateurs ne se réclament pas de cette famille politique. Neuf Français, en revanche, en font partie. Elus en 1979 sur la *liste de Mme Veil, ils viennent du CDS*. Les démocrates-chrétiens de la Com*munauté se sont constitués en une* internationale appelée Parti populaire *européen, également liée à d'autres* formations du Vieux Continent extérieures à la CEE, comme le Parti populiste autrichien, voire étrangères à l'Europe, comme les démocrates-chrétiens d'Amérique latine.

Le *groupe des démocrates européens, fort de 63 membres, compte* essentiellement les conservateurs *britanniques, qui avaient, en 1979*, enregistré un succès européen très *spectaculaire, dans la foulée des* élections européennes dont *Mme Thatcher était sortie vainqueur*, et grâce à un mode de scrutin qui avait amplifié leur avance. Aucun Français n'y siège.

Le groupe des communistes et apparentés compte 48 membres. Il *s'agit essentiellement des élus du* PCF et du PCI, auxquels s'ajoutent *quelques apparentés*.

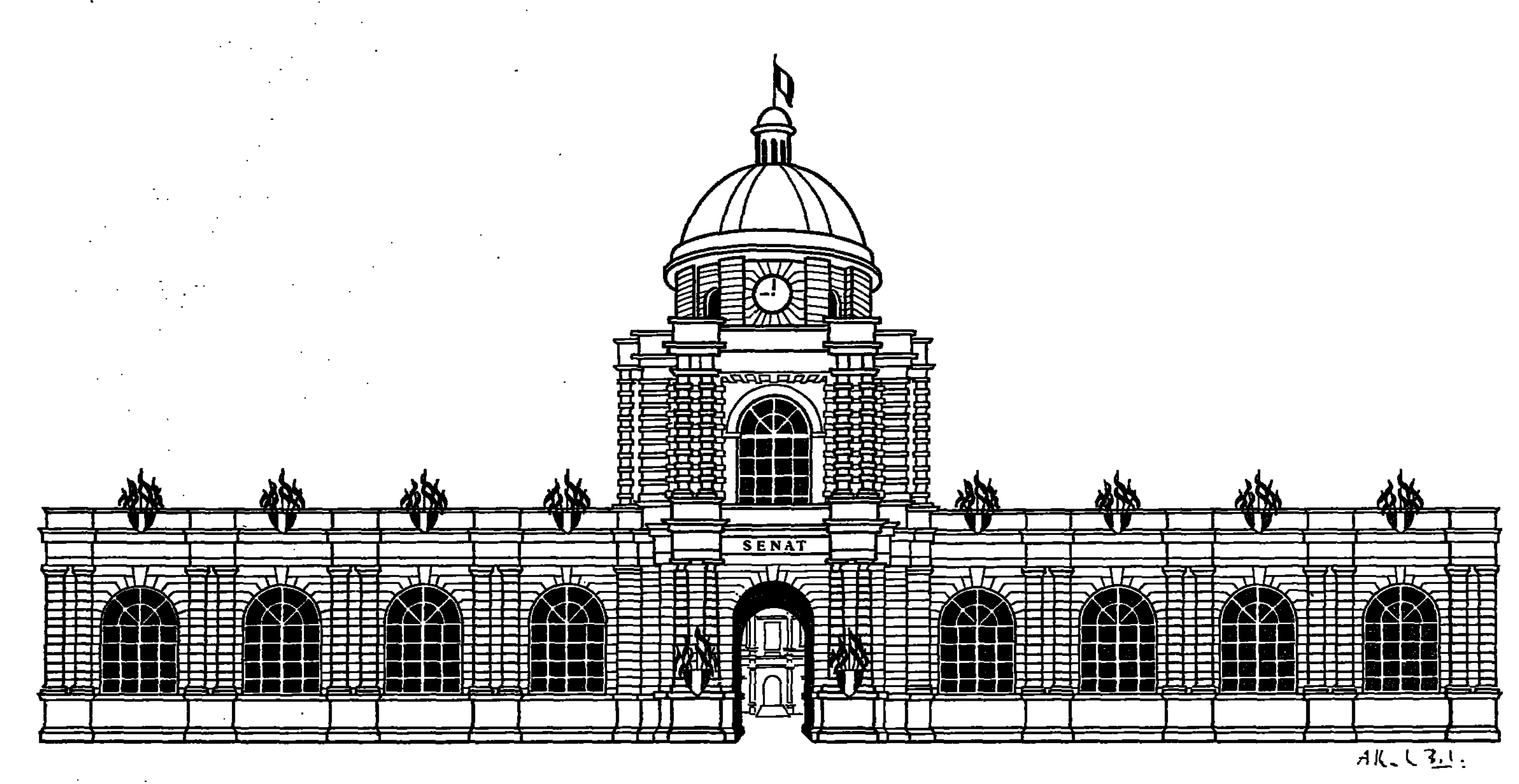
Le *groupe libéral et démocratique*, bien qu'il ne compte que 38 membres (dont les Français venus du Parti *républicain, du Parti radical* et du PSD), a joué un rôle charnière qui lui *a notamment permis de conquérir* la première présidence du Parlement européen avec Mme Simone Veil.

Le groupe des démocrates européens de progrès (22 membres) rassemble les 15 députés européens *gaullistes, les élus du Fianna Fail*, cet inclassable Parti nationaliste de cen*tre droit irlandais, ainsi que quelques* représentants danois et britanniques.

Enfin, il existe *un groupe dit « de coordination technique »*, rassemblant 12 élus politiquement disparates, mais qui ont choisi de se regrouper pour pouvoir bénéficier de certains avantages dévolus aux seuls membres de groupes constitués, s'agissant *notamment du temps de* parole à la tribune. Il s'agit de dé*putés qui n'estimaient pas pouvoir* trouver leur place dans les autres groupes à orientation politique clairement définie.

Dossier établi par
BERNARD BRIGOULEIX
JEAN-CLAUDE HAHN
et MARCEL SCOTTO

Le 21 Juin de 9 heures à 20 heures



LE SENAT OUVRE SES PORTES AUX RESPONSABLES D'ENTREPRISES

"L'entreprise face aux Pouvoirs Publics": ce thème sera abordé à l'intention de 150 responsables d'entreprises dans le cadre d'un séminaire exceptionnel organisé à l'initiative de DECIDER'S, avec le concours effectif de Monsieur Alain Poher, Président du Sénat. Il aura lieu pendant la journée du 21 Juin, au Palais du Luxembourg. Au cours de quatre tables rondes et d'un déjeuner-débat, des sujets essentiels pour la vie des entreprises seront examinés par des personnalités qualifiées de haut niveau, pour la première fois réunies, pour traiter de ces problèmes, appartenant à tous les grands courants politiques de ce pays. Des experts étrangers seront également présents.

Les intervenants se répartiront selon les quatre tables rondes programmées dans cette journée. Celles-ci seront animées par des journalistes du Monde, du Quotidien de Paris, du Nouvel Observateur et de Paris-Match. Ces débats seront étendus à la salle. Parmi les personnalités qualifiées inscrites à ce séminaire figurent:

Edmond Alphandery
Député – Membre de la Commission des Finances à l'Assemblée

Gustave Ansart
Député – Président de la Commission Production et Echanges à l'Assemblée
Membre du bureau politique du PCF

Albin Chalandon
Ancien Ministre–Ancien Président d'Elf-Erap

Raymond Forni
Député – Président de la Commission des Lois Constitutionnelles à l'Assemblée

Jean-Pierre Fourcade
Sénateur – Président de la Commission des Affaires Sociales au Sénat

Jean Le Garrec
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Plan

Philippe Herzog
Membre du bureau politique du PCF

Alain Juppé
Adjoint au Maire de Paris – Membre de la Commission exécutive du RPR

René Monory
Ancien Ministre – Sénateur

Jacques Pelletier
Ancien Ministre – Président du Groupe Gauche Démocratique au Sénat

Christian Pierret
Député – Rapporteur général de la Commission des Finances à l'Assemblée

Alain Poher
Président du Sénat

Mayer Rashish
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat du Président Reagan

Pierre-Christian Taittinger
Ancien Ministre – Vice-Président du Sénat

Chikao Tsukuda
Directeur Général au Jetro – Ancien Conseiller au Miti (Japon)

Jean-Marc Vernes
Président de Beghin-Say

Cette liste est non exhaustive. *Elle est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualité.*

PROGRAMME

9 H - 11 H
Le diagnostic français: la relation pouvoirs publics - entreprises est-elle aujourd'hui satisfaisante?
Table ronde réunissant chefs d'entreprises, responsables politiques et représentants des pouvoirs publics. Débat animé par Philippe Labarde, Chef du service économie et finance du Monde.

11 H - 13 H
Japon, Etats-Unis, Grande Bretagne, Allemagne Fédérale: examen comparatif de différents modèles.
Table ronde réunissant des spécialistes internationaux américains, japonais, anglais et allemands. Débat animé par Marc Ullmann, spécialiste économique à Paris-Match et RTL.

13 H - 14 H 30
Déjeuner-débat.

15 H - 17 H
L'analyse politique du système français au niveau des grandes formations.
Table ronde réunissant des experts du RPR, de l'UDF, du PS et du PC. Débat animé par Stéphane Denis, rédacteur en chef du Quotidien de Paris.

17 H - 19 H
Comment réformer un système trop centralisé?
Table ronde réunissant chefs d'entreprises, députés et sénateurs. Débat animé par Franz-Olivier Giesbert, chef du service politique du Nouvel Observateur.

19 H
Cocktail en présence des représentants du monde politique et économique.

• Un dossier complet sur ce séminaire exceptionnel vous sera adressé après votre inscription. *Attention: le nombre des participants* est strictement limité. Aussi, nous vous engageons à vous inscrire très rapidement. Deux participants d'une même société peuvent alternativement assister à ce séminaire.

• Les frais de participation sont fixés à 4.151 F TTC (3.500 F HT). Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Decider's. Une facture sera adressée par retour sur demande.

• Pour vous inscrire, ou obtenir tout renseignement complémentaire, écrivez ou téléphonez à:

Pierre Homsy ou Bernard Rideau, Decider's
216, boulevard Saint-Germain 75007 Paris.
Téléphone : 544.38.67.

Une initiative de

Decider'S
Groupe Homsy Delafosse & Associés

Le Monde

politique

La clarification à retardement

La « clarification » des rapports au sein de la majorité que le recours aux mécanismes institutionnels n'avait pas permis d'imposer le 19 avril dernier — les communistes votant la confiance, mais maintenant leurs critiques à l'encontre du gouvernement — semble s'accomplir sous la pression du débat provoqué par les élections européennes. Les déclarations de M. Georges Marchais, lundi 28 mai, sur France-Inter, confirment, en effet, l'infléchissement que la direction du PCF a décidé de donner, depuis une semaine, à sa campagne.

M. Marchais a minimisé l'écart qui sépare les positions du PCF de la politique menée par le gouvernement en matière économique et sociale. Refusant l'adjectif *« critique »* pour qualifier l'attitude de son parti, le secrétaire général a présenté sa dénonciation de la dégradation de l'emploi et de la baisse du pouvoir d'achat comme une *« contribution positive »* des communistes à la solution de difficultés dont le premier ministre, a-t-il souligné, reconnaît lui-même la gravité — ce qui n'est vrai que pour le chômage.

Dès lors qu'il y a débat, au sein du gouvernement, sur cette dernière question, il serait anormal que les communistes n'y participent pas, a expliqué, en substance, M. Marchais.

Les critiques du PCF peuvent, au gré des circonstances, prendre la dimension d'un désaveu ou, au contraire, être banalisées, sans que leur contenu en soit modifié. C'est ce qui permet aux communistes de revendiquer une continuité à travers la succession de « grands écarts » et de rapprochements qu'ils pratiquent vis-à-vis du président de la République et du gouvernement. Il reste qu'en près de deux mois, entre la dénonciation violente du plan acier, l'aval donné à ceux qui croyaient l'heure venue pour les travailleurs d'en découdre avec le gouvernement, et la tranquille « contribution » à la réflexion sur le problème du chômage, la différence n'est pas seulement de forme.

Le Parti communiste semble, aujourd'hui, donner raison à ceux des socialistes qui pensent que, tant qu'il est au gouvernement et aussi longtemps que la rupture paraîtra, pour lui, plus dangereuse que profitable, le maintien dans la majorité est la clé de sa politique et le reste est à classer parmi les « mesures d'accompagnement » nécessaires pour assurer la cohésion du parti. Il suffit, dès lors, de veiller à empêcher que les écarts du PCF ne portent atteinte au crédit de la majorité dans son ensemble.

Cette vision pragmatique néglige le fait que les communistes sont soumis, depuis l'automne de 1983, à une épreuve difficile, de nature à relancer, parmi eux, le débat sur la conduite à adopter. En décidant d'imposer à la gauche le choc de restructurations industrielles globales et spectaculaires, le président de la République a engagé, avec les communistes particulièrement, une épreuve de vérité, dont la « clarification » du mois d'avril n'était qu'une étape. Le pari du chef de l'État repose sur le degré d'adhésion dont l'électorat communiste est capable par rapport à une politique qui heurte ses convictions. Une fois de plus, M. François Mitterrand s'adresse aux communistes par-dessus la tête de leurs dirigeants.

Cette attitude ne pouvait qu'encourager ceux qui, au sein du PCF, jugent périlleuses les conditions de la participation de leur Parti au gouvernement. Ainsi, une version de l'attitude adoptée par le comité central du PCF, en janvier dernier, circulait-elle depuis quelques semaines. En somme, la rupture avait été décidée et n'aurait plus été qu'une question de moment.

L'infléchissement observé, depuis une semaine, montre que le vote de la confiance, le 19 avril, n'était pas une décision dilatoire, en attendant des circonstances favorables, mais un coup d'arrêt à ce qui pouvait apparaître comme une dynamique de rupture. Le comportement de l'électorat du PCF démontre sa fidélité à l'union de la gauche et le risque qu'il y aurait, pour la direction du Parti, à se présenter en situation de « dissidence » virtuelle dans un scrutin dont elle souligne, elle-même, la portée « nationale ». Le moment est venu, donc, de remettre les cadrans à l'heure de l'union, en « absorbant », du même coup, ces décisions gouvernementales qualifiées, il y a deux mois, d'*« erreur tragique »*.

PATRICK JARREAU.

M. Marchais : lorsque je parle du chômage il ne s'agit pas d'une critique mais de la constatation d'un fait

M. Georges Marchais, invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, lundi 28 mai, a indiqué la position de son parti après le discours prononcé par M. François Mitterrand, le 24 mai, devant l'Assemblée de Strasbourg. *« Je vois dans ce discours une seule proposition nouvelle,* a déclaré le secrétaire général du PCF, *c'est la négociation d'un nouveau traité de Rome, qui, sans se substituer aux traités existants, les prolongerait dans des domaines qui leur échappent. Nous n'y sommes pas opposés, puisque nous proposons nous-mêmes de nouvelles coopérations dans le cadre de l'Europe. »*

M. Marchais a continué : *« Pour le reste (...) les positions sont connues. L'élargissement : il est bien connu qu'il y a là désaccord depuis toujours. Nous sommes contre l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. Nous n'avons rien contre le peuple portugais ou le peuple espagnol, mais nous considérons que cet élargissement serait gravement nuisible non seulement à notre agriculture, mais, également, à notre industrie et que ce ne serait pas bon pour les peuples espagnol et portugais eux-mêmes. (...)*

» Concernant la règle de l'unanimité, le président ne l'a pas remise en cause. Il demande seulement qu'elle soit moins utilisée systématiquement. C'est conforme au compromis qui avait été réalisé par le général de Gaulle en 1966 et qui prévoyait que la règle de l'unanimité pouvait être utilisée par un des pays membres dès l'instant où il considérait que ses intérêts vitaux se trouvaient mis en cause par telle ou telle mesure envisagée par la Communauté économique européenne.

» Pour ce qui concerne la sécurité et la défense communes, [le chef de l'Etat] *en a parlé, a-t-il dit, en son nom personnel, comme d'une perspective. Sur ce plan, les propositions de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle réaffirment son attachement au développement d'une stratégie autonome de dissuasion, et l'accord PC-PS du 1er décembre 1983 rappelle que les deux partis considèrent que, dans l'ordre international, l'objectif principal est, bien sûr, plus que jamais, de donner un coup d'arrêt à la course aux armements, dans le strict respect de l'équilibre des forces et de la sécurité des Etats. La paix, ajoute l'accord PC-PS, passe, également, par le droit de chaque peuple à assurer sa sécurité (...).*

Lundi soir, à Lyon, devant plus de cinq mille personnes réunies au Palais des sports, M. Marchais a rappelé l'hostilité de son parti à toute notion de *« défense européenne, qui ôterait à la France la maîtrise de ses propres capacités de défense, qui ouvrirait l'accès de l'arme nucléaire à la République fédérale d'Allemagne au mépris des traités signés et des engagements pris et qui constituerait, comme le dit clairement la droite, un « pilier européen de l'alliance atlantique »*.

M. Marchais a déclaré, d'autre part, sur france-Inter, que la réélection, après invalidation, des municipalités de gauche conduites par le PCF, à Thionville et à Houilles, *« est une victoire de l'union »*, puisque *« ces deux listes comprennent des communistes et des socialistes ». « En second lieu,* [les électeurs] *ont confirmé leur confiance dans la municipalité sortante »*, a déclaré le secrétaire général du PCF.

« Il y a, d'une part, a ajouté M. Marchais, *une façon d'examiner l'évolution de l'électorat par rapport à la mise en œuvre de l'ensemble de la politique sur laquelle le président de la République a été élu, mais autre chose est, sans doute, de voir le comportement de l'électorat lorsqu'il s'agit, face à la droite, de défendre une municipalité d'union (...). Nous commençons à sentir une légère modification dans le comportement de l'électorat qui nous avait quittés, en même temps que nous sentons des difficultés dans une autre partie, (...) qui menace de s'abstenir, parce que ces électeurs ont été déçus et sont mécontents. Nous nous réjouissons d'avoir conservé ces municipalités, mais, vis-à-vis de l'influence du parti et, surtout de l'influence qui lui est nécessaire afin de peser dans le bon sens, pour contribuer à la réalisation des objectifs de 1981, nous n'avons pas encore atteint des chiffres qui nous permettraient de sauter en l'air. »*

Interrogé sur les critiques que le PCF formule à l'encontre de la politique gouvernementale, M. Marchais a déclaré : *« Il est tout à fait normal que les partis engagés dans la bataille pour réussir les engagements de 1981 réfléchissent et s'interrogent sur les meilleurs moyens de surmonter* [les] *obstacles. C'est la raison pour laquelle le premier ministre a convoqué, vendredi* [25 mai], *à Versailles, un conseil interministériel pour réfléchir* [sur la question du chômage]. *Nous y avons, nous aussi, réfléchi et nous faisons des propositions pour avancer. Il s'agit d'une contribution positive des communistes pour surmonter les obstacles que nous rencontrons sur cette question si importante. »*. Le secrétaire général du PCF a précisé : *« Je n'accepte pas le mot « critique » (...). Lorsque je parle du chômage, il ne s'agit pas d'une critique, mais de la constatation d'un fait. »* Il a rappelé que le PCF se prononce *« pour une politique de croissance »*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie sera préparé par un « Comité Etat-territoire »

S'il est vrai, comme le prétendent les juristes, qu'une bonne transaction est celle qui mécontente les deux parties en présence, le projet de loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie mérite assurément un prix d'excellence, et M. Georges Lemoine, qui l'a défendu en première lecture, lundi 28 mai, à l'Assemblée nationale, un prix d'encouragement.

Ainsi que leurs partisans respectifs l'avaient fait localement, lorsque l'Assemblé territoriale avait repoussé le texte gouvernemental à la quasi unanimité (*le Monde* du 21 avril), les porte-parole des deux communautés antagonistes du territoire, M. Jacques Lafleur, député RPR de la deuxième circonscription, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), chef de file du courant européen conservateur, et M. Roch Pidjot, député apparenté socialiste de la première circonscription, chef charismatique du Front indépendantiste mélanésien, se sont totalement opposés au nouveau système institutionnel préconisé par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, mais pour des raisons diamétralement opposées. Le premier parce que ce projet *« dénature la démocratie dans l'unique but,* estime-t-il, *de plaire aux indépendantistes »* ; le second parce que, au contraire, ce texte ne garantit pas l'accession à bref délai du territoire à l'indépendance.

Justifiant sa politique raisonnable du « juste milieu », M. Lemoine, appuyé par la Commission des lois et le groupe socialiste — le groupe communiste se montrant plus sensible aux contre-propositions des séparatistes, — a répondu à ses détracteurs que le gouvernement propose aux diverses composantes de la population un *« contrat social »* et un *« processus évolutif »* dont l'application débouchera en 1989 sur l'organisation d'un référendum. Cette consultation permettra alors au territoire de se prononcer librement sur son destin, pour ou contre l'indépendance. Avant cette échéance, il s'agit essentiellement, comme cela a été fait pour la Polynésie française avec l'accord unanime de l'Assemblée nationale, de transférer la charge du pouvoir exécutif à un gouvernement territorial dont le président, élu par l'Assemblée locale détentrice du pouvoir législatif, choisira lui-même ses ministres. La principale innovation consiste à créer, à côté de l'Assemblée territoriale, une Assemblée des « pays », consultative, composée d'un collège d'élus locaux et d'une Chambre coutumière. La coutume mélanésienne se verra ainsi, pour la première fois, reconnaître une place dans les institutions locales (*le Monde* du 13 avril).

L'Assemblée nationale a repoussé par trois cent vingt-huit voix contre quatre-vingt-quatorze, l'UDF n'ayant pas participé au vote, une question préalable déposée par M. Pierre Messmer (RPR), qui estimait qu'il n'y avait pas lieu de délibérer d'un projet qu'il juge *« monstrueux »*. L'ancien premier ministre avait reproché au gouvernement de rompre avec *« la politique assimilatrice »* menée jusqu'à présent par la République française.

Au nom du Front indépendantiste, M. Pidjot a opposé à l'option médiane du secrétaire d'Etat une logique du *« tout, tout de suite »*. M. Lemoine et la commission des lois ont refusé tous ses amendements visant, surtout, à obtenir que le nouveau statut règle expressément *« l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance »*.

M. Lemoine a fait valoir que ces propositions n'étaient pas acceptables au regard de la Constitution.

La seule modification importante, introduite à l'article premier du projet, se traduit par la création d'un *« comité Etat-territoire »*, qui sera chargé de *« préparer les conditions dans lesquelle sera exercé le droit à l'autodétermination »* de la population en 1989. Il appartiendra à cette instance de préciser, a indiqué le secrétaire d'Etat, *« la teneur de la question soumise à référendum : statu quo, nouveau statut ou indépendance. »* Ce comité sera *« composé à parts égales de représentants de l'Etat et de representants du territoire, la répartition de ces derniers étant fixée proportionnellement au nombre de conseillers territoriaux appartenant à chacune des formations politiques siégeant à l'Assemblée territoriale »*.

Tel qu'il est présenté, ce comité est rejeté par les indépendantistes, qui souhaiteraient, en toute hypothèse, être, à l'intérieur de celui-ci, les seuls interlocuteurs de l'Etat.

L'opposition mélanésienne s'est également exprimée, au cours de la séance, dans les tribunes du public, quand quatre ou cinq étudiants canaques ont lancé dans l'hémicycle quelques poignées de tracts hostiles au projet du gouvernement, avant d'être expulsés.

ALAIN ROLLAT.

LE MÉDIATEUR PROPOSE DE RÉNOVER LA FORMATION CIVIQUE

Le médiateur de la République, M. Robert Fabre, a rendu public, lundi 28 mai, un *« rapport spécial »* intitulé *Être citoyen*. Ce texte d'une trentaine de pages, remis au chef de l'État, décrit sévèrement le climat d'intolérance et d'égoïsme qui régnerait en France, avant d'énoncer une série de propositions dans trois domaines : éducation des jeunes, formation des adultes et communication.

L'ancien dirigeant radical de gauche plaide pour une instruction civique *« modernisée et élargie, dans le cadre d'une éducation globale »*.

A l'école, le médiateur propose de reprendre les matières de l'instruction civique traditionnelle mais d'y ajouter des notions de droit, d'économie, d'informatique... Si on n'en fait pas une discipline autonome, il faudra *« penser, par exemple, à une bonification de points aux examens »*. Le médiateur se demande si un corps spécialisé d'enseignants ne serait pas nécessaire, en attendant que l'ensemble des maîtres bénéficient d'un recyclage permanent.

Le médiateur souhaite qu'on ne limite pas l'information civique aux périodes électorales. Il verrait bien *« des émissions fonctionnant comme des cours par correspondance, avec correction des réponses envoyées par les auditeurs ou téléspectateurs »*...

M. Fabre souligne deux urgences : créer *« un organisme de conception et de coordination »* qui aurait des attributions plus larges que l'actuel centre d'information civique ; et mettre en place *« une fondation »* susceptible de financer cette mission en pouvant faire appel au mécénat.

Propos et débats

ERE : l'ayatollah

M. Brice Lalonde, qui conduit avec MM. Olivier Stirn et François Doubin, la liste ERE européenne, a expliqué, lundi 28 mai à Bastia, que « quand M. Lionel Jospin *[le traite lui et ses amis « d'infidèles à la gauche »]*, c'est l'ayatollah qui se réveille en lui ». *De son côté, M. Stirn a estimé que les critiques du chef de file de la liste socialiste, venant après celles de Mme Simone Veil, montrent que la liste ERE* « inquiète aussi bien la gauche dogmatique que la droite frileuse ». *Répondant plus directement à M. Jospin, qui avait baptisé cette liste de* « liste de déçus s'adressant à des déçus », *le député du Calvados a assuré :* « Ne croyant pas aux promesses des uns et aux serments des autres, les déçus retrouveront l'espoir avec la nouvelle voie *[que nous offrons]* ».

Mme Veil : un effritement normal des intentions de vote

Le marathon électoral de Mme Simone Veil passait, lundi 28 mai, par la Champagne. Après Château-Thierry et Epernay et avant Troyes le soir, Mme Veil a pris la parole à Reims devant un parterre assez clairsemé de socio-professionnels et d'élus. Elle a estimé que l'effritement des intentions de vote en faveur de la liste RPR-UDF, constaté dans les sondages, était, au regard de la multiplicité des listes, « tout à fait normal », *d'autant que* « beaucoup d'électeurs n'ont pas pris conscience de ce qu'il n'y a qu'un seul tour ». *Mme Veil s'est d'autre part déclarée persuadée que les conséquences pour une opposition écartelée entre deux listes auraient été* « dévastatrices ». *Elle a affirmé que* « le phénomène Le Pen n'avait rien à voir avec la campagne. Il a fallu un gouvernement socialiste et l'exaspération de certaines catégories pour qu'apparaisse un phénomène d'extrême droite ».

M. Motchane : étrange compagnie

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS et l'un des dirigeants du CERES, écrit dans l'éditorial du numéro de juin de la revue En jeu, *à propos de la campagne pour les élections européennes :* « La campagne (...) est une bonne occasion pour les socialistes de mettre en lumière à la fois ce qui unit et ce qui divise la droite. A la condition de le faire à partir de ce qu'ils sont, eux. A crier tous ensemble « Europe ! Europe ! » sans indiquer clairement ce qu'on veut en faire, on s'expose à se retrouver en étrange compagnie. »

M. Le Pen : le troisième complot

M. Jean-Marie Le Pen a estimé, lundi 28 mai, que le président du RPR « tient le même langage que le Parti communiste et le MRAP » *à l'égard du Front national.*

Selon l'ancien député, le président du RPR s'est livré « à une sortie mensongère et diffamatoire » *en affirmant que l'extrême droite* « s'était désistée en faveur de M. Mitterrand » *au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1965.* « J'oppose aux mensonges de M. Chirac un démenti formel », *a ajouté le président du Front national, qui a ensuite ironisé sur les débuts politiques du maire de Paris, parlant de son* « passé d'extrême gauche » *à propos de l'adhésion de celui-ci à l'Appel de Stockholm pour le désarmement et évoquant* « les complots dans lesquels il a trempé et qui ont abouti à la défaite de M. Jacques Chaban-Delmas et à la victoire de M. Mitterrand aux élections présidentielles de 1974 et 1981 ». *M. Le Pen a accusé M. Chirac d'un* « troisième complot », *dirigé, celui-là,* « contre Mme Veil, dont il savonne la planche consciencieusement », *dit-il.*

Le Monde

société

Les parents catholiques et leurs écoles

II. – *En attendant la Restauration...*

par CHARLES VIAL

Les parents des écoles privées sont des consommateurs qui choisissent. En même temps, ils ne se conduisent pas en simples consommateurs : nombreux sont ceux, dans les établissements catholiques, qui prennent part à la vie scolaire, aussi bien en rénovant les locaux qu'en intervenant dans certaines activités (*le Monde* du 29 mai). Cette école qui est la leur, ils n'ont pas envie qu'on y touche.

« Si je ne fais rien contre ce qui se prépare, dans cinq ans, je rougirai de honte devant mes enfants. » M. Robert Guignard a deux enfants inscrits à l'école privée de Dompierre-sur-Yon (Vendée) ; il est lui-même éducateur au lycée d'enseignement professionnel privé Saint-Louis à La Roche-sur-Yon. Il ne ressemble pas vraiment à un excité, M. Guignard. Il ne laisserait pas échapper ces mots qui le distinguent de beaucoup d'autres : *« ...Donner leurs chances aux enfants... Ne pas les conditionner... Si je devais les mettre dans l'enseignement public, non, ce ne serait pas une catastrophe... »* Avant la première heure de catéchèse à Saint-Louis, il a *« pris les devants »* et demandé aux *« gosses d'autres religions »* s'ils voulaient y assister. Pas vraiment un excité. Et pourtant, il ne se résout pas à ce qu'il considère comme *« un immense gâchis »* : voilà qu'on veut toucher à son école. Pour en faire quoi, il ne sait trop. Mais sûrement pas pour l'améliorer, de cela il est convaincu. Alors, *« c'est le moment de montrer qu'on a du poil aux pattes »*.

Son voisin, M. Yves Buchoul, père de quatre enfants, n'est guère plus serein. L'école laïque n'a pas que des tares. Le problème, à ses yeux, n'est pas là. Il est *« au départ vicié, si l'on empêche les gens de choisir l'éducation qu'ils veulent pour leurs enfants »*. Pour lui, *« au lieu d'avoir un projet exaltant pour la liberté d'éducation et surtout pour l'ensemble de l'école de la fin du XXe siècle, on repart comme en 40 ! »*. C'est de là que vient la déception.

Comme il arrive souvent quand un conflit se déclenche, les belligérants ne savent plus très bien ce qui l'a causé. M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, notait, récemment, que les protagonistes de la querelle scolaire négligent l'information. Dans une réunion de parents militants de l'enseignement privé, dix sur cent cinquante avaient pris connaissance du projet de loi qu'ils combattaient.

L'ennemi, lui, en revanche, est mieux identifié. Cependant, pour la plupart, ces parents d'élèves de l'enseignement catholique répugnent à formuler leur hostilité aux projets gouvernementaux en termes politiques. Quelques-uns, une poignée, affirment avoir déposé leur bulletin de vote contre la gauche, le 10 mai 1981, comme à regret. Le souci de justice sociale, le regard vers le tiers-monde, le rejet d'un modèle fondé sur le profit, les eussent rapprochés d'elle, disent-ils, s'il n'y avait pas eu la « question scolaire ». Il n'en reste pas moins que, dans leur énorme majorité, ils n'ont guère balancé. Plus de 92 % des parents rencontrés ont voté contre M. François Mitterrand. Les rares qui déclarent lui avoir accordé leur suffrage prétendent qu'ils ont cédé à l'*« envie de voir »*, de *« faire jouer l'alternance »*. Aucun ne s'en félicite.

Impureté politique

La distance qu'ils affichent à l'égard des partis politiques est insistante. A peine si les Nantais admettent qu'au sein du « comité du 4 décembre » – un groupe créé en 1982 pour protester contre le refus de la municipalité de payer le forfait communal à une partie des écoles privées de la ville – certains membres sont *« proches du RPR »*. Ils alimentent leur méfiance soit au dédain de la chose politique, toujours un peu suspecte d'impureté à leurs yeux, soit à la crainte de la dérive *« totalitaire »*, qui, selon M. Jean Bousignac, membre du bureau des Comités d'action républicaine (CAR), guetterait toute institution. Pour les CAR, qui regroupent les *« gens écœurés du RPR et du PR »*, les *« déçus des partis institutionnels de l'opposition »*, il est clair que *« tous les monopoles sont mauvais, celui de la FEN comme celui de l'UNAPEL »*.

Mme Isabelle Lacorne milite aux CAR depuis qu'elle s'est laissé convaincre que trop de manuels scolaires *« marxistes »* circulent entre les mains des enfants (son aîné est en sixième au collège Stanislas, à Paris, mais les deux plus jeunes sont dans une école publique). Elle dénonce *« la rigidité des appareils politiques, qui ne reflètent pas les mouvements en profondeur dans la population »*. A considérer les candidats aux élections européennes, elle n'aperçoit que des *« gens du passé »*. Proche des thèses de M. Guy Guermeur et de Combat pour la liberté de l'enseignement, Mme Lacorne ne cache pas que son opposition au pouvoir est radicale. Sur l'école, et plus globalement, car *« le péché originel des socialistes est de s'être alliés au Parti communiste »*.

Arrière-petite-fille de Victor Duruy (1), elle aimerait pourtant croire en une laïcité, *« qui ne contredirait pas le caractère propre des établissements privés »*. La laïcité, pense-t-elle, a été dévoyée par l'*« Etat-FEN »*, qui fait régner un *« terrorisme intellectuel »* dans les conseils d'école en particulier, réduisant les parents au *« rôle bidon »* de figurants.

Pour Mme Lacorne, le projet socialiste, qui nourrit une *« conception de la famille opposée à la conception chrétienne »*, menace l'école catholique. Mme Evelyne Delaunay, dont un enfant fréquente aussi un collège Saint-Stanislas, mais celui de Nantes, est tout à fait du même avis. Cette femme qui eut, pendant dix ans, des responsabilités chez les Scouts d'Europe, qui fait de la catéchèse à Stanislas et depuis vingt-sept ans dans sa paroisse, est convaincue qu'*« on cherche à détruire de l'intérieur l'enseignement privé »*. Convictions morales et options politiques se rejoignent chez elle : *« Je ne peux accepter un parti qui prône l'union libre, l'avortement et la suppression de l'école de notre choix. »*

D'autres tirent des conclusions identiques, qu'ils ne puisent pas aux mêmes préoccupations. Leurs *craintes sur* l'avenir de l'école privée reflètent une vision de la société qui n'a pas besoin de s'exprimer en termes politiques. Si M. Pierre Tourret ne tient pas *« à la concurrence pour la concurrence »* et veut préserver une école catholique où ses trois enfants puissent continuer à *« se sentir bien dans leur peau, équilibrés »*, M. Ignace M..., cadre textile dans le Nord, attache pour sa part un prix particulier à la concurrence entre les établissements. Partisan de la *« mort des mauvaises écoles »*, il réclame le recours au *« chèque éducation »*. Revendication qui ressemble fort à celle des partis de l'opposition à la suite du Club de l'Horloge.

Trois millions de manifestants

Ces parents vivent donc les jours présents l'œil fixé sur *« le changement de société qui ne manquera pas d'avoir lieu dans deux ans »*... Ce qui n'apaise en rien leur impatience. La modération des responsables les irrite. *« Nous voudrions un calendrier précis d'actions »*, grommelle M. Raphaël Gouerne, parent d'élèves à La Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique). *« C'est qu'il y va de nos enfants, et ça ne peut attendre ! »* Mme Lacorne déplore que, *« par souci d'obéissance aux états-majors, les parents hésitent, attendant un démarrage »*. Elle a démarré, elle. Dimanche 20 mai, au Champ-de-Mars, à Paris, lundi 21 mai, avec les Nantais, devant la gare Montparnasse.

La manifestation nationale dans la capitale fait l'unanimité, *« et nous serons trois millions »*, prédit un secrétaire départemental de l'UNAPEL, après avoir confié : *« Tous les jours, des gens m'appellent, et pas seulement des parents, pour me demander : quand est-ce qu'on monte à Paris ? »*

Cette grande manifestation, beaucoup cependant refusent de s'en satisfaire. *« On a été trop dignes jusqu'à présent dans nos manifestations,* observe Marie-Françoise, mère de deux enfants à Lille. *C'était beau et ça n'a servi à rien. Il faut trouver autre chose, qui dure. Et peut-être qui gêne des gens. »* Madeleine assure que des parents sont prêts à la grève de la faim. D'autres idées sont à l'ordre du jour : grève des impôts, retrait des dépôts d'argent dans les caisses d'épargne et les banques nationalisées.

La fronde gagnerait-elle ? Depuis quelque temps, l'attitude des évêques était mieux appréciée. *« Enfin ! »*, s'était écrié ce cadre d'EDF lorsque le cardinal Lustiger avait tonné contre le gouvernement, à la veille du conseil des ministres du 18 avril. Mais, aujourd'hui, ces parents jugent l'archevêque de Paris *« trop diplomate »*. Et cette mère de famille, femme d'ingénieur, clame : *« Nous voudrions un Guiberteau plus combatif. »*

« Je suis prête, ajoute-t-elle, *à aller jusqu'au bout. »* Tous approuvent, autour d'elle. Y compris jusqu'à basculer dans l'illégalité ? Y compris jusqu'à déstabiliser le pouvoir ? *« Le gouvernement nous emmerde. Rien à foutre s'il saute »*, répond sans détour, en écho, un responsable de l'UNAPEL dans la région parisienne.

Michel, jeune parent et enseignant dans un collège privé du Nord, l'avait prévu : *« Le 11 mai 1981, on s'est dit : l'occasion va se présenter de savoir vraiment à quoi l'on tient. »*

FIN

(1) Victor Duruy fut ministre de l'instruction publique sous le second Empire. Il œuvra, contre Mgr Dupanloup, pour développer l'enseignement secondaire et féminin.

Trois grands groupes sociaux dans le privé

Une enquête du ministère de l'éducation nationale décrit la répartition des parents, par catégories socioprofessionnelles, dans l'ensemble de l'enseignement privé en 1980-1981 (les chiffres sont en pourcentage des effectifs).

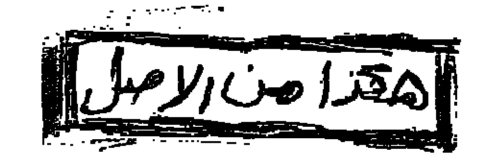
	PRIVÉ		Pour mémoire PUBLIC	
	Classes de quatrième	Classes de seconde	Classes de seconde	Ensemble de la population
Agriculteurs	12,5	9,1	4,69	3
Salariés agricoles	0,5	0,3	0.67	0,60
Patrons de l'industrie et du commerce	18 (1)	18,7	10,61	7,30
Professions libérales et cadres supérieurs	15,8	24,6	17,67	5.60
Cadres moyens	13,9	16,5	17,52	12,20
Employés	8	7,6	9,85	17,30
Ouvriers	22,5	14,6	27,30	47,80
Personnel de service	2,4	1,7	2,88	4.40
Autres catégories	3,1	3,3	3,96	1,80
Inactifs	2,9	3,5	4,76	–

(1) 25,9 dans le secteur hors contrat seul.

Ainsi, trois groupes sociaux sont-ils nettement plus représentés dans le privé que dans le public : les agriculteurs, les patrons, les cadres et professions libérales.

Si l'on observe la proportion des boursiers nationaux dans le second degré, elle était, en 1981-1982, globalement de 30,8 % des élèves dans le public et de 18,4 % dans le privé.

L'an dernier, 94,8 % des élèves de nationalités étrangères étaient scolarisés dans le public. Dans tous les cas, les plus nombreux sont les Maghrébins : 53 % dans les écoles publiques, 28,7 % dans le privé ; 42,8 % dans le secondaire public, 33 % dans le privé.



SOCIÉTÉ

DANS UN RAPPORT SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE

Des sénateurs proposent la suppression du secrétariat d'Etat à la sécurité publique

Le Sénat vient de rendre public le rapport de la commission de contrôle, créée en novembre 1983, sur la lutte contre le terrorisme. Considérant que la France est devenue la *« cible privilégiée du terrorisme international »* (2 850 actes de terrorisme faisant 547 victimes – morts ou blessés – de 1981 à mars 1984), les sénateurs y font diverses propositions sur la coopération internationale, l'état de la législation ou le rôle des médias. S'inquiétant notamment de la multiplicité des structures concernées par la lutte antiterroriste, ils proposent la suppression du secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique et de la « cellule élyséenne » animée par M. Christian Prouteau. Les sénateurs communistes et socialistes n'ont pas adopté les conclusions de la commission.

M. Paul Masson, sénateur RPR du Loiret, a l'esprit cartésien. Il veut savoir « *qui fait quoi ?* » Aussi, rapporteur de la commission de contrôle des activités des divers services de police et de sécurité engagés dans la lutte contre le terrorisme, martèle-t-il l'une de ses principales conclusions : *« Actuellement, il y a redondance, dilution de l'effort, dispersion des volontés. (...) Nos polices font, en l'état, le maximum. L'amélioration viendra d'abord d'un regroupement, d'une meilleure coordination, d'une volonté intergouvernementale homogène »* (1).

En matière de terrorisme, le gouvernement a, selon lui, péché par zèle tardif, n'évitant pas les initiatives contradictoires, une impression de désordre et un climat de « guerre des polices ». A tel point que l'éclatement des « centres de décision » paraît aujourd'hui maximal. Selon la commission sénatoriale, pas moins de six ministres ou secrétaires d'Etat interviennent peu ou prou à propos du terrorisme, sous le contrôle de la présidence de la République et du cabinet du premier ministre. De plus, en comptant la « cellule élyséenne » constituée autour de M. Christian Prouteau, sept services relevant de trois autorités différentes participent à la recherche du renseignement ; quatre services, dépendant de deux ministres, peuvent mobiliser des groupes d'intervention spécialisés ; et enfin, à Paris même, *« vingt et un services, directions, bureaux, groupes, cellules ou autres ont à connaître des problèmes terroristes »*...

La pléthore est indéniable et les sénateurs qualifient, avec ironie, de *« décisions hardies »*, la nomination *« d'un gendarme pour coordonner... des policiers et celle d'un secrétaire d'Etat pour coordonner... des ministres »*. Ils proposent donc la suppression pure et simple des deux innovations présidentielles ainsi brocardées : le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, confié depuis sa création à M. Joseph Franceschi, et la *« mission d'information, de coordination et d'animation »* dirigée à l'Elysée par M. Christian Prouteau. *« La raison appelle une clarification,* écrit M. Masson. *Deux structures créées avec un soupçon de méfiance envers la police, pour tout à la fois la séduire et la contrôler, ont non seulement accru la défiance des policiers à l'égard du pouvoir politique, mais encore nui à l'efficacité de la lutte antiterroriste. »*

Cette dispersion est, selon M. Masson, paradoxale dans une France d'ordinaire peu avare de centralisme. Le rapporteur, qui est allé étudier sur place les exemples allemand, italien, autrichien et anglais, y a constaté, par-delà les différences nationales : *« Une très grande concentration dans l'action préventive et répressive, malgré des traditions fédérales, alors que, malgré notre tradition jacobine, le dispositif antiterroriste français reste éclaté. »* L'un des spécialistes britanniques entendus par la commission devait ainsi confier, avec quelque ingénuité, sa surprise répétée de voir plusieurs services français l'interroger sur la même affaire. Poursuivant sa démonstration, la commission cite plusieurs exemples de « doublons » et d'incohérences.

Créé en décembre 1982, après la vague terroriste de l'été 1982, l'Office central pour la répression du trafic des armes, des munitions, des produits explosifs et des matières sensibles, est toujours *« sans existence physique »* : pas de *« locaux appropriés, de possibilité d'archivage ou de matériels d'action divers »* pour les vingt-cinq policiers qui y auraient été affectés. De plus, cette création d'une structure supplémentaire oublie l'existence..., depuis 1972, d'un bureau de liaison interministériel pour la répression du trafic des armes (BLIRTA), présidé par un général, directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD, ex-sécurité militaire), au sein du ministère de la défense.

Aucun service ne veut être en reste. La DPSD affirme aux sénateurs que, *« dès 1982, la menace terroriste a été définie comme la priorité nº 1 du service »*. A la même époque – et indépendamment de la « cellule » de M. Prouteau, – la section opération de la direction générale de la gendarmerie s'est dotée d'une « cellule terrorisme ». Mais, paradoxalement, aucun des cinquante-cinq terminaux – dont quarante-trois opérationnels en 1984 – *du nouveau fichier informatisé* « violence-attentats-terrorisme » (VAT), limité à soixante-dix mille références, n'aboutit à la direction de la gendarmerie ou à la DPSD. Celles-ci n'y ont donc pas accès, à l'inverse de la présidence, de la République qui, via la « cellule » de M. Prouteau, bénéficie d'un terminal VAT.

Poker menteur

Les critiques des sénateurs n'épargnent pas la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qu'ils jugent *« assez mal adaptée à la recherche du renseignement sur le terrorisme international »*. Elle ne disposerait, parmi ses quelque deux mille huit cents agents, moitié civils et moitié militaires, que d'*« un rare personnel spécialisé sur le sujet »* : ses sources seraient *« le plus souvent extérieures aux milieux concernés »* : ses services se contenteraient de mettre au jour *« des renseignements ou des hypothèses de nature ou d'origine « ouvertes » ;* bref, *« le renseignement opérationnel, fiable, exploitable ponctuellement (...) ou des indices sûrs sur les caches, les dépôts logistiques, les habitudes des terroristes... »* feraient défaut au contre-espionnage français, dont cette quête paraît être, pourtant, la finalité...

Enfin, le dispositif de coordination *« à trois étages »*, mis en place au ministère de l'intérieur depuis la *vague terroriste* de 1982, n'aurait guère mis fin à la « guerre des polices ». Actuellement, trois structures se superposent : un conseil antiterroriste rassemble, chaque semaine, autour du ministre de l'intérieur, les principaux responsables de la police, les directeurs de cabinet des ministres concernés et le directeur adjoint de celui de M. Mitterrand ; un comité de liaison antiterroriste (CLAT) réunit, chaque semaine également, autour du secrétaire d'Etat à la sécurité publique, tous les directeurs des services concernés (police, gendarmerie, DGSE, justice...) ; puis, deux fois par semaine, un bureau de liaison antiterroriste (BLAT), présidé par le directeur de cabinet de M. Franceschi, regroupe les responsables opérationnels des services chargés de la lutte antiterroriste, ainsi que des représentants de la gendarmerie, de la DGSE et de la « cellule élyséenne ». « Réunionnite » plutôt affolante au bout du compte et qui ne serait guère rentable. *« Les services continuent de jouer un jeu extrêmement dangereux de division interne (...),* écrit M. Masson. *Au dire de certains, il se jouerait, au BLAT, une sorte de poker menteur, les services se méfiant les uns des autres. »*

La « clarification » souhaitée par la commission s'accompagne en conséquence de la proposition d'un nouveau dispositif de *« centralisation »* de l'action des services. Les sénateurs proposent la création de trois structures. Auprès du premier ministre, un comité interministériel de liaison antiterroriste (CILA) réunirait périodiquement les responsables des divers ministères concernés. Le secrétaire général de ce comité, relevant directement du premier ministre, assurerait *« la cohérence de la politique gouvernementale »* et, bien qu'entouré de quelques collaborateurs, n'aurait *« aucune vocation opérationnelle »*. Enfin, un Office d'investigation (OI), dépendant de la direction de la surveillance du territoire (DST) mais mêlant des policiers et des militaires, aurait pour objet la *« prévention »* du terrorisme par la recherche et l'exploitation du renseignement.

Paradoxe ultime : la « clarification » passe par la création de nouveaux organismes.

EDWY PLENEL.

(1) Ancien haut fonctionnaire de la France d'outre-mer et préfet de région en disponibilité depuis 1979, M. Paul Masson a, notamment, dirigé le cabinet civil et militaire du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, en 1978. Son nom était le plus souvent avancé pour succéder à M. Alexandre de Marenches à la direction générale du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (l'actuelle DGSE), si, en 1981, M. Valéry Giscard d'Estaing avait été réélu comme chef de l'Etat.

EN BREF

« PAS TOUCHE A MON IMAGE ! »

Des yeux de chien battu, une pilosité abondante sur la poitrine : il a l'air particulièrement ridicule cet homme – caricature des « Bunnies » de Play-boy *– avec ses grandes oreilles, son maillot de femme, ses manchettes sans chemise et son nœud papillon. A côté de sa photo et imprimé en gros caractères, on peut lire* « Pas touche à l'image de l'homme ».

Cette publicité humoristique, signée par la Ligue du droit des femmes, a fait son apparition dans trois quotidiens (France-Soir, le Monde, Libération) *lundi : il s'agit de relancer le débat sur l'image de la femme dans la publicité et de réveiller le gouvernement qui n'en finit pas d'envisager de mettre au programme du Parlement le projet de loi antisexiste adopté par le conseil des ministres le 9 mars 1983, voilà déjà plus d'un an.*

La Ligue du droit des femmes rappelle dans sa publicité qu'elle a suggéré, dès 1974, cette loi antisexiste. « L'homme est toujours représenté à son avantage dans les médias, et c'est tant mieux ! Mais la femme, elle, est-elle moins digne de respect ? », *demande l'organisation féministe en expliquant que la loi une fois votée* « va donner aux femmes la possibilité de dire elles aussi : « *Pas touche à mon* image ! ».

Ch. Ch.

Le prix Galien pour deux médicaments suisses

Le prix Galien de la recherche pharmaceutique, qui constitue la plus haute distinction européenne pouvant être attribuée à un médicament, a été remis le 23 mai, en présence de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, aux équipes des laboratoires Roche (Suisse) pour le Tigason (ou étrétinate) et Sandoz (Suisse) pour le Sandimmun (ou cyclosporine).

Le Tigason est le premier rétinoïde aromatique actif par voie orale sur les troubles de la kératinisation qui provoquent certaines maladies de la peau parmi les plus rebelles et les plus graves (*le Monde* daté 28-29 novembre 1982).

La cyclosporine (ou Sandimmun) a révolutionné le pronostic des greffes d'organes, et notamment des greffes de cœur (dont le taux de réussite à deux ans est passé de 36 à 85 %), de mœlle osseuse ou de foie (taux de survie passé de 45 à 70 %). Il s'agit, en effet, d'un immunomodulateur spécifique, comme il n'en existait aucun jusqu'à présent, dont l'action s'exerce électivement sur l'immunité tissulaire, qu'il entrave, empêchant ainsi le rejet des greffes (*le Monde* du 19 octobre 1983).

Les travaux conduisant à la découverte de ces médicaments nouveaux ont été très longs (plus de dix ans). Ils s'inscrivent dans le cadre d'une politique systématique de recherche de pointe, car aucun de ces deux médicaments, aussi efficaces que difficiles à manier en raison de leur toxicité potentielle, ne bénéficiera d'un « marché » important et rentable. Mais de nombreux malades voient déjà, dans le monde, leur vie transformée ou sauvée par leur utilisation. – Dr E. L.

Un quatrième Progress envoyé vers Saliout-7

Un quatrième camion spatial, Progress-22, a été lancé, lundi 28 mai à 16 h 13 (heure française), en direction de la station orbitale Saliout-7, occupée depuis le mois de février par les trois cosmonautes soviétiques Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov. Il succède à Progress-21, qui s'était détaché samedi 26 mai de Saliout-7, mais s'était peu après désintégré dans la haute atmosphère. L'agence Tass indique que Progress-22 est prêt à s'amarrer à Saliout-7 et transporte *« des produits de consommation et diverses autres cargaisons »*.

Il n'est pas usuel qu'un équipage de Saliout reçoive quatre Progress en trois mois : cela pourrait signifier que la légère fuite qui s'était produite l'an dernier sur une tubulure de carburant n'a pas été parfaitement réparée. Mais les raisons peuvent être tout autres.

DEVANT DEUX CONGRÈS D'AVOCATS ET DE MAGISTRATS

M. Badinter expose les signes d'un « redressement judiciaire »

De notre envoyé spécial

Rennes. – Les efforts de M. Robert Badinter pour rendre la justice plus efficace commencent à produire leurs effets. Le garde des sceaux s'en est félicité, vendredi 25 mai, devant les adhérents de l'Union syndicale des magistrats (USM) réunis en congrès à Rennes. La veille, le garde des sceaux était à Nantes où il a demandé aux avocats de la Confédération syndicale (CSA) de l'aider dans sa tâche. Ces deux organisations profesionnelles, de tendance modérée, ne sont pas hostiles à cet effort de modernisation, mais elles en discutent les modalités.

A M. Badinter qui qualifie la justice d'*« entreprise en difficulté »*, la CSA et l'USM ont fait écho en choisissant comme thème de leur congrès, la première « La justice en péril », et la seconde : « Entreprise justice : atelier artisanal ou société anonyme ». Aux yeux de l'USM, l'augmentation du nombre des procès ne permet plus aux magistrats d'agir comme s'ils étaient encore des artisans. Pour autant, la machine judiciaire ne doit pas rechercher la productivité à tout prix. Il a y des gains de temps et des simplifications qui nuisent à l'équité.

Cela n'empêche pas de réfléchir. Il y a deux ans, M. Badinter avait tiré la sonnette d'alarme. L'accroissement vertigineux du nombre des affaires dont la justice était saisie la menaçait d'asphyxie. De rapports en circulaires, de colloques en congrès, le garde des sceaux s'est efforcé de faire partager aux magistrats, aux greffiers et aux avocats, ce qui est, aujourd'hui, son grand dessein : moderniser, avant qu'il ne soit trop tard, la justice française.

L'informatisation des juridictions a été accélérée. Les vacances de postes dans la magistrature seront ramenées à un pourcentage raisonnable à la fin de l'année, et les méthodes de travail de chacun ont été ou seront rationalisées. Moyennant quoi des résultats encourageants ont été déjà obtenus, a déclaré M. Badinter, qui y voit *« les premiers signes d'un redressement judiciaire »*.

En 1982, les affaires soumises aux chambres civiles des cours d'appel ont augmenté de 4 % seulement, contre 10 % en moyenne les trois années précédentes. Ce taux d'accroissement est tombé de 12 % à 8 % dans les tribunaux civils. Si la situation reste préoccupante dans les juridictions d'instance, l'allongement du délai d'examen des dossiers est partout moins net qu'avant, a affirmé le garde des sceaux.

Cependant, les avocats de la CSA voient d'un mauvais œil les projets de M. Badinter de soulager bientôt les tribunaux de grande instance de ce qu'on appelle les « contentieux » : chèque sans provision et infractions au code de la route, par exemple. Sans être opposés par principe aux autres procédures imaginées par la chancellerie dans un dessein de simplification, les avocats expriment leur inquiétude devant cette tendance à la *« déjudiciarisation »*. Ils craignent d'avoir moins de dossiers à plaider. Me Michel Normand, leur président, l'a clairement laissé entendre à M. Badinter.

La menace de l'arbitrage privé

Plus sensibles au poids grandissant de ces contentieux, les magistrats de l'USM sont favorables, eux, à un développement de la conciliation judiciaire, c'est-à-dire aux tentatives de règlement amiable. Mais ils ne veulent pas d'une justice de *« moins bonne qualité et moins fiable »*, a expliqué leur président, M. Jean-Jacques Gomez. En tout état de cause, a-t-il insisté, *« il faut préserver une possibilité de recours aux tribunaux »*.

Le garde des sceaux s'est efforcé de calmer les appréhensions des uns et des autres, mais n'a pas fait de concessions sur le fond. Il n'y a point de salut, estime-t-il, *« en dehors de la renonciation aux luxes procéduraux d'antan »*. Sinon les Français choisiront d'autres modes de règlement des conflits, comme l'arbitrage privé. Une menace à laquelle les avocats et les magistrats ne peuvent rester insensibles.

BERTRAND LE GENDRE.

La police saisit deux photographies au bureau lillois de l'Agence France-Presse

La police a saisi, lundi 28 mai, dans les bureaux de l'Agence France-Presse à Lille, deux photos prises le 23 mai, lors de la manifestation contre M. Jean-Marie Le Pen, au cours de laquelle cinq policiers avaient été blessés. Comme samedi, où ils avaient saisi douze cassettes vidéo dans les locaux de FR 3 Lille, les policiers agissaient sur commission rogatoire de M. Jean-Paul Beulque, juge d'instruction.

Le procureur de la République, M. Jacques Basse, a justifié de la manière suivante la saisie à FR 3 de documents n'ayant pas été diffusés à l'antenne : elle *« ne pouvait en aucune façon faire obstacle à la liberté de l'information, puisque la rédaction avait déjà procédé à la diffusion à l'antenne de la partie du film considérée comme exploitable »*. En janvier dernier, après la saisie en Corse, avant même sa diffusion, d'un film de FR 3 sur les obsèques d'un militant proche du FLNC, M. Pierre Mauroy avait adressé une lettre au garde des sceaux, précisant son opposition à la saisie de documents audiovisuels ou photographiques avant leur diffusion, ce geste pouvant alors apparaître comme une *« censure »*.

L'action de la justice à Lille, qui tend à faire des journalistes des auxiliaires de la police, est vivement critiquée à gauche. M. Bernard Derosier, député PS du Nord, estime que *« la justice ne doit pas utiliser les moyens d'information comme ses auxiliaires »* et juge *« nécessaire de combler le vide juridique relatif au secret des sources d'information des journalistes »*, le secret professionnel n'étant actuellement qu'une règle de déontologie sans aucune disposition légale. De plus, M. Derosier estime justifiée *« la manifestation antifasciste »* de Lille, *« eu égard aux discours haineux et racistes pratiqués par M. Le Pen »*.

La fédération du Nord de la Ligue des droits de l'homme, qui était à l'origine de ce défilé, si elle *« déplore les heurts qui ont eu lieu »*, condamne les perquisitions et saisies effectuées à FR 3 Lille car *« vouloir faire jouer le rôle d'indicateurs de police aux journalistes est une attitude indigne d'un pays démocratique »*.

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, *« regrette qu'on ait saisi ces documents »* à Lille, mais approuve l'inculpation du journaliste de *Paris-Match*, M. Jean Tagnière, incarcéré samedi, dans le cours de l'information sur un trafic de clichés en provenance de l'identité judiciaire.

La Fédération nationale de la presse française, qui regroupe les principaux éditeurs de journaux, *« élève la plus vigoureuse protestation »*, contre l'emprisonnement de M. Tagnière et *« réprouve une attitude qui est une atteinte délibérée à la liberté d'expression »*. Elle demande *« la mise en liberté immédiate »* du journaliste. Le parquet de Paris s'était contenté de demander l'inculpation, avec mise sous contrôle judiciaire, de M. Tagnière ; le juge d'instruction chargé du dossier, M. Claude Grellier, en a décidé autrement *« pour les besoins de l'enquête »*.

● *M. Jacques Blanc victime d'un accident de la route.* – M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) de la Lozère et chargé de l'animation au sein de l'UDF, a été victime, samedi après-midi 26 mai, d'un grave accident de la route. Il souffre d'une fracture de la jambe gauche et d'un enfoncement de la cage thoracique. M. Blanc est hospitalisé à l'hôpital de Mende.

● *Explosion dans une usine tchécoslovaque.* – Quatre personnes ont été tuées et cinquante blessées, dont dix grièvement, lors d'une explosion accidentelle survenue lundi 28 mai dans l'usine chimique Synthesia de Pardubice, à 100 km à l'est de Prague. L'agence officielle CTK indique que *« de nombreux bâtiments de production »* ont été détruits et que des vitres ont été brisées jusqu'à Rosice, localité distante d'environ deux kilomètres de l'usine Synthesia. Une enquête a été ouverte sur les causes de l'accident. – *(AFP.)*

(Publicité)

LA MÉMOIRE COURTE

OUI, PARLONS DE L'ÉCOLE

L'HISTOIRE

- Née avec la République, l'école laïque gratuite et obligatoire ouvre à chaque citoyen le **droit** à l'instruction, dans la **liberté de conscience, afin qu'il** puisse choisir sa vie, ses convictions, en exerçant son **esprit critique.**
- L'école laïque, c'est le refus d'imposer aux enfants un modèle autre que celui de la **liberté.** C'est l'obligation d'accueillir **tous** les jeunes Français sans exclusive. C'est le respect de l'autre. **Jules Ferry** disait aux instituteurs : « Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience de l'enfant. » Cette **tolérance,** cette ouverture, cet humanisme, fondent la République, la démocratie et le pluralisme. Aussi, l'école laïque s'est-elle imposée au terme d'un **long combat contre** les monarchistes, les conservateurs, la droite et la hiérarchie catholique. **Telle est l'histoire.**

LES FAITS

- Aujourd'hui, 83 %, plus de **dix millions d'enfants,** fréquentent l'école publique.
- Aujourd'hui, **630 000 enseignants** de toutes opinions et de toutes confessions s'y dévouent.

QUI OSERA DIRE

- **Qu'un enfant** a été chassé ou n'a pas été reçu dans l'école laïque pour son origine sociale, sa religion, la couleur de sa peau, sa nationalité ?
- **Qu'un enseignant** a été persécuté, chassé, humilié, parce que ses convictions, politiques ou religieuses ou syndicales, sa vie privée (dès lors qu'elle n'attentait pas aux devoirs fixés par la loi), déplaisaient au chef d'établissement, à telle ou telle catégorie de parents, à telle ou telle autorité dite morale ? **Tels sont les faits.**

Cette école laïque, école de tous, nous ne la laisserons plus calomnier

L'IMPOSTURE

- Ils disent : l'école privée, c'est l'école libre ; ils prétendent écarter les barreaux d'une prison : mais alors, dans cette prison, l'école laïque, **630 000 enseignants seraient les geôliers de dix millions d'enfants ?** Imposture !
- Ils disent l'école privée, c'est l'école libre. Ils prétendent que l'école laïque est celle d'une seule idéologie : mais **dans quelle école n'enseigne-t-on qu'une seule foi ? Dans quelle école** une unique philosophie de la vie est-elle privilégiée ? **Dans quelle école** un professeur divorcé est-il renvoyé ? Dans quelle école refuse-t-on aux enseignants la protection d'un statut ? École privée = école libre : IMPOSTURE !

LA MANŒUVRE

- **La droite** au pouvoir a, en 1959 (loi Debré), en 1977 (loi Guermeur), sans aucune concertation, imposé sa marque.
- **La droite** avait combattu l'école laïque dès sa naissance. Elle ne pouvait plus la détruire. Elle a donc donné des privilèges exorbitants à l'école privée, elle a versé des fonds publics sans aucune contrepartie.
- **La droite** a humilié et affaibli l'école publique. Elle s'est toujours méfiée des enseignants de la laïque et a méprisé les valeurs dont ils étaient les porteurs.

Aujourd'hui.

- **La droite dénature la loi SAVARY** et la présente comme une loi d'étouffement.
- Est-ce **étouffer** l'école privée que d'autoriser ses maîtres, s'ils le veulent, à opter pour un statut qui les protège ?
- Est-ce **étouffer** l'école privée que de garantir son financement (18 milliards en 1983) en échange d'un contrôle nécessaire des fonds publics ?
- Est-ce **étouffer** l'école privée que de laisser aux parents le libre choix de l'école de leurs enfants ?

La droite ment.

- Elle attise la guerre scolaire pour tirer un profit politique des aveuglements, du fanatisme et de l'intolérance qu'elle provoque. Elle espère jouer de l'affrontement pour revenir au pouvoir.
- Elle choisit une fois encore la politique du pire.

LA VÉRITÉ

- Les lois, c'est au Parlement qu'elles se votent, non dans la rue.
- Dans l'école privée, des parents ont trouvé le moyen de compenser telle ou telle insuffisance de l'école laïque. D'autres ont vu en elle l'école de leur foi ou de leur milieu social. Il faut l'accepter, c'est la démocratie.
- **Le gouvernement de la gauche a préservé l'essentiel :** la liberté de choix et l'avenir de la laïcité.

NOTRE VOLONTÉ

- **Nous sommes des millions** qui avons connu à l'école primaire, au collège, au lycée, la LIBERTÉ. Nous nous souvenons des discussions passionnées (c'était la guerre d'Algérie, c'était mai 68), des débats entre élèves et professeurs, des convictions différentes du professeur de philosophie et du professeur d'histoire. C'était l'apprentissage de la démocratie et du pluralisme. **Et c'était bien !**
- Nous ne laisserons pas la droite utiliser le slogan injurieux « école privée = école libre », qui porte en lui **un modèle politique de société fermée et intolérante.** Nous ne laisserons pas faire les **manipulateurs** qui veulent effacer dans ce pays les conquêtes de la République. **Ils prennent l'école pour prétexte.** Leur manifestation où se retrouvent toutes les droites – de Le Pen à Chirac – n'a qu'un seul but : **ébranler la gauche.** Puisse la hiérarchie catholique, qui sait qu'aucun croyant n'a souffert dans l'école publique pour sa foi, ne pas se mêler à cette opération politicienne. Puisse l'Eglise ne pas avoir la mémoire courte !

NOUS SOMMES DES MILLIONS

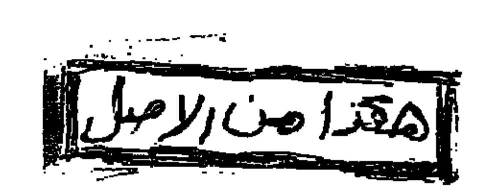
- Nous ne pouvons rester *inactifs.* Le droit de manifester pacifiquement est inscrit dans la Constitution.

Affirmons avec force notre conscience républicaine. Préparons la riposte.

Cet encart est payé par un groupe d'enseignants adhérents à LA MÉMOIRE COURTE, association loi de 1901, BP 433 - 75233 - PARIS Cedex 05.

Ce texte peut être librement reproduit et diffusé





SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE DE ROLAND-GARROS

La journée des sans-grade

Dix heures de tennis non stop, soixante-sept matches, dix-neuf mille spectateurs, 1 900 000 F de recette aux guichets : dès la première journée des Internationaux de France, Roland-Garros a trouvé une respiration nouvelle, grâce à ses derniers aménagements, malgré le souffle d'un tournoi déjà acharné.

C'est peut-être parce que l'issue de ces Internationaux est la plus incertaine depuis une décennie qu'il faut prêter une attention particulière à la meute des jeunes loups à l'affût du moindre fléchissement des vedettes pour mordre à belles dents la renommée. A cet égard, le comportement de quelques-uns d'entre eux a été particulièrement révélateur de leurs ambitions dès lundi 28 mai. Alors que toutes les têtes de série galonnées, Connors, Gomez, Sunström et Higueras, ont réglé leur affaire avec une gourmandise de chat jouant avec la souris, ces sans-grade se sont jetés sur leur adversaire comme des affamés sur un quignon de pain.

La furie avec laquelle le Suédois Kent Carlsson se rua sur le Français Georges Goven en fut un exemple paroxystique. A peine âgé de dix-sept ans, ce Viking d'apparence fragile soufflait dans ses paumes avant chaque diagonale du coup droit et chaque *passing* de revers à deux mains. On aurait dit un bûcheron débitant des bûches en allumettes, tellement le jeu d'école de son adversaire, âgé de trente-six ans, volait en éclats sur tous les coups. Récent vainqueur de l'Orange Bowl, ce Suédois, qui est d'une grande fébrilité contrastant avec le calme habituel de ses compatriotes, entrait ainsi en trombe dans le tournoi en ne laissant que deux jeux à son aîné. Tout droit sorti des qualifications, il montrait qu'il n'entendait pas végéter très longtemps à la 318e place mondiale, qui est son rang actuel.

Un autre qualifié, le Yougoslave Slobodan Zivojinovic, créait aussi une forte sensation en éliminant le Franco-Uruguayen Diego Perez, classé 30e mondial. Celui-ci s'était fait remarquer au début de la saison sur terre battue en acrochant sérieusement Yannick Noah, à Monaco, puis en battant le champion de Roland-Garros 1983 à Rome. Ce garçon robuste, âgé de vingt-deux ans, appartient à la catégorie des attaquants de fond de court particulièrement à leur avantage sur la brique pilée. Vainqueur de Vilas l'an passé, il n'avait, sur le papier, aucune raison particulière de redouter le 254e mondial. Or, le Yougoslave, âgé de vingt ans, qui avait disputé la finale du championnat d'Europe junior en 1981, se déchaîna littéralement, drainant la foule autour du court nº 6. Avec sa stature de pirate, il se rua à l'abordage du filet et, en trois manches, il fit couler les espoirs de Perez, qui avait laissé passer la possibilité de garder la tête hors de l'eau en perdant 7-5 le jeu décisif au 2e set.

Le Brésilien Oncine avait le même profil que le Yougoslave : il était sorti des qualifications avec le classement dans les 280e mondial. Mais c'était pour tomber sur Aaron Krickstein. L'Américain, formé à la dure école de l'entraîneur Nick Bollettieri, n'a pas encore dix-sept ans.

Après s'être révélé en atteignant les huitièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis, à moins de seize ans, à la manière de McEnroe à Wimbledon en 1977, Krickstein, qui avait alors sérieusement accroché Noah, abandonna ses études pour passer professionnel. Et, quelques semaines après, il devenait, à Tel-Aviv, le plus jeune vainqueur d'un tournoi du Grand Prix. Il se trouvait ainsi, propulsé à la 28e place mondiale. Il a démontré aux curieux déjà nombreux, lundi en fin de matinée autour du court nº 9, que ce n'était pas une place usurpée.

Son service, qui part comme un missile, et son coup droit, qui propulse une balle à grande vitesse dans des angles impossibles, clouèrent sur place Oncins, qui ne fut pas en mesure d'enlever plus de deux jeux. Or le jeune Américain réalisa tout cela avec un doigt complètement raide, blessure contractée la semaine dernière à Rome, lors de la finale contre Gomez.

Ce tennis sans bavure de ces trois petits soldats était d'autant plus impressionnant, en ce début de tournoi, qu'on put le comparer avec le jeu des Américains Harold Solomon et Vitas Gerulaitis. Ces deux trentenaires au tennis radicalement différent durent, pourtant, tirer sur toutes les ficelles de leur long métier pour venir à bout respectivement du Français Christophe Roger-Vasselin, l'un des héros du tournoi 1983, qui va retomber de haut, et de l'Américain Lloyd Bourne, qui perdit contenance lorsqu'il ne put conclure le 5e set au *tie-break*. C'était le contraste entre l'acidité des pommes vertes et la saveur fade des pêches mûres.

ALAIN GIRAUDO.

LE BON DEPART DES FRANÇAISES

Départ sur les chapeaux de roue pour la championne du monde Martina Navratilova, en route pour le premier grand chelem féminin depuis Margaret Court en 1970. Bon départ aussi pour les Françaises avec les victoires de la championne nationale, Nathalie Herreman, et de la gagnante du Critérium, Isabelle Demongeot, ainsi que d'Isabelle Vernhes et de Marie-Christine Calleja.

Finaliste en 1982, l'Américaine Andrea Jeager, tête de série nº 4, a, pour sa part, dû abandonner face à sa compatriote J. Golder, en raison d'une blessure au bras.

Les résultats

Lundi 28 mai

SIMPLE MESSIEURS
(Premier tour)

PREMIER QUART DE TABLEAU

Testerman (EU, 58) b. M. Davis (EU, 75) : 6-2, 6-4, 6-2 ; Urpi (Esp., 140) b. Krishnan (Inde, 62) : 0-6, 6-1, 6-1, 7-6 ; Purcell (EU, 25) b. Kirmayr (Brésil, 157) : 6-3, 7-6, 6-2 ; Motta (Brésil, 65) b. Hooper (EU, 25) : 6-4, 7-6, 4-6, 4-6, 6-2 ; Seguso (EU, 118) b. Giammalva (EU, 95) : 7-5, 0-6, 7-5, 7-5 ; Gehring (RFA, 98) b. Mayotte (EU, 20) : 7-5, 6-1, 7-6 ; Higueras (Esp., 12) b. Nastase (Rou., 137) : 6-3, 6-0, 6-3.

DEUXIÈME QUART DE TABLEAU

Connors (EU, 3) b. Fromm (EU, 145) : 6-2, 6-3, 6-1 ; Jaite (Arg., 218) b. Tous (Esp., 141) : 2-6, 6-3, 6-3, 6-2 ; Sanchez (Esp., 88) b. Hocevar (Brésil, 126) : 7-6, 6-3, 7-5 ; Nyström (Suède, 34) b. Fitzgerald (Austr., 38) : 7-6, 6-0, 4-6, 7-6 ; Gildmeister (Chili, 113) b. Pecci (Par., 131) : 6-4, 6-3, 6-2 ; Cancelotti (It., 47) b. Errard (Fr., 624) : 6-3, 6-3, 7-5 ; Zivojinovic (Youg., 254) b. Perez (Urug., 30) : 6-3, 7-6, 6-4 ; Gilbert (EU, 46) b. Glickstein (Isr., 55) : 1-6, 6-1, 6-1, 6-1, 2-6, 6-2 ; Novacek (Tch., 356) b. Visser (Afr. du S., 118) : 6-3, 5-7, 6-0, 6-3 ; Gerulaitis (EU, 23) b. Bourne (EU, 102) : 3-6, 6-7, 6-4, 6-4, 8-6.

TROISIÈME QUART DE TABLEAU

Krickstein (EU, 28) b. Oncine (Brésil, 279) : 6-0, 6-1, 6-1 ; Castellan (Arg., 181) b. Youl (Austr., 127) : 6-2, 0-6, 6-1, 6-3 ; Solomon (EU, 217) b. Roger-Vasselin (Fr., 67) : 6-0, 4-6, 6-2, 5-7, 6-3.

QUATRIÈME QUART DE TABLEAU

Carlsson (Suède, 318) b. Goven (Fr., 192) : 6-0, 6-2, 6-0 ; Portes (Fr., 136) b. Segarceanu (R., 144) : 1-6, 7-6, 4-6, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES
(Premier tour)

PREMIER QUART DE TABLEAU

Navratilova (EU, 1) b. Tauziat (Fr., n.c.) : 6-1, 6-2 ; Meaker (PB, 33) b. Skronska (Tch., 58) : 6-2, 6-3 ; Lindquist (Suède, 60) b. Simmonds (It., 121) : 7-6, 7-6 ; Kohde (RFA, 18) b. Sasak (Youg., 146) : 6-2, 6-1 ; Hanika (RFA, 15) b. Latham (EU, 81) : 6-1, 6-0 ; Teeguarden (EU, 71) b. Raschiatore (EU, 104) : 6-1, 6-2 ; White (EU, 38) b. Bonsignori (It., 118) : 6-2, 7-5 ; Herreman (Fr., 70) b. Mentz (Afr. S., 154) : 0-6, 6-2, 6-3 ; Inoue (Japon, 63) b. Sayers (Austr., 48) : 4-6, 6-4, 6-2 ; Solomon (EU, 72) b. Hy (HK, 130) : 4-6, 7-6, 6-2 ; Rinaldi (EU, 25) b. Purdy (EU, 82) : 7-5, 6-2 ; Demongeot (Fr., 236) b. Tobin (Austr., 116) : 6-2, 6-3 ; M.-C. Calleja (Fr., 77) b. Leo (Austr., 124) : 7-6, 6-4.

DEUXIÈME QUART DE TABLEAU

McNeil (EU, 108) b. Okagawa (Japon, 165) : 7-5, 5-7, 6-1 ; Reva (URSS, 126) b. Cecchini (It., 42) : 6-3, 6-4 ; Elissenko (URSS, 206) b. Nagelsen (EU, 73) : 6-3, 6-4 ; Fairbank (Af. S., 30) b. Barker (GB, 67) : 6-2, 6-3 ; Hobbs (GB, 46) b. Einy (GB, 154) : 4-6, 6-2, 6-0 ; White (EU, 43) b. Allen (EU, 68) : 6-3, 5-7, 6-1 ; Brown (EU, 123) b. Cedet (Fr., n.c.) : 4-6, 6-3, 6-4.

TROISIÈME QUART DE TABLEAU

Holton (EU, 109) b. Mochizuki (EU, 93) : 5-7, 7-6, 6-1 ; Golder (EU, 115) b. Jaeger (EU, 5) : 7-5, abandon ; Scheuer-Larsen (Dan., 129) b. Fukarkova (Tch., 210) : 7-5, 6-2 ; Nelson (EU, 80) b. Collins (EU, 58) : 6-2, 5-7, 6-4 ; Uys (Af. S., 50) b. E. Kanellopoulos (Grèce, 160) : 7-5, 6-4 ; Bunge (RFA, 32) b. Karlsson (Suède, 196) : 6-2, 6-4 ; Benjamin (EU, 141) b. Monteiro (Brésil, 120) : 6-4, 4-6, 6-1.

QUATRIÈME QUART DE TABLEAU

Vernhes (Fr., 251) b. Herr (EU, 31) : 6-3, 2-6, 6-2 ; Huber (Austr., 56) b. Moulton (EU, 27) : 6-2, 6-3 ; Pfaff (RFA, 23) b. Vasquez (Pérou, 69) : 6-4, 6-7, 6-4 ; Vermaak (Afr. S., 57) b. Harrington (EU, 88) : 6-1, 6-1 ; Klitch (EU, 62) b. Steinmetz (EU, 145) : 6-3, 2-6, 6-2 ; Savchenko (URSS, 185) b. Henrickson (EU, 84) : 6-1, 6-2 ; Yanagi (Japon, 110) b. Van Nostrand (Belg., 136) : 6-2, 6-3.

★ Entre parenthèses figure le classement ATP des joueurs et WTA des joueuses.

Volée australienne contre béton suédois

Pour cette journée inaugurale de Roland-Garros, une seule empoignade vraiment passionnante anima les courts secondaires – en l'occurrence le lieu nommé court nº 2, – théâtre d'escarmouches célèbres dans la première semaine des Internationaux du passé. Combien avons-nous vu de grands joueurs remâcher, à la sortie du terrain, l'amertume d'une défaite prématurée, tandis que d'autres savouraient la griserie d'un retournement de la dernière chance !

En face de l'Australien John Fitzgerald (vingt-quatre ans), héros de la finale de la Coupe Davis à Brisbane en fin 1983, le Suédois Joachim Nyström (vingt et un ans) formait un vivant contraste, physiquement et techniquement. Fitzgerald, le poil noir, attaquant à tout crin, athlétiquement bâti, incarnait le joueur le plus photogénique du tournoi, l'homme « de tous les dangers », à l'image du nouveau et irrésistible jeune premier de l'écran, son compatriote Mel Gibson.

Nytröm, blond filasse, raide comme un piquet sur de hautes jambes, n'exprimait aucun autre sentiment sur son visage pâle qu'une opiniâtreté indiscutable dans la remise en jeu – notamment à l'aide du revers à deux mains – apprise sans nul doute à l'école Borg.

Le premier set, disputé au tie-break, fut remporté par Nyström, lequel, sans faire de détail, s'octroya la deuxième manche par 6-0. Fitzgerald, tout ce temps, faisait sortir ses balles dès qu'il tentait de passer la vitesse supérieure. C'est au troisième set que la partie prit un tour nouveau. L'Australien commença à garder, dans le court, des volées qu'il interceptait hardiment au milieu d'échanges profonds. Et l'on s'apercevait que, à l'instar de ses glorieux aînés australiens, Hoad, Rosewall, Laver, Emerson, Roche, Newcombe, un pur joueur d'herbe comme Fitzgerald pouvait, parfaitement, venir terminer les points au filet sur la bonne vieille terre battue de Roland-Garros.

Un cœur énorme

Le Suédois restait d'autant sur place que l'Australien, enlevant le troisième set par 6-4, avait distillé des amorties de la meilleure facture. La quatrième manche offrit à tous le meilleur tennis. Nyström, impavide, avait réplique à tout. Fitzgerald, de son côté, frappait ses coups droits largement bouclés ou ses revers filés le long de la ligne en leur imprimant une longueur qui donnait le frisson.

Les jeux s'égalisèrent ainsi jusqu'à 6 partout. Une nouvelle fois on dut avoir recours au tie-break. Quatre points à zéro pour Nyström – c'en est fini croit-on. Pas du tout. « Fitzy » repart à l'attaque : 5-4 pour lui. Le Suédois fait front : 5-5, puis 6-6 : là, une balle litigieuse est comptée contre l'Australien, qui s'énerve un peu. Nyström ne bronche pas et, en deux foulées, par 9 points à 7, il boucle le match en sa faveur. Mais c'est à Fitzgerald et à son cœur énorme qu'est allée, pendant toute la partie, la sympathie du public. L'ovation monstre qui le salue à la sortie du court en aura témoigné.

OLIVIER MERLIN.

A LA TÉLÉVISION

Mercredi 30 mai sur TF 1

10 h 30 : résumé de la veille.
11 h à 13 h : direct.
14 h 35 à 18 h 30 : direct.
21 h 25 : résumé.

D'un sport à l'autre

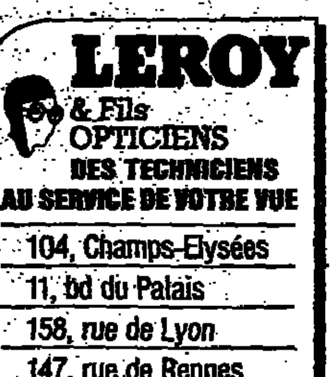
● *AUTOMOBILISME. – Abandon de Michèle Mouton dans le Rallye de l'Acropole.* – L'Allemand Walter Röhrl sur Audi Quattro, champion du monde en titre, a pris la première place du classement provisoire du Rallye de l'Acropole au terme de la dix-septième épreuve spéciale, devant le Finlandais Ari Vatanen sur Peugeot 205 et le Suédois Stig Blomqvist sur Audi Quattro. Michèle Mouton (Audi Quattro) a été contrainte d'abandonner à la suite d'une défaillance de l'embrayage de sa voiture consécutive à une fuite d'huile.

● *BOXE. – Richard Caramanolis perd son titre européen.* Le Néerlandais Alex Blanchard a conquis, lundi 28 mai à Amsterdam, le titre de champion d'Europe de poids mi-lourds en battant le Français Richard Caramanolis par KO à la sixième reprise. Transporté dans une clinique, Caramanlis souffre d'une fracture du nez.

● *CYCLISME. – Victoire française au Tour d'Italie.* Martial Gayant a gagné, lundi 28 mai, la dixième étape, Cava-di-Terreni - Isernia, du Tour d'Italie. L'Italien Francesco Moser est toujours leader du classement général provisoire.

D'autre part, l'Australien Allan Peiper a gagné, lundi 28 mai, à Villeurbanne, le prologue contre la montre du *Dauphiné libéré* devant l'Irlandais Stephen Roche et l'Australien Phil Anderson.





INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Militants du livre

L'occasion était trop belle; le thème – Livre et vie associative – trop politique pour ne pas se prêter à la mobilisation des participants, militants socialistes pour la plupart, invités par la Fédération Léo-Lagrange et reçus par la Ville de Valence.

Rencontres nationales, donc, les premières : entre le *« couple fatal du sociologue et de l'animateur »*, le bibliothécaire et le bénévole, l'État et l'association.

M. Rodolphe Pesce, député et maire (PS) de Valence, ouvre ce congrès des 18 et 19 mai. Il croit au livre : l'informatique et les nouveaux médias n'ont pas signé son arrêt de mort. Il se fait didactique : plaisir de lire, certes, mais aussi besoin de comprendre (il cite Jacques Fauvet : *« La radio informe, la télévision montre, la presse écrite explique »*) et de s'instruire. Sans livre, pas de mémoire collective ni de construction de l'histoire.

En artisan de la politique gouvernementale, le maire de Valence souligne l'effort *« sans précédent »* de l'Etat en faveur des bibliothèques, de l'édition et du prix unique du livre, destiné à doubler d'une fonction culturelle le rôle marchand du libraire.

Le livre, c'est aussi un enjeu économique et culturel : aussi M. Pesce plaide-t-il en faveur d'une concentration à l'échelon de l'Etat pour attaquer les marchés, notamment par la traduction de livres français. Dans un mouvement de balancier, il tempère cette affirmation en nommant immédiatement la vie associative qui doit garantir la démocratie en *« interpellant l'Etat, les collectivités locales et elle-même »*.

M. Franck Sérusclat, sénateur du Rhône (PS), maire de Saint-Fons et président de la commission culture de l'Association des maires de France, appelle à la mobilisation politique. Il attire l'attention sur le *« tiers partenaire qu'est le pouvoir municipal face au livre et à la vie associative »*. Allusion discrète comprise par tous. Dans les débats qui suivront, l'épouvantail de Dreux sera plus clairement agité.

Le carrefour « Livre et non-lecteurs » s'ouvre d'une manière anodine et paisible par un exposé du rapport sur l'illettrisme présenté, le 11 janvier, au conseil des ministres : un texte qui ne veut pas donner de recettes, mais insiste sur l'importance d'un travail à long terme.

M. Loeb, directeur de l'école de la maison d'arrêt de Lyon, dresse ensuite un portrait-robot du jeune non-lecteur qui arrive à la prison : il n'a aucun goût pour la lecture, symptôme d'une in adaptation générale; souvent Maghrébin, il a de la difficulté à s'exprimer ; a de lui-même une image très dévalorisée et n'est pas autonome dans sa vie quotidienne. Il est marginalisé et la prison est le *« dernier maillon de l'échec »*.

M. Loeb présente alors une expérience de reconstruction de l'individu grâce à l'informatique.

Le vice-président de l'Association française pour la lecture intervient alors. Il explique le plus sereinement du monde que l'écriture apparaît dans une situation d'inégalités et est utilisée pour maintenir l'inégalité dans les rapports sociaux. *« Le comble de l'aliénation, dit-il, consiste à faire croire que la production littéraire – raffinement du raffinement – devrait pouvoir être partagée par tout le monde. »*. En clair, on veut faire accéder les ouvriers au produit social de leur aliénation. Car, apprend-on, *« la bourgeoisie a travaillé pendant cent cinquante ans à produire une littérature narcissique, pour son plaisir »*. Et *« le prétendu plaisir littéraire est socialisé alors qu'il est caractéristique d'un système social inégalitaire »*. Discours subtil, paradoxal, fascinant. Cinq minutes. Car on a vite fait le tour de ces dogmes-là qui plient la réalité à leur théorie – la lutte des classes. Quelques voix s'élevèrent pour protester, mais, le cercle dissous, les langues se délient ; une jeune bibliothécaire, fille d'ouvrier, se déclare choquée par ce qu'elle appelle *« une négation de l'individu, le mépris de l'ouvrier que l'on prétend défendre ; les ouvriers lisent le journal, ce ne sont pas des bêtes »*.

Un Rodolphe Pesce plein d'allant tira, tambour battant, les conclusions. Est-ce le trahir que d'avouer que, connaissant bien son sujet, il avait préparé une synthèse à l'avance ? Nécessité d'une action globale, inscrite dans la durée, décloisonnée, préparée : les associations ne doivent pas se contenter de *« présenter la note à payer. Elles doivent participer à la décision et, quand celle-ci est prise, à son application »*.

« Ce n'est pas sans raison que ce congrès a eu lieu à Valence », note un participant. Le choix tient à la personnalité de M. Rodolphe Pesce. En 1982, lors des assises régionales du livre de Valence, il amena le conseil régional à réfléchir sur la politique du livre. Ce qui aboutit, au printemps 1983, à la création de l'Office régional du livre à Annecy dont il est vice-président.

Il se définit comme « homme de terrain » : « Il faut prendre les problèmes tels qu'ils sont, non tels qu'on voudrait qu'ils soient. » Il a donné l'exemple à Valence en développant le réseau de lecture publique et en créant une médiathèque.

Son fin sourire est large, sans réserve, presque naïf. Il va droit à l'essentiel, suit tout, voit tout, comprend avant que son interlocuteur ait fini de parler, mais l'écoute cependant en rongeant son frein, la tête dans les *épaules : il y a tant à faire.* Débit précipité de l'homme pressé et grandes enjambées du coureur de fond. Un être chaleureux, avec lequel ses collaborateurs adorent travailler. Oui, ce n'est pas par hasard que ce congrès eut lieu à Valence.

DANIELLE TRAMARD.

ASCENSION

Les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraissent normalement.

Banques : fermées mercredi 30, à 12 heures, et jeudi 31 mai.

Bureaux de poste : fermés jeudi 31 mai.

SNCF, métro, RER et autobus : service des dimanches.

Grands magasins : ouverts jeudi 31 mai.

Sécurité sociale : fermée mercredi 30, à 13 heures, et jeudi 31 mai.

Allocations familiales : fermées mercredi 30, à 12 heures, et jeudi 31 mai.

Bibliothèque nationale et Archives nationales : fermées jeudi 31 mai.

Musées : à Paris, seront ouverts jeudi 31 mai, Beaubourg, le Grand Palais, le Musée de l'holographie, les Invalides, le musée Marmottan, le Palais de la découverte et le musée Rodin.

En Ile-de-France, seront ouverts jeudi 31 mai, Chantilly, Compiègne, Fontainebleau, La Malmaison et Vaux-le-Vicomte.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 28 mai et mardi 29 mai :

UNE LOI

● Modifiant, à compter du mois d'avril 1985, le taux de la taxe spécifique sur les produits pétroliers instituée par la loi du 3 août 1982 portant création du Fonds spécial de grands travaux.

UN DÉCRET

● Instituant un Conseil national des populations immigrées.

DES LISTES

● D'admission à l'École militaire de l'air en 1984.

● Des officiers de réserve déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours d'admission en 1984 à l'école de formation des officiers de gendarmerie.

● Des sous-officiers de gendarmerie déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours d'admission en 1984 à l'école de formation des officiers de gendarmerie, ouvert aux sous-officiers de gendarmerie titulaires du baccalauréat.

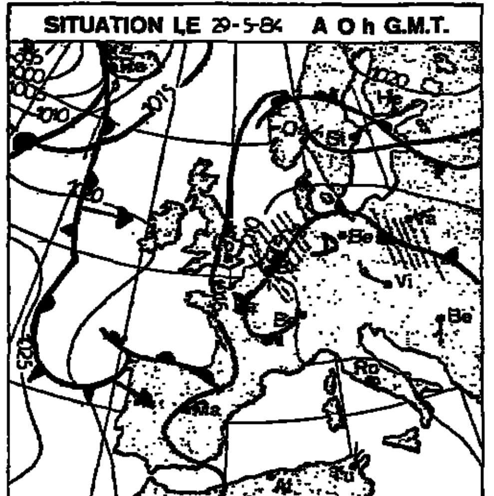
RÉFLEXION. – « Penser la pratique », colloque de *l'association* Pratiques sociales, doit étudier collectivement les problèmes posés par l'action de travailleurs sociaux et d'enseignants. De la *théorie et des expériences pratiques* sous forme d'exposés, diaporamas et discussions fourniront la matière des débats. Du 9 mai au 11 juin à Saint-Brévin (Loire-*Atlantique*).

★ **Renseignements.** M. Pierre Ripoche, 20, rue Louis-Blanc, 44200 Nantes. Tél. : (40) 73-94-93 et 89-16-38.

TOXICOMANIE. – Les journées nationales de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT) auront lieu, les 15 et 16 juin, à l'université *Lille-II*, à Villeneuve-d'Ascq dans le Nord. L'accent sera mis sur l'éthique et les réalités socio-politiques.

★ **Renseignements :** Université Lille-II, faculté de droit, 42, rue Paul-Duez, 59045 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Tél. : (20) 52-56-29. ANIT, 7, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne. Tél. : (77) 33-70-34.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30.5.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 mai à 0 heure et le mercredi 30 mai à 24 heures.

La perturbation pluvieuse active dirigée par la dépression du nord de l'Allemagne achèvera de traverser lentement nos régions orientales. Partout ailleurs se généralisera une amélioration avec des éclaircies, ce qui permettra enfin une hausse des températures.

Mercredi matin le temps sera médiocre et très pluvieux des Ardennes et des Vosges au nord des Alpes. Cette zone de mauvais temps se décalera lentement vers l'est mais sévira encore en fin de journée sur l'Alsace et la Franche-Comté. Les températures resteront très basses pour la saison : 6 à 8 degrés la nuit, 12 à 14 degrés la journée.

Ailleurs le temps sera parfois brumeux en fin de nuit, avec même quelques bancs de brouillard de l'Aquitaine à la Vendée. Avant le milieu de matinée se généralisera un temps ensoleillé. Le mistral et la tramontane seront modérés à assez forts.

La Corse, en bordure des perturbations de Méditerranée, subira des passages nuageux avec menace d'ondées.

Les températures de 4 à 8 degrés le matin seront voisines de 15 à 18 degrés l'après-midi ; 20 à 22 degrés sur les régions méridionales.

Évolution pour la fin de la semaine

Après une lente amélioration, **mercredi**, sur la plus grande partie du pays, une nouvelle perturbation atlantique abordera la Bretagne **jeudi** soir et gagnera progressivement une grande partie du pays, épargnant encore samedi les régions méridionales. Une consolation : cette nouvelle aggravation est accompagnée de vents du sud-ouest et donc d'une nette hausse des températures.

Jeudi, quelques passages nuageux parfois menaçants intéresseront encore en début de journée les régions des Vosges au Jura. Ailleurs, après dislocation des formations brumeuses du Sud-Ouest au Centre, un temps ensolleillé se généralisera. Une zone nuageuse *gagnera la Bretagne et la Vendée en fin* de journée. Les températures atteindront 13 à 14 degrés dans le Nord-Est, 18 à 23 degrés ailleurs. Mistral et tramontane faibliront, tandis que le vent tournera au sud-ouest, près de l'Atlantique.

Vendredi, un beau temps chaud s'organisera sur la moitié sud-est de la France (de la Méditerranée à l'Alsace) avec des températures de 18 à 25 *degrés, du Nord au Sud. La Corse* subira encore un temps capricieux avec des averses. Sur la moitié nord-ouest, développement d'un temps nuageux et orageux, particulièrement de la Bretagne aux Landes. Les températures resteront clémentes : *17 à 21 degrés, 25* degrés près des Pyrénées. Rafales de vent de sud-ouest sous les orages.

Samedi, l'aggravation orageuse s'étendra peu à peu vers l'est mais les *régions méditerranéennes seront encore* épargnées, subissant tout au plus quelques passages nuageux. Seule la Corse restera sous un temps instable et menaçant.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 29 mai, à 8 heures, était de 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mai ; le second, le *minimum de la nuit du 28 au 29 mai)* : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 15 et 8; Bourges, 13 et 4; Brest, 13 et 10; Caen, 11 et 9; Cherbourg, 10 et 9; Clermont-Ferrand, 10 et 6; Dijon, 9 et 3; Grenoble-St.-M.-H., 15 et 7; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 6; Lille, 14 et 9; Lyon, 13 et 6; Marseille-Marignane, 18 et 9; Nancy, 11 et 2; Nantes, 13 et 7; Nice-Côte d'Azur, 21 et 9; Paris-Montsouris, 14 et 9; Paris-Orly, 14 et 9; Pau, 14 et 6; Perpignan, 17 et 11; Rennes, 12 et 10; Strasbourg, 11 et 3; Tours, 13 et 9; Toulouse, 17 et 5; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 9 degrés; Amsterdam, 13 et 9; Athènes, 25 et 17; Berlin, 21 et 10; Bonn, 10 et 8; Bruxelles, 12 et 9; Le Caire, 22 (mini) ; Iles Canaries, 23 et 18; Copenhague, 22 et 12; Dakar, 28 et 23; Djerba, 22 et 17; Genève, 12 et 6; Jérusalem, 21 et 14; Lisbonne, 18 et 13; Londres, 11 et 8; Luxembourg, 12 et 5; Madrid, 21 et 10 ; Moscou, 17 et 12; *Nairobi, 28 et 12; New-York, 18 et 13;* Palma-de-Majorque, 21 et 14; Rome, 20 et 14; Stockholm, 15 et 9; Tozeur, 26 et 15; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 MAI

« Promenade dans le Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Musée Jacquemart-André », 17 h 30, 158, boulevard Haussmann, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (les Flâneries).

« *De la place Dauphine aux Grands-Augustins* », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri IV (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Le vieux Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

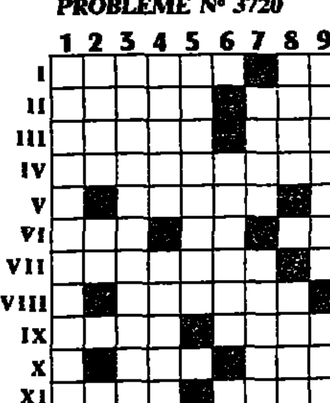
« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Place des Vosges », 15 heures, 1, place des Vosges (Mme Romann).

« Village Saint-Paul », 15 h 30, métro Pont-Marie (Visages de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3720



HORIZONTALEMENT

I. Chose à ne dire qu'à une personne à la fois. Interjection. – II. Même le plus habile des plongeurs peut y prendre une tasse. Auto-stoppeur. – III. Symbole d'abondance. Brésilien mal compris à Rio. – IV. Relever ce qu'un autre a laissé malencontreusement échapper. – V. Roi légendaire de Calydon. – VI. Echafaudage pour monter un bateau. Personnel. La plus anonyme des célébrités. – VII. Plume transalpine du genre Corneille. – VIII. Associé à un compère dans une affaire qui frappe *l'œil.* – *IX. Habille la plus naturelle* élégante ou la moins exigeante. Résidence surveillée. – X. Romains qui brillèrent au Grand Siècle. C'est, sinon le meilleur, celui jugé comme tel. – XI. Monte au front quand les sapeurs creusent les tranchées. Il apporta sa contribution à une invention permettant de s'entendre.

VERTICALEMENT

1. Elles réunissent pour certains patrons l'utile et l'agréable. – 2. Echo de bacchanales. Personnel. – 3. Accent paradoxalement pointu de la Côte d'Azur. – 4. Prête à fondre quand on la touche. Partie asiatique de l'Hellade. – 5. Imiter le Législateur du Parnasse. – 6. Où les coups de baguette sont autant de coups de théâtre. – 7. Ceinture verte. Telle une bise émanant du large. – 8. Bête ou pauvre homme, il est voué à vivre dans les hardes. Sa célébrité monta en flèche. – 9. Conseil économique. Qui ne peut être mésestimé.

Solution du problème n° 3719

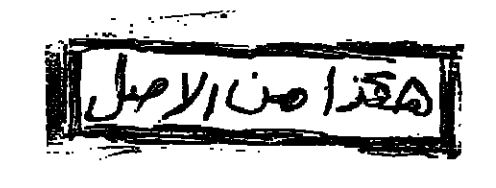
Horizontalement

I. Cagnotte. – II. Louise. Ma. – III. Eden. Noir. – IV. Rosière. – V. Tarn. Fi. – VI. Olé. Nulle. – VII. Mi. Gog. Es. – VIII. Amer. Erg. – IX. Né. Oiseux. – X. Endos. Ami. – XI. Tome. Le.

Verticalement

1. Cleptomane. – 2. Aod. Aliment. – 3. Guerre. Do. – 4. Ninon. Groom. – 5. Os. No. Ise. – 6. Ténifuges. – 7. Œil. Réal. – 8. Emir. Légume. – 9. Arêtes. Xi.

GUY BROUTY.



Le Monde

culture

ROCK

Deux rendez-vous, deux fêtes

Chaussures et queue-de-pie rouges, pantalon noir et canotier paille, les traditionnelles lunettes de soleil jetées sur le piano blanc sur les accords du premier air, Elton John, le 28 mai, a transporté de bonheur l'assistance du _Palais omnisports de Bercy. Le parterre_ se balançait au rythme des ballades sentimentales, et, de rang en rang jusqu'en haut des gradins, les _flammes des briquets ondulaient par centaines_. A Paris, pour les _trois jours de concert_, les billets _sont partis à peine_ mis en vente (plus de 50 000). Une semaine aurait tout juste suffit à satisfaire les demandes et il en est ainsi de toutes les villes qui jalonnent la tournée mondiale d'Elton John. Rien pourtant ne laissait supposer une telle précipitation, le chanteur ayant entrepris ce périple avant même de faire paraître un nouvel album.

Et puis, le même jour, à l'Eldorado, un public d'initiés fêtaient Tony Joe White, figure _mythique du rock américain dont_ ils attendaient fébrilement le retour, depuis un soir fameux, à l'Olympia, en 1969.

A L'ELDORADO

Retrouvailles avec Tony Joe White

On a accueilli *Tony Joe White comme un ami, dans une ambiance de fête*, sachant dès les premiers morceaux qu'il serait à la hauteur de sa réputation, jouant ici comme dans les clubs de *Nashville ou de Memphis, sans manières*, avec un entracte pour se laisser le temps de boire une bière et de déguster le plaisir des retrouvailles en échangeant quelques avis concertés.

Tony Joe White, c'est ce que l'Amérique a de plus beau quand elle se met à fouiller dans ses racines, entre blues et country, *rock et boogie, entre Noirs et* Blancs, et que *remontent* à la surface son histoire, ses traditions de musique urbaine, son métissage chaloupé. De lui on n'attend pas qu'il change, *il* porte *la mémoire d'un folklore écrit par les pionniers*, avec ses ballades qui évoquent les dérives, ses blues autour du feu et ses rocks mi-tempos.

Seul avec les glissandos de sa guitare et les déchirements de son harmonica ou avec son groupe (basse, batterie, claviers, saxophone), le swing confortable, *le rythme cossard, la mélodie cossue*, la voix tamisée et le timbre caverneux, géant tranquille, Tony Joe White enchaîne les morceaux en souplesse, en prenant le temps. Il propose un *éventail étalé de sa création* (*Polk Salad, Annie, They Caught the Devil*), entrecoupé de reprises qui rendent hommage aux vieux bluesmen (John Lee Hooker) sans oublier ce titre (*The Guitar Don't Mind*) composé *avec Joe Dassin*, qui, *le temps* d'un album, avait adapté ses chansons en français.

Originaire de la Louisiane, chargé de la sève et de la chaleur poussiéreuse des États du Sud, Tony Joe White aurait pu, avec Ry Cooder, illustrer la bande originale du film de Wim Wenders, *Paris, Texas*. Il existe dans sa *musique cette même idée d'une* Amérique *éternelle*, celle des espaces et des rêves pour l'imagination européenne. — **A. W.**

★ Ce mardi 29 mai à Caen ; le vendredi 1er juin à Strabourg.

A BERCY

Elton John pianote nos nostalgies

Elton John est une institution. Entre les hauts fracassants et les bas qu'on ne remarque pas, en marge de l'actualité, passant les courants, il s'est tranquillement installé au sommet du *star-système sans crainte* désormais d'être délogé *ni* par le temps ni par la concurrence.

Plus personne ne songe à contester le rayonnement de cet Anglais universel. Fait-il du rock ? A-t-il encore des choses à dire, quelque chose à prouver ? *Le débat est dépassionné, et un peu vain*. Avec ses 80 millions de disques vendus, ses morceaux qu'il est allé chanter – et qui sont repris – aux quatre coins du globe, faiseur de chansons talentueux et mélodiste doué, *Elton John* est, *au même titre que* Simon et Garfunkel ou Paul McCartney, le représentant multicartes d'une musique de grande consommation arrondie aux angles et flatteuse à l'oreille, à mi-chemin entre rock et variétés.

Dans la première moitié des années 70, Elton John est apparu comme une espèce de Martien dingo, sorti de nulle part, qui accumulait les pieds de nez devant les foules ébahies. Il offrait au rock une part d'imaginaire et de spectacle, rivalisant d'*imagination* à une époque *où le sérieux était de rigueur*.

Sensible ou non à sa création, on suivait avec bonheur les étapes de ses fantaisies, l'escalade de ses costumes grand-guignolesques qui, dans une tornade de folie, tournaient en dérision son statut même de star. *Compositeur plébiscité* et honoré, il se posait en clown. Un clown qui allait changer le profil du marché discographique en ouvrant la voie des méga-productions dans laquelle se sont engouffrés les Bee Gees, Fleetwood Mac et consorts. Pourtant, *dépassé par le gigantisme de son succès*, il décide en 1976 de cesser toute activité scénique, comme l'avaient fait les Beatles avant lui, se consacrant au studio et à l'équipe de football (le Watford SC) qu'il a reprise en main. Assortie d'une rup*ture avec ses musiciens et son com*pagnon de toujours, le parolier Bernie Taupin, c'est la volonté d'un homme qui pose un regard lucide sur ce qu'il est devenu et qui veut se récupérer. Dans l'euphorie de l'ascension *fulgurante*, l'abus de drogues et d'alcool, le *temps avait manqué* pour se regarder vieillir, les cheveux étaient tombés et pas mal d'illusions avec.

Quatre ans plus tard, il reprend le chemin des tournées mais, cette fois, dans des salles de moyenne importance avec le seul Ray Cooper aux percussions. Il se produit partout, même en URSS où il est le premier musicien de rock anglo-saxon à jouer.

Le temps, aujourd'hui, n'est plus aux dérapages. Après avoir affirmé son homosexualité pendant des années, Elton John a annoncé, *en février, son mariage avec Renate* Blauel en Australie ; il joue pour la famille royale, fréquente les ambassades et endosse le costume du musicien légitimé par la respectabilité de son audience. On ne lui en voudrait pas d'être rentré *dans le rang* si la scène ne pâtissait de ce même sentiment étriqué. Le petit bonhomme rondouillard aux drôles de lunettes a rangé, à trente-sept ans, ses rêves d'adolescent. Et si la mise conserve un reste d'excentricité, c'est à *la nostalgie qu'elle le doit*.

Nostalgie, on l'a vu il y a trois semaines au Forest National de Bruxelles, c'est le maître-mot du nouveau spectacle d'Elton John qui *a retrouvé Bernie Taupin et son ancien groupe* : Dee Murray à la basse, Nigel Olsson à la batterie et Davey Johnstone à la guitare, augmenté d'un nouvel arrivant, le Canadien Fred Mandel aux claviers. Comme rangés dans la naphtaline, ils semblent n'avoir pas bougé : *toujours* la même coupe de cheveux, les mêmes tenues, les mêmes attitudes, la même façon de jouer. La technique est sûre, mettant en relief les compositions. Proposant *une assise impeccable* au chanteur, ils assurent le boulot en « pros » mais sans un brin d'imagination. Elton pianote alertement, roucoule de sa plus belle voix acidulée, déploie même sans économie *une certaine vitalité*, mais c'est pour montrer une pâle imitation de lui-même. Là où il y avait du délire, de l'humour, des coups de théâtre fantasques, on ne voit que cabotinage et ficelles.

Restent, heureusement, les compositions, ces ballades diaphanes ou ces rocks enlevés (*Your Song, Rocket Man, Saturday Night's Alright, Candle in the Wind, Bennie and the Jets, Crocodile Rock*), autant de chansons impérissables. Impossible de bouder son plaisir, mais, là encore, c'est la nostalgie qui parfume leur appréciation. Les nouvelles compositions, quant à elles, passent inaperçues, aussitôt entendues, aussitôt *oubliées*. Sûr de son coup, Elton John fait mouche au final mais c'est au prix d'une routine qu'il gagnerait à briser par une remise en question.

ALAIN WAIS.

★ Mardi 29 et mercredi 30 Mai à Bercy ; le 31 mai à Grenoble ; le 4 juin à Orange ; le 5 juin à Nice ; le 6 juin à Toulouse.





MUSIQUE

AU FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Désormais, on applaudit « la Création » de Haydn à la fin...

La première audition de *la Création* eut lieu à Vienne, au palais Schwartzenberg, le 30 avril 1798, avec un succès si considérable qu'on la redonna le lendemain puis, deux fois encore, le mois suivant. Toutefois, il ne s'agissait là *que* d'exécutions sur invitations et, à en juger par la foule que l'on dut contenir à l'extérieur de la salle, une audition publique s'imposait ; celle-ci eut lieu le 19 mars 1799, et l'enthousiasme fut si grand qu'on redonna l'œuvre chaque année et qu'elle se répandit à travers toute l'Europe. C'est en se rendant à la première parisienne, l'année suivante, que Bonaparte faillit être victime de l'attentat de la rue Saint-Nicaise.

C'est encore un air de *la Création* (celui qui célèbre la noblesse de l'homme) qu'un officier de hussards français vint chanter à Haydn, en 1809, lorsque les armées napoléo*niennes occupaient* la ville. C'est dire les résonances que trouvait cette œuvre dans la sensibilité des contemporains, non tant peut-être à cause du caractère évocatif de la musique ou de la vision naïve qu'elle offrait de la création du monde qu'en raison de la place qu'elle accordait à l'homme (l'influence de la franc-maçonnerie n'est plus à démontrer) et à l'amour conjugal célébré dans la troisième partie.

On peut se demander naturellement ce que pouvaient penser les auditeurs de la représentation du chaos dans laquelle Haydn s'est plu à retarder indéfiniment la résolution des accords, créant chez l'auditeur un sentiment de malaise raffiné dont *la force* ne s'est pas émoussée deux siècles après, alors que notre oreille admet des dissonances beaucoup plus âpres. Il faut croire qu'ils attachaient plus d'importance à la justesse de la peinture qu'à l'orthodoxie de l'écriture. Berlioz, *qui* n'aimait guère les dissonances et n'admirait Haydn qu'avec une extrême modération, considère cette introduction comme un chef-d'œuvre et regrette que le compositeur ait, après cela, consacré quatre mesures seulement, et des *plus* banales, à l'évocation de la lumière.

Haydn avait senti qu'après une si longue attente la délivrance devait être aussi prompte qu'un éclair ; il savait que le public, soulagé, applaudirait avant la fin de la quatrième mesure *fortissimo*, prenant ainsi le relais de l'orchestre et décuplant l'effet. Depuis qu'on n'applaudit plus, par respect ou par indifférence, la lumière a perdu la moitié de sa *puissance*...

Au Festival de Saint-Denis, où l'Orchestre national et les Chœurs de Radio-France ont donné *la Création* dans le cadre imposant de la basilique, sous la direction de Seiji Ozawa, le public, qui a réservé la totalité de ses applaudissements pour la fin, aurait été mieux avisé de les répartir chemin faisant pour saluer, outre la lumière, les chœurs magnifiques qui concluent chaque partie et certains airs où le jeune soprano *Kathleen Battle* a fait montre d'un style et d'une sûreté vocable remarquables, où Tom Krause, fidèle à lui-même, s'est surpassé pour varier les couleurs en fonction de l'expression. Le ténor, Jerry Hadley, pâlissait un peu en comparaison, mais seulement par excès de brillant.

Seiji Ozawa n'a pas cherché à suivre la tendance qui veut rendre à la musique de Haydn ce délié dans l'articulation qui la distingue de celles de Mozart ou de Beethoven, *mais il sait mettre* assez de *raffinement* dans le grandiose pour satisfaire les uns et les autres.

GÉRARD CONDÉ.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION WALTER-GUILLAUME

L'Orangerie, musée intime

(Suite de la première page.)

Jusqu'à la récente donation, l'ensemble de Cézanne de la collection Walter dépassait en richesse et en qualité celui des musées de France. Et les vingt-quatre toiles de Renoir restent *sans équivalent*.

Renoir et Cézanne font partie du domaine de Mme Walter, qui les plaçait au-dessus de tous. Renoir on le comprend aisément. Rien de plus somptueux, de plus agréable, de plus sensuel et joyeux que ces visages *d'enfants*, (les fils de l'artiste, Jean et Claude), peints comme des fruits, comme des fruits de Chardin. Et ces *Enfants au piano*, ces *Sœurs Lerolle* et surtout les *Nus* de Gabrielle, la bonne de *la maison de Cagnes et le modèle préféré de Renoir — ce qui* agaçait Mme Renoir — dont le peintre disait : *« sa peau prend bien la lumière »*. Elle a une qualité appréciable : *« elle ne parle pas pendant qu'elle pose »*. Gabrielle *est parfaite*ment heureuse au bain, couchée comme un Titien ou bien jouant avec les enfants du maître, la mèche rebelle sur l'œil en amande. Deux salles pour contenir *la splendeur* des Renoir, où *entre fruits et fleurs*, brille la présence de Claude en costume de clown rouge.

Aimer Cézanne n'est pas nécessairement dans la nature de cette femme menue et petite. *Elle* achète ses *Pommes et biscuits, en* 1952 à la vente Cognacq et les paie 35 millions de francs, premier prix record pour une œuvre moderne avant que *les enchères de Niarchos* pour la collection Edward G. Robinson *ne* les fasse grimper encore plus haut. Mme Walter a montré du goût pour cette peinture solide, construite avec ferveur et ardeur où la gaucherie de Cézanne *s'acharnait à trouver les ac*cents les plus justes, *les plus précis*. Surtout vers la fin de sa vie, lorsque, ayant hérité de son père, débarrassé des préoccupations contingentes, il s'enferme dans les limites de son *pays d'Aix, dont il connaît le moindre* chemin, la moindre pierre, la moindre branche d'arbre. De cette période décisive pour l'art de Cézanne, Mme Walter acquiert plusieurs œuvres, *dont une pièce capitale, Dans le parc de Château-Noir*.

On sait peu de choses de Paul Guillaume sur ce dandy des années 20 *que* Modigliani peint en *« novo pilota »*, navigateur sachant reconnaître d'où vient et où va le vent *de l'art moderne. On le croit* fortuné de naissance. Il a eu faim à ses débuts, comme les peintres qu'il défend. Paul Guillaume rencontre Guillaume Apollinaire, le poète de l'avant-garde mais *il* n'adhère pas à *tous ses engagements esthétiques*. Ni Braque, *ni* Chagall, *ni* Léger, *ni* Delaunay, artistes aux idées claires.

Ayant ouvert une galerie rue La Boétie en 1917, à l'âge de vingt-trois ans, il s'intéresse surtout aux *inconnus, aux marginaux dont le travail est encore laissé pour compte*. La fine Juliette Lacaze — devenue Domenica Guillaume lorsqu'il l'épouse — est effarée par ses amis. Un pauvre hère titubant avec lequel *Guillaume boit volontiers, c'est* Utrillo, *dont il devient le premier mar*chand, dont il capte les premiers éclairs de peinture blanche dans les rues de Montmartre, avant que l'al*cool ne dissolve son énergie créatrice. Dix toiles, d'une poésie naïve*, magique et anarchiste occupent une demi-salle au fond de l'Orangerie.

Sur le terrain fertile de Montmartre

Modigliani est l'autre météore recueilli par le *« pilota »*. Il ne dilapidera *plus ses dessins contre un verre d'al*cool, ou *un franc*, sur la terrasse du Dôme. Changer de quartier lui fera du bien. Jusque-là, Modigliani sculpte des têtes lisses, un peu nègres, un peu égyptiennes, dans l'ombre de Brancusi, à Montparnasse. C'est à Montmartre qu'il commence à peindre, encouragé par Paul Guillaume qui sait que la peinture se vend mieux. Le territoire de chasse du *marchand se situe sur un petit pan de* la Butte, dans une rue, la rue Ravignan, dans une maison délabrée, au numéro 13 : le Bateau-Lavoir est une arche de Noé où se réunissent les partants pour le marché de *l'art* : *Picasso, à ses débuts misérabilistes*, le Douanier Rousseau, Modigliani et, aux alentours, Utrillo.

Le plus clair des trésors de Paul Guillaume provient de la collecte faite sur le terrain fertile de Montmartre. Entré en scène au moment où se *constituent les collections modernes* aux *Etats-Unis*, Paul Guillaume est le fournisseur principal de Barnes. Cet industriel qui a réussi dans le médicament — il est l'inventeur de l'Argyrol, — *une fois fortune faite, se consacre* à *l'amour* de l'art. Il *achète ses* tableaux par lots : Modigliani, Matisse, Derain, Utrillo...

Le cas de Soutine montre bien comment fonctionne l'Eldorado de la peinture, fondé sur la misère des artistes, *le folklore du génie méconnu* et la boulimie d'amateurs qui se découvrent une passion sur le tard. Envoyé à Céret par son marchand, Zborovsky, qui l'invite à y faire retraite *dans l'espoir que la riante Provence inspirerait au peintre douloureux une* manière plus plaisante, le pauvre Soutine en revient, deux ans après avec quelque cent cinquante toiles.

Elles sont saisies d'un tremble*ment qui tord les maisons, tord les* montagnes, les arbres. Van Gogh est tout proche, mais Soutine est allé plus loin dans le déchaînement des formes. Elles provoquent la répulsion de tous ceux qui les voient, y compris *celle de son marchand, qui range* le tout dans une armoire et l'oublie pendant quatre ans, ne pouvant vendre ces tableaux ni à 50 F ni à 20 F l'un. Barnes veut prendre le tout à 35 dollars la bête !

C'est la fortune pour Zborovsky, qui prend ses quartiers chez Maxim's. Soutine lui-même sort de sa prostration, va chez le bon faiseur, s'adonne au dandysme... Paul Guillaume, lui, fourmi avisée et prévoyante, prélève au passage une part de ce trésor. Elle est ici dans la première salle de *l'Orangerie*, en haut de *l'escalier à double révolution*, dont Subes a forgé les balustres en fer.

Les dates des tableaux sont pleines d'enseignements. Presque tous se situent autour des années 20. Paul Guillaume a eu un éclair d'intelligence de la peinture du moment, qu'il avait amassée en *quantité. Il a bien des Picasso de la période précubiste avec la Femme au peigne, l'Etreinte*. Mais les *Géantes* de 1921, filles de la statuaire grecque et mères du *surréalisme*, assises les yeux mi-clos en avant-plan du paysage infini, sont ses plus belles pièces. Regardons à présent du côté de Derain, maître du *« retour à l'ordre » figuratif, et rival* de Picasso. Les *peintres* sont frères et ennemis : ils traitent les mêmes thèmes pour dire les mêmes choses, en tenant des discours contraires. Les *Grands Nus dans le paysage* de Derain ont la ligne *pure d'Ingres* et les *formes* pleines de Courbet, entre le réalisme académique et un travail large du pinceau, nullement ébloui à la déconstruction par touches mise à la mode par *Cézanne. Ainsi, les Arlequins monumentaux de Derain se* placent-ils à l'opposé de ceux de Picasso aux mêmes années. Et ses petites *Natures mortes* sont d'une telle force, *d'une* telle absolue densité qu'on se demande de quel vin sombre *il en a rempli le verre de cristal*.

Paul Guillaume aimait poser pour *ses peintres*. Entre De Chirico, Derain, Van Dongen, c'est Modigliani qui lui a donné l'image suggestive, à la fois précise et vague, qui fait que pour nous le modèle se met à ressembler au *tableau. De même que* c'est au portrait fait par Derain que ressemble M. Walter, dont le chapeau au large bord ondulé en pétale de rose n'atténue pas le feu aigu de *ses yeux noirs*.

Les onze Matisse, petites toiles *roses et rouges, correspondent* également aux années de lumière de Paul Guillaume. Ce sont des intérieurs à odalisques languides sur leur *sofa, derrière les volets fermés sur une atmosphère de calme et de vo*lupté.

La carrière de Paul Guillaume est courte. Il meurt à quarante-trois ans, en 1934, d'un accident de voiture. Sa veuve se remarie en 1941 à Jean Walter, architecte rigoureux et généreux *de cités ouvrières et de rési*dences de luxe qui semblent des forteresses, et propriétaire des mines de Zellidja au Maroc. Par sa fortune, son goût pour l'art, il contribue à enrichir la collection, et meurt, écrasé par *une voiture au moment où il s'apprête à traverser* le petit chemin qui le mène à son habituel lieu de pêche, du côté de Dordives...

C'est Mme Walter qui réalise les vœux de ses deux époux avec lesquels elle a partagé sa passion pour la peinture. Ainsi l'Orangerie est le musée intime d'une femme, deux hommes et 144 chefs-d'œuvre, qui pour la première fois sortent de leur sérail.

JACQUES MICHEL.

★ La collection Walter-Guillaume à l'Orangerie. Ouverture le 30 mai. Catalogue de Michel Hoog (conservateur de ce nouveau musée qui s'ouvre au public mercredi 30 mai).



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TRAVAUX D'ORNITHOLOGIE – Péniche (245-18-20), 21 h.
LA BOITE A FRISSONS – Petit TEP (364-80-80), 21 h.
LE PLAISIR DE L'AMOUR – Poche, (548-92-97), 21 h.
IVANOV – Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.

HORS PARIS

MEAUX, Centre médico-sportif – (433-21-54), 20 h 30 : les Petits Géants.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Boris Godounov.
CHAILLOT (727-81-15), 18 h 30 : la Dernière Bande ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Mariage.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 francs ; Autosatisfaction (spectacle dans un parking du XXe. Se renseigner au 363-72-20).
PETIT TEP (364-80-80), 21 h : Gust.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Malavoi ; 20 h 45 : Ballet Gulbenkian.

Les autres salles

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.
ATELIER (606-49-24), 15 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 21 h : Monet ou la Passion de la réalité ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Dans la Jungle des villes.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre 20 h 30 : l'Ecole des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 h : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's Follies : 22 h : le Prince.
18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : les Biscuits d'Alice.
ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kouriliski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for Love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style ; petite salle, 21 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : le Pain dur.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 45 : Bajazet.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé.
TEMPLIERS (306-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE PARIS, petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) petite salle, 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) : 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

THÉATRE du JARDIN
JARDIN D'ACCLIMATATION
3 mn du métro «Sablons»
Parking gardé - Navette gratuite pour retour vers Paris
Lundi 4 juin - 20 h 45
Raymond
DEVOS
Mardi 5 juin - 20 h 45
Maurice
BAQUET
Mercredi 6 juin - 20 h 45
Marcel
MARCEAU
présente et commente une sélection de ses meilleurs films.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 29 mai

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moisseiev.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.
SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Keuten.
THÉATRE DE PARIS, (874-10-75), 20 h 30 : Jennifer Muller and the Works.

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h : Danses du Kinnaur ; 22 h : Musique d'Afghanistan.
AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : B. Gutmacher.
BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.
ESPACE GAITÉ (327-53-47), 22 h : P. Pechin.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : B. Lavilliers.
PORTE DE PANTIN (sous chapiteau) (387-71-31), 15 h 30 : Clown Kompanie.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Villette en chansons.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

Les concerts

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 45 : Chœur et orchestre de solistes, dir. : H. Reiner (Vivaldi, Bach, Schubert).
Salle Gaveau, 20 h 30 : O. Gardon (Schubert, Brahms, Debussy...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Pollini (Schumann, Chopin).
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : M. Delfosse, Y. Cuenot (Farnaby, Couperin, Soler...).
Radio-France, Auditorium 105, 19 h : Atelier des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Marco, Faber).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Chopin).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal Diaphonie et l'Orchestre des PTT, dir. : R. Andréani (Bach).
Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble instrumental Ch. Paillard, Ensemble choral Philomele (Schubert, Fiocco).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Chœur et orchestre des grandes écoles (Bizet, Ravel, Saint-Saëns...).
Lucernaire, 19 h 45 : P. Hommage, M.-L. Charnaux (Fauré, Bach, Beethoven) ; 21 h : B. Velloso (Mozart, Villa-Lobos, Moussorgsky).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble Carlos Vilo.
Salle Marchal, 20 h 45 : Chorale Cherche Midi, dir. : R. Lelouche.

Jazz, pop.rock, folk

BERCY (341-72-04), 20 h : Elton John.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : C. Luter.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Charanga Sazon.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : Dédé Saint-Prix.
FORUM (297-53-47), 21 h : P. Hammill.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : C. Walton, E. Harris, I. Muhammad, D. Williams.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Cl. Bolling Trio.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guérault/B. Vasseur.
SUNSET (261-46-60), 23 h : B. Richard Group.

ODIF
ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE
DIRECTEUR JACQUES MERCIER
REQUIEM de VERDI
direction JACQUES MERCIER
RUTH FALCON soprano MICHELE VILMA mezzo
JOHN SANDOR ténor LASZLO POLGAR basse
CHORALE VITTORIA D'ARGENTEUIL
direction MICHEL PIQUEMAL
mercredi 30 mai 21h PARIS Eglise de la Madeleine

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, le Village magique, de J.-P. Le Chanois ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Ballades, de C. Corsini ; Liberté la nuit, de P. Garrel ; 21 h, Il était une croix, de N. Barbier ; l'Orage en colère brise la voix de la cascade, de D. Llorca.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
L'AFFRONTEMENT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; George V, 8e (562-41-46).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME AUX FLEURS (*), film australien de Paul Cox : (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE, film américain de Sergio Leone : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'INVASION DES PIRANHAS, film américain d'Anthony M. Dawson : (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
JEANS TONIC, film français de Michel Patient : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PIRATE (*), film français de Jacques Doillon : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
VIDÉODROME (*), film américain de David Cronenberg : (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
LE SUCCÈS A TOUT PRIX, film franco-britannique de Jerzy Skolimowski : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).



JOURNÉE FRANCE MUSIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 2 juin, 20 h	P. AMOYAL, M. BEROFF G. CAUSSE, J.P. COLLARD N. FREIRE, T. PAPAVRAMI R. PIDOUX, M. RUDY Musique de Chambre de BRAHMS - SCHUBERT - CHOPIN MOZART - RACHMANINOV SCHUMANN - DOHNANYI VILLA-LOBOS - PROKOFIEV ALBENIZ - DEBUSSY - RAVEL

CYCLE ACOUSMATIQUE INA-GRM

GRAND AUDITORIUM Lundi 4 juin	18 h 30 : M. CHION 20 h 30 : P. SCHAEFFER M. LEVINAS

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

SALLE GAVEAU Jeudi 7 juin, 20 h 30	dir. : Friedemann LAYER Malcolm Frager, piano MOZART - SCHUBERT

SAISON LYRIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 8 juin, 20 h	JANACEK : L'Affaire Makropoulos J. Card, L. Sabitch G. Renard, Y. Matiakh Chœurs de Radio France NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE dir. : Janos FURST

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA DE PARIS

AVIS DE CONCOURS

RECRUTEMENT DE MUSICIENS

25 Juin – violoncelle : I poste de tuttiste.
26 Juin – cor : I poste de 2e cor jouant le 1er tuben en sib.
2 Juillet – cor : I poste de 4e cor jouant le tuben en fa.
3 Juillet – percussions : I poste de tuttiste.
6 Juillet – harpe : I poste de harpe solo – supersoliste.
7 Juillet – violon : 3 postes de tuttistes.
12 Juillet – hautbois : I poste de hautbois jouant le cor anglais.
13 Juillet – clarinette : I poste de clarinette solo – supersoliste, I poste de 2e clarinette.
Première quinzaine d'octobre 1984 – concours de trombone : I poste de 2e trombone.
Les épreuves auront lieu à l'Opéra de Paris, 8, rue Scribe 75009 Paris.
Renseignements auprès de M. l'Indendant de l'Orchestre.

RÉCITAL
AVANT LE DINER CHEZ JOSEPH VERNET
MARDI 5 JUIN, à 18 h 30
Véronique GHESQUIÈRE, harpe
Ilton WJUNISKI, clavecin
Œuvres de Bach, Haendel, Bartok
MUSÉE DE LA MARINE
Palais de Chaillot
Réservations : 553-31-70

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Salle Marguerite GAVEAU Rens. 7, rue Jean-Goujon 359-41-27 (p.e. Mondial Musique)	« LES COULEURS dans L'HARMONIE » 2 dernières séances publiques d'interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO 29 MAI ET 5 JUIN
Du 31 mai au 3 juin Théâtre du Ranelagh	XVe CONCOURS INTERNAL de CHANT de PARIS DEMI-FINALE : 3 JUIN, 13 h 30
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 7 juin à 19 h 30 (Mondial Musique)	FINALE avec l'ORCHESTRE COLONNE Dir. : Yan-Pascal TORTELIER avec les lauréats du CONCOURS INTERNATIONAL de MUSIQUE de CHAMBRE de PARIS
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Vendredi 1er juin à 20 h 30 (p.e. Werner)	2e Festival International d'Orchestres RADIO SYMPHONIE ORCHESTER BERLIN Riccardo CHAILLY Schoenberg - Bruckner
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Samedi 2 juin à 20 h 30 (p.e. Werner et Valmalète)	2e Festival International d'Orchestres THE PHILADELPHIA ORCHESTRA Riccardo MUTI Franck - Mahler
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Dimanche 3 juin à 20 h (p.e. Werner)	2e Festival International d'Orchestres CONCERTGEBOUW d'AMSTERDAM Nicolaus HARNONCOURT Thomas ZEHETMAIR violon MOZART
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 3 juin à 17 h (p.e. Kiesgen)	RÉCITAL DE PIANO NOEL LEE « Un siècle de musique américaine »
ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise) 12 km au sud de Chantilly 2 km au nord de Viarmes Dimanche 3 juin à 17 h 30 Rens. 035-30-16 (p.e. Werner)	ENSEMBLE NUOVE MUSICHE Henri LEDROIT, contre-ténor Michèle LEDROIT, soprano Noëlle SPIETH, clavecin David SIMPSON, violoncelle COUPERIN - LAMBERT CLÉRAMBAULT
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet	2e Festival International d'Orchestres 4 juin, 20 h 30 PHILHARMONIE de CRACOVIE Dir. K. PENDERECKI K. KULKA, violon E. STEFANSKA-LUKOWICZ, clavecin 6 juin, 20 h 30 ORCH. PHIL. de MONTE-CARLO Dir. Lawrence FOSTER RADU LUPU, piano Beethoven, Berlioz, Tchaikovski 7 juin, 20 h 30 ORCHESTRE SYMPH. de PRAGUE « FOK » Chœurs mixtes Kühn Dir. Jiri BELOHLAVEK Dvorak : Requiem 8 juin, 20 h 30 THE PHILH. ORCHESTRA Vladimir ASHKENAZY Direction et piano Ravel - Mozart - Sibelius
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Mardi 5 juin à 20 h 30 (p.e. Werner et Musicaglotz)	2e Festival International d'Orchestres ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE Seiji OZAWA Chœurs de Radio France DEBUSSY - RAVEL
Centre Culturel PORTUGAIS 51, av. Iéna 75116 Paris Mardi 5 juin à 20 h 45 (p.e. Valmalète)	RÉCITAL DE PIANO Hervé BILLAUT HAYDN - CHOPIN RAVEL - LISZT
SALLE PLEYEL Lundi 25 juin à 20 h 30 Location OUVERTE (Valmalète)	SCHUBERT « LE VOYAGE D'HIVER » Dietrich FISCHER-DIESKAU Alfred BRENDEL

Accueil de jeunes compagnies
793.26.30
mardi 29 mai
mercredi 30 mai
Alberto Kurapel
SCÈNE LIBRE 3
THÉATRE DE GENNEVILLIERS

SPECTACLES

(222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e, mer., jeu. (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Ritz, 18e (606-58-60).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Cigale, 18e (606-11-75) ; Images, 18e (522-47-94).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RISKY BUSINESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TO BE OR NOT TO BE (Brooks, v.o.) : Saint-Lambert (H. sp), 15e (532-91-68).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mardis de l'information.
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par Alain Denvers, préparé par Roger Pic et Maurice Albert.
Sept reportages : *Une journée d'Alexei Kovalev* : un document sur la vie d'une division blindée soviétique de 10 000 hommes. *Pompes... à finances* : les pompes funèbres et le monopole des obsèques, l'exploitation des larmes. *France-Espagne* : la corrida. Les paysans espagnols et français, la crise économique et les replis corporatistes ; la mort des tankers. L'affaire Lucet : plus ça va, moins ça va ; Berlin : à nouveau le vent d'Est.

21 h 50 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé.

22 h 10 Du côté de la jeune danse française.
Deuxième partie de l'émission de Maximilien Roussin.
Avec Vocalise danse théâtre par Elinor Ambash, Compagnie Quentin Rouillier, Centre chorégraphique de Montpellier, par Dominique Bagouet, Caroline Marcade et compagnie, et Dominique Petit.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 40 Cinéma : Un juge en danger.
Film italien de D. Damiani (1977), avec G.-M. Volonte, E. Josephson, M. Adorf, A. Ippolito.
Un brigadier, chargé de servir de garde du corps à un juge d'instruction, se trouve dans un univers de terrorisme et de complot auxquels participent des responsables du pouvoir officiel. La peur, la violence, les menaces contre la démocratie italienne dans les années 70 forment la trame de ce pamphlet politique et social dont le réalisateur – s'il n'est pas Francesco Rosi – n'en appelle pas moins l'estime.

22 h 40 Histoires courtes.
« Le Mécène », de F. Compain ; avec A. Wiazemsky, P. Clevenot, J.-L. Vitrac.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui, présentée par Gérard Lanvin. Actualités Gaumont 1957 ; Dessin animé ; Tex Avery ; à 22 h 50, Tex Avery, réclames de l'époque, attraction.

20 h 50 Cinéma : l'Esclave libre.
Film américain de R. Walsh (1957), avec C. Gable, Y. de Carlo, S. Poitier, E. Zimbalist Jr, R. Reason.
Une jeune femme à peau blanche et de sang noir est vendue comme esclave à un planteur sudiste. Il s'éprend d'elle, la considère comme son égale. La guerre de Sécession éclate. Beau film d'aventures aux rebondissements romanesques, récit d'une passion plus forte que les préjugés et le racisme. C'était, en 1957, audacieux.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Cinéma : Allez coucher ailleurs.
Film américain de H. Hawks (1949), avec C. Grant, A. Sheridan, M. Marshall, R. Stuart (v.o. sous-titrée, N.)
Un officier français des troupes d'occupation en Allemagne se marie, après pas mal de péripéties, avec une lieutenante américaine. Mais la législation militaire n'admet, aux États-Unis, que les épouses des membres de l'armée. Comédie reposant sur des quiproquos et le caractère absurde des règlements. Hawks apporte à la satire des traits d'une ironie cruelle, et Cary Grant, toujours ridicule dans cette aventure, devra se déguiser en femme.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Cycle policier : Au-delà de la peur, film de Y. Andréi.
18 h 43 Vous dansez.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues franco-sénégalais : Entre le privé et le public : le social.
21 h 45 Lectures : Luis Cernuda.
21 h 50 Musique : Orgues nouvelles au Marais.
22 h 30 Nuits magnétiques : *Quelques corps dans la ville.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Sonatine pour flûte et piano », « Livre pour quatuor », « Sonate pour piano n° 3 », de Boulez, par le Quatuor Alban-Berg et A. Nicolet, flûte, J. Wyttenbach, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : programme musical ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du New Morning).

Mercredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 5 TF 1 Vision plus.
10 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé et à 11 h, 1/32e de finale simple messieurs.
13 h Journal.
13 h 35 Vitamine.
Dessins animés : Gigi ; Capitaine Flam.
14 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Suite des 1/32e de finale simple messieurs, (en direct).
18 h 30 Jack Spot.
18 h 50 Le village dans les nuages.
Émission de Christophe Izard.
A tort ou à raison ; Le petit jour ; Les souvenirs d'Oscar et Émilien ; Simon le petit démon.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tacotac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Avant de s'embarquer pour Cuba, J.R. reçoit les assurances de Holly concernant une grosse somme d'argent. Durant son absence, Sue Ellen profite de la situation pour tenter de prouver l'infidélité de son mari.
21 h 25 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
21 h 45 Médicales : les maladies sexuellement transmissibles.
Émission d'Igor Barrère.
Syphilis, blennorragie, herpès, hépatite virale, SIDA..., un débat avec les docteurs Siboulet, Henrion et Simon, présenté en direct du lycée Rabelais, à Paris, avec la participation des élèves.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'appartement.
Une série qui se veut drôle ! Mais qui est loin d'être convaincante, où le loufoque a quelque chose d'étriqué. Du folklore populiste.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Kayak de haut vol ; Locoli (des spéléologues dans le gouffre de Locoli, en Sardaigne).
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 30 Micro-Kid.
18 h Platine 45.
Stacy Lattisaw, The Nits, Rita Mitsouko, Tom Robinson, Spécial Aka.
18 h 30 C'est la vie.
Les bêtes à concours.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 10 Football : Finale de la Coupe des clubs champions.
en direct de Rome, AS Roma-Liverpool.
22 h 5 Téléfilm : Betzi.
de W. Douglas-Home ; Réal. C. Whatham ; avec L. Gutteridge, F. Finlay, B. Cookson... (Redif.)
Napoléon seul, après la fuite de l'île d'Elbe et son bref retour au pouvoir, fait la connaissance à Sainte-Hélène d'une mystérieuse jeune fille de quinze ans, nommée Betzi Balcombe. Étrange...
23 h 5 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Gala des Nations unies.
Émission de Leila Milcic et Guy Lux.
Le 20 mai, a eu lieu à Genève un gala exceptionnel en l'honneur des réfugiés d'Afrique Noire. FR 3 rediffuse cette soirée à laquelle participent de nombreuses personnalités parmi lesquelles J. Gillis, M. Makeba, Memphis Slim, Stars of Faith, M. Mathieu, D. Gélin, E. Macias, A. Branduardi...
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Une chambre pour grand-mère.
D'Olga Caupman. Réal. R. Martial. Avec M. Marie, G. Mnich, L et C. Doussot...
Une maison dans la banlieue de Dijon occupée au rez-de-chaussée par une mère et ses deux enfants, au premier étage par une grand-mère. Les enfants turbulents grandissent, l'espace se rétrécit, que devient grand-mère ?
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Deux impromptus, opus 142 » de Schubert, interprétés par P. Reach, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Feuilleton : La porteuse de pain.
18 h 30 Magazine : Destination vingt ans.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : L'extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Instantané, magazine musical.
14 h 30 Dramatique : « Enfantines », d'après V. Larbaud, mise en scène R. de Fournas ; avec A. Viala, F. Bernard...
15 h 35 En remontant le Saint-Laurent : la poésie québécoise d'aujourd'hui.
18 h Le cri du homard.
18 h 10 L'école des parents et des éducateurs.
18 h 30 Feuilleton ; Marthe.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques ; races et milieux.
20 h Enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : les mystères de la muse.
22 h 30 Nuits magnétiques : Stanislas Rodanski.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Jolivet, Martinu, par l'Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry ; sol. : M. Lorin.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Samartini, Telemann, Santini, Bach, Gaillard, Hotteterre, par S. Marcq, H. Reyne, flûtes à bec ; M. Minkovski, basson baroque ; P. Hantaï, clavecin.
15 h Microcosmos : numéro spécial « la musique des spots ».
17 h Histoire de la musique.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : Où jouent-ils ? Intermède. Feuilleton : « Earl Hines et les petits comités ».
20 h Musique contemporaine.
20 h 30 Concert (donné le 4 mai 1984 à la salle Pleyel) : « Quatre derniers lieder », de R. Strauss ; « Symphonie n° 4 en sol majeur », de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov ; sol. : A. Tomowa-Sintow, soprano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Hindemith ; à 23 h 10, Musique française : œuvres d'Emmanuel, Canteloube, Schmitt, Rabaud, Dutilleux ; à 1 h, Poissons d'or.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 MAI

– Le Chanoine *Paul Guiberteau*, secrétaire général du Comité national de l'enseignement catholique, et *M. Michel Bouchareissas*, secrétaire général du Comité national d'action laïque, participent à un face-à-face au cour de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 20.

COMMUNICATION

LA BATAILLE SUR LES PRIX DES LIVRES

Les grands distributeurs et la loi

Une semaine après le lancement par la FNAC de l'opération « prix européens » sur les livres, assortie d'un rabais de 20 %, les trois quarts des éditeurs de littérature générale, décidés à défendre la loi Lang, qui limite les rabais à 5 %, retiennent toujours leurs livraisons.

La FNAC, selon l'AFP, se déclare prête à étoffer son catalogue de livres « discountés » et à étendre le front à l'ensemble de la grande distribution. Les Centres Leclerc, qui réclament aussi la liberté des prix, sont depuis longtemps entrés en « dissidence » avec la loi Lang. Depuis une semaine, près de dix mille relevés de livres en contravention ont été opérés par les services du ministère de l'intérieur.

En fait, la situation devrait évoluer, ce mardi soir, selon le résultat du référé introduit par Gallimard. Celui-ci demande l'application de la loi française tant que la cour de justice de Luxembourg n'a pas statué sur la conformité de la loi du 10 août 1981 avec les dispositions du traité de Rome.

La loi du 10 août 1981 – dite loi Lang – sur le prix unique du livre a été votée à la quasi-unanimité du Parlement. Pour la première fois, une loi prend en compte la spécificité culturelle du livre. En limitant les rabais à 5 %, elle se propose de préserver le réseau de librairies indépendantes de mettre les Français urbains et ruraux à égalité devant le livre, et aussi de préserver la liberté de création.

Tout a commencé dans les années 70 quand les grandes surfaces se sont aperçues que le livre était, en raison de son image, un excellent produit d'appel pour le chaland qui achetait des paquets de lessive ou autres marchandises. On assiste peu à peu à des « discounts », sur le prix « conseillé » par les éditeurs, de 20, 30, 40 %, voire à des ventes à prix coûtant. Les grandes surfaces cèdent, avec un bénéfice dérisoire ou nul, des ouvrages de vente facile et rapide.

En raison de leur puissance d'achat, elles obtiennent d'importantes remises des éditeurs. Il n'est pas rare qu'un libraire trouve, à la grande surface voisine, un ouvrage vendu au public à un prix plus faible que celui que lui a concédé l'éditeur ! Il ne lui reste plus que les livres de vente lente et aléatoire.

En 1974 la FNAC qui s'est imposée dans l'appareil photo, le disque, l'électroménager, ouvre une vaste librairie rue de Rennes qui sera suivie d'autres, où elle propose un choix inégalé de livres, tous vendus avec un rabais de 20 %. Pour elle aussi, la fréquentation de ses rayons de livres a une retombée bénéfique sur ses autres articles ou services.

En 1979, M. Monory, ministre de l'économie, prend un arrêté qui supprime la mention du prix conseillé sur le livre. Conséquence : le vendeur ne peut plus indiquer ses rabais. La guerre s'amplifie entre les gros vendeurs et les libraires, dont le syndicat se scinde en deux. M. Yvon Chotard donne sa démission de la présidence du Syndicat national de l'édition (SNE). Les auteurs, qui ne disposent plus de prix de référence, doivent s'en remettre, plus que jamais, à la bonne volonté de leurs éditeurs, et créent un conseil permanent des écrivains. L'anarchie règne sur les prix : profitant de leur nouvelle « liberté », certains vendeurs n'hésitent pas à vendre au-dessus de l'ancien prix conseillé. Quant au lecteur, il n'a plus de référence possible. La FNAC dit notamment, avec perspicacité : *« Nous sommes convaincus que nous allons assister à une grande généralisation de ventes à prix coûtant des œuvres de grande diffusion. Cela risque d'avoir de très graves conséquences sur la rentabilité des petites librairies et de leur rendre impossible d'avoir, en magasin, le stock de livres à rotation lente que certaines s'honoraient de détenir... A moins qu'elles ne tentent de se rattraper en augmentant les prix. »* (1).

Une opposition continue

M. Mitterrand, dès 1977, s'était déclaré en faveur du prix unique du livre. A l'époque, M. André Essel, ancien PDG de la FNAC, aujourd'hui conseiller du groupe Hachette, qualifiait cette proposition de *« poujadiste, conservatrice, réactionnaire »*, dans un éditorial de sa revue *Contact* titré : « M. Mitterrand au secours de Hachette. »

L'opposition de la FNAC au prix unique ne s'est pas démentie par la suite. Après le vote de la loi, elle tente, avant d'y renoncer sous la pression du gouvernement, de transformer son secteur librairie – mais lui seul, – en coopérative pour verserser à ses adhérents des ristournes qui compenseraient le relèvement de ses marges. Elle crée ensuite un système de « seconde lecture », qui ne paraît pas avoir répondu à ses espérances.

Après les ruades du « premier libraire de France », se déclenche l'assaut du « premier groupe de distribution ». M. Edouard Leclerc affirme qu'il n'appliquera pas la loi et pratiquera les « prix Leclerc ». M. Leclerc, qui deviendra, sous l'effet d'une intense campagne d'affiches, le chevalier du « parti prix », ne cache pas son opposition, toute politique. Les libraires entament alors des procès aux centres Leclerc. Ce qui n'émeut guère le fils d'Edouard, Michel, qui estime que *« les grandes surfaces attendent que Leclerc gagne un procès pour se lancer dans la brèche »*. De plus, *« il n'est pas mécontent de l'impact publicitaire »* (2).

Toujours est-il que deux cours d'appel saisissent la Cour de justice européenne pour savoir si la loi Lang est en conformité avec le traité de Rome, précisément avec les dispositions sur la libre circulation des hommes, des idées et des produits entre les pays membres. La Cour tiendra une audience à ce sujet le 27 juin.

Primitivement, elle devait se réunir le 24 mai, deux jours après que la FNAC ne déclenche son opération « prix européen », qui lui vaut maintenant l'opposition d'un front commun du gouvernement, des éditeurs et des libraires. La décision rapide des éditeurs – notamment du plus prestigieux, Gallimard, – de suspendre leurs livraisons a, sans doute, surpris les dirigeants de la FNAC. Auparavant – à part une dizaine d'entre eux, qui boycottaient les centres Leclerc, – les éditeurs avaient tendance à considérer la fronde du distributeur comme un « épiphénomène » qui passerait. Mais, si la FNAC gagnait, il ne faisait plus de doute que c'en était fait de la loi Lang, et que la guerre des prix allait reprendre de plus belle.

La FNAC s'est « expliquée » dans des pages publicitaires achetées à la presse nationale. *« En important légalement des livres de la Communauté européenne, la FNAC a été violemment attaquée de toutes parts – injustement,* – [mais] *ne s'est pas mise hors la loi. »* La FNAC a importé, de Belgique essentiellement, des livres édités en France. Après un aller-retour à l'étranger, quelques centaines de titres sont « discountés » à un prix « européen », le qualificatif « européen » devant être compris comme une fiction publicitaire. Ce faisant, la FNAC enfreint la loi du 10 août 1981, qui vise les ouvrages « édités en France ». Pas du tout, rétorque-t-elle, elle est fidèle au traité de Rome, qui a une « valeur supérieure » aux lois nationales. Selon elle, en effet, deux dispositions de la loi sur le prix unique du livre sont en infraction avec l'article 30 du traité. D'ailleurs, *« la Cour de justice européenne est saisie de ce problème »*. La FNAC bénéficie aussi, estime-t-elle, d'une « présomption » favorable.

Sans entrer dans cette bataille juridique, on peut toutefois faire observer que la FNAC anticipe les conclusions de la Cour. Les juges peuvent, par exemple, inviter le gouvernement français à modifier certains articles sans pour autant annuler l'ensemble de la loi, dont M. Gaston Thorn, président de la ommission européenne, reconnaissait récemment, dans une lettre adressée à M. Jack Lang, le caractère « légitime ». Rappelons qu'un système de prix imposé pour le livre existe sous des formes contractuelles en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Les professionnels belges réclament l'instauration du prix unique, comme le demandent aussi, dans un pays réputé pour son libéralisme, les libraires et éditeurs de la Suisse romande.

Le livre est-il cher ?

La FNAC met au compte de la loi une baisse du chiffre d'affaires de l'édition de trois points en francs constants et un effet inflationniste avec une hausse de 25,6 % sur les livres non scolaires contre 19,8 % à l'indice général des prix de janvier 1982 à décembre 1983. Notons tout d'abord que la suppression du « discount » a engendré une hausse mécanique de l'ordre de quatre points en 1982, prix à payer et prévu pour l'application de la loi. Mais, si l'on examine le différentiel d'inflation entre les livres et l'indice général, les chiffres montreraient plutôt une légère tendance à la baisse :

Hausse sur le livre	Différentiel avec l'indice général
1980 : + 16,5	+ 2,9
1981 : + 16,7	+ 2,7
Après la loi	
1982 : + 12,3	+ 2,6
1983 : + 11,7	+ 2,4

Il convient, cependant, d'interpréter tous ces chiffres avec circonspection, y compris ceux que donne la FNAC. En ce moment, par exemple, une hausse de 19 % du coût du papier, si elle persistait, pourrait bien avoir une incidence sur le prix du livre sans que la loi en soit responsable là aussi. Mais la question est aussi posée : le livre est-il cher ? Assurément, il le sera toujours trop aux yeux de l'acheteur. Cette considération devient, toutefois, relative quand on fait des comparaisons avec des produits voisins. Si l'on prend pour base 100, en 1970, l'indice général des prix au 1er janvier 1984 était de 360, celui des livres : 350, des journaux : 665, des spectacles : 434.

Il est vrai que le chiffre d'affaires de l'édition a connu un léger fléchissement. Mais on ne saurait sérieusement dissocier l'économie du livre de la crise générale de l'économie. L'inflation sur le livre tient pour une grande part au rétrécissement du marché, observé avant et après la loi Lang, avec et sans « discount ». Les tirages ont baissé, entraînant un renchérissement à l'exemplaire. Les temps de ce qu'il faut bien appeler une surproduction pour certains genres d'ouvrages, sont terminés. Mais il est hasardeux d'affirmer sur une aussi courte période, comme le fait la FNAC, que la création de qualité connaît un déclin : les manuscrits non pubiés ne sont peut-être pas les meilleurs.

On peut croire que la situation serait autrement plus grave si trop de librairies disparaissaient.

Selon M. Jacques Parent, directeur général de la FNAC, le régime du prix unique aurait été mauvais pour les « petits éditeurs » (3). Ce n'est pas l'opinion de Bernard de Fréminville et de Michel Parfevov qui dirigent Distique (4), une des créations les plus originales de ces dernières années sans laquelle bien des « petits éditeurs » auraient baissé pavillon. En effet, Distique distribue les ouvrages de 150 d'entre eux auprès de 3 000 libraires. Dans une lettre à Marie-Pierre Galley, présidente de l'association Librairies présentes, les dirigeants de Distique s'élèvent contre l'affirmation de M. Parent selon laquelle *« il y aurait une baisse des ventes en volume des petits éditeurs »*.

« Les petits éditeurs, écrivent-ils, *subissent, comme les autres, les effets de la crise économique. Mais ils ont, plus encore que les autres, besoin d'un réseau de librairies largement implantées dans toutes les villes, qui puissent entretenir de larges rayons de littérature et de sciences humaines. Seule la loi Lang a permis à ces librairies de maintenir et de développer de tels rayons, et donc de maintenir et de développer la circulation des ouvrages des « petits éditeurs ».*

« L'abandon du régime du prix unique condamnerait évidemment la plupart des libraires à rejeter de leurs rayons ces ouvrages, à la rentabilité redevenue insuffisante. »

Développer le réseau de librairies

Contradictoirement, la FNAC justifie sa fronde par *« les multiples entorses à la loi »*. Elles sont fréquentes et il est vrai que les pouvoirs publics, encore tout imprégnés de « l'état de grâce » et persuadés de leur force de conviction, ont tardé à élaborer des textes contraignants. Il a fallu attendre un an après l'entrée en application de la loi pour que paraisse, le 1er janvier 1983, un décret punisant d'amende les contrevenants.

Dans cette affaire, la FNAC mène un combat identique à celui de M. Edouard Leclerc qui, dénonçant naguère *« le néo-capitalisme intellectuel »* (5), ne s'était pas distingué, comme elle, par des préoccupations d'ordre culturel. Ayant poursuivi l'expansion de ses librairies, la FNAC n'a pas été trop lésée par la loi.

On cite souvent les chiffres de 20 000 à 25 000 points de vente du livre en France. En fait, il n'existe qu'entre huit cents et trois mille librairies offrant un large choix aux acheteurs et disposant d'un stock. Ce sont celles-ci qui sont menacées au premier chef par les pratiques de vente des grands groupes de distribution. Selon les experts, il faudra une dizaine d'années pour qu'un réseau de librairies de qualité puisse couvrir tout le territoire y compris les régions et les banlieues considérées comme un désert du livre. C'est la première des conditions nécessaires au développement de la diffusion des idées, pour que vivent des livres de création originaux qui risqueraient, en cas de défaillance du réseau des librairies, de céder toute la place aux ouvrages imposés par la loi du plus fort et les techniques du marketing.

BERNARD ALLIOT.

(1) *Le Monde* du 13 janvier 1979.
(2) *Le Monde* du 4 mars 1982.
(3) *Le Monde* du 24 et du 25 mai 1984, dernière et première éditions.
(4) 17, rue Hoche, 92240 Malakoff.
(5) *Le Monde* du 6 janvier 1983.

ROLAND-GARROS INAUGURE LA GRANDE SAISON DES RETRANSMISSIONS

Les Internationaux de France de tennis, qui ont commencé lundi 28 mai à Roland-Garros, marquent pour les téléspectateurs le début d'une intense activité sportive qui s'achèvera dans deux mois et demi avec, le 12 août, la retransmission de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Los Angeles.

Pour ne citer que les plus importantes de ces manifestations sportives « couvertes » par la télévision, la calendrier n'en est pas moins impressionnant :

– 28 mai (jusqu'au 10 juin) : Internationaux de Roland-Garros (chaque jour sur TF1, à partir de 11 heures) ;

– 30 mai : Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions entre l'AS Roma et Liverpool (en direct à 20 h 10 sur TF1) ;

– 2 juin : Départ de la Transat en solitaire, Plymouth-Newport (probablement dans les journaux télévisés) ;

– 12 juin (au 27 juin) : Championnat d'Europe de football : soit quinze rencontres internationales, généralement transmises en direct (dont huit par TF1 et sept par A2) après le journal télévisé du soir. En ce qui concerne l'équipe de France, elle sera opposée, dans la phase préliminaire, au Danemark (12 juin, à 22 h 30, A2), à la Belgique (16 juin, à 17 h 15, TF1) et à la Yougoslavie (19 juin, à 20 h 30, A2) ;

– 25 juin : Tournoi de tennis de Wimbledon ;

– 29 juin (au 22 juillet) : Tour de France cycliste. Tous les jours de course, fin de l'étape et arrivée en direct, vers 16 heures (en alternance sur TF1 et A2) ; à 19 h 40 : réusmé de l'étape sur TF1 ;

– 28 juillet (au 12 août) : Jeux olympiques à Los Angeles (la programmation des reportages par satellite reste à fixer définitivement).

En ce qui concerne les Internationaux de Roland-Garros, des informations seront disponibles sur le système TELETEL (patronné par la direction générale des télécommunications), fournies par les quotidiens *l'Equipe* et *le Parisien libéré*.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	[illegible]	[illegible]
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un ingénieur analyste, pour une gestion performante

A l'image de l'environnement informatique dans lequel nous vous proposons de travailler : notre groupe utilise en effet, à travers le monde, 400 ordinateurs, 27.000 terminaux et ses propres circuits satellites.

La mission que nous vous confierons : analyser les programmes de gestion de nos divisions françaises ou européennes, en *faire evoluer les systemes sur de gros ordinateurs IBM. Vous rejoindrez une équipe de haut niveau, basée à notre siège près* de NICE.

Ingénieur Grande Ecole ou MIAGE, vous avez 2-3 ans d'expérience en applications de gestion, une connaissance approfondie du COBOL *et de l'IMS ; celle du DL1 serait un atout supplémentaire.* Une pratique courante de l'anglais vous sera indispensable.

*Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candi*dature avec photo et rémunération souhaitee sous la référence EDP/0584/1M a :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



BRASSEUR-COMMERCE INTERNATIONAL

RAPIDASE, membre de la division « Enzymes industrielles » de Gist-Brocades, société bien connue des brasseurs du monde entier pour sa gamme de produits enzymatiques, notamment la collupulin, recherche un brasseur pour promouvoir ses produits auprès de ses confrères à un niveau international.

Sa mission sera à la fois technique et commerciale. Responsable de sa zone, il assurera sur plusieurs pays le suivi de nos clients actuels, l'animation de nos agents locaux et la prospection de nouveaux marchés, tout en gardant une approche technique de la clientèle. Il devra pour réussir dans cette mission faire preuve d'autonomie tout en s'intégrant au sein d'une équipe déjà existante.

Il lui faudra impérativement parler l'anglais, si possible l'allemand ou l'espagnol, et être disponible pour de fréquents déplacements.

Nous lui offrons un emploi attractif avec un salaire lié à son expérience.

Nous étudierons avec soin toutes les candidatures, avec c.v., photo, prétentions, envoyées à
SOCIÉTÉ RAPIDASE, DIRECTION DU PERSONNEL,
B.P. 239, 59472 SECLIN CEDEX-FRANCE.

AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE, OPTIQUE

Société de Recherche Appliquée à l'Industrie recrute pour son Centre (60 personnes), situe dans le **SUD-EST** *:*

UN RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT HF

Il aura l'ensemble des responsabilités de direction.
- **techniques** *: il devra animer et coordonner les actions des departements qui interviennent dans la conception de systèmes automatisés (Electronique, Informatique, Mécanique, Optique), et leur realisation industrielle,*
- **commerciales** *: offres de services, négociation et remises de prix avec la clientèle, prospection de nouveaux marchés,*
- *gestion financière administrative et sociale.*

Le candidat recherché est un ingénieur Sup. Telecom, Supelec, etc..., témoignant d'une expérience industrielle d'au moins 10 à 15 ans dans ce secteur d'activite avec des responsabilités commerciales et de gestion.

Envoyer C.V., rémuneration souhaitee, sous ref. 3.512 à **PIERRE LICHAU S.A.**, *BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*

Usine d'ennoblissement textile

implantée dans l'est de la France
recherche
pour son secteur façon son

RESPONSABLE COMMERCIAL

Sa mission sera aussi bien d'assurer les contacts commerciaux avec les clients, que de suivre l'avancement de leurs pièces en fabrication.
Pour cela, il devra avoir un niveau ingénieur, avec, si possible, des connaissances techniques en textile.

Ecrire sous nº 7.960, *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Dans ville agréable du Sud-Ouest Organisme Conseil et Formation

recrute

1 CADRE

niveau ingénieur.
Expérience fabrication-*méthodes 5 ans minimum.*
et
expérience informatique industrielle 5 ans min.
Dans société de services appréciée.
Réponse nº 7.963 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

1 CADRE

formation supérieure.
Expérience gestion des en*treprises 5 ans minimum.*
et
expérience informatique 5 ans minimum.
Dans société de services appréciée.
Réponse nº 7.964 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains».
15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 5 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50% à l'exportation.
recherche dans le cadre de son expansion pour sa

DIVISION ELECTRONIQUE

Pour le Service Commercial/Exportation :

2 ingénieurs responsables de zones
2 technico-commerciaux

Notre marché est international et nous y avons de sérieuses ambitions pour devenir leader.

PROFIL :

• EXPORT/INGENIEURS RESPONSABLES DE ZONES
- Formation ingénieur avec experience réussie sur le terrain dans la vente de matériel plutôt sous forme d'affaires,
- *animateur d'une équipe de 5 à 10 personnes et d'agence à l'étranger,*
- anglais courant et si possible d'autres langues,
- *dynamique, négociateur, disponible pour déplacement (20 à 30%) à l'etranger.*

• TECHNICO-COMMERCIAUX
- formation ingénieur ou niveau équivalent,
- *expérience acquise 2 à 3 ans dans l'électronique ou électrotechnique,*
- preparation de devis, suivi de clientèle et d'agences à l'export,
- anglais courant et/ou d'autres langues,
- dynamique, rigoureux, déplacements 10 à 20% à l'étranger.

Ces postes sont à pourvoir à Grenoble au sein d'une **équipe jeune et performante.**

Référence CFR 228

Pour ses Services Techniques :

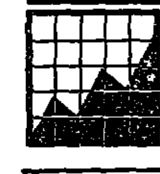
ingénieurs études et développement

PROFIL :
- formation électronique ou électrotechnique,
- 2 à 5 ans d'expérience minimum dans les secteurs convertisseurs statiques ou alimentations,
- *connaissances pratiques semi-conducteurs de puissance, si possible micro-processeurs et circuits à la* demande,
- *créatifs, goûts prononcés pour le développement, les ingénieurs sont chargés de l'étude, la conception, la* mise au point des nouveaux produits au sein d'une équipe jeune et performante,
- anglais souhaitable.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs à potentiel, désireux d'évoluer dans un secteur de pointe à vocation internationale.

Référence CFR 229

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions en précisant la référence au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres à MERLIN GERIN 38050 GRENOBLE CEDEX.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Gérer notre patrimoine immobilier

Directeur Adjoint d'un G.I.E. créé à l'initiative de deux importantes *sociétés du secteur tertiaire, vous animerez une équipe chargée de* la gestion locative des immeubles : baux, loyers, charges, travaux, entretien...

Vous analyserez la rentabilité des immeubles en ayant toujours à *l'esprit l'amélioration de la valeur du patrimoine.*

Vous vous êtes spécialisé dans la gestion immobilière par une expérience acquise au sein d'une entreprise. Vous vous caractérisez par votre capacité à aller aisément des problèmes techniques (chantiers d'immeubles) vers des problèmes financiers et vous souhaitez parfaire vos compétences en matière financière.

Ce poste évolutif pourra déboucher à terme vers des responsabilités plus larges ouvertes sur la gestion financière.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6948M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Directeur adjoint

Organisme patronal de la région Est de Paris recherche, dans le cadre de son expansion

Directeur adjoint

chargé de la coordination des différents services du groupement.

Ce poste s'adresse à un bon généraliste, homme ou femme, âgé de 35 ans minimum, ayant une formation : Sc. Eco, Sc. Po, HEC, ESSEC ou IAE, pouvant justifier d'une bonne connaissance du droit du travail et d'une expérience d'au moins 5 ans de Secrétariat Général ou d'une fonction similaire en entreprise.

Son rôle de coordinateur et d'interface entre le délégué général et les différents services du groupement demandera au candidat sélectionné d'être autonome et responsable, ouvert sur le plan de la compréhension et de l'éthique et d'être capable de prendre des initiatives et d'en déléguer les applications en les contrôlant dans les faits.

La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat et se situera entre 200 000 et 260 000 F/an.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo + salaire actuel) à l'attention de Bernard G. ALLEN, sous référence REM/811.



CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, Rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA PA

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction de la Musique et de la Danse

Avis de recrutement d'un Directeur musical chef de l'Orchestre des Pays de Savoie

L'Entente égionale de Savoie crée l'Orchestre des Pays de Savoie et recrute un directeur musical chef de l'orchestre à compter du 1er octobre 1984.
L'orchestre composé de *16 musiciens (cordes) réalisera* 6 programmes par saison, *joués 8 fois chacun au moins.*
Le directeur musical assumera personnellement la direction de 4 programmes.

*Les dossiers de candidature de*vront parvenir avant le 4 juin 1984, délai de rigueur, au siège de l'Entente régionale de Savoie, Hôtel du Département, 73018 Chambéry Cedex.

Ils comprendront :
1° un curriculum vitae, la copie des diplômes, une photographie,
2° un projet artistique (programme, répétitions, tournées) pour une saison, en tenant *compte des nécessités régio*nales et pédagogiques et d'un budget artistique pour 1985 d'environ 2.500.000 F.

Une copie du dossier devra être adressée à M. le Directeur de la Musique et de la Danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

Les candidats sélectionnés par la commission de recrutement seront convoqués le 26 juin 1984 à Chambéry. Des renseignements complémentaires leur seront communiqués après *réception du dossier.*

P.-D. G. depuis 1957 d'un

GROUPE DE SOCIÉTÉS

(Promotion immobilière-membre FNPC, Lotissement-gestion et création de villages de vacances). Sérieuses référ. bancaires. Continuité assurée.

RECHERCHE
directeur 35-50 ans, ayant expérience JURIDIQUE FISCALE et ADMINISTRATIVE.

Ecrire lettre manuscrite + C.V. au siège : B.P. 128, 64203 BIARRITZ CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Groupe industriel international situé en Belgique offre une position intéressante de

GENERAL SALES MANAGER

Un cadre de formation supérieure (ingénieur commercial ou grande école) ayant la connaissance des marchés internationaux et l'expérience d'une direction commerciale dans un groupe industriel ou une grande société.
La personne que nous cherchons sera âgée au minimum de 35 ans, aura pour mission d'animer une force de vente, de prendre en charge les négociations les plus importantes et de proposer des plans de rentabilisation du portefeuille produits clients.
Elle s'exprimera couramment en anglais et en allemand.

Merci d'envoyer votre c.v. complet sous le nº 7.142 de l'agence Havas, 13-17, bd Adolphe-Max, 1000 Bruxelles BELGIQUE. Discrétion *garantie.*

Organisation suisse cherche

CONSULTANTS OCCASIONNELS

a) pour diverses évaluations techniques,
b) pour consulter, à haut niveau, en stratégie R & D (conviendrait à des préretraités de l'industrie),

dans les domaines de la chimie, *de la biotechnologie, des matériaux, des arts graphiques.*
Ecrire E 18-115151, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

NURSE - GOUVERNANTE

30 ans environ, langue maternelle française, parlant anglais, pour 2 enfants 5 et 7 ans. LONDRES et campagne.
- Nourrie, logée.
- 5.000 F/mois.
- Très sérieuses *références* exigées.

Prière écrire V.L.C.
153 New Bond Street
LONDRES W 1.

DEA, Ingénieur; conseiller et former en Afrique Francophone.

Dans les secteurs de l'industrie lourde et de transformation, bâtiment, T.P., Agro-économie, finance et commerce, vous aiderez au développement industriel et à la conception de systèmes de formation professionnelle. Votre expérience dans la fonction personnel en industrie, vos connaissances de la formation professionnelle, de l'analyse des besoins et des méthodes pédagogiques sont souhaitées pour ce poste au salaire intéressant et au statut expatrié - Durée de 1 à 3 ans.

Merci de nous adresser CV, photo et prétentions sous réf. 5853 à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

S.I.E.I. recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

INGENIEUR ELECTRICIEN

spécialisé dans la production et surtout la DISTRIBUTION de l'énergie électrique.

MISSION : Conseiller la direction d'une entreprise nationale.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
S.I.E.I., 5, bd Magenta, 75010 Paris



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL TEXTILE

RAPIDASE, membre de la division « Enzymes Industrielles » de GIST-BROCADES (Pays-Bas), spécialiste et leader mondial en biotechnologie, recherche un Ingénieur textile ou un Ingénieur chimiste.

En tant que membre du **Département commercial**, le candidat aura la responsabilité de **la promotion et de la vente des enzymes Rapidase destinées au textile sur divers marchés internationaux.**
Sur ces marchés il sera directement en contact avec les industries textiles et/ou avec nos agents et nos distributeurs locaux.
Au sein de Rapidase il entretiendra des contacts permanents avec ses collègues du Département Recherche à des fins d'application et d'innovation.

Plusieurs années **d'expérience dans la production textile** ainsi qu'une **expérience et/ou une formation commerciale** sont nécessaires pour l'exécution adéquate de ces tâches.

Il lui faudra **impérativement parler l'Anglais – si possible l'Allemand ou l'Espagnol** – et être disponible pour de **fréquents déplacements.**

Nous lui offrons un emploi attractif et dynamique avec un salaire lié à son expérience.

Nous étudierons avec soin toutes les candidatures, avec C.V., photo, prétentions, envoyées à :
RAPIDASE, direction du personnel, B.P. 239, 59472 SECLIN CEDEX, FRANCE.



CREDIT AGRICOLE DE ROUEN

Pour notre Service "Contrôle Général Audit", **un jeune Diplômé** d'une Ecole de Commerce avec option Finance-Comptabilité ou l'équivalent, et si possible une première expérience, nous intéresserait.
Nous lui confierons, après une période de formation, des missions de contrôle général et d'audit sur l'ensemble de l'activité de l'Entreprise.
Ce poste est un tremplin pour des responsabilités plus importantes.
Si vous êtes curieux, vif, soucieux de voir rentabiliser vos efforts, merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 84236 M à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFCOREM

Bull Systèmes Angers (3500 personnes)
pour sa Direction Technique :

INGENIEUR ANALYSTE CONFIRME

Diplômé d'une grande école d'électronique et/ou automatisme, option informatique, expérimenté en programmation sur minicalculateur, vous connaissez les procédures de transmission, le mini 6, le LCP.
Après quelques années d'expérience professionnelle, vous êtes prêt à diriger une équipe d'analystes programmeurs.
Nous vous proposons d'assurer la conception, le développement et le suivi de logiciels en : commande d'équipements, gestion des données d'entrée, sortie d'équipements de test et de production, mesure informatisée de la qualité, applications graphiques.
A terme des possibilités d'évolution vous sont offertes vers des postes de chef de projet au sein de l'établissement et au sein du groupe Bull (25.000 personnes).

Ecrivez-nous :
Cii Honeywell Bull
Service Recrutement
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX

LEVI TOURNAY



SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'INFORMATIQUE

recherche

CHEF DE DÉPARTEMENT ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Profil : Diplômé de l'Enseignement supérieur.
- Expérience d'au moins cinq ans comme chef de projet.
- Connaissance des collectivités locales.

Lieu de travail :
Ville universitaire 130 km Paris.

Disponible immédiatement.

Adr. votre candidature à M. le Directeur de la SORICA, 23, rue du Jard, 51100 REIMS.
Téléphone : (26) 40-50-81.

UN IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION
ÉLECTRIQUE
recherche pour le Service Commercial d'un de ses Établissements situé en région Rhône-Alpes

UN INGÉNIEUR
(ESE - IEG - AM., etc.) Export

Après une formation adaptée, il aura pour mission de promouvoir auprès de la clientèle la gamme et les produits HT sur les marchés à l'exportation.
Agé de 30 ans environ, il peut faire état d'une première expérience réussie de la vente d'équipements industriels. Ce poste peut également intéresser un ingénieur débutant particulièrement motivé.
Anglais courant exigé, deuxième langue appréciée.
Disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative et d'équipe sont les qualités requises.
Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
le Monde, service annonces classées, réf. 7.969,
5, rue des Italiens, 75247 PARIS Cedex 09.

TIOXIDE FRANCE - CALAIS

FILIALE DE TIOXIDE GROUP PLC (GB)
PREMIER PRODUCTEUR EUROPÉEN
D'OXYDE DE TITANE
recrute
pour son département recherche et développement

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(débutant ou ayant quelques années d'expérience)

pour animer une équipe de développement du procédé.
Ce poste nécessite une formation de base en chimie et génie chimique, de solides connaissances en calcul des réacteurs et dynamique des systèmes et une bonne maîtrise des outils mathématiques et informatiques.
Si vous êtes intéressé, envoyez votre C.V. manuscrit à TIOXIDE FRANCE, Direction du Personnel,
B.P. 89 – 62102 CALAIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NORD-COTENTIN

Recherche

ASSISTANT

Pour le Service Promotion Commerciale de son Port de Commerce

30 ans – DUT ou BTS commercial
Maîtrise de l'anglais – expérience commerce extérieur et maritime.
Sens des relations. – Disponibilité.
Connaissances exploitation Informatique.
Véhicule nécessaire.

ENVOYER C.V. + *photo + prétentions*
sous nº 7.961, *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IBM
usine de Boigny-Orléans
recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES GÉNÉRALISTES, ÉLECTROMÉCANICIENS, INFORMATICIENS

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.

Dans leur spécialité, ils auront pour mission d'assurer le support technique d'une ligne de fabrication.
Ces postes peuvent évoluer vers des fonctions industrielles différentes et permettre un développement de carrière intéressant.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre de candidature et CV détaillé à Monsieur André Candeli, IBM Usine de Boigny-Orléans, 45808 Saint-Jean-de-Braye Cedex.

MASH

JAEGER

SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS DE BORD ELECTRONIQUES ET ELECTROMECANIQUES POUR L'AUTOMOBILE
recherche pour son usine de CAEN

INGENIEUR DE FABRICATION

Niveau ENSAM ou équivalent, le candidat devra avoir 4 ou 5 ans d'expérience industrielle en grande série en Bureau des Méthodes ou en Fabrication.

Il devra connaître les techniques du moulage plastique de précision pour participer, entre autres, à la mise en place et au développement de nouveaux moyens utilisant ces techniques.

Adresser C.V., photo et prétentions à P. STOFATI - Recrutement des Cadres - JAEGER
2, rue Baudin - 92303 LEVALLOIS PERRET.

VILLE DE LAVAL (Mayenne)

54.000 habitants
RECRUTE pour
septembre ou octobre 1984

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour direction du service méthode et informatique (même débutant).
Diplôme exigé.
Conditions de recrutement et avantages statutaires.

Candidatures et curriculum vitae à adresser à
M. le Maire
53017 LAVAL Cedex,
avant le 30 juin 1984.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Leader français en semiconducteurs aux ambitions internationales, 9 usines en France et dans le monde (U.S.A. - EXTREME-ORIENT) recherche pour son Centre d'Etudes et de Fabrication d'AIX EN PROVENCE

INGENIEUR CONTROLE PROCEDES DE FABRICATION

Dépendant du Chef du Service « Assurance Qualité » il sera responsable de
- la définition des méthodes de contrôle et de l'exécution de celles-ci,
- *l'analyse des résultats et des propositions d'actions correctives en résultant,*
- la gestion d'une équipe d'une dizaine de personnes

En liaison constante avec les responsables de production, le candidat retenu sera un homme de contact, persuasif, ayant le sens du service

Il parlera anglais et aura de préférence une expérience du contrôle de fabrication dans le domaine des semiconducteurs.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre d'un développement important de notre entreprise, nos objectifs sont ambitieux. Ceux que nous recrutons aujourd'hui moteurs de notre croissance, auront de larges perspectives d'évolution. Nous souhaitons rencontrer des hommes ayant une solide formation et la capacité de « meneurs d'hommes ». Notre politique de gestion des cadres leur permettra de progresser rapidement.

Adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée à Olivier ORSINI
THOMSON-SEMICONDUCTEURS - 15, rue Camille Pelletan
BP 57 - 13602 **AIX EN PROVENCE** Cédex.



Crédit Mutuel DU SUD-OUEST

recherche

DES ATTACHÉS DE RELATIONS COMMERCIALES

- *Chargés de prospecter, suivre et développer* la clientèle de particuliers d'agences.
- *Les candidats devront* avoir une expérience commerciale de 3 ans minimum et une formation BP banque.
- Ces postes s'adressent à de jeunes professionnels, hommes de contact, dynamiques *et méthodiques.*

Évolution de carrière pour candidats motivés.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
C.M.S.O. Direction du Personnel
rue de Piave - BP 93
16003 ANGOULÊME CEDEX

bleu

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

L'usine de BERGERAC (Dordogne)
recherche

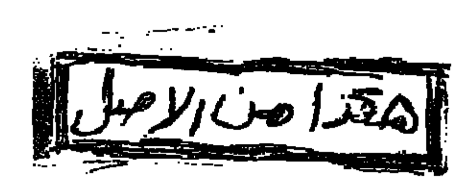
JEUNE INGENIEUR
(ENI, AM, INSA)

Ayant si possible première expérience professionnelle en production pour poste

ORDONNANCEMENT

(pouvant évoluer vers gestion production ou fabrication produits chimiques).

Envoyer CV photo, prétentions à SNPE
BP 198 - 24108 BERGERAC



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

une nouvelle conception de l'informatique bancaire



THE CHASE

The Chase Manhattan Bank N.A. entreprend la mise en place d'un grand progiciel bancaire couvrant l'ensemble de ses activités. Ce nouveau système informatique est l'un des moyens dont se dote la banque pour réaliser un plan de développement ambitieux, afin d'assurer à ses clients un service toujours plus efficace et plus adapté. Elle recherche des **informaticiens (H.F.)** toniques, motivés et capables de se donner à fond dans cette stratégie nouvelle utilisant certaines applications majeures sur matériel Tandem.

analystes
réf. 149/M

Ils sont affectés à un projet précis ; sous l'autorité de leur chef de projet ils définissent les spécifications fonctionnelles et organisent la mise en œuvre du progiciel et ses adaptations nécessaires.

Les candidats, de formation supérieure (Miage ou équivalent), ont plusieurs années d'expérience informatique dont 2 en analyse fonctionnelle. Ils sont ouverts et de bon contact. La connaissance de la banque est un atout.

analystes - programmeurs
réf. 150/M

Sous l'autorité du chef de projet et dans le cadre de petites équipes (4 personnes), ils participent à la mise en place du progiciel et à la réalisation des modifications et adaptations nécessaires.

De niveau minimum DUT, ils ont déjà une première expérience en programmation, dans un environnement Temps Réel ; ils maîtrisent parfaitement le Cobol. La connaissance de la méthode structurée est un atout.

Les postes sont situés à Paris. Une formation approfondie progiciel et matériel est prévue. L'anglais est nécessaire.

Ecrire avec CV., prét. et photo en précisant la réf. du poste à B. BEAUNOIR, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Contrôle Bailey — GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère ENTREPRISE FRANCAISE DE SYSTEMES DE PROCESS-CONTROL
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
EXPERIMENTES
PROCEDES INDUSTRIELS — *Réf. 9 CF-52*

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie dans les domaines suivants : chimie - pétrole - pétrochimie - agro-alimentaire.
Langue anglaise demandée.

CHEFS DE PROJET
EXPERIMENTES — *Réf. 5 IA-21*

Responsable de projet Process-Control Thermiciens et/ou Automaticiens.
Langue anglaise demandée.

Envoyer CV et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX.



emplois régionaux



Le Crédit Agricole Mutuel de l'Oise
recrute

L'ADJOINT (E)
AU RESPONSABLE DU SERVICE DES ÉTUDES MARKETING

Maîtrise Sciences Eco, École Supérieure de Commerce. DESS marketing.

Spécialisation marketing appréciée.

Permis conduire indispensable.
Lieu travail : Siège Social BEAUVAIS.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
CRCAM Oise
BP 311 - 60026 BEAUVAIS CEDEX

blau

VILLE DE LAVAL (Mayenne)

54.000 habitants
RECRUTE D'URGENCE

ADJOINT TECHNIQUE INFORMATICIEN

ANALYSTE PROGRAMMEUR SPÉCIALISÉ EN MICRO INFORMATIQUE
(D.U.T. ou B.T.S. exigé)

Conditions de recrutement et avantages statutaires.

Candidatures et curriculum vitae à adresser à
M. le Maire
53017 LAVAL Cedex,
avant le 30 juin 1984.

La Ville de DIEPPE
36.000 habitants
recherche
pour assurer la création et la direction de son service économique

UN CADRE

(profil souhaité : maîtrise de gestion ou école de commerce) ayant une expérience en entreprise.
Envoyer demande et curriculum vitae à : M. le Maire de la ville de DIEPPE
Hôtel de Ville
Parc Jehan-Ango,
76200 DIEPPE.

PMI Electronique Médicale
recherche pour son usine
BORDEAUX
CHEF DE PRODUCTION
expérimenté, de 35 à 45 ans.
Anglais souhaité.
Ecrire K6428 Agence Havas
33076 Bordeaux Cedex.



THOMSON-TITN
recherche

INGENIEUR LOGICIEL

1 à 2 ans d'expérience.

Compétence micro-processeurs (de préférence famille INTEL) pour participer à un projet télé-informatique.

Dans un premier temps, poste basé en région parisienne, une mutation à **GRENOBLE** sera proposée selon souhait du candidat retenu.

Envoyer candidature avec C.V. à :
Mme Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS
Téléphoner (1) 909.34.44

BIMP
(Banque Industrielle et Mobilière Privée)
recherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR
CONFIRME

- Bonne formation générale et technique.
- Connaissances Burroughs (médium system) appréciées.
- Expérience dans la banque souhaitable.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et pretentions) à la Direction du Personnel de la B.I.M.P., 22, rue Pasquier - 75383 PARIS Cedex 08.



4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur industriel
référence UF 460 AM

P.M.E. EN EXPANSION 200 personnes, fortement exportatrice recherche son **Directeur Industriel** pour lui confier la responsabilité de la production de l'ensemble de ses produits (mécanique, moyennes séries).

Rattaché au Président-Directeur Général, il assumera la gestion sur les plans technique, industriel et humain de deux unités avec pour objectif premier d'accroître les performances de l'outil de production et d'améliorer la productivité.
Homme d'analyse et de synthèse mais également technicien rigoureux et animateur, le candidat retenu sera ingénieur diplômé (AM, ENI, ENSM, INSA...) et possèdera une expérience d'au moins 5 années de direction de production ou d'ateliers (multi-produits en moyenne série) dans le domaine de la mécanique générale.

Lieu de travail : proche banlieue sud-ouest Paris.

Rémunération : 300.000 F.

Directeur de filiale
référence OZ 455 AM

UN GRAND GROUPE PRIVÉ FRANÇAIS, leader et performant, recherche le **Directeur d'une de ses filiales.**

Il s'agit de diriger une unité de 200 personnes, dans un groupe pratiquant la décentralisation et la délégation de responsabilités.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école (d'ingénieurs ou de commerce) *ayant 8 à 10 ans d'expérience professionnelle et ayant déjà assuré une* responsabilité opérationnelle de Dirigeant de P.M.I. ou de Centre de Profit à caractère industriel et commercial, impliquant de solides compétences en gestion, habitude de la Direction de personnels ouvriers et compétence pour animer une petite équipe de cadres de bon niveau.
Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : ville centre-est.

Ingénieur électricien bon potentiel
référence KV 451 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, ayant plusieurs usines fortement automatisées, recherche un **Ingénieur Électricien** ayant *quelques années d'expérience ou débutant* (disposant de bonnes connaissances en automatisme).

Il se verra confier des responsabilités d'installation, mise au point, maintenance dans une importnte usine.
Larges perspectives d'évolution de carrière pour candidat alliant goût pour la technique et qualités d'un opérationnel.

Poste : ville nord France.

Chef de service marketing
référence LW 452 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, solidement implantée, secteur tertiaire, rattachée à un groupe leader, recherche son **Chef de Service Marketing.**

Rattaché au Directeur de la Société, il sera chargé :
- des études commerciales (analyses des marchés, des ventes, segmentation de clientèles...),
- *de l'élaboration des produits et de leur promotion,*
- de l'image de marque de la société, de ses communications, des relations extérieures.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC, ayant environ 5 ans d'expérience marketing, ayant de solides capacités relationnelles et des qualités de rigueur *associées à de l'imagination.*
Larges perspectives d'évolution dans le Groupe.

Poste : grande ville ouest France.

Ordre de grandeur de rémunération : 180.000 F.

Responsable du service informatique fort potentiel
référence VG 461 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (1500 personnes) spécialisée dans les biens d'équipements (unitaire et petites séries), recherche le **Responsable de son Service Informatique.**

Dans le cadre de la mise en place d'une informatique temps réel performante et en relation avec des utilisateurs de hauts niveaux, il animera l'équipe chargée :
- de concevoir et réaliser de nouveaux systèmes de gestion,
- *d'adapter et mettre en œuvre des progiciels sophistiqués (en particulier gestion de production),*
- d'assurer l'amélioration et la maintenance des applications existantes.

Ce poste nécessite une formation supérieure (grande école) et une bonne connaissance du milieu industriel à travers une expérience confirmée de chef de projet ou responsable d'études incluant des applications de **gestion de production.**
Il sera confié à un informaticien qui fera la preuve de capacités d'organisateur et d'animateur.

Poste basé à Paris avec déplacements courts très fréquents.

Rémunération : 280.000 F. +

Jeune ingénieur assemblages tests composants électroniques
référence SU 456 AM

UN GROUPE DE DIMENSION MONDIALE DU SECTEUR ÉLECTRONIQUE, recherche pour l'une de ses usines en forte expansion, *un* **Jeune Ingénieur.**

Support technique et spécialiste des assemblages et tests pour les composants de radio-fréquence, il devra mener toutes les actions nécessaires visant à accroître la qualité des produits et la productivité, par exemple :
- établissement des spécifications de fabrication et choix des critères de contrôle,
- contrôle des paramètres de fonctionnement des matériels de fabrication,
- formation technique et motivation du personnel impliqué...

Associé au développement des produits nouveaux, il participera au choix des investissements.
Le candidat retenu, sera Ingénieur diplômé (ENSM, INSA ou équivalent) spécialisé en sciences des matériaux (interfaces) et possèdera une première expérience dans les assemblages de semi-conducteurs.
Technicien rigoureux, homme de terrain et pédagogue, son potentiel devra lui permettre d'évoluer dans d'autres fonctions.

Lieu de travail : ville de Touraine.

Informaticien administrateur de données
référence OE 370 AM

SAF filiale AIR LIQUIDE, recherche un **informaticien,** intéressé par les problèmes méthodologiques, capable au sein de l'équipe système et méthodes, de jouer un rôle moteur dans l'élaboration des méthodes de structuration de données, des mesures de sécurité et dans la gestion du dictionnaire des données.

Il travaillera au sein d'un service doté de moyens importants et procédant actuellement à une refonte profonde des systèmes d'information.
Ce poste conviendrait à un candidat :
- diplômé ingénieur ou universitaire,
- ayant 2 à 3 ans d'expérience études (comme analyste ou chef de projet), connaissance BULL DPS 8 appréciée,
- témoignant de qualités de rigueur et d'organisation ainsi que d'excellentes *capacités relationnelles lui permettant d'avoir un rôle de conseil, de formation* et d'information auprès des équipes d'études.

Poste à Saint-Ouen-l'Aumône (proximité Pontoise).

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

4, rue Massenet 75116 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Secrétaire général
référence TE 459 AM

DORMEUIL GROUPE DE NOTORIETE INTERNATIONALE **spécialisé dans le négoce du tissu et la confection masculine,** ayant des implantations en France et dans de nombreux pays étrangers recherche le **SECRETAIRE GENERAL DE SA HOLDING.**

Sa mission :

- la gestion des finances de la holding (trésorerie - investissements - relations bancaires...) et le contrôle de la situation financière et des budgets des filiales ainsi que le suivi des problèmes juridiques.
- La centralisation et le traitement des informations financières et comptables *concernant les exploitations du groupe en France et à l'étranger.*
- Des missions auprès des filiales à l'étranger pour l'examen de leurs problèmes financiers et comptables.

Situation intéressante pour candidat de formation supérieure disposant d'une solide expérience de 10 ans dans le domaine financier, la gestion des entreprises et le suivi des problèmes juridiques.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste banlieue sud de Paris **Rémunération : 300.000 F.**

X, TELECOM., ESE, SUP. AERO... électronicien informaticien fort potentiel
référence RH 424 AM

VAL - METRO AUTOMATIQUE DE LILLE.
Nous recherchons, pour participer au développement des techniques d'exploitation du VAL, un **Ingénieur de haut niveau.**

Ce poste conviendrait à un candidat ayant minimum 5 ans d'expérience dans l'analyse, la *conception et la mise en place de systèmes automatisés.*
Outre ses compétences et son goût pour les techniques avancées, il témoignera de bonnes capacités d'autonomie, de solides qualités pédagogiques et d'excellentes facilités de contact à haut niveau.

Poste à Lille.

ELECTRONIQUE SEMI-CONDUCTEURS Ingénieurs responsables marketing-produit
référence DT 435 AM

UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ELECTRONIQUE *renforce* les structures de Marketing Produit et Application de sa Division Semi-Conducteurs et offre de très intéressantes opportunités de carrière à des **Ingénieurs d'études, de développement et d'application,** disposant d'une expérience de 3 ans mini acquise dans les domaines d'électronique de puissance et ayant commencé une évolution marketing technique ou désirant s'y orienter.

Ils auront en charge une famille de produits à l'échelon international.
Leur mission :

- étudier les marchés, participer à l'élaboration des stratégies produits en veillant à leur mise en œuvre, apporter une assistance technique aux réseaux de ventes.

Ces postes *conviendraient à des ingénieurs grande école électrotechnique/ électronique,* parlant anglais, dynamiques et motivés, capables d'évoluer et assumer les responsabilités élargies.

Postes : banlieue immédiate ouest Paris.

Ingénieur chargé de programmes
référence MX 453 AM

IMPORTANTE SOCIETE D'HLM PARIS renforce **son équipe technique** *dans le cadre de son développement et offre un poste intéressant et évolutif à un* **Ingénieur Bâtiment ou TP.**

Rattaché au Directeur du Département Construction et Entretien, il se verra confier la responsabilité, comme maître d'ouvrage, de la réalisation de programmes : montage, conduite et suivi.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé, ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine des affaires (tant technique que commercial).
La connaissance du secteur HLM serait appréciée notamment au niveau de sa réglementation.
Ses compétences conjuguées à ses qualités de rigueur, son dynamisme, de bonnes capacités relationnelles, *un esprit d'équipe lui ouvriront de réelles perspectives d'évolution de carrière.*

INFORMATIQUE Chef de projet grande envergure ECP, Mines, ESE...
référence OE 422 AM

UN DES PREMIERS GROUPES ELECTRONIQUES MONDIAUX
recherche un Chef de Projet de tout premier plan qui sera le Manager de réalisations ambitieuses.

Au niveau d'une grande branche du groupe, il sera, dans un premier temps, le leader d'un projet, impliquant l'implantation de 200 à 300 terminaux dans le monde et l'utilisation d'un puissant ordinateur IBM (IMS - CICS - DL 1). Ce projet concernera le traitement de l'ensemble des applications commerciales.
Ce poste conviendrait à un **très solide professionnel de l'informatique,** diplômé *d'une grande école (ECP, Mines, ESE, HEC), ayant déjà exercé des responsabilités de Chef* de projets importants dans un grand groupe, capable d'animer progressivement une équipe étoffée et de s'affirmer devant des interlocuteurs de haut niveau.

La réussite dans cette mission lui ouvrira de larges possibilités d'évolution.
Poste à Paris.

Jeunes cadres finances et gestion bon potentiel
référence PA 456 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (CA *supérieur à 15 milliards*), offre deux postes formateurs au sein de sa Direction Financière, à de Jeunes diplômés HEC - ESSEC - ESCP - SCIENCES PO..., débutants ou ayant une première expérience.

Ils commenceront leur carrière dans le groupe en ayant des missions précises dans des domaines variés :

- reporting : suivi des investissements, des financements, de la trésorerie des filiales
- consolidation des tableaux de bord de gestion
- analyses financières et études d'opérations de financement à long terme
- études d'opérations financières : acquisitions, cessions.

Larges perspectives d'évolution dans le groupe pour candidats de valeur.

Postes : Paris

ELECTRONIQUE Ingénieur débutant études et développement
référence RC 457 AM

UN GRAND GROUPE MONDIAL DU SECTEUR ELECTRONIQUE,
recherche pour l'une de ses usines spécialisée dans les composants de forte puissance, un **Ingénieur d'Etudes et de Recherche.**

En position de Chef de projet, il assurera le développement de nouvelles générations de semi-conducteurs destinés à un marché hautement professionnel.
Pour ce faire, il aura la responsabilité de mener et coordonner en liaison avec l'ensemble *des parties prenantes (externes et internes), tous les travaux, de la conception jusqu'à l'industrialisation de nouveaux produits.*
Ingénieur diplômé (ECL, ESE, ENSEEIT, DOCTEUR - INGENIEUR...) formé à l'électronique *de puissance et la physique des matériaux, il aura un minimum de connaissances en électrotechnique.*
Anglais nécessaire.
Evolution prévue dans le groupe.

Lieu de travail : ville de Touraine.

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

ESD

Afin de les associer au développement et à la production de matériels sophistiqués faisant appel à des technologies de pointe

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

Ingénieurs
GRANDES ÉCOLES

AYANT une EXPÉRIENCE de L'ÉLECTRONIQUE MILITAIRE ou PROFESSIONNELLE

Les postes offerts concernent des domaines aussi divers que :

- ***la CONCEPTION et la FABRICATION ASSISTÉES par ORDINATEUR***
- ***la MICROÉLECTRONIQUE***
- ***les MÉTHODES MODERNES de GESTION de PRODUCTION.***

Ils conviendraient à des candidats possédant un esprit ouvert permettant une approche logique, rigoureuse mais concrète des problèmes, pouvant faire preuve d'initiative et d'autonomie, et désireux de mettre en valeur leurs qualités de synthèse et d'animation grâce aux nombreux contacts qu'ils auront avec l'ensemble des Services Techniques de l'Entreprise.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2848 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Société de produits de luxe – Nous réalisons un C.A. de plus de 400 M avec un effectif de 1000 personnes et nous jouissons d'une réelle autonomie malgré notre appartenance à un puissant groupe international. Notre direction financière, basée à Paris, souhaite compléter sa structure en offrant à un jeune cadre, femme ou homme, le poste de

RESPONSABLE COMPTABILITÉ CENTRALE ET TRÉSORERIE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Sc. Éco ou ESC) et vous avez complété votre formation comptable avec l'obtention du DECS. Vous avez cinq ans de vie professionnelle qui vous ont permis de diriger une équipe et vous possédez un anglais suffisant pour travailler dans une société aux implications internationales. Sous l'autorité de l'adjoint du directeur financier, vous dirigerez le service de comptabilité centrale et trésorerie (10 personnes) qui assure l'ensemble des tâches tant en comptabilité française qu'américaine. Vous serez directe*ment impliqué dans la gestion de trésorerie, dans la production des bilans et CE,* dans les déclarations sociales et fiscales. En plus d'un enrichissement de carrière, vous acquerrez dans ce contexte une expérience internationale (relations avec la maison-mère, les filiales...).

Écrire sous réf. 5800 M

HERCULES

Région Rouen – Nous sommes, Herculès France, filiale d'un très important groupe industriel spécialisé dans la production de produits chimiques destinés à des industries très diverses. Les investissements réalisés à notre principale usine près de Rouen permettent de doubler notre production de CMC dès septembre 1984 (20 000 T) : ceci nous incite à renforcer notre équipe de développement "procédés et applications" et à rechercher un nouvel

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT
assistance technique en clientèle

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école de chimie et vous pratiquez avec aisance la langue anglaise. Vous êtes à même, *après quelques années de vie industrielle, de faire la preuve d'expériences réussies.* Vous avez appris à raisonner en termes industriels et vous vous êtes déjà orienté, après quelques années en laboratoire, en recherche et/ou en développement, vers une fonction plus en contact avec l'extérieur et les clients qui a développé votre goût et vos aptitudes à résoudre des problèmes techniques. Vous aurez, au sein de notre équipe "développement des procédés et applications", la responsabilité de l'assistance en clientèle pour les applications industrielles qui vous seront confiées tant en France qu'en Europe... c'est-à-dire que vous serez une personne de liaison entre l'usine et les clients. Vous êtes bien sûr disponible pour vous déplacer. A terme, vous trouverez dans ce contexte les possibilités de développement de carrière.

Écrire sous réf. 5799 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

Adapter et créer des produits pour le marché industriel international.

Nous sommes un Important Groupe Chimique International leader mondial dans une large gamme de produits techniques utilisés dans tous les secteurs industriels, notre développement nous conduit à rechercher un :

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT
débutant ou 1ère expérience

Diplômé d'une grande école d'Ingénieur (option Mécanique), avec éventuellement une formation commerciale complémentaire, vous interviendrez en tant que Responsable d'un secteur industriel en France et à l'Etranger.
A ce titre vous analyserez, avec les utilisateurs finals, les besoins à grande capacité de croissance.
Vous participerez à la mise au point des produits nouveaux et assurerez la coordination des développements et des transpositions entre pays, avec le soutien du réseau commercial.
A votre forte personnalité, à votre fort potentiel, à votre aptitude éprouvée au travail d'équipe et à la négociation, vous ajoutez une réelle capacité *d'innovation et un goût prononcé pour la technique.*
Bien sûr vous prouvez une pratique courante de la *langue anglaise et des connaissances en allemand* seraient un atout.
Pour ce poste basé à Paris avec des déplacements *de courte durée, merci d'adresser votre candidature,* lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 94596 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Jeune cadre de trésorerie

avec une première expérience opérations Francs et Devises

Pour l'important groupe financier privé que nous sommes, le Service Trésorerie constitue une petite équipe ; celle-ci est responsable de très importants volumes financiers liés aux opérations en Francs et Devises sur les *marchés nationaux et internationaux.*

Nous souhaitons nous adjoindre un jeune cadre de formation IEP, ESSEC, DESS,... options finance ou banque, qui après *1 ou 2 ans d'expérience* dans le service financier d'une grande entreprise aura acquis de bonnes *bases pratiques des mécanismes monétaires et boursiers.*

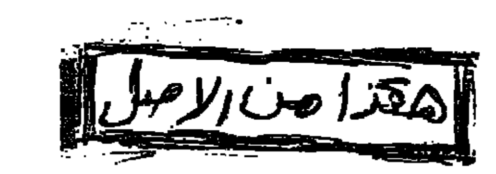
Nous offrons un réel élargissement de responsabilités et un cadre de travail à dimension humaine.

Anglais courant indispensable.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 1654 M à

SOURCES

16 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE FRANÇAISE

Connaissant un développement rapide grâce au lancement de nouveaux produits et à une restructuration interne dynamique, recherche :

TRESORIER francs et devises

pour le Siège de Paris

Ce poste sera confié à un spécialiste des interventions sur les marchés financiers (monétaire, hypothécaire, obligataire) ayant une très grande expérience des montages financiers pour une clientèle institutionnelle et une parfaite maîtrise des arbitrages et des refinancements. Le candidat retenu, âgé de 30 à 35 ans, aura une formation supérieure et quelques années de pratique dans un service financier de banque. La rémunération pourra atteindre un niveau très élevé pour un spécialiste confirmé, car elle sera, en partie, liée aux performances. (Réf. 2109 M)

CONSEIL EN PLACEMENTS

pour une de ses filiales

dont l'activité est la diffusion d'une gamme complète de produits de placements sur le plan international. Ce poste sera confié à une personnalité sachant provoquer et entretenir des contacts aux niveaux les plus élevés. Chargé de promouvoir et de présenter des produits performants auprès d'institutionnels et d'organismes, le candidat retenu aura une formation supérieure et acceptera des déplacements en province de courte durée. Une expérience confirmée et d'excellentes références dans le domaine envisagé seront exigées. Rémunération élevée, en partie liée aux résultats obtenus. (Réf. 2112 M)

ADJOINT D'EXPLOITATION

pour sa principale agence de Paris

Ayant pour mission de superviser les exploitants, le titulaire du poste sera responsable du suivi des risques, du suivi quotidien des comptes et de l'animation commerciale d'une petite équipe de spécialistes techniquement bien rodés. De formation supérieure, technique ou commerciale, âgé d'environ 30 ans, le candidat retenu aura une expérience bancaire confirmée. La rémunération sera d'un niveau très intéressant et si le titulaire sait faire preuve d'autorité et de dynamisme, il pourra rapidement accéder à la direction d'une agence. (Réf. 2113 M)

ATTACHE CLIENTELE PARTICULIERE

pour l'agence centrale de Paris

Apte à diagnostiquer les possibilités actuelles et à promouvoir des produits nouveaux, le titulaire du poste sera chargé de développer et de gérer un portefeuille de clientèle particulière. Il traitera soit avec des particuliers, soit avec des responsables d'entreprises et entretiendra des contacts à haut niveau. De formation commerciale, le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, aura une expérience acquise dans une compagnie d'assurances ou, de préférence, dans une banque. Rémunération très motivante et très bonnes perspectives d'avenir. (Réf. 2114 M)

Pour chacun de ces postes, adresser un curriculum vitae (en spécifiant la référence) à Bernard Mangou, à Paris.

SEARCH

17, rue de la Rochefoucauld 75009 PARIS. Tél. 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON. Tél. (7) 862.08.33.

Publicorpe Junior

Commercial haut niveau produits financiers

Dans l'un de ses secteurs en plein développement, la Compagnie Bancaire vous offre une opportunité. Venez rejoindre l'équipe commerciale d'une ***des sociétés du Groupe, spécialisée dans les produits d'Epargne*** et classée parmi les premières de sa catégorie.

Au *sein* ***du département Entreprises***, vous aurez à promouvoir auprès d'une clientèle de grands courtiers, de dirigeants d'entreprise et de groupes professionnels, une ligne de produits et ***de services financiers tournée vers l'Epargne et la Retraite.***

Pour exercer votre activité, vous disposerez d'une grande autonomie d'action qui vous conduira notamment, à définir pour chacun de vos clients une *démarche commerciale* appropriée. Vous bénéficierez par ailleurs d'une assistance technique et financière fournie par une équipe hautement spécialisée s'appuyant sur des outils informatiques très performants.

Si vous possédez une forte culture générale sanctionnée de préférence par ***un diplôme d'une grande école (HEC, ESSEC...)***, une aptitude à la *négociation* à haut niveau, l'art de convaincre et ***une expérience réussie de quelques années dans la promotion de services***, vous êtes le candidat que nous recherchons.

Tant dans la société que dans le groupe, ce poste peut déboucher vers de larges possibilités d'évolution.

Si vous êtes intéressé, adressez votre lettre accompagnant votre dossier de candidature sous réf. 161P à Michèle CHIRON,

Service Orientation Recrutement - 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

compagnie bancaire

FOURCLE

Une solide formation statistique, une première expérience marketing. Prenez la responsabilité de notre service études et prospective.

Vous avez une formation grande école et/ou D.E.A. et une première expérience de 3 à 4 ans des études de marché qui vous a permis d'apprendre à concevoir, réaliser et piloter des études.

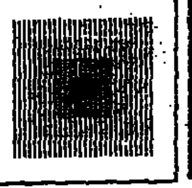
Dans le cadre d'une des plus importantes sociétés du Groupe, spécialisée dans le financement de l'immobilier, nous vous proposons de prendre en charge les études portant sur :
- les comportements et attentes des clients,
- l'évolution des marchés,
- le suivi de la concurrence,
- la collecte, l'analyse et la diffusion des informations économiques.

A terme, si vous le souhaitez, vous pourrez évoluer à travers des fonctions ouvertes et diversifiées, vers des responsabilités d'encadrement de haut niveau.

Si votre formation et votre expérience correspondent bien à ce que nous recherchons, adressez votre curriculum vitae, sous référence SG 491, Service Orientation Recrutement Compagnie Bancaire 5, avenue Kléber 75116 Paris.

compagnie bancaire

• UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS



engels

chassis portes

En tant que fabricant de châssis de portes et fenêtres en bois, la S.A. ENGELS est très dynamique et représentative. Longévité, étanchéité et imperméabilité, économie d'énergie, isolation des vitres et esthétique sont réunies ici dans des produits de haute qualité.

A la demande de cette société nous cherchons :

★ PLUSIEURS REPRÉSENTANTS (M/F)

pour les départements 76, 60, 02, 08, Paris et les différents secteurs Ile-de-France, les candidats faisant preuve d'enthousiasme, de dynamisme et d'initiative.

Vous vendez aux constructeurs, aux rénovateurs, aux entrepreneurs et aux menuisiers.

Promotionnellement, vous rendez également visite aux architectes. Dans vos démarches, vous bénéficierez du support de la publicité, de foires et du service commercial interne.

La vente exige cependant la connaissance ou l'intérêt des problèmes inhérents à la construction et un engagement personnel élevé.

Un bon salaire (fixe + commission importante) y est directement lié.

★ UN/UNE EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL(E)

de 25 ans minimum, qui sera responsable du téléphone, de l'accueil et de la vente dans notre futur établissement à Paris.

Rémunération fixe + commission intéressante sur les ventes réalisées.

Env. votre cand. écrite à l'attention de M. H. STEVERLINCK, à l'adresse suivante : *ENGELS FRANCE, Z.I. de la Pilaterie, rue du Centre,* 59290 WASQUEHAL. Les interviews se dérouleront cependant à Paris.

Importante Société Internationale (*Presse - Édition*)

Recherche pour son service Études

STATISTICIEN (NE)

débutant(e)

maîtrise, DESS économétrie ou analyse de données, anglais courant.

FONCTION :
- aide à la décision Marketing,
- développement de nouveaux projets.

Lieu de travail : proche banlieue sud Paris.

Écrire sous réf. 34856 HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

PARIS

TRADUCTEUR FRANCAIS ANGLAIS

Société Française d'Ingénieurs Conseils recherche pour son service **Traduction Technique** situé à Paris un Traducteur Français Anglais de langue maternelle anglaise.

Connaissance de la dactylographie vivement souhaitée.

Ecrire sous référence 5053 à rscg carrières 48, rue St Ferdinand *75017 PARIS.*

Société recherche

Chef du Service Production et Fabrication de semences (céréales et maïs)

En liaison étroite avec le Commercial et la Recherche, il aura la responsabilité complète de l'outil de production agronomique et industriel.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur (AM, Agro, Agri, ENSIAA...) ayant une solide expérience industrielle *acquise de préférence dans le secteur Semences.*

Il devra posséder une bonne maîtrise des *techniques de gestion industrielles* (prix de revient, stocks, contrôle qualité...)

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 144 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn

LEVI TOURNAY

CHEF DE PRODUIT DIVERSIFICATION

pour marché grande consommation non-alimentaire

Nous sommes une société française en région parisienne, fabriquant *et distribuant des produits de grande consommation* largement diffusés à l'exportation (C.A. consolidé : environ 1 milliard de F).

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., vous êtes parfaitement bilingue français-anglais, avec au moins deux ans d'expérience dans une fonction semblable pour un produit de grande consommation, et vous avez une bonne connaissance des circuits G.M.S. et traditionnels.

Placé sous l'autorité du DIRECTEUR DEVELOPPEMENT nous souhaitons vous confier la prise en charge de plusieurs produits de diversification complémentaires de nos produits principaux et surtout *la recherche et le lancement de nouveaux produits* destinés à représenter un C.A. significatif.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 94468 à CONTESSE PUBLICITE 20, *av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,* qui transmettra.

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES : TOUTE L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE THOMSON

Nous sommes aujourd'hui, à l'extrême pointe de la technologie, nous voulons encore innover, produire mieux, accroître notre pénétration sur les marchés nationaux et internationaux, augmenter nos profits. La qualité de nos ressources humaines est notre investissement le plus précieux. Votre créativité, la richesse de votre personnalité sont les premières composantes de notre réussite commune. Avec vous, nous nous attacherons à les développer pour innover, réaliser, progresser.

AVEC LE GROUPE THOMSON, ORGANISÉ EN BRANCHES DÉCENTRALISÉES, DÉCLINEZ TOUTE L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE.

GRAND PUBLIC

Portez l'électronique au cœur de la vie quotidienne.
Nous avons introduit l'électronique dans l'électroménager, mis l'ordinateur à portée des familles, aujourd'hui *nos ingénieurs travaillent sur le téléviseur numérique...*

Relever un défi mondial.
2e en Europe pour l'électronique Grand Public, 60 % du CA à l'étranger.
Notre objectif : inventer encore plus, pour conquérir de nouveaux marchés.
Votre objectif : accéder rapidement aux postes de responsabilités.

ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

Organisez l'électronique pour repousser les limites de la perception.
Avec une position de leader européen et 1er *exportateur mondial* en électronique professionnelle, nous équipons les avions les plus performants et la majorité des aéroports mondiaux, *nos radars sont les plus vendus au monde.*

Inventer de nouvelles combinaisons, au carrefour de nombreuses technologies.
Vous pourrez créer des systèmes combinant dans des architectures complexes, les derniers accomplissements de l'électronique, de l'informatique, de l'optronique, au sein d'équipes pluridisciplinaires. Avec de véritables moyens (25 % du CA en R & D).

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Mettez l'électronique au service de la santé.
Nous sommes un des *leaders mondiaux de l'imagerie médicale, secteur stratégique et en* complète mutation. Nos premiers appareils à résonance magnétique (RMN) sont déjà opé*rationnels. Ils ont été mis au point par une jeune équipe d'Ingénieurs de moins* de 30 ans, qui a pu bénéficier de toute la synergie du Groupe.

Multiplier les passerelles entre technologies et les rapprocher du marché.
Ingénieurs à forte capacité de synthèse, intégrer des techniques de pointe (traitement de l'image, calcul en temps réel...) dans un contexte de rentabilité industrielle, voilà votre challenge. A vous, professionnels de la vente, revient le challenge de mieux cerner le marché mondial et conseiller les décideurs.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Créez les supports de tout développement électronique, à la base de la 3e révolution industrielle.
Nous nous affirmons dans le secteur stratégique des composants dont la croissance est explosive : 30 à 40 % de progression par an. Plus de 40 % du CA à l'exportation avec des filiales sur les marchés porteurs des USA et de l'Extrême-Orient.

Réussir la prochaine étape.
Nos Ingénieurs de Recherche travaillent sur les composants à l'Arséniure de gallium. Avec les moyens (20 % du CA en R & D) et la stimulation d'une collaboration étroite entre les créateurs et les utilisateurs de composants. Forts de notre réussite technologique, vous pourrez pleinement vous investir dans nos équipes industrielles et commerciales pour concrétiser nos ambitions internationales.

INDUSTRIES & INGÉNIERIE

Faites bénéficier nos industries et nos clients de notre savoir-faire électronique et technologique.
Intervenant dans des secteurs très variés au sein d'unités autonomes, vous pourrez adapter l'électronique et notre savoir-faire technologique à des secteurs diversifiés.

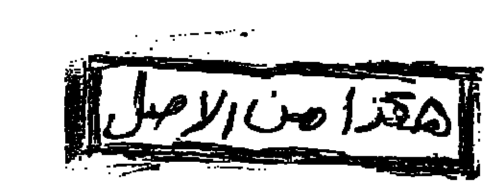
Entreprendre sur des chantiers mondiaux.
Notre ingénierie réalise 70 % de son CA à l'Exportation.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, INGÉNIEURS, COMMERCIAUX, GESTIONNAIRES, DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS.
Ensemble, nous nous attacherons à développer votre potentiel pour *anticiper l'aventure de l'électronique.*

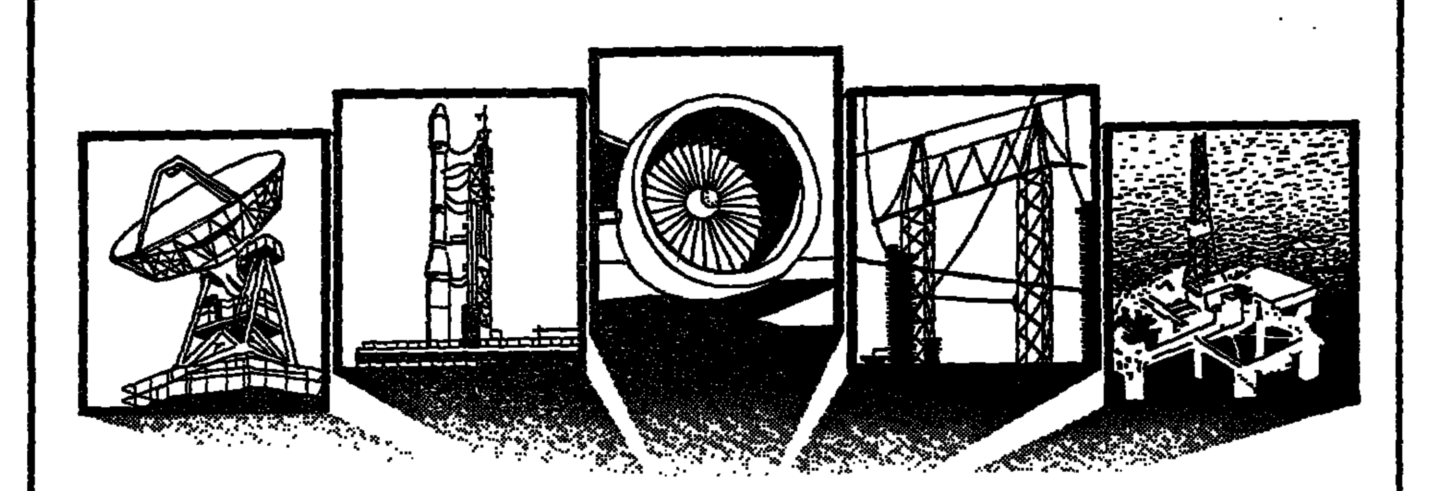


DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
173, boulevard Haussmann 75008 PARIS

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Les carrières à choix multiples : le choix RAYCHEM

Votre engagement consistera à prendre votre dimension vraie. Par étapes successives, vous inventerez votre carrière au travers de fonctions et de secteurs différents, Raychem vous y aidera.
Raychem est une société internationale d'origine américaine, présente dans 73 pays, qui génère une croissance annuelle moyenne de 25%.
Nous disposons de 2 000 brevets déposés et avons créé 200 produits nouveaux en 1983.
Notre technologie de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermotransformables et des métaux à mémoire apporte des solutions originales dans des secteurs tels que l'aéronautique, l'offshore, l'énergie, la chimie, la pétrochimie, la *construction*, les *équipements* médicaux, les télécommunications.
Les hommes et les femmes que nous recherchons sont des ingénieurs, de véritables entrepreneurs, curieux et *enthousiastes*. Nous *leur donnerons les moyens de* leurs ambitions : aujourd'hui conseiller ou chercher, demain exploiter ou gérer.

Si ce message répond à votre attente, envoyez votre CV. à RAYCHEM, Direction du Personnel. BP 738. 95004 Cergy-Pontoise Cédex.

Raychem

Conseiller :

- *Ingénieur Sup'Elec ou équivalent.* Bonnes bases en anglais.
  Marchés : EDF, fabricants de machines tournantes, cellules et transformateurs.
  4 ans d'expérience environ.
- Ingénieur généraliste (AM, INSA, ESME...). Bonnes bases en anglais.
  Marchés : Electronique civil, militaire et aéronautique.
  4 ans d'expérience environ.

Raychem

Exploiter :

- Ingénieurs généralistes, bilingues anglais,
  - Chef de produit européen
  - Etudes et projets.
- *Ingénieurs généralistes/électricité.*
  - Coordination technique, bilingue anglais.
  - Assistance technique aux ventes.

Raychem

Chercher :

- Ingénieur électricité Sup'Elec ou équivalent.
  Bilingue anglais.
  Domaine : télécommunications.
- Ingénieur métallurgiste, docteur ou 3[e] cycle.
  Domaine : métaux à mémoire.

Raychem

Gérer :

- Analystes-programmeurs. Formation DUT.
  Bilingues anglais.
  3 ans d'expérience environ.
  Connaissances COBOL, IDMS.

Raychem

média-system



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche

ingénieur logiciel

POSITION III A (réf. 234)

pour responsabilité équipe d'ingénieurs logiciels temps réel (10 à 15 personnes).
Domaine d'activités : essais, mesures, enregistrement, destinés à l'aéronautique.
Bonnes connaissances des mini-ordinateurs (Digital, Mitra, etc...) *et des microprocesseurs (Motorola, Intel, etc...).*

ingénieur qualité logiciel

CONFIRME (réf. 428)

pour contrôle logiciel études.
Une expérience industrielle minimum de 5 ans est indispensable. Le candidat doit être intéressé par la méthodologie et la qualité logiciel.

ingénieurs logiciels

TEMPS REEL (réf. 753)

pour applications sur microprocesseurs.
Débutants ou première expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions (en indiquant la référence du poste) à Direction des Affaires Sociales - B. P. 74
91301 MASSY Cedex

Publicités Réunies

Responsable d'Etudes *HF*

Ameublement

De formation supérieure avec de bonnes connaissances en techniques d'études de marché et statistiques, vous avez une première expérience d'environ 3 ans en qualité de Chef de Produit ou de Chargé d'Etudes. Vous souhaitez développer votre professionnalisme marketing, en travaillant en profondeur pour l'ensemble d'une profession.
Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, rejoindre l'Institut de Promotion et d'Etudes *de l'Ameublement. Créé en 1979,* IPEA :
- favorise l'extension de l'usage du marketing dans la profession,
- organise la promotion collective de l'ameublement,
- harmonise les relations entre producteurs et distributeurs.

Rattaché au Directeur et en liaison étroite avec son adjointe, vous aurez la *responsabilité de l'analyse, de l'interprétation et de la mise en forme des* informations recueillies dans le cadre des travaux de l'Institut, en relation avec des sociétés d'études de haut niveau. Vous les adapterez à une large utilisation par la profession, contribuerez à leur diffusion en participant aux *contacts entre l'I.P.E.A. et les professionnels.*
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence 5207 M à notre Conseil.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

Pour un ingénieur : du marketing industriel au management

Une Société Internationale spécialisée en Mesure-Contrôle crée pour son département PLASTIQUE (CA 150 MF) le poste de

RESPONSABLE MARKETING

Directement rattaché à la Direction Générale, il prend en charge l'étude complète du plan **commercial et industriel** pour des produits de haute technicité à base de plastique : thermoplastique, thermodurcissable, polyester, etc...
Les candidats ont une formation supérieure (X, Centrale, Arts et Métiers,...) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine d'activité.
Ils possèdent une capacité prononcée pour la collecte, la mise en forme et l'analyse des données chiffrées. Ils sont efficaces dans les contacts, curieux, et particulièrement créatifs.
Le poste, qui exige des talents complets, *doit évoluer vers le management.*
Lieu de travail : Région Parisienne.
Il faut connaître parfaitement l'anglais, l'allemand si possible.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie, sous référence 94569 à CONTESSE PUBLICITE *20, avenue de l'Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

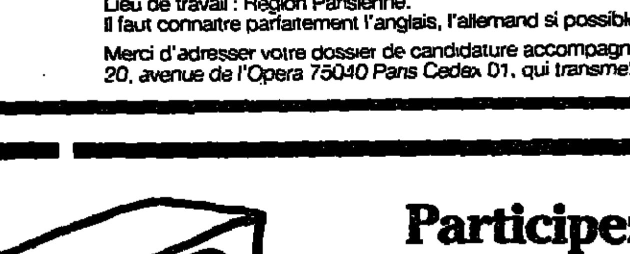
JURISTE DE BANQUE

En tant qu'importante Banque nationalisée, les opérations de recouvrement doivent être gérées avec le plus grand soin.

Votre aptitude à donner des avis juridiques sur les problèmes concernant également l'ensemble de l'activité de l'établissement sera très appréciée.

Une expérience équivalente de 3 à 4 ans est indispensable pour ce poste actuellement situé à Paris et à terme, éventuellement à Marseille.

Sans tarder, adressez votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, en rappelant la réf. 49505. Une totale discrétion est garantie.



Participez avec nous à l'aventure de la micro-informatique

Filiale d'un groupe international, nous sommes spécialisés dans l'édition de logiciels pour micro-ordinateurs familiaux et professionnels. Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en pleine croissance.

Nous recherchons notre futur

CHEF DES VENTES

Jeune diplômé d'une grande école commerciale, vous possédez une première expérience de la vente de produits de grande diffusion, éventuellement dans le domaine de l'Electronique *ou de l'Informatique. Vous serez chargé de présenter et vendre notre gamme de logiciels aux circuits intéressés (grande distribution, constructeurs, SSCI, boutiques...).*

Poste évolutif. Lieu de travail : PORTE DE BAGNOLET.

Adressez votre CV avec photo et rémunération souhaitée à :
Mme LUTZ, ANSWARE DIFFUSION, Tour Galliéni 2,
36 avenue Galliéni-93170 BAGNOLET.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT

QUARTIER DÉFENSE

recherche

AUDITEUR INTERNE

30 ans minimum
pour contrôle
succursales FRANCE
Expérience d'un poste similaire indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 21.984, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française 23.27, avenue de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION A FORTE VOCATION A L'EXPORT

recherche son

COMPTABLE

Profil :
Homme ou Femme, 30 ans exp. souhaitée 3 à 5 ans.
Niveau :
B.T.S. ou D.E.C.S comptable
Connaissances de la micro-informatique pour applications de gestion/Tableaux de bord/Trésorerie.
Salaire annuel proposé 97.500 F (départ)

Tél. pour R.-V. 074-69-95.
Emploi à pourvoir rapidement (création de société).

Société d'ingénierie, filiale d'un groupe industriel de dimension internationale recherche
-proche banlieue OUEST :

INGENIEUR THERMICIEN EXPERIMENTE

PROFIL :
— Ingénieur diplômé I.D.N., CENTRALE, AM, ENSPM, ou toute autre grande école ayant une section thermique.
— Autorité technique indiscutable acquise par une dizaine d'années d'expérience dans l'industrie et en bureau d'études. Expérience en Gestion Technique Centralisée appréciée.
— Capable de travailler en anglais.

MISSION :
— Réaliser des études thermiques et énergétiques,
— participer aux contacts commerciaux, établir des propositions,
— assurer des missions d'expertises,
— animer des équipes pluridisciplinaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions s / réf. 11555 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

RENAULT
Entreprises Industrielles

recherche pour sa nouvelle

Filiale d'Affichage Electronique (L.C.D.)

des INGÉNIEURS et des TECHNICIENS SUPÉRIEURS

- *Pour son Département* **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**
  – Technologues couches minces et épaisses, physiciens, chimistes, opto-électroniciens
  2 à 5 ans d'expérience L.C.D. souhaités.
- **Pour son activité "SYSTÈMES D'AFFICHAGE"**
  – Electroniciens, micro-électroniciens, électro-mécaniciens, spécialistes pièces plastique.
  2 à 5 ans d'expérience BE, méthode, atelier proto, CAO souhaités.
- **Pour son département de PRODUCTION**
  – Ingénieurs de fabrication, contrôleurs qualité, techniciens de maintenance sur équipements automatisés
  2 à 5 ans d'expérience de production L.C.D. ou semi-conducteur appréciés.

Anglais souhaité ou indispensable suivant les postes.

Adresser : lettre et CV à Renault Entreprises Industrielles Sce 0706
48-49, Quai le Gallo - 92109 Boulogne-Billancourt

"La chimie gourmande"

Et en Charente ! Ce délicieux coin de France évoque déjà pour vous la qualité et le bonheur de vivre. A vous d'y contribuer en prenant la responsabilité du contrôle qualité et du labo d'une petite société, première sur son marché. Votre approche scientifique et vos analyses ajoutent au savoir-faire de vos collègues de la fabrication. Avec eux, *vous vivez de façon intense la «saison» puis, viennent* les *mois* de maturation et de préparation des nouveaux produits ou la mise en place des nouveaux procédés.

Votre volonté d'implantation en province se concilie avec votre *ambition. Ingénieur chimiste spécialisé «sucres», tout juste dégagé* du service national ou fort d'une première expérience dans la confiserie, patisserie, raffinerie de sucre, nous sommes prêts à vous accueillir si vous avez la maturité d'un vrai responsable et le potentiel d'un futur dirigeant. Merci d'écrire votre lettre aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 168 451M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Ingénieur Haut Niveau
Développement Technique

La Société ÉVIAN (2 usines, 1400 personnes) recherche l'initiateur de son développement technologique.

Rattaché au Directeur Technique il animera le service Études et Réalisations Industrielles et gérera 50 MF d'investissements. Il concevra de nouveaux matériels de fabrication d'emballages (PVC, PET, carton...), d'embouteillage ou de manutention, en négociera les conditions d'achat, en réalisera l'implantation en usine. Son champ d'intervention sera très large : matières plastiques, bâtiment, mécanique, électricité, thermique, fluides, électronique, informatique de process.

Homme de conviction au plan technique, ce sera aussi un homme de contact et de dialogue avec les utilisateurs.

Ces responsabilités très importantes seront confiées à un Ingénieur **X, Centrale, Supélec...** ayant tenu avec succès des postes opérationnels significatifs en usine ou ayant animé un gros bureau d'études.
Ses déplacements en France et à l'étranger seront nombreux et il devra de ce fait maîtriser l'Anglais et si possible l'Allemand.

La réussite à ce poste lui permettra d'évoluer ensuite vers des fonctions de Direction d'Usine ou de Direction Technique.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B 18 M en précisant rémunération actuelle à :
BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Chef de Production

PANZANI-MILLIAT FRÈRES (1600 personnes, 6 usines) poursuit activement sa croissance sur tous ses marchés : pâtes, raviolis, plats cuisinés, quenelles... Certaines usines sont de ce fait engagées dans des programmes d'investissement importants (extension de capacité et modernisation des process ou des lignes de production).

C'est dans l'une d'elles que nous souhaitons intégrer un Ingénieur Alimentaire qui prendra totalement en charge une équipe de fabrication de 120 personnes.

Dépendant du Directeur de l'usine, il exercera les responsabilités classiques de la fonction : animation et organisation de son équipe, respect des objectifs de quantité et de qualité... En outre, l'un de ses soucis majeurs sera de préparer ses collaborateurs aux mutations technologiques devant affecter l'outil de production.

C'est pourquoi ce poste sera confié à un cadre ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans en production et qui alliera à son savoir-faire technique des qualités d'animation reconnues.

Sa réussite dans cette fonction lui permettra ensuite de saisir des opportunités d'évolution offertes par la Société ou par le Groupe BSN.
Le poste est situé à Pouilly-s/Serre, près de Laon (02).



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B 16 M en précisant rémunération actuelle à : **BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.**

HAVAS CONTACT

Fiscaliste

Vous êtes **HEC, ESSEC, Sup de Co...** et vous pratiquez la fiscalité depuis au moins 3 ans dans une société ou au sein d'un cabinet juridique et fiscal.

Vous souhaitez élargir votre expérience en vous ouvrant à l'ensemble des problèmes fiscaux d'un Groupe important. C'est l'opportunité que **BSN** vous propose de saisir au sein de sa Direction Générale des Affaires Financières.

En tant qu'adjoint du Directeur Fiscal du Groupe, vous interviendrez sur des questions couvrant l'ensemble du champ fiscal. Vous conseillerez les sociétés du Groupe, en fonction des problèmes soulevés par l'actualité fiscale ou des demandes qui vous seront *faites. Vous traiterez également de fiscalité* internationale.

Votre compétence et la qualité de vos interventions vous assureront rapidement une large autonomie, et faciliteront à terme votre évolution au sein du Groupe.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B 13 M en précisant rémunération actuelle à : **BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.**

HAVAS CONTACT

Négociation financière, terrain propice aux jeunes talents

Chez HP France - 2,5 milliards de francs de CA - 2500 collaborateurs et partenaires, animent notre développement fondé sur une priorité : la satisfaction du client. Pivot de cet objectif, *notre support commercial pour lequel nous recherchons un :*

Analyste de crédit et de recouvrement

Votre intérêt pour le domaine financier ainsi que votre goût pour les contacts commerciaux vous permettront de prendre en main au sein d'une petite équipe : • la responsabilité complète de la gestion d'un portefeuille clients, • l'analyse des risques potentiels et les fonctions de solutions optimales.
De *formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), vous êtes débutant ou avez déjà une* première expérience de l'analyse de crédit.
Ce poste clé, constitue un mode d'intégration propice à votre évolution dans un environnement particulièrement stimulant.
La maîtrise de l'anglais constitue un préalable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - sous réf. ZA 6/M à Didier Gabin, Service du Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

Un partenaire de la vie économique française.



HEWLETT PACKARD

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET (Essonne)

Ingénieur

Dépendant du Chef de Groupe Sécurité, il sera chargé de développer des méthodes en matière de sûreté de fonctionnement des installations et de suivre leur application dans la société.
Le poste implique une bonne disponibilité.
Le candidat retenu aura un esprit méthodique et le goût des relations.
Généraliste de *formation, il aura acquis une* expérience industrielle de 2 ou 3 ans. Les dossiers de débutants seront néanmoins examinés.

Ecrire avec photo, CV et prét. à SNPE
Centre de Recherche du Bouchet
91710 VERT LE PETIT.

Société d'études et de documentation rech. pour son département rédaction

INGÉNIEURS ou ASSIMILÉS et TECHNICIENS

de niveau BTS-DUT de formation électromécanique, électrotechn., mécan. marine.
Envoyer C.V. au
55, rue Benoît-Malon, 94250 GENTILLY.

SOCIÉTÉ RÉALISATION ORDINATEURS INDUSTRIELS EN PLEIN EXPANSION recherche

UN INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE OU ÉQUIVALENT
2 à 3 ans d'expérience confirmée en programmation assembleur temps réel.
Bonnes connaissances HARDWARE exigées.
Le candidat assurera la direction de projets de conception d'ordinateurs pour automatisation.

UN TECHNICO-CCIAL

Bien introduit milieu industriel.

Adresser C.V. et prétentions à G.M.I., Usinic, 204, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

média-system

Le Centre d'Informations Financières organise *un stage pour recruter* à Paris ou agence de Versailles
DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)
– Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
– Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.
Tél. : 500-24-03 poste 42.

GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(2 000 personnes - 60 filiales)
recherche

AUDITEURS INTERNES

Vous effectuerez des missions de contrôle des procédures, de vérification des comptes, de conseil et d'assistance auprès des filiales notamment en matière juridique et fiscale.

Vous êtes titulaire du D.E.C.S. complet (minimum) et pouvez justifier d'une expérience approfondie en entreprise ou en cabinet.
Vous avez le goût des déplacements.

Adresser C.V. (préciser rémunération actuelle) s / réf. 7593 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



AEROPORT DE PARIS

recherche pour **ORLY**

INGENIEUR DIPLOME
EN ELECTRONIQUE ou EN TELECOMMUNICATIONS

Chargé d'études et de suivis de réalisations dans le domaine des équipements et systèmes d'aide ou de contrôle de la navigation aérienne.
Pourra participer à des projets nécessitant des *déplacements* de courte ou de moyenne durée à l'étranger.

• Anglais courant.

Adresser lettre et CV à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail – 75014 PARIS
Téléphone : 320.15.00

LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Cherche un

EXPERT INFORMATIQUE

Dans le cadre de l'article de la loi L 434-6 du code du travail, avec comme mission :
– étude de la mise en place de nouvelles technologies à la Société Générale.

Prendre contact avec le C.C.E.
Téléphone : 298-35-20.

Chef de groupe planning

Importante société de cosmétologie située en banlieue Est de Paris recherche un Chef de groupe planning.

PROFIL : Baccalauréat, niveau DEUG MASS ou Sciences Eco et, si possible, expérience de 1 à 2 ans en ordonnancement.

MISSION : Planification et ordonnancement des produits à teinte.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 3007 à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

ETABLISSEMENT FINANCIER CONTROLANT PLUSIEURS FILIALES recherche :

RESPONSABLE ORGANISATION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION DU GROUPE

Le candidat choisi, après stage de responsable trésorerie, prendra la direction du département comptable.

28 ans minimum. H.E.C. - E.S.S.E.C.
Expertise comptable ou D.E.C.S. Expérience Banque ou Cabinet expertise comptable appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. s / réf. 6874 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

250 000 +

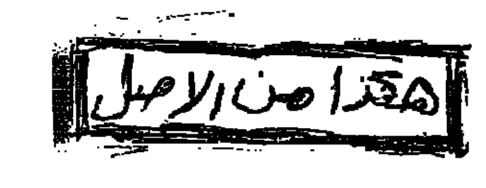
- Vous avez une formation supérieure.
- Vous maîtrisez la langue anglaise.
- Vous justifiez d'une expérience de 5 à 6 ans dans *le* secteur **BANQUE**.
- Vous êtes un

RESPONSABLE INFORMATIQUE

capable de gérer l'automatisation d'une banque dotée d'un **IBM 38 Télétraitement.**

Nous vous offrons à Paris
LE POSTE QUI VOUS CONVIENT.

Envoyer votre C.V. + lettre manuscrite + photo sous réf. 1150 à **PARAPHE** - 10, rue de Louvois 75002 PARIS. *Réponse et discrétion assurées.*



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-LOGICIEL

Division Ingéniérie Informatique et Communication du Groupe THOMSON ANSWARE

dans le cadre de son expansion et de son plan à 3 ans
veut compléter ses équipes de management et de conception de systèmes d'information

PARIS

5 Agences Informatique de Gestion
4 Agences Informatique Industrielle

INGENIEURS GRANDE ECOLE et INFORMATICIENS DE GESTION
Confirmés
Réf. CX10

PROVINCE

13 Directions Régionales

DIRECTEURS D'AGENCE
Rennes, Rouen, Dijon, Clermont-Ferrand
Réf. CX30

INGENIEURS GRANDE ECOLE et INFORMATICIENS DE GESTION
Confirmés
Réf. CX40

Pour la conduite de projets et la participation aux développements liés à la mise en place de nouvelles technologies **Bureautique, micro-informatique, réseaux, vidéotex, productique, robotique,...**

LIGNES DE PRODUIT

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES
spécialistes dans les domaines suivants :
Réf. CX50

- Systèmes d'exploitation transactionnels et Bases de données.
- Architecture et Gestion de Réseaux Télé Informatiques.
- Applicatif Vidéotex.
- Mise en place de plans bureautique.
- Approche des outils de 4ème génération. (génie logiciel, langages évolués, progiciels,...)

DEBUTANTS ou JEUNES INGENIEURS

- Logiciel de base, process, CAO, automatismes,...

Réf. CX60

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à THOMSON ANSWARE - 135, rue de la Pompe 75116 PARIS -

THOMSON ANSWARE

Notre marché : le monde.
Notre vocation : la bureautique et l'informatique distribuée
Dans le cadre du lancement de nouvelles **stations multifonctions et systèmes bureautiques** nous recherchons des

Ingénieurs support logiciel

La fonction : **charnière technique entre les réseaux commerciaux et les études.**

Elle consiste :
- *à introduire les produits dans les réseaux*
- *à organiser et à suivre les plans pilotes*
- *à assister les réseaux dans la vie courante du produit.*

Elle implique :
- *une totale maîtrise des produits*
- *des relations techniques permanentes avec les autres services de la compagnie (études, marketing, commercial,...)*

Le domaine : **des techniques avancées appliquées à des logiciels de tous types :** OS, transactionnel, langages, traitements de textes, communication et réseaux locaux, micro logiciels, diagnostics...

Ces postes réclament :
- une **attitude** profondément **responsable** et un esprit ouvert
- **de fortes compétences techniques** acquises par quelques années d'expérience dans un domaine similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, prétentions) sous référence 295/1 à Michèle Corbineau BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

UNION CARBIDE FRANCE
à RUNGIS
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour son service assistance technique à la clientèle graphite.

L'activité très variée, avec de nombreux déplacements, nécessite des connaissances scientifiques : électrotechnique, mécanique, informatique ; l'aptitude à établir des relations étroites avec les clients à tous les niveaux.

Une première expérience dans la sidérurgie ou la fonderie serait appréciée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable ; un bon niveau en allemand sera amélioré par la suite.

Adr. C.V., photo et prétentions à UNION CARBIDE FRANCE
Service du Personnel
4, place des Etats-Unis
SILIC 214
94518 RUNGIS CEDEX.

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert à : *L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA)* pour le recrutement d'un

INGÉNIEUR DE CATÉGORIE 2A

(niveau de diplôme exigé : ingénieur grandes écoles ou thèse de 3e cycle ou équivalent).

Poste : Psychosociologue dans une équipe de recherches pluridisciplinaire de la région parisienne sur les systèmes agraires et le développement.

Profil recherché :
1) Analyse des réseaux relationnels des agriculteurs :
   - détermination des groupes d'appartenance ;
   - conséquences sur la conduite des exploitations agricoles et sur les diffusion des innovations.
2) Aptitudes au travail pluridisciplinaire exigée.

Les candidatures doivent être adressées avant le 12 JUIN 1984 MINUIT à Monsieur le Directeur Scientifique des Politiques Régionales du Développement Agricole et Rurale, 149, rue de Grenelle, 75341 PARIS CEDEX 07.

Le dossier devra comporter :
- une lettre de candidature sur papier libre ;
- un curriculum vitae décrivant précisément le cursus de formation, les diplômes, les travaux éventuels et la liste des publications,
- une courte note (2 ou 3 pages) sur les motivations des candidats par rapport au profil du poste affiché.

ÉLECTRONIQUE C.K.D.
TERMINAUX VIDÉOTEX
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

D.U.T. INFORMATIQUE ou ÉQUIVALENT.
Minimum 1 an d'expérience en programmation multi-tâches temps réel sur microprocesseur.

SITUATION D'AVENIR DANS UNE STÉ DYNAMIQUE.
Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE (95).
Restaurant d'entreprise, 13e mois.

Envoyer c.v. à :
ÉLECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437
95005 CERGY CEDEX.

CABINET DE PRESTATIONS DE SERVICES
recrute

RESPONSABLE COMPTABLE

Titulaire du B.P. ou D.E.C.S.

Maîtrisant parfaitement le domaine comptable (comptabilité générale, informatique et analytique), pouvant diriger une petite équipe.
Ce poste requiert une grande capacité de travail, la faculté de s'adapter rapidement, un esprit précis et rigoureux.
Envoyer lettre *manuscrite*, C.V. et prétentions *s/référence 1430 M (à noter sur l'enveloppe)* à : l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

SANDVIK

PROCESS SYSTEMS
filiale française groupe international
recherche

UN I.U.T. ou INGENIEUR ELECTRONIQUE

pour responsabilité marketing VENTE après-vente lecteurs laser de codes à barre et produits futurs du groupe.
Expérience similaire exigée.
Bilingue anglais.

Adresser C.V., photo, prétentions au Service du Personnel - BP 169 93305 AUBERVILLIERS Cédex.

SANDVIK SANDVIK SANDVIK SANDVIK

BUREAU D'ETUDES
Paris 11ème, recherche

rédacteurs techniques électroniciens

Niveau ingénieur débutant ou agent technique possédant un BTS.
Plusieurs postes à pourvoir.
Vacances 84 assurées.
Adresser CV et prétentions sous réf. 94552 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

INFORIA
ingénierie

INGÉNIEURS
CONFIRMÉS
architecture logiciel
TRANSPAC
Lieu d'affectation :
PARIS

INGÉNIEURS
TEMPS RÉEL
MOTOROLA 6800,
INTEL 8086.
Lieu d'affectation :
YVELINES

INGÉNIEURS
INFORMATICIENS
cahier des charges, anglais.
Lieu d'affectation :
PARIS - LE CAIRE

Prière envoyer votre C.V. :
36, avenue Galliéni,
Tour Galliéni II
93170 BAGNOLET.

BANQUE PRIVÉE PARIS 1er
Groupe International recherche

UN RESPONSABLE DÉPARTEMENT ÉTRANGER
CLASSE 7 ou 8

ayant une bonne connaissance des opérations, capable d'assurer : l'animation du département, l'entretien et le développement de la clientèle, les relations avec les établissements *bancaires affiliés* à l'étranger.

Les candidats âgés d'environ 35 ans auront une bonne maîtrise de la langue anglaise. Larges possibilités d'évolution dans un établissement en forte croissance.

Envoyer C.V. et prétentions à O.S.P. réf. D,
64, rue La Boétie,
75008 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche

CADRE COMMERCIAL MOTIVÉ (E)

Pour recherche terrains et utilisateurs.
- Négociation de projets immobiliers.
- Bureaux industriels, commerces.

Ecrire :

COGERI

34, rue Fabert, 75007 PARIS
(Invalides)
Téléphone : 555-12-12.

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE COMMISSARIAT AUDIT
recherche

DIPLOMÉ E.S. (H. F.) RÉVISEUR QUALIFIÉ

minimum DECS + 1 an expér.
DÉPLACEMENTS PROVINCE.

Merci d'adresser C.V. + photo et prétentions à
S.M.A., 164, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Patrick FAURE ont la joie d'annoncer la naissance de

Isabelle,

le 11 mai 1984.

20 A Stanhope Gardens, Londres.
53, avenue du Général-de-Gaulle, 77 Boissettes.

Mariages

— Daniel LÉVIS et Nathalie MASSIAS

sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu, dans l'intimité, le vendredi 25 mai 1984.

Décès

— M. et Mme Maurice Armand,
M. et Mme Joseph Armand,
M. et Mme Nicolas du Pré de Saint-Maur,
M. et Mme Jean Lefebvre de Ladonchamps,
ses enfants,
Patrice, Valérie, Tanguy, Marie-Laure, Jérôme, Juliette, Sabine, Richard, Clotilde, Béatrice, Jennifer, Lorraine,
ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Gazel,
M. et Mme Pierre Armand,
Mme Roberte Armand,
ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis ARMAND,
née Geneviève Gazel,

le 24 mai 1984 à Annecy (Haute-Savoie).

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale, le 26 mai 1984, en l'église Saint-Maurice d'Annecy, et l'inhumation a eu lieu à Cruseilles (Haute-Savoie).

Une messe sera célébrée à sa mémoire ultérieurement à Paris.

Ils rappellent le souvenir de son mari,
Louis ARMAND,
de l'Académie française,
compagnon de la Libération,

décédé le 31 août 1971.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, boulevard de Courcelles, 75008 Paris.

— M. et Mme Franck Chaumon
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Charbonniaud
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Charbonniaud
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Loriot,
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et belle-sœur,

Mme Jean BAYLOT,
née Madeleine Lechanteur,

survenu le 28 mai 1984, à l'âge de quatre-vingts ans, en son domicile, 42, rue de Dantzig, Paris-15e.

La levée de corps aura lieu le mercredi 30 mai 1984, à 7 h 30, à la maison mortuaire, suivie de l'inhumation, vers 8 h 45, au cimetière d'Hermeray (Yvelines).

3, rue de l'Orme, au Messier, 91600 Savigny.
132, boulevard Sérurier, 75019 Paris.

— Mme Helga Borlant,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Bober
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Bober
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille de France et des USA,
Les amis de Radom,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Wolf Léo BOBER,

survenu le 26 mai 1984, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 mai 1984.

Réunion à 10 heures à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous avons appris le décès, survenu le vendredi 25 mai à Nice, du

colonel Jean BRÉCHIGNAC,

dont les obsèques ont été célébrées mardi 29 mai à Flayosc (Var).

[Agé de soixante-neuf ans et ancien élève de Saint-Cyr, Jean Bréchignac fut parachuté, en 1954, à la tête d'un bataillon de parachutistes sur le poste de Dien-Bien-Phu, en Indochine, encerclé par les troupes du général vietminh Giap.

En Algérie, pendant le putsch des généraux en avril 1961, le colonel Bréchignac a été le chef d'état-major du général Autrand, qui commandait alors la 25e division parachutiste stationnée à Philippeville et dont deux régiments firent mouvement, à l'insu de leurs chefs, sur Oran pour soutenir le mouvement insurrectionnel contre le général de Gaulle.]

— M. Pierre Brisset,
Guy et Dominique Charrier,
Alexandre, Dorothée, Camille,
Mme Lyse Esclapez,
Mme Tancrède Savalle,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul Esclapez,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Boullard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Dézélus,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BRISSET,
née Claire Esclapez,

rappelée à Dieu le 27 mai 1984, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées à Saint-Cirice-Moncrabeau (Lot-et-Garonne).

24, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.

— Mme Marcel Domas,
Me Thierry Domas,
M. Serge Dzik et Mme,
née Brigitte Domas,
Sa belle-famille,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel DOMAS,
docteur en droit,
avocat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940 avec palmes,
Unit Citation (USA),

survenu le 27 mai 1984.

Les obsèques auront lieu dans le caveau de famille, le mercredi 30 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à l'entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

79, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

— Mme la comtesse François Fabiani,
M. et Mme Gabriel Fabiani,
Mme Jacques Fabiani
et ses enfants,
Mme François-Xavier Casciani-Fabiani,
M. et Mme Michel Gozzi
et leur fille,
M. et Mme Marcel Baptiste
et leurs enfants,
M. Peyre
et ses enfants,
M. et Mme Louis C.D. Joos,

ont la douleur de faire part du décès du

comte François FABIANI,
président-directeur général
des Parfums Fabiani,

survenu le 27 mai 1984, à l'âge de soixante-cinq ans.

Le défunt repose en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois, à Genève.

La messe de sépulture est célébrée en l'église de Notre-Dame, à Genève, mardi 29 mai, à 15 heures.

L'incinération suivra, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Domicile : 10, chemin du Fief-de-Chapitre, 1212 Petit-Lancy.

— Les familles
Meljac,
Daurat,
Sagher,
Ben-Zvi,
Badash,
Gara,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Nathalie GARA,
née Rabinowicz,

survenu le 21 mai 1984.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, le 23 mai, au cimetière parisien de Bagneux.

Elles rappellent à votre souvenir son époux,

Ladislas GARA,

décédé le 10 mai 1966.

Claire Meljac,
145, rue Nationale, 75013 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Angers. Meudon. Martigues. Rennes.
Mme Jean Haurez,
son épouse,
M. et Mme Jacques Haurez,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Millot
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Lieux
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Haurez
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean HAUREZ,

survenu le 24 mai 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Versailles.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 26 mai en l'église réformée de Versailles.

3, rue Carnot, 78000 Versailles.

— M. et Mme Gérard Lehmann,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Ventura,
leurs enfants et petits-enfants,
MM. Avraham Baram, Amnon Danan, Avi Timsit,
Tous ses élèves et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Régine LEHMANN.

L'inhumation aura lieu en Israël.

Ceux qui le souhaitent peuvent remettre au KKL (110, rue de Rivoli) leur participation à la plantation d'arbres à sa mémoire.

— Mme Louis Nugue,
son épouse,
M. et Mme Charles Nugue,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Arrière-petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis NUGUE,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 12 mai 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 15 mai, en la chapelle du Souvenir à Cannes.

— Mme Maurice Rey,
M. Pierre Rey,
M. et Mme Jean Rey,
Caroline, André et Vincent Martinie,
Isabelle, Michel et Jean-Baptiste Rey,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice REY,
professeur honoraire
à l'Ecole nationale supérieure
des mines de Paris,
ancien directeur à la Société minière
et métallurgique de Penarroya,

survenu le lundi 28 mai 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 mai, à 10 heures, à l'église réformée de Fontainebleau.

3, rue Béranger, 77300 Fontainebleau.
38, quai Henri-IV, 75004 Paris.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le mardi 5 juin 1984, à 17 h 30, à Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, à l'intention de

Primrose ARIÈS,
rappelée à Dieu le 4 août 1983,

et de

Philippe ARIÈS,
son époux,
rappelé à Dieu le 9 février 1984.

Communications diverses

— Célébration de la journée de Jérusalem au Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e, mercredi 30 mai, à 20 h 30, avec
Y. NAVON,
ancien président de l'Etat d'Israël,
O. SOFFER,
ambassadeur d'Israël en France,
R. S. SIRAT,
grand rabbin de France,
Me T. KLEIN,
président du CRIF.

Au programme partie artistique. Entrée gratuite. FOSF, 38, rue de Turbigo, 75003 Paris. 274-00-55.

L'immobilier

manoirs

MANCHE Manoir XVIIIe, joli parc 1 ha env.
— MAYENNE Gentilhommière, parc 3 ha grands arbres.
— INDRE Petit château XVe-XVIIIe, parc 1, 56 ha.
— GIRONDE Manoir XIIIe-XVe, parc 4,50 ha, vue étendue.
FORÊTS ET MANOIRS DE FRANCE, 53340 Chémeré-le-Roi. Tél. : (43) 01-25-23.

villas

Vend LAVANDOU (83) VILLA 300 m² s/2.200 m², 2 plans, v/mer. Tél. : (91) 52-12-45.

pavillons

CLAMART, centre sur 560 m², sup. pav., récent, piscine, maison sec., 245 m² hab. 2.100.000 F. Tél. 644-48-83.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous cherchez
UN PROFESSEUR D'ANGLAIS à partir de septembre 84 ?
C'EST MOI !
expérience d'enseignement et diplômes. Ttes offres considérées. M. M. Church, J30 KIRBY LODGE, University of Warwick, Coventry, CVA 7AL, UK.

Employée C.E. RNUR depuis 3 a., ch. empl. animation cause départ, recyclage région Alpes. T. (36) 24-39-62 le soir. Ecr. s/nº 7.954 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. sér., 22 a., ch. empl. log. gouver., garde enft même malade ou hand. R. BOURGARD rue Haute, 98100 Sainte-Marguerite (29) 55-30-92.

Architecte suisse trilingue (all., angl., franç.), 38 ans, longue expérience en Afrique sur projets développement
cherche
situation Europe ou outre-mer. Ecr. s/nº 3.417 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

26 ans, diplômé Centre professionnel avocats de la Cour d'appel Paris
DEA, Droit général privé.
Recherche
1er emploi
service juridique société.
Tél. : 526-61-03.

CNAM, bilingue, 35 a.
Etabli depuis 13 ans en R.F.A., expér. équipem. et automat. en alimentaire. Allem. et Suisse. Offre sa pratique des marchés. Ecr. s/nº 7.952 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. 45 ans, ENGINEERING PÉTROCHIMIQUE, ch. situation. Tél. : 531-32-36.

ESTHÉTICIENNE VISAGISTE
Conseillère dans toutes les marques. Ayant perdu la mobilité de son bras gauche à la suite d'une intervention chirurgicale, rech. un poste d'accueil de réception dans toutes professions médicales, conseillère en cosmétologie.
Tél. : 236-59-31.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
très expérim., plusieurs années de pratique dans domaine magazine, cherche emploi où faire fructifier ses compétences. Ecrire sous le nº T 045.796 M
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre exportation. Formation supérieure, anglais, espagnol, 10 années expérience Afrique et M.O. dans biens équipements. Etud. ttes proposit. Tél. : 589-20-11.

Couple suisse-allemand trilingue (allemand - anglais - français)
cherche
Situation architecte, chef de projet et traductrice-sténo trilingue outre-mer ou Europe. Ecr. s/nº 3418 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FILLE, 19 A.
sténo-dactylo correspond. (fin études, cours Pigier)
cherche
EMPLOI STABLE
Enghien ou région et Paris pr. gare Nord, Saint-Lazare. Libre 15 juin-début juillet. Ecr. s/nº 6818 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Etude tous dossiers implant. GUINÉE com. indust. bâtiment contact. Ht niveau S.E.N.P.F. 04. BP 947 ABIDJAN 04 Cl. Tél. 35-39-75, le matin.

Generalvertretung gesucht. Wir sind Hersteller von Relief-Landkarten für Schulen. In der Ausführung unserer Produkte sind wir auf dem europäischen Markt konkurrenzlos. Wir suchen eine(n) Generalvertreter(ung) für unsere Produkte auf dem französischen Markt.
Geo-Institut, Oberbecksener Str. 118, D-4970 Bad Oeynhausen. Tél. BRD 05731/92398.

formation professionnelle

DE JUIN A SEPTEMBRE 84
Préparez-vous aux
CARRIÈRES INFORMATIQUES
dans les
SESSIONS D'ÉTÉ DU
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Juin : BASIC — PL1 — 6800
Juillet : COBOL — Z 80
Août : COBOL — FORTRAN
Sept. : BASIC — SYSTÈME
205-24-63 — 241-83-83
Perfect. pour professionnels.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Primes à la création d'emploi. Droit social et du travail. Social. Consult. 238-30-64.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 — 09 PARIS.

traduction demande

J.F. Diplômée. Recherche traductions de textes anglais. Tél. 553-16-35, le soir.

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS RÉSIDENTIEL
GRD 3 P. + parking. Hres bur. : 294-11-33. Soir : 277-53-33.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE 2 pièces tt cft calme, excellent état. 385 000 F. 325-97-16.

CŒUR MARAIS
ÉLÉGANT DUPLEX 110 m² dans somptueux imm. XVIIe. EMBASSY - 562-16-40.

MARAIS
PPTAIRE vd studio, 2 p., 3/4 p. libres, tt cft, réf. neuf. R.C.I. - 758-12-21.

5e arrdt

MAUBERT
4 p. tt cft en duplex, 3e-4e ét., 2 terrasses. 940.000 F.
LERMS - 535-14-40

7e arrdt

ST-GERMAIN-BAC
Sup. imm. 3e, asc., balcon, gd salon, gde chbre, 135 m², indiv. A amén. Px 1.700.000 F. BURON, 296-55-88.

8e arrdt

COURCELLES - LA BAUME
Beau dble liv. 2 chbres 144 m², 5e ét. Park. 2.100.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

9e arrdt

RUE LE PELLETIER
Angle Victoire dans imm. pierre de t., 5 p. tt cft, 134 m² + balc. Occupé dame seule 93 ans. Tél. : 282-03-50.

11e arrdt

VOLTAIRE-BASTILLE
Imm. XIXe ravalé, ttes surf à rénover. 633-77-31.

LIMITE 3e
VUE SUR TOUT PARIS
DUPLEX 6/7 PIÈCES + 2 TERRASSES
DERNIER ETAGE. Bon plan 2 100 000 F MARTIMO. 272-33-25

12e arrdt

DAUMESNIL, rare superbe 2 p., pl. sol., ref. nf, asc., p. de t., bourgeois. 445.000. Créd. total poss. Tél. : 347-57-07.

15e arrdt

CEGOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
2 ET 3 PIÈCES
— 2 p. à partir de 709.000 F.
— 3 p. à partir de 948-900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU de vente ouvert :
— Mercredi au vendredi de 14 heures à 19 heures.
— Samedi 10 h 30 à 13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

13, AV. FÉLIX-FAURE PARIS-15e
FACE MÉTRO FÉLIX-FAURE
propriétaire vend
dans très bel immeuble ravalé 2 pièces cuisine, w.-c., salle d'eau, balcons, parfait état, 4e étage. 430.000 F. Sur place ce jour de 14 à 19 heures.

RUE DE GRENELLE. 2e étage, 150 m², libre, 12 m² terrasse + 40 m², occupé, 2.350.000 F., 326-98-66.

Bon 15e, libre de suite, superbe
STUDIO ÉQUIPÉ
288.000 pptaire 768-49-94.

CAMBRONNE 56 m²
Imm. récent sur VERDURE. BEAU 2 PIÈCES. Cuis., bains. 600.000 F. GARBI - 567-22-88.

16e arrdt

EXELMANS 76 m²
Dble séj. + ch. 830.000 F. EMBASSY - 562-16-40.

17e arrdt

Wagram/Villiers 703-32-31
300 m² GD STANDING.

RUE DE ROME
STUDIO rez-de-chaussée, jardin 30 m², tt cft, refait neuf. R.C.I. - 758-12-21.

18e arrdt

CEGOGI construit :
Résidence « MAIRIE du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
STUDIO, 2, 3 P. PRKG
— Studio à partir : 322.500 F.
— 2 p. à partir : 447.800 F.
— 3 p. à partir : 680.500 F.
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 683.944 F.
BUREAU DE VENTE ouvert :
mardi, jeudi et samedi
de 14 heures à 19 heures,
ou téléphoner au 575-62-78.

MAIRIE 18e 3 pièces, tout confort, plein sud. 299.000 F. Immo Mercadet 252-01-82.

RECH. URGENT 5 P.
18e, 17e, 9e collaboration agence acceptée. Immo Mercadet 252-01-82.

SQUARE CARPEAUX
Dans imm. p. de t., pptaire vd 3 p., tt cft, 63 m², occ. dame sle 76 a. 500-54-00/282-03-50.

CUSTINE - 3 PIÈCES
Tt cft, 2e ét. PLEIN SOLEIL. R.C.I. 758-12-21.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON/BELLEVUE
VUE SUR TOUT PARIS
Terr. 400 m², séj. dble, 4 ch., bur., 2 s. de bns, 1.810.000 F. Exclusivité CATIM 826-35-74.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mº PORTE-D'ITALIE
2-3-4-5 P.
SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place
lundi, jeudi, vendredi
de 14 h à 19 h — Week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
548-07-73 — 365-03-23.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage
vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m²
SITUÉ AU 1er ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement impecc., ds villa de caractère. 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges.
Prix 310.000 F.
Tél. : 16 (3) 982-25-53
ou 961-12-77
Visible le dimanche 27/5 avec le propriétaire de 11 heures à 18 heures.

CANNES, 100 m Croisette et Festival, 2 pièces, cave, garage, parfait état, 750.000 F. Téléphone : (16-94) 76-12-44.

COTE D'AZUR - MENTON
Appt 4-5 p., gd hall 1er étage, asc., sud-est/sud-ouest, imm. p. de t., site classé, plein centre, 50 mètre mer. Tél. : soir (16-61) 52-77-44.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P., PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 873-20-67 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e arr. 566-00-75, recherche pour client sérieuse APPT 200 m², 15e-7 ARRONDT.

POUR VENDRE
ÉTUDE RIVE GAUCHE,
22e année, FNAIM et ORPI
122, bd Raspail, 6e.
222-70-63, ouv. le samedi.

Recherche 1 à 3 pièces PARIS. Préfère rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS — 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour membres personnel dirigeants et employés mutés, import. Société informat. mondialement connue recherche 2 à 8 pièces même loyer élevé VILLAS. Paris et environs. Tél. 504-48-21, Poste 40.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

KLÉBER BOISSIÈRE
160 m², luxe, 3 chbres, 2 récept. 20.000 F. 703-32-52.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES.
Téléphone : 285-11-08.

Deux personnes cherchent à louer 2 ou 3 pièces pour 1 ou 2 ans à partir du mois de sept. 84. Tél. : 606-71-06 le soir.

viagers

9e Près av. Trudaine, 3 p., tt cft, 4e ét., ét. asc., imm. pierre. 140.000 + 2.500 F. Occupé fme 81 ans. Cruz. 266-19-00.

Viager libre dans qques mois, limite Sceaux, appart. 4 p., jard. privatif, park. 180.000 + 4.000. Cruz. 266-19-00.

LIBRE STUDIO
Tt cft, 1er ét., imm. récent. 13e arrdt. 25.000 + 2.300. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

PORTE DE COURCELLES
Imm. très récent, grd standing, superbe liv. + 2 chbres (90 m²), grds balcons s/jardins, soleil, 2 bains, cuisine équipée, park. Viager occupé couple 71 a. 100.000 compt. + 4.600/mens.
RARE. VERNEL - 526-01-60.

maisons de campagne

A SAISIR GOLFE JUAN MAISON A REST.
VUE MER, EXCEPT., 880.000 Michel BERNARD, 502-13-43.

A vdre grange normande rénovée, 2 km de Neubourg, 1 heure de Paris, sur 3.276 m² avec mare. Plan architecte + P.C. Tél. : (22) 24-52-43.

MOULIN A RESTAURER
5' de BAGNOLES-DE-L'ORNE sur 4,50 ha de terrain très vallonné, dont 1,20 ha en étang, cascadé, bief, source, 4 corps de bâtiment, gros-œuvre en bon état. Cadre magnifique. 500.000 F. (32) 36-48-68.

VENDS, dans village 12e s. Drôme, maison 6 pièces, tout confort, cave, 2 salles de bains. S'adresser Office notarial Mes Daumas et Roux, 3, rue Général-Charton, B.P. 1, 26201 MONTÉLIMAR. Tél. : (75) 01-23-88.

propriétés

FOREZ
Cause mutation, vend demeure seigneuriale restaurée. Prix très abordable. Ecrire pour documentation M. BERTHET, 11, quai Rambaud, 69002 LYON.

VUE S/GOLFE ST-TROPEZ
PROVENCE dans COLLINES maison maîtres 330 m² + maison gardiens 76 m²
PISCINE — TERRASSES
LITTRÉ 544-44-45.

Près MAINTENON très belle maison état neuf, 8 chbres, 380 m² env. s/terrain 750 m² env. 1.300.000 F.
Téléphone : 538-66-49.

3 KM D'ÉPERNON
FERME A AMÉNAGER
5 pièces, salle d'eau, GARAGE, JARDIN 5.791 m² TRAVERSÉ PAR RIVIÈRE. Px 750.000 F
Tél. : (1) 742-82-12.

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES
400 mètres, RER,
BELLE MAISON s/800 m² terr.
Séjour 60 m², 4/5 chbres.
PARFAIT ETAT
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

VIVEZ DANS UN CHATEAU, à 1 heure de Paris Ouest. Magnifique parc, tennis, équitation, 130 m², boiseries, 390.000 F. 130 m² + combles, 3e étage 250.000 F. Grands studios : 120.000 à 150.000 F. Tél. : 326-88-66.

terrains

Rech. terrain bâtir, banlieue sud Paris, même avec petite maison. Tél. 939-87-27.

villégiature

CENTRE VACANCES
6-13, 13-18 ans, ts sports, ski été, vidéo, Lac de Garde, séj. ling.
AUTRICHE
Tél. (29) 41-46-53, le soir.

boutiques

Ventes

18e MURS de BOUT. occ. bon rapport. 280.000 F. Tél. 637-04-18 LE SOIR.

bureaux

Ventes

BON XVIIe
Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ. Parkings.
Excellents locataires.
Prix : 3.500.000 F.
Excellente rentabilité.
R C I - 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
RC 160 F. SARL 180 F.
Constitution rapide de Société. G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e, 588-85-11, 54, r. Crimée, 19e. 607-62-00.

VOTRE SIÈGE à PARIS 17e. Domiciliation RM - RC SARL. Constitution Sté 763-47-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., Télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Location courte ou longue durée.
ACTE : 562-66-00.

VOTEZ SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

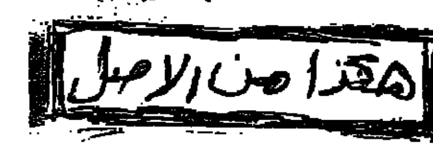
ARTISAN 100 F R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54. 8, faubourg Poissonnière, 9e-10e. 770-54-66.

fonds de commerce

Ventes

Vends fonds de comm. St-Germain-en-Laye centre, 40 m² réserve, px int., 973-05-82.

Cause départ retraite
Particulier vend
LIBRAIRIE-PAPETERIE
Presse et divers.
Chiffre d'aff. : 1.530.000 F. Magasin moderne 95 m², façade 12 m, réserve 70 m². Très bel appartement 6 pièces 90 m². Garage, cour.
Prix : 700.000 F à débattre.
Tél. : 921-33-74.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS CONTRE LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

• Le directeur de l'Office du lait est retenu pendant plusieurs heures par des paysans

• Des milliers de producteurs réunis à Angers à l'appel de la FNSEA et du CNJA

Le monde paysan est à nouveau gagné par la fièvre. Quelque quinze mille manifestants étaient attendus ce *mardi 29 mai, à Angers, à l'appel de la* FNSEA et du CNJA, où se réunissent de manière informelle les dix ministres de l'agriculture, autour de M. Michel Rocard. De très importantes forces de l'ordre avaient été mobilisées.

***La question-clé de la réduction de la production* laitière devait être au centre, évidemment, de l'allocution de M. François Guillaume, président de la FNSEA, et des entretiens prévus entre les leaders paysans et les ministres européens.**

L'agitation ne se cantonne pas au Maine-et-Loire. En Loire-Atlantique, en Mayenne et en Vendée, les directions départementales de l'agriculture ont été occupées plusieurs heures. Mardi matin, des actions similaires et des manifestations ont eu lieu dans la Meuse et au Havre.

Mais l'action la plus spectaculaire s'est déroulée près de Rennes. Le directeur de l'Office national du lait, M. Francis Ranc, qui se rendait dans le chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine pour participer à une réunion de travail, a été littéralement kidnappé à la sortie de la gare de Rennes par des agriculteurs qui l'ont retenu pendant plus de huit heures. Cette action, vivement condamnée par M. Rocard, a été revendiquée par l'intersyndicale laitière de l'Ouest, qui s'était réunie le 24 mai, à Redon, et qui regroupe les fédérations régionales (Bretagne et Pays de la Loire), des travailleurs paysans, les fédérations des syndicats paysans, le MODEF et les FDSEA du Finistère et du Morbihan. M. Jean-Charles Jacopain, responsable des travailleurs paysans, nous a déclaré que *« l'opération vis-à-vis de M. Ranc se situait dans le cadre des actions décidées la semaine dernière par l'intersyndicale »* et que *« les termes employés par M. Rocard pour la condamner étaient totalement disproportionnés »*.

Après cette action, cinquante-six agriculteurs avaient été interpellés par la police. Mardi matin, deux responsables des travailleurs paysans d'Ille-et-Vilaine, MM. Patrick Bougeard et Joseph Loisel, étaient encore entendus dans le cadre de l'enquête.

Les huit heures de l'otage

De notre correspondant

Rennes. – *M. Ranc venait à* Rennes pour participer à une réunion d'information avec les organisations professionnelles majoritaires sur les modalités d'application des quotas laitiers.

Ignorant le mode de transport utilisé par le directeur d'Onilait, des groupes d'agriculteurs attendaient tant à l'aéroport qu'à la gare de Rennes, tandis que quatre travailleurs-paysans étaient montés dans le train Paris-Rennes en gare de Laval. Un arrêt du train une dizaine de kilomètres avant l'arrivée à Rennes leur a permis d'alerter le comité d'accueil et, dès sa descente du train en gare de Rennes, M. Ranc se voyait contraint de suivre ses ravisseurs qui le faisaient sortir par la gare de marchandises, alors qu'un fonctionnaire l'attendait devant la sortie principale de la gare de voyageurs.

L'otage était alors conduit sur une exploitation agricole, à Cesson-Savigné, où une cinquantaine d'agriculteurs l'attendaient pour lui *« expliquer sur le terrain les conséquences de l'application des quotas laitiers pour un jeune agriculteur récemment installé »*.

Cette visite forcée prit fin en début d'après-midi avec l'arrivée de quelque quatre-vingts gendarmes, qui investirent l'exploitation, surveillée du ciel par un hélicoptère. Le directeur d'Onilait était alors conduit vers une destination inconnue. Après une fouille vaine de la ferme par les forces de l'ordre, tous les manifestants furent interpellés, puis répartis dans une dizaine de brigades des compagnies de Rennes et de Vitré pour être entendus sur l'enlèvement et la séquestration du directeur d'Onilait.

Pendant ce temps, à la permanence rennaise des travailleurs-paysans, des responsables syndicaux entraient en contact téléphonique avec les autorités administratives et assortissaient la libération du haut fonctionnaire de deux conditions : l'obtention d'un rendez-vous avec le ministre de l'agriculture et l'organisation avant le 4 juin d'une « table ronde » sur les problèmes laitiers entre les pouvoirs publics, l'interprofession et l'intersyndicale.

Le préfet, commissaire de la République de Bretagne, M. Gilbert Carrère, a condamné cette action : *« Non seulement inadmissible – et dont les auteurs devront répondre devant la justice, – mais encore stupide, puisqu'elle a privé les éleveurs de la région des informations techniques qui leur étaient nécessaires »*.

La libération de M. Ranc a eu lieu à 18 h 50, ses ravisseurs l'ayant déposé devant l'entrée de la préfecture. Quarante-cinq minutes plus tard, les services de police interpellaient sept personnes (dont, semble-t-il, les accompagnateurs de M. Ranc) à la permanence des travailleurs-paysans.

Le ministre de l'agriculture a sévèrement condamné *« un acte qui disqualifie l'agriculture française »*.

CHRISTIAN TUAL.

M. ROCARD : les fonctionnaires ont ma confiance

L'enlèvement de M. Ranc *« est un acte qui disqualifie l'agriculture française »*, a déclaré à Angers le ministre français de l'agriculture, M. Michel Rocard.

« C'est un acte qui, s'il devait être poursuivi, aurait des conséquences juridiques extrêmement lourdes », a ajouté le ministre. Il a souligné que cet enlèvement *« modifie profondément la nature des relations que la puissance publique peut entretenir avec les organisations qui se permettent ce genre de chose »*.

« Je veux, a encore dit M. Rocard, *à travers M. Ranc dire à tous les fonctionnaires que dans cette phase très difficile que nous traversons, ma confiance leur est assurée. Les pouvoirs publics tiendront. »*

Les agriculteurs mobilisent leurs troupes

(Suite de la première page.)

C'est donc en vain que M. Michel Rocard aura recherché la voie étroite, raisonnable et souple, capable d'éviter les écueils des oppositions contradictoires aux mesures envisagées.

Tout se passe comme si l'ensemble des représentants du monde paysan refusaient le rôle de responsabilité que le ministre a voulu leur faire jouer dans l'application de décisions durement négociées à Bruxelles. Cette attitude de refus, si elle doit se prolonger, remet en cause les mécanismes imaginés par les pouvoirs publics. Comment le ministre et l'administration pourront-ils éviter le recours à l'autoritarisme administratif si, au fil des semaines, la preuve est apportée que la concertation locale est impossible ? Une telle voie, cependant, aurait toutes les chances de provoquer plus sûrement encore les flambées de colère dont le monde agricole est coutumier.

M. Michel Rocard risque fort de connaître bientôt la solitude du pouvoir : seul à décider, seul à mettre en œuvre, seul à porter la responsabilité d'une réduction de la production laitière aussi inévitable que délicate.

JOSÉE DOYÈRE.

Les enfants terribles du Finistère

De notre envoyée spéciale

Brest. – La démission de M. Raymond Hénaff, président de la Fédération départementale du syndicat des exploitants agricoles du Finistère, est aujourd'hui le point d'orgue d'une crise latente depuis des années (*le Monde* du 29 mai). La FDSEA adresse deux reproches à la Fédération nationale : son libéralisme économique et son manque d'enthousiasme pour soutenir les éleveurs au profit des céréaliers. Depuis longtemps, la FDSEA ne participait plus que du bout des lèvres aux débats nationaux et ne payait que le minimum de ses cotisations. C'est la crise du lait qui est aujourd'hui à l'origine de l'opposition entre la Fédération nationale et la Fédération départementale.

La FDSEA avait proposé qu'aucun quota ne soit appliqué pour les agriculteurs qui produisent 150 000 litres de lait, puis qu'une taxe progressive soit appliquée jusqu'à une production de 250 000 litres, chiffre au-delà duquel la production serait bloquée. Cette mesure aurait eu pour effet de protéger les petits et moyens producteurs. Mais la FNSEA, traditionnellement libérale, a demandé aux fédérations départementales de laisser à François Guillaume les coudées franches pour négocier.

Sur le terrain, la situation est plus complexe encore. Le CDJA (les jeunes agriculteurs) n'a pas caché son accord avec la Fédération nationale et, pour cette raison, a été menacé d'exclusion par la FDSEA. La démission de M. Hénaff risque donc de constituer la dernière étape d'une scission entre la FDSEA et la FNSEA. Les jeunes agriculteurs prendront-ils le pouvoir lors des prochaines élections du conseil d'administration de la Fédération, le 5 juin ? La rupture serait alors définitivement consommée.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AFFAIRES

Les projets de MM. Willot...

M. Georges Plescoff, qui a été chargé au début du mois de mars d'un rapport sur « l'affaire » Boussac, devrait remettre ses conclusions au premier ministre d'ici la fin du mois. M. Pierre Mauroy lui avait demandé de préciser si les accords passés en juillet dernier entre MM. Willot et le président de la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) sont juridiquement recevables, ou, à défaut, s'ils peuvent servir de base pour trouver un dénouement rapide et économiquement cohérent à cette « affaire » (*le Monde* des 6, 9 et 14 juillet 1983 et 3 mars 1984). Les accords de l'an dernier – « mal bâtis », « inapplicables », selon des juristes éminents –, prévoyaient la reconstitution en un seul ensemble de l'ancien groupe Boussac-Willot, notamment par la récupération des titres que détiennent MM. Willot. A terme, cela signifie le redémarrage dans des conditions économiques normales des activités du groupe.

Un conseil d'administration de la CBSF sera saisi le mardi 12 juin des suggestions de M. Plescoff.

La situation a beaucoup évolué en dix mois. En effet, MM. Willot paraissent faire aujourd'hui une analyse différente de celle qui les avaient conduit à s'entendre avec les dirigeants de la CBSF. Du moins est-ce le sens apparent de la requête que M. Bernard Willot a déposée auprès du tribunal de commerce de Lille, en vue de s'opposer à la confusion des patrimoines de la CBSF et de la SFFAW (Société financière et foncière Agache-Willot) ; celle-ci est le holding du groupe, dont MM. Willot détiennent 42 % des actions.

La requête de M. Bernard Willot a été favorablement reçue par le tribunal. Or la confusion des patrimoines était la première mesure qui eût permis de faire sortir le dossier de l'ornière. Rappelons que les créances du groupe s'élèvent à 2,775 milliards de francs, dont la moitié sont des créances privilégiées.

Selon des informations concordantes qu'il est difficile de faire confirmer, MM. Willot souhaiteraient pouvoir présenter eux-mêmes un concordat et reprendre le contrôle total de l'« empire ». Des groupes bancaires et industriels, français et étrangers, auraient été approchés en vue de leur céder une partie du capital de filiales du groupe, celles qui « marchent » bien (Dior, Conforama, Le Bon Marché...). Les capitaux ainsi obtenus rendraient possible la présentation, le moment venu, d'une proposition de règlement. Des consortiums du textile et de l'habillement, des sociétés de distribution et aussi des fabricants d'articles d'hygiène figurent parmi les partenaires éventuels de MM. Willot.

Si ces derniers parvenaient à leurs fins, ils reprendraient donc les actifs de la CBSF – actuellement en location-gérance –, et devraient rembourser les capitaux d'origine publique que la Compagnie a reçus depuis deux ans pour continuer l'exploitation (frais de restructuration notamment), soit 700 millions de francs environ.

La question qui se pose est de savoir si cette démarche est compatible avec les accords passés en juillet dernier avec la CBSF. Le contrat de location-gérance qui lui a été concédé lui donne, en effet, le droit de racheter à forfait l'ensemble du groupe pour une somme comparable au montant des créances de la société, soit 2,775 milliards de francs. Reste à trouver les capitaux qui lui permettraient d'honorer le concordat qu'elle envisage de déposer.

L'imbroglio juridique est total, et ce au moment même où la direction de CBSF esquisse, dans l'hypothèse d'un rachat du groupe, une nouvelle stratégie industrielle semblable à celle... des frères Willot.

Il serait en effet envisagé d'ouvrir à des capitaux extérieurs le capital des filiales rentables du groupe : Dior, Conforama, Le Bon Marché, et aussi, par exemple, Peau douce, la branche « hygiène » de la CBSF, qu'il faudrait au préalable filialiser. Cette ouverture se traduirait soit par des prises de participations de groupes industriels ou bancaires, soit par des introductions de titres en Bourse. Ces deux possibilités pourraient être retenues simultanément. Dans le projet de la CBSF, des actifs immobiliers seraient revendus pour 700 millions de francs environ.

Quelle que soit l'issue juridique de « l'affaire » Boussac, l'entrée de capitaux extérieurs dans le groupe est aujourd'hui nécessaire et inévitable, du moins si on entend lui faire retrouver son dynamisme.

A. T.

Le redressement de Skis Rossignol se confirme

Le redressement du groupe Rossignol, numéro un mondial du ski avec 25,1 % du marché en valeur et 18,3 % en volume, s'accélère, ce qui marque la fin des difficultés qu'il avait connues les années précédentes en raison du manque de neige, tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Si le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice clos le 31 mars 1984 a augmenté de 10 % à un peu plus de 1 milliard de francs, le bénéfice net, retombé de 27 millions de francs en 1978-1979 à 2,46 millions de francs en 1982-1983, après une perte de 27 millions en 1981-1982, est remonté à 29 millions de francs, alors que les prévisions ne portaient que sur 25 millions de francs.

Pour l'exercice 1984-1985, M. Laurent Boix-Vives, PDG de Rossignol, a indiqué que le groupe *« l'abordait dans d'excellentes conditions »*, le chiffre d'affaires prévisionnel devant augmenter de 15 % et le bénéfice de 40 %, avec, pour objectif, 40 millions de francs.

Quant au dividende, supprimé il y a deux ans et rétabli l'an dernier, il pourrait être majoré de 50 %.

Ces résultats positifs ont été acquis dans un marché mondial dont la consommation apparente (hors stocks, très abondants) a diminué de 8,7 % en volume.

Les seize médailles remportées aux Jeux olympiques de Sarajevo en février 1984, dont dix sur les dix-huit attribuées dans les disciplines alpines, devraient encore renforcer au cours des prochains hivers le renom des skis Rossignol et Dynastar, les deux principales marques du groupe français.

Sur le marché du tennis, Rossignol compte également poursuivre sa pénétration. Avec ses 320 000 cadres vendus en 1983 – la plupart de haut de gamme, – le groupe Rossignol a augmenté de 16 % le volume de sa production de raquettes, qui ont connu un incontestable succès sur un marché pourtant très convoité, mais qui connaît toujours un développement soutenu.

Enfin, devant les excellentes perspectives du marché des Etats-Unis, Rossignol, qui avait dû y fermer ses trois usines en 1982, envisage d'en rouvrir une.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4175	8,4200	+ 60	+ 115	+ 85	+ 135	– 45	+ 95
$ can.	6,4975	6,5025	+ 55	+ 100	+ 90	+ 140	0	+ 110
Yen (100) ...	3,6270	3,6300	+ 160	+ 190	+ 340	+ 370	+ 1020	+ 1100
DM	3,0740	3,0765	+ 160	+ 180	+ 310	+ 340	+ 900	+ 960
Florin	2,7270	2,7290	+ 130	+ 160	+ 270	+ 290	+ 790	+ 855
F.B. (100) ...	15,0750	15,0875	– 25	+ 70	– 20	+ 130	– 200	+ 160
F.S.	3,7290	3,7325	+ 250	+ 280	+ 500	+ 540	+ 1480	+ 1575
L (1 000) ...	4,9760	4,9775	– 125	– 90	– 260	– 210	– 940	– 810
£	11,6325	11,6475	+ 280	+ 370	+ 530	+ 630	+ 1275	+ 1525

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11	11 1/4	11 1/2	12 3/8	12 5/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6 1/4	6 1/2
Florin	5 5/8	5 7/8	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6 3/8	6 5/8
F.B. (100) ..	10 7/8	11 7/8	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	12 1/2	13
F.S.	21	23	3 5/8	3 7/8	3 3/4	4	4 1/4	4 1/2
L (1 000) ..	12	14	14 1/2	15	14 3/4	15 1/4	16	16 1/2
£	7 5/8	7 7/8	8 3/4	9	9 1/4	9 1/2	10 1/8	10 3/8
F. franç. .	11 7/8	12 3/8	12	12 1/4	12 3/4	13 1/4	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

• Trois cents emplois créés à Montluçon. – M. Laurent Fabius vient de rendre publiques deux décisions d'investissements dans le pôle de conversion de Montluçon. Le groupe Saint-Gobain créerait cent emplois et la société d'agro-alimentaire Franville-Socopa, deux cents. L'ANPE va établir par ailleurs un dispositif d'accueil pour les travailleurs licenciés de Dunlop, et l'AFPA doit créer de nouvelles sections de formation.

• L'IDI souscrit à une augmentation de capital de Capdevielle. – L'Institut de développement industriel (IDI) a annoncé le 28 mai sa participation à hauteur de 6 millions de francs dans une augmentation de capital de la société Capdevielle (meubles). La société qui emploie 600 personnes et a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 260 millions de francs est engagée dans un plan de développement de 20 millions sur trois ans et une extension de la gamme de produits (meubles en kit et carrés en cuir).

Creusot-Loire va-t-il déposer son bilan ?

(Suite de la première page.)

Mais M. Fabius, qui, curieusement, a refusé de recevoir personnellement et M. Pineau Valencienne le PDG de Creusot-Loire et MM. Gonon et Charpentier, a jugé que ce plan de redressement ne faisait pas assez appel à l'actionnaire principal de Creusot-Loire, le groupe Schneider. Le gouvernement semble donc rester sur sa position d'avant la suspension provisoire de poursuite, et l'on se demande dès lors quelle autre procédure que le dépôt de bilan et la liquidation de biens pourrait intervenir. D'autant que le terme de la procédure est le 13 juin et que les pouvoirs publics paraissent paralysés jusqu'au 17 juin, date des élections européennes.

Dire cela n'exonère pas les dirigeants du groupe. Creusot-Loire paye aujourd'hui des années d'erreurs de gestion, de choix industriels erronés (la diversification sidérurgique aux Etats-Unis dans Phoenix Steel a été une véritable catastrophe), de non-maîtrise d'un groupe hétérogène. Il serait donc normal que les actionnaires payent ces erreurs.

Ces actionnaires, quels sont-ils ? Depuis son arrivée à la tête de Schneider puis de Creusot-Loire, M. Pineau Valencienne semble avoir réduit le nombre de participations croisées et simplifié l'organigramme du groupe sous l'œil – pas assez attentif, dit-on au gouvernement – de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Désormais, les détenteurs de Schneider, principal actionnaire de la compagnie financière Creusot-Loire, qui, elle-même, possède 50 % de Creusot-Loire, sont réunis dans la Société parisienne d'études et de participation (SPEP), clef de voûte du système. On y retrouve le vieux baron Empain et la famille pour 13 % environ, les alliés de ceux-ci représentant des intérêts industriels et financiers belgo-luxembourgeois à hauteur de 10 à 12 %, la banque Paribas pour 15 % ; la GESFI, dont l'actionnaire principal est la compagnie d'assurance Devoir et Prévoyance, détient elle aussi une participation non négligeable. Enfin, il doit subsister une boucle d'autocontrôle au travers de la SOFAM à hauteur de 10 à 12 %, et un actionnaire « non désiré », M. Marc Fournier, doit détenir 7 %.

L'État peut-il obtenir que tous ces capitalistes mettent au pot les sommes nécessaires ? Le groupe Schneider dispose-t-il encore, dans certaines des sociétés de sa superstructure (*Lisbonne-Monceau, Haussmann-Anjou*), des immeubles dont la vente permettrait de financer Creusot-Loire ? Où aura-t-il la même mauvaise surprise dans ce groupe que dans ceux qu'il a nationalisés et dont les « trésors de guerre » ne se sont pas révélés à hauteur des espérances ? Les pouvoirs publics avouent n'en rien savoir. Ce qui est pour le moins surprenant lorsqu'on sait que les concours publics prévus par le plan de sauvetage de novembre 1983 dépassaient 2 milliards de francs.

Le gouvernement a vu, d'autre part, dans l'engouement de la Bourse pour certaines holdings du groupe Schneider et dans certaines transactions (la vente par Schneider à Creusot-Loire, en 1982, pour plus de 22 millions de francs d'actions *Phoenix Steel*) la preuve que le groupe voulait isoler les pertes de Creusot-Loire pour repartir ainsi allégé sur ses autres activités (les travaux publics et l'entreprise électrique avec Spie Batignolles, la construction mécanique et électronique avec Jeumont Schneider et Merlin Gérin). On affirme donc au ministère de l'industrie – sans grand fondement juridique – qu'il est possible d'étendre le passif de Creusot-Loire à Schneider en cas de dépôt de bilan, et l'on parle de procédure certaine contre les dirigeants.

Mais, obnubilé par un problème largement politique, s'est-on seulement posé la question de savoir si Creusot-Loire et ses milliers de sous-traitants (1) étaient sauvables, compte tenu de l'effondrement des marchés, et s'ils devaient être sauvés, quitte pour l'Etat (ou ses banques) à prendre le pouvoir s'il devient le principal bailleur de capitaux.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les encours de ceux-ci ont été estimés à 800 millions de francs par le tribunal de commerce.

• La police évacue la fonderie Montupet de Nanterre. – La fonderie Montupet de Nanterre, occupée depuis plusieurs mois par des travailleurs CGT, a été évacuée le 28 mai après-midi par les forces de l'ordre. Des bousculades se sont produites au moment de l'évacuation, faisant deux blessés légers parmi les policiers et un parmi les occupants.

SOCIAL

La négociation sur la « flexibilité » de l'emploi

Syndicats et patronat acceptent d'engager la discussion

« La réunion a été positive puisque la négociation va se nouer », a souligné le 28 mai M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, après une discussion de trois heures avec les syndicats sur la « flexibilité » des conditions d'emploi. De fait, la première confrontation sur ce thème difficile a montré que, malgré des divergences importantes, nul ne voulait mettre en avant des préalables condamnant d'emblée la négociation à l'impasse.

Les blocages éventuels sont apparus en pointillé mais n'ont pas empêché le démarrage du processus. Les partenaires sociaux se retrouveront le 25 juin, pour parler des commissions paritaires de l'emploi et établir l'ordre du jour, puis le 2 juillet. On se hâte lentement comme si on voulait reculer le plus possible le moment, inévitable, de l'affrontement.

On a ainsi entendu MM. Chotard, Kaspar (CFDT) et Mandinaud (CGC) affirmer qu'il n'y avait pas de sujets tabous, à condition, a cependant ajouté le secrétaire national de la CFDT, que l'on ne revienne pas à la loi de la jungle et *« que l'on ne remette pas en cause le droit d'intervention des salariés et des syndicats sur l'organisation du travail »*.

« Un premier compromis »

La CFTC s'est déclarée prudente mais aussi ouverte et réaliste. Et dans sa déclaration liminaire, M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui menait sa première grande négociation nationale, a même affirmé d'emblée : *« Nous considérons hautement souhaitable l'ouverture de discussions sur l'ensemble des questions touchant à l'emploi et nous sommes bien décidés à tout faire pour qu'elles débouchent sur des mesures positives. La gravité de la situation admise par tout le monde n'autorise ni les faux-fuyants, ni les faux débats. »*

M. Chotard était donc fondé dans un tel climat à afficher une relative satisfaction et surtout une certaine modération. Le vice-président du CNPF a ainsi considéré que l'inscription comme premier point de l'ordre du jour de la relance des commissions paritaires de l'emploi prévues par l'accord de 1969 était *« un premier compromis »*, se félicitant de la *« prise de conscience générale que les partenaires sociaux avaient des responsabilités à exercer dans le domaine de l'emploi »*. Tout en reconnaissant que *« les vrais débats sont devant nous »*, il a tenu à ne fermer aucune porte : *« Ils auront lieu sur tous les sujets, sur les nouvelles technologies, sur le temps de travail — pour certains sous forme d'aménagement, pour d'autres sous forme de réductions, — sur les licenciements. Tout cela fera l'objet de discussions, peut-être de négociations, peut-être de compromis. »* Il a enfin protesté de ses bonnes intentions : *« Les souplesses ne s'opposent pas aux garanties des salariés. Le libéralisme a d'autres valeurs que les valeurs de la jungle, et il a d'autres résultats. »*

Au cours de la première séance de négociations, le CNPF a réitéré l'engagement — déjà communiqué au premier ministre — de créer 470 000 emplois nouveaux si certaines contraintes sociales sont suspendues pendant deux ans. Il a donné les premiers résultats d'une enquête — concernant les 1 122 000 entreprises employant du personnel, à l'exception des entreprises individuelles et des entreprises de plus de 2 000 salariés qui, même en cas de contraintes allégées, n'apportent pas de réponses positives pour l'emploi — montrant que la non-prise en compte des nouveaux embauchés pour le calcul des seuils apporterait 85 000 emplois, une plus grande liberté de licenciement, 370 000, et l'exonération de certaines taxes parafiscales, 15 000...

Les syndicats sont demeurés très prudents, voire réservés, face à de tels chiffres (une *« opération publicitaire »* visant à développer des *« emplois précaires dévalorisés »*, a dit la CGT). Les conditions posées rencontrent en tout cas leur opposition, plus ou moins nuancée selon les centrales. M. Viannet a ainsi tenu dans sa déclaration préliminaire un langage très ferme : *« Le patronat n'est pas un simple spectateur ; il participe dans une large mesure à la dégradation de la situation. »* Dénonçant le *« règne de l'arbitraire »* d'un patronat qui peut déjà licencier et ne s'en prive pas, le secrétaire de la CGT a ajouté : *« Derrière le paravent de l'emploi, vous voudriez faire progresser vos ambitions anti-sociales, de remise en cause des acquis des travailleurs (...). Non seulement nous ne nous engagerons pas dans cette voie, mais nous sommes bien décidés à nous mettre en travers. »* Après avoir *« mis fortement l'accent »* sur la marche vers les trente-cinq heures, présentée comme une « nécessité », la CGT a demandé en matière de licenciements la mise en place d'une instance de recours suspensif — jugeant qu'il fallait *« empêcher tout licenciement sans reclassement préalable*, — l'assouplissement des conditions d'accès à la retraite pour certaines catégories de travailleurs.

« Un point de passage obligé »

Pour la CFDT, M. Jean Kaspar a affirmé que *« la rigidité essentielle tient à l'archaïsme du mode de gestion de nos entreprises »*, et il a mis en avant quatre objectifs : la réduction du temps de travail, *« point de passage obligé »*, avec les trente-cinq heures, le temps partiel et aussi la mise en place de *« plusieurs horaires collectifs dans les entreprises »*, la recherche d'un accord-cadre sur les nouvelles technologies, la relance des commissions paritaires de l'emploi et, enfin, des négociations dans les branches pour adapter les conventions collectives aux PME. Le niveau de la branche professionnelle a été préconisé par M. Bernard Mourgues, secrétaire confédéral de FO, pour traiter plusieurs questions comme la réduction de la durée du travail et les flexibilités *« à partir d'orientations définies au niveau interprofessionnel »*. Il a également demandé une négociation sur les nouvelles technologies et a prôné le « volontariat » pour la mise en œuvre du temps partiel, plaidant plus généralement pour un aménagement et non pour une remise en cause des orientations fondamentales de l'accord de 1969.

M. Jean-Louis Mandinaud, secrétaire national de la CGC, a soufflé le chaud et le froid : oui à la *« souplesse d'esprit »*, non à la *« remise en cause des avantages acquis »*. *« S'il faut moins d'administration*, a-t-il lancé à l'intention du patronat, *il faut plus de convention »*. Il a mis en avant la revendication d'une durée annuelle du travail distinguant le temps de production et le temps de formation. Pour sa part, M. Jean Gruat, secrétaire général adjoint de la CFTC, a indiqué que son organisation *« n'encombrerait pas »* la négociation avec la réduction de la durée du travail, estimant qu'il ne fallait pas *« sacrifier les conditions d'emploi et de travail des salariés »* mais trouver *« un équilibre »*. *« Il y a des endroits*, a-t-il conclu d'une manière imagée, *où l'on passe le doigt et où c'est le bras qui est enfilé »*... Les syndicats restent sur leurs gardes.

MICHEL NOBLECOURT.

CONJONCTURE

Les excédents des dépôts sur les retraits ont diminué de moitié au premier trimestre 1984

Les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne des deux réseaux (Ecureuil et PTT) ont diminué de plus de moitié au cours du premier trimestre 1984. Au 31 mars, les excédents sur les livrets (A, B, épargne populaire et CODEVI), l'épargne logement (livret et plan) et les comptes chèques (Ecureuil) sont tombés à 1,88 milliard de francs contre 4,31 milliards de francs au premier trimestre 1983.

Sur le livret A, exonéré d'impôts, les retraits continuent à l'emporter sur les dépôts nouveaux, le solde négatif se maintenant à 3,76 milliards de francs contre 3,64 milliards de francs au premier trimestre 1983.

Déjà, l'an dernier, les résultats des caisses pour le livret A avaient enregistré une chute de l'excédent, qui était tombé de 11,4 milliards de francs en 1982 à 3,3 milliards de francs pour l'année 1983 toute entière. Seules ont permis de compenser cette chute la remontée des dépôts sur l'épargne-logement (1,43 milliard de francs contre 830 millions) et la poursuite du développement du CODEVI (+ 4 milliards de francs pour les trois premiers mois de l'année).

Selon la Caisse des dépôts, qui communique ces chiffres, cette diminution de l'épargne nette est due à la fois au ralentissement de la hausse des prix et des salaires, qui réduit la progression nominale de cette épargne, et à la poursuite de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, conséquence de la baisse des revenus réels.

Pour maintenir leur consommation, les particuliers tirent sur leur épargne. Les résultats du premier trimestre 1984 confirment la tendance à la diminution du taux d'épargne des ménages, déjà perceptible en 1983 (« Le Monde de l'économie » du 22 mai 1984).

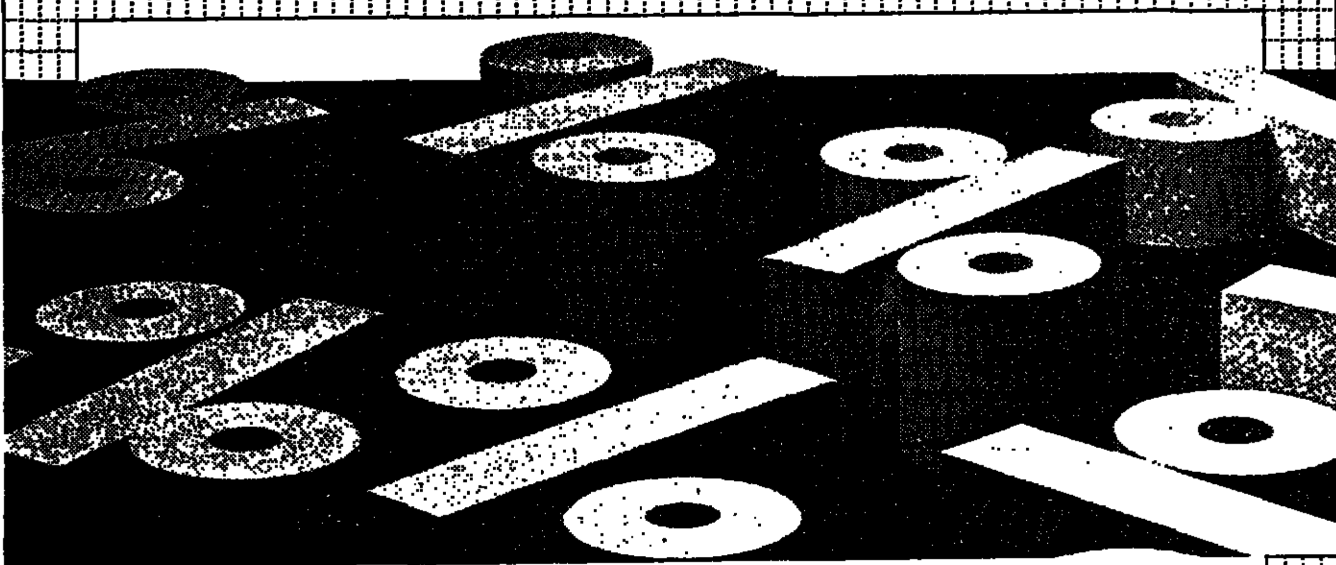
● **Les carburants au prix coûtant dans l'Oise.** — Une association de consommateurs, régie par la loi de 1901, a prix en location-gérance une station-service de Crécy-la-Chapelle (Oise) dans laquelle elle consent des rabais de 25 centimes par litre de carburant. L'association REG (rabais essence garantis) fait payer à chaque adhérent — ils sont déjà quatre mille — une cotisation symbolique de 2 F par an. Elle espère pouvoir obtenir de meilleurs prix en achetant les carburants à d'autres fournisseurs.

LÉGÈRE BAISSE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN AVRIL

D'après les statistiques de l'INSEE publiées lundi 28 mai, 1929 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en avril (après correction des variations saisonnières), contre 2246 en mars et 1915 en février.

En dépit d'une légère baisse en avril, on constate que le nombre d'entreprises défaillantes se maintient au niveau élevé atteint à la fin de 1983. L'INSEE note toutefois que, bien qu'orientée vers la croissance, la tendance générale marque cependant un certain ralentissement.

Les secteurs les plus touchés par la tendance à la hausse sont les services aux particuliers, y compris la réparation et le commerce de l'automobile (146 défaillances), l'industrie (390 défaillances, soit un taux de défaillance de 2,1 %, le plus élevé), le commerce de détail (585) et, dans une moindre mesure, le bâtiment-génie civil (370), les hôtels-cafés-restaurants (200) et les services rendus aux entreprises (182).



C.E.E.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Les Dix veulent imposer des conditions très sévères aux pêcheurs espagnols

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Dix ont présenté, le 28 mai, à l'Espagne leur position *sur l'adhésion de ce pays dans le domaine de la pêche.* M. Marin, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, qui conduisait la délégation espagnole, a jugé inacceptable l'offre de la Communauté.

« *On veut nous empêcher de pêcher, d'exporter nos produits agricoles, et on veut aussi matraquer notre industrie* », a déclaré M. Marin à l'issue de la réunion avec les représentants des Etats membres. La mauvaise humeur de Madrid – contenue jusqu'à présent – à l'égard des propositions de la CEE (notamment dans le secteur agricole) s'est exprimée pleinement à l'occasion du dossier sur la pêche. Il faut dire que les responsables communautaires se sont montrés particulièrement sévères. Ils proposent, ni plus ni moins, de reconduire le régime actuel consenti aux Espagnols dans le golfe de Gascogne et en mer d'Irlande jusqu'à l'an... 2002.

En 1984, les droits de pêche de l'Espagne – en diminution chaque année – dans les eaux communautaires portent sur l'octroi de cent six licences pour des captures d'un volume total de 7 900 tonnes de merlu et 17 085 tonnes de prises accessoires (baudroies, sardines surtout). Les Dix veulent reconduire ce régime de licences pendant les dix premières années de l'adhésion. Il est différent de ce que prévoit l'« Europe bleue », qui permet à la France par exemple d'accéder, à l'intérieur des « zones réservées » de la Grande-Bretagne (12 milles), aux lieux traditionnels de pêche sans être bridée par des licences. La seule limitation commune à toutes les flottes des Etats membres concerne le volume des prises. C'est donc un contrôle beaucoup plus strict que veulent exercer les futurs partenaires de l'Espagne sur les activités de pêche de ce pays.

Mais plus grave encore est la volonté de la CEE de perpétuer ce régime. Il est prévu de réviser la politique commune de la pêche en 1992. En cas d'échec des négociations, la prochaine échéance a été fixée à 2002. Personne ne pense sérieusement à engager à court terme une nouvelle bataille du type de celle qui a sévi avant l'accord de janvier 1973 pour obtenir un libre accès complet aux lieux de pêche. Or, les Dix proposent à l'Espagne de réviser son régime en fonction des résultats qui seraient obtenus en 1992.

La méfiance de la CEE tient au risque que fera courir la flotte espagnole (deux tiers environ de celles de la CEE) à l'équilibre durement acquis entre les Dix. D'autant que les récents incidents au large des côtes françaises ont accrédité la thèse, dans les capitales européennes, que Madrid a de grandes *difficultés à maîtriser les activités des pêcheurs ibériques.*

Le « verrouillage » au danger espagnol ne se limite pas au volume des captures. La Communauté demande aussi la suppression des aides publiques aux entreprises espagnoles (celles qui sont incompatibles avec les dispositions du traité de Rome) dans un délai de sept ans après l'adhésion. C'est la même période qui est proposée pour la suppression des droits de douane pour les échanges des produits de la mer (dix ans pour les conserves de sardines).

Le secteur de la pêche – il est vrai l'un des deux ou trois volets les plus difficiles de la candidature espagnole – est révélateur de l'écart qui sépare la volonté politique des réalités économiques et commerciales.

MARCEL SCOTTO.

LOGEMENT

Loyers : le gouvernement va desserrer le carcan en 1985

De notre envoyée spéciale

Montpellier. – Les loyers, en 1985, pourront augmenter, lors de leur révision, de la totalité de la progression de l'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE.

Prononçant le discours de clôture du quarante-cinquième congrès de l'Union nationale des fédérations d'HLM, lundi 28 mai, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, a annoncé que lors de l'établissement de la politique des loyers pour 1985, « *le gouvernement s'abstiendra d'invoquer les circonstances économiques exceptionnelles* » qui lui ont permis en 1983 et en 1984 de limiter la hausse des loyers en cours à 80 % de l'évolution de l'indice. Cette décision, prise en accord avec M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, s'appliquera également aux autres secteurs du logement locatif, y compris le secteur privé.

Pour améliorer l'élaboration des politiques locales du logement, les conseils départementaux de l'habitat seront mis en place avant la fin de l'année. Ces organes nouveaux, prévus par la loi de décentralisation, qui réuniront constructeurs sociaux, publics et privés, élus locaux et représentants des usagers sous la présidence des commissaires de la République, donneront notamment leur avis sur la programmation des crédits. Enfin, le ministre a annoncé la mise à l'étude d'une sorte d'« *Institut de l'habitat social* », associant la Caisse des dépôts et le Crédit foncier, destiné à offrir aux sociétés anonymes d'HLM « *qui se sentent parfois un peu isolées, quand elles ne sont pas rattachées à un groupe puissant* », un outil d'accompagnement « *des évolutions et des restructurations inéluctables* ».

Répondant, sans le nommer, à M. Marcel Lair, président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM, qui avait, au cours du congrès dans une intervention remarquée, annoncé la prééminence dans les années à venir des établissements financiers et des organismes d'HLM les plus puissants, en raison du désengagement de l'Etat et des collectivités locales, le ministre a longuement nié la fatalité d'une telle évolution, qui conduirait à la « *banalisation du secteur HLM* », qui « *renierait ainsi sa vocation sociale* ».

Au-delà de l'annonce de la politique des loyers en 1985, qui répond à une des revendications des propriétaires bailleurs sociaux mais inquiète les associations de locataires, le ministre a rendu hommage à M. Albert Denvers, président depuis presque trente ans de l'Union nationale des HLM, « *symbole et garant* » de l'unité du mouvement et de son rôle historique dans le développement d'une politique nationale du logement social.

La séance de clôture de ce quarante-cinquième congrès a en effet revêtu un caractère plus solennel qu'à l'accoutumée. Se détachant du style habituel de ses discours, souvent ancrés sur les revendications conjoncturelles des HLM, M. Denvers a retracé, avec une passion contenue, le chemin parcouru depuis vingt-neuf ans qu'il conduit le mouvement HLM et dit avec force sa foi dans l'avenir de cette institution : « *Je vois un mouvement HLM fort, renouvelé, bien dans son siècle, modernisé dans ses méthodes, attirant des hommes et des femmes de qualité, soucieux de servir (...). C'est le destin de l'homme et c'est sa grandeur de toujours recommencer ce que le temps transforme. Nous saurons, vous saurez réussir notre destin.* »

Ce discours résonnait comme un adieu. Il est possible en effet que M. Albert Denvers, qui est né en 1905, député socialiste du Nord depuis 1956, président du Conseil général, président de la communauté urbaine de Dunkerque, pour ne citer que les principales de ses responsabilités, renonce prochainement à assumer la direction du mouvement HLM. C'est avec chaleur et émotion qu'il a été applaudi par les congressistes.

J. D.

TOUTE UNE VILLE GAGNE.

Bravo à notre XV.

Pour la onzième fois, notre XV est champion de France. Et chaque année, la joie de toute notre ville est plus grande.

Cette victoire dépasse largement l'exploit sportif. Elle traduit les qualités morales et psychologiques de toute une région.

Depuis toujours, on aime gagner à Béziers.

Bravo à tout Béziers.

On est les premiers pour le rugby.

On est aussi les premiers pour les performances réalisées par nos entreprises. Les cash-flows des entreprises bitteroises sont là pour en témoigner.

On est encore les premiers pour préparer l'avenir. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers vient d'organiser un séminaire international pour apprendre à gérer l'incertitude, une véritable business school par son esprit, ses méthodes, ses travaux pratiques.

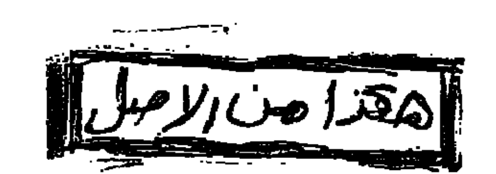
Ce séminaire a remporté un très fort succès auprès des chefs d'entreprises français.

Certes, à Béziers, il existe un art de vivre extraordinaire, mais il n'amoindrit pas le goût du combat et de la victoire.

Pour mieux connaître Béziers et ses possibilités d'implantation, appelez Monsieur Fournier au (67) 28.75.65.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
-BEZIERS-

BEZIERS.
LE FUTUR CONCRET.



OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ THANN ET MULHOUSE PAR RHONE-POULENC S.A.

La Banque nationale de Paris, agissant pour le compte de Rhône-Poulenc S.A., s'engage à acquérir jusqu'au 29 juin 1984 inclus au prix unitaire de 100 F (coupon 36 et suivants attachés) toutes quantités d'actions Thann et Mulhouse qui lui seront proposées. Le dernier cours coté (18 avril 1984) était de 52,30 F.

Une note d'information, portant le visa de la COB nº 84141 du 23 mai 1984, est disponible dans les banques et chez les agents de change.

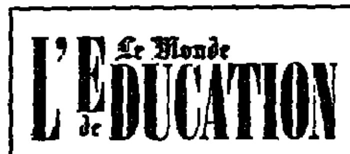


L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 mai 1984 sous la présidence de M. Gérard Billaud, pour approuver les comptes de l'exercice 1983 qui a été marqué par :

– une très sensible progression de l'activité d'Immobanque, avec 203 559 000 F d'engagements nouveaux pris exclusivement en crédit-bail, correspondant à un doublement de la production en trois ans et faisant franchir le cap du milliard et demi de francs au montant brut cumulé hors taxes des engagements d'origine ;

– l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions, le premier émis par une Sicomi, d'un montant de 100 millions de francs, auquel le public a réservé le meilleur accueil.

Elle a constaté que le bénéfice s'établit à 62 682 760,01 F contre 51 644 502,62 F au 31 décembre 1982, soit une progression de 21,37 %, et décidé de distribuer, à compter du 1er juin 1984, un dividende global de 49 407 150 F, soit 39 F par action (+ 11,43 %).



Pour comprendre ses enfants. Pour préparer leur avenir. L'information sûre.

Mensuel. En vente partout. 11 F

Locafrance

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 23 mai 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé la masse distribuable à 25 128 832 F contre 16 752 560 F au titre de l'exercice antérieur et le dividende à 16 F par action sur un capital augmenté de 50 %.

Au cours de cette assemblée, le président Gérard Billaud a notamment déclaré : « *L'activité de votre groupe au cours de l'exercice 1983 s'est, à nouveau, placée sous le signe de l'expansion.*

Cette expansion résulte :

– *D'une part, des effets d'une politique de croissance externe qui a permis à Locafrance de prendre le contrôle de deux établissements financiers spécialisés et, au début de 1984, une participation importante dans la banque de la machine-outil française CREDIMO ; l'entrée de votre société dans le capital de la banque des professionnels de la machine-outil et des systèmes de production automatisés permettra d'élargir les concours accordés aux technologies de l'avenir que constituent la productique et la robotique.*

– *D'autre part, de la poursuite de notre croissance interne, le niveau d'activité des sociétés du groupe continuant à progresser d'environ 15 % au terme de l'exercice 1983, et à un rythme encore plus élevé, au cours des premiers mois 1984.*

En 1983, une nouvelle société dénommée Promodata-Distribution a été créée. Son capital est détenu à 80 % par Promodata, filiale de Locafrance, et à 20 % par la STERIA.

L'activité de Promodata-Distribution a pour objet le négoce et la distribution de produits informatiques de grande diffusion, par l'exploitation sous l'enseigne AGENA de surfaces de vente spécialisées dans la distribution de matériels de micro-informatique.

L'entrée du groupe Locafrance dans le domaine de la distribution informatique apparaît ainsi comme un complément naturel de l'activité de Promodata, en prolongeant le domaine de ses opérations de location informatique dont le montant en volume de contrats signés a dépassé, en 1983, 1 milliard 400 millions de francs, chiffre qui place Promodata en tête de la profession des loueurs d'ordinateurs.

Sur le plan du développement de ses activités internationales, Locafrance est amenée à apporter sa compétence professionnelle tant à ses actionnaires principaux qu'à des groupes extérieurs pour l'implantation de sociétés de leasing à l'étranger.

Ces sociétés, dont Locafrance assumera la gestion avec ou sans participation au capital, permettront de constituer des points d'appui pour le financement des ventes à l'étranger des fournisseurs et clients du groupe.

Ce bref panorama des activités de votre groupe permet de conclure qu'elles se situent résolument dans une phase de croissance, caractérisée par deux aspects :

– *Sur le plan de la croissance interne, par rapport à fin 1980, c'est-à-dire en trois exercices, votre groupe a réussi à accroître des deux tiers ses fonds propres, ses investissements et ses encours. Ces derniers atteignent désormais 7 milliards de francs et dépassent largement les 8 milliards de francs en incluant les filiales de crédit-bail immobilier.*

– *Sur le plan des services offerts à la clientèle, l'évolution des activités para-bancaires et financières ont conduit vos dirigeants à franchir les limites traditionnelles des activités de votre société, pour aborder le domaine de la distribution et, à l'étranger, celui de l'ingénierie financière.*

Cette évolution entraîne une nécessaire adaptation des structures de votre groupe aux nouvelles tâches qu'il s'est fixées et un effort accru de rationalisation de sa gestion. La réalisation de ce double objectif permettra de poursuivre avec succès l'expansion du groupe Locafrance. »

A l'issue de cette assemblée, une assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations à bons de souscription d'actions.

SCETA-SALVEPAR

Les sociétés SCETA (Société de contrôle et d'exploitation du transport ferroviaire), filiale de la SNCF, et SALVEPAR (Société alsacienne et lorraine de valeurs, d'entreprises et de participations) qui, par l'intermédiaire de la société de portefeuille SFEFTD (Société financière et d'exploitation France transports domicile), contrôlent le capital de la SNTR Calberson, se sont mises d'accord pour participer à une restructuration du capital de cette entreprise.

Cette opération comportera notamment la disparition de la SFEFTD et la transformation en holding de la SNTR Calberson, dont le capital se trouvera réparti entre SCETA (50,1 %) et SALVEPAR (42 %).

Calberson demandera son introduction au second marché de la Bourse de Paris et la participation de SALVEPAR sera ramenée alors aux environs de 34 %.

NOTRE PROFESSION, LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION



- **340 ETABLISSEMENTS EN FRANCE.**
- **7 MILLIARDS DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. CONSOLIDE 1983.**
- **105 MILLIONS DE FRANCS DE BENEFICE CONSOLIDE 1983.**

AUGMENTATION DE CAPITAL DE F 108.191.000 A F 129.829.200.

par l'émission de 432.764 actions nouvelles de F 50 nominal chacune à souscrire en numéraire.

Prix d'émission : F 290 par action (soit F 50 représentant le nominal de l'action et F 240 représentant la prime d'émission) à verser en totalité à la souscription.

Jouissance des actions nouvelles : 1er janvier 1984.

Droit préférentiel de souscription : (coupon nº 35).

– A titre irréductible : 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes ;

– A titre réductible : souscriptions admises.

Délai de souscription : 28 mai 1984 au 28 juin 1984 inclus.

BALO du 21 mai 1984. Une note d'information qui a reçu le visa COB 84-114 du 7 mai 1984 est à la disposition du public sans frais au siège de la Société et dans les Etablissements chargés du placement.

POLiET 21-23, rue des Ardennes - 75009 Paris.

N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij

(Royal Dutch) Établie à La Haye, Pays-Bas

Dividende complémentaire 1983

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 17 mai 1984 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende complémentaire pour 1983 à fl. 5,40 par action d'une valeur nominale de fl. 10, de telle sorte que le dividende total pour 1983, y compris le dividende intérimaire de fl. 3,45 déjà mis en paiement en septembre 1983, s'élèvera à fl. 8,85 pour chacune des actions.

Sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) et contre remise du coupon No. 175 des certificats d'action au porteur munis de coupons, le dividende complémentaire sera payable en France, à partir du lundi 28 mai 1984, auprès de

Lazard Frères & Cie
121, boulevard Haussmann
Paris, 8e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting nr. 92F", prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende complémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF), ceux qui, le 17 mai 1984, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le lundi 28 mai 1984 sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10%) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F". Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15% effectuée aux Pays-Bas. Lazard Frères & Cie tiendra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage.

La Haye, le 18 mai 1984.
LA DIRECTION

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION (GFC)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 23 mai 1984, sous la présidence de M. Roger Papaz, et a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Sur proposition du *conseil d'administration,* l'assemblée a fixé le dividende par action à 16,70 F, contre 15,30 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à *compter du* 9 juillet 1984 contre remise du coupon nº 38 A/B.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – obligations 10,20 % – 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1983 au 2 juin 1984 seront payables à partir du 3 juin 1984 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon nº 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvements d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 75,49 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès de bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris-17e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que les obligations portant la lettre de la série D sont remboursables depuis le 3 juin 1982.



Banque Européenne d'Investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Siège provisoire : 100, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg
Capital : 14.400.000.000 d'Ecus

EMPRUNT 13,70 % MAI 1984 DE 1,2 MILLIARD NOMINAL

REPRÉSENTÉ PAR 240.000 OBLIGATIONS DE F 5000 NOMINAL

Prix d'émission : 99,74%
Jouissance : 12 juin 1984
Taux de rendement actuariel brut *pour le Souscripteur* :

13,75 %

(au 12 juin 1984 date de règlement des souscripteurs)

Durée : 10 ans

Amortissement normal :
Les obligations seront amorties en totalité le 12 juin 1994 par remboursement au pair.
Avant ce terme, il sera procédé en fonction des conditions du marché, au cours des 7 premières années à des *amortissements annuels par rachats en Bourse,* portant au total sur un maximum de 67,200 obligations.

Pour ce faire, la B.E.I. a donné mandat à la Banque Nationale de Paris *d'acheter pour son compte,* les obligations ci-dessus, à concurrence chaque année, du montant de l'amortissement prévu, à des prix au plus égaux au pair, compte non tenu des frais, courtages, impôts et de la fraction courue du coupon avec possibilité d'effectuer au cours des 6 mois suivant l'échéance annuelle, les achats qui n'auraient pu être réalisés pendant l'année précédente.
La B.E.I aura à tout moment le droit de racheter les obligations sur le marché et d'imputer pour leur valeur nominale les obligations ainsi rachetées sur les amortissements annuels.

Amortissement anticipé :
autorisé par rachats en Bourse, interdit par remboursement.

Régime fiscal :
en vertu de l'article 6, paragraphe 2 de la loi française nº 65-566 du 12 juillet 1965, les titres du présent emprunt sont assimilés à des obligations françaises et seront donc soumis au régime fiscal des emprunts classiques (notamment abattement de F 5000 par an et, pour le solde, option éventuelle pour le prélèvement de 25 %).

Cotation :
à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une note d'information qui a reçu le visa 84-143 du 24 mai 1984 de la Commission des Opérations de Bourse, a été publiée par l'Agence Economique et Financière du 28 mai 1984.

Balo du 28 mai 1984.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 mai

Mieux orienté

Pourtant privée des indications de son pilote, Wall Street fermé lundi pour le « Memorial Day », la Bourse de Paris a fait preuve mardi de meilleures dispositions. D'entrée de jeu, la Française des pétroles (+ 1,9 %), Peugeot (+ 2,2 %) et CSF (+ 2 %) donnaient le ton. Ces trois valeurs n'allaient pas vraiment faire des émules. Mais, par sympathie, d'autres leur emboîtèrent le pas, les pétroles en général, tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,82 %.

Ce score n'est pas mirobolant, mais il est très honorable compte tenu du calme relatif des affaires et des soucis qu'occasionne à la Communauté la situation dans le golfe Persique.

Pour l'instant, du moins l'affirmait-on dans les travées, l'assurance donnée par la Réserve fédérale américaine de tout mettre en œuvre, si besoin était, pour éviter de nouvelles défaillances bancaires aux Etats-Unis semble avoir rassuré les opérateurs, qui, la semaine dernière, avaient été alertés par les rumeurs, démenties ensuite, des difficultés auxquelles la Manufacturers Hanover Trust se serait trouvé confrontée.

Après la nervosité de ces derniers jours le marché a donc retrouvé son sang-froid et analyse les événements sans passion.

Réservée à la hausse, l'action Creusot-Loire a monté de 7,6 %.

La devise-titre a fléchi et s'est traitée entre 9,78 F et 9,82 F contre 9,73 F/9,95 F.

L'or a poursuivi sa progression : 385,50 dollars l'once à Londres contre 384,20 dollars vendredi dernier.

A Paris, le lingot a valu 104 500 F (+ 700 F). Nouvelle et forte hausse du napoléon : 640 F (+ 13 F).

Le volume des transactions a diminué : 13,49 millions de francs contre 14,48 millions de francs.

VUITTON MET SES BAGAGES A LA BOURSE DE PARIS

Les bagages Louis Vuitton vont débarquer le 6 juin à la coté officielle de la Bourse de Paris.

La société mettra à la disposition du public 15 % de son capital, soit 773 469 actions, au prix minimum de 380 F.

Mais ce ne sera pas sa seule ouverture sur une vitrine financière. Vuitton a déposé aux Etats-Unis, auprès de la Securities and Exchange Commission, la COB américaine, un dossier en vue d'introduire sur le marché hors cote de Wall Street (Over the Counter) 5 % de son capital (257 821 actions). Si le feu vert lui était donné, les actions Vuitton circuleront outre-Atlantique sous la forme d'American Depositary Receipts (ADR) émis par la City Bank, représentant chacun un quart d'action.

Créée en 1854 par Louis Vuitton, un ouvrier layetier, la société s'est rapidement fait une réputation internationale et a eu notamment pour clients, Savorgnan de Brazza et Charles Lindbergh. Elle a enregistré, ces dernière années, une expansion spectaculaire grâce à l'ouverture de nombreux points de vente à travers le monde et à la dépréciation du franc, son chiffre d'affaires consolidé, de 339 millions en 1981 (+ 76 % par rapport à 1980) est passé à 829 millions en 1983 (+ 45,8 %). Les huit dixièmes de ce chiffre d'affaires sont exportés, dont 42,7 % en Asie du Sud-Est. Le bénéfice net consolidé, en augmentation de 81 % en 1982, s'est élevé à 156,9 millions de francs en 1983 (+ 50 %). Pour le premier trimestre de cette année, le chiffre d'affaires marque une progression de 28,5 % par rapport à la même période de 1983, grâce à l'ouverture de nouveaux magasins. Pour l'année entière, il devrait non seulement passer le cap du milliard de francs, mais aussi celui de 1,1 milliard et permettre de dégager un résultat net supérieur à 200 millions de francs. Notons que, depuis trois ans, le ratio de rendement (bénéfice net rapporté au chiffre d'affaires) n'est jamais descendu en dessous de 18 %.

Chômage

Tous les marchés financiers, boursiers et commerciaux des Etats-Unis ont chômé lundi 28 mai pour la célébration du « Memorial Day ».

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AKZO. – Le bénéfice net du groupe pour le premier trimestre a plus que triplé par rapport à la période correspondante de 1983 (199,5 millions de florins contre 56,8 millions) pour un chiffre d'affaires accru de 15 % à 4,17 milliards de florins.

COMPAGNIE FRANÇAISE PHILIPS. – La compagnie va émettre sur le marché français un emprunt obligataire de 600 millions de francs assorti de bons de souscription.

Les obligations d'un nominal de 5 000 F émises au pair sont remboursables *in fine* au bout de huit ans et portent un intérêt de 10 %. Date de jouissance : 18 juin 1984.

A chaque obligation sont attachés trente-cinq bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit de souscrire à une action NV GEM Bezit, nom de la société holding Philips cotée à Paris, de 10 florins de nominal au prix de 54 florins, pendant la période du 1er juillet 1984 au 1er juillet 1990.

Un syndicat de banques, sous la direction de Paribas et du Crédit commercial de France, s'est chargé de l'emprunt qui est destiné au financement du programme d'investissement de Philips-France, a déclaré le porte-parole.

SOMMER-ALLIBERT. – Le redressement se poursuit. Pour 1983, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 14,3 % à 4,48 milliards de francs. Surtout, le bénéfice net du groupe progresse de façon spectaculaire : + 264,4 % à 84,9 millions de francs. Le dividende passe de 8 F à 12 F.

NIXDORF. – Les actions de 50 DM de cette société, spécialisée dans l'informatique, seront introduites le 4 juin à la Bourse de Francfort au cours de 380 DM (environ 140 dollars). 20 % du capital social de la firme, 360 millions de deutschemarks, soit 71 millions de deutschemarks en valeur nominale, seront offerts au public sous la forme d'actions sans droit de vote. L'opération devrait rapporter une somme de 555 millions de deutschemarks à Nixdorf.

La société prévoit une augmentation de 20 % de son chiffre d'affaires, à 3,2 milliards de deutschemarks, pour 1984. L'an dernier, elle a réalisé un bénéfice de 94 millions de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	25 mai	28 mai
Valeurs françaises	112	
Valeurs étrangères	92,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1983)

	25 mai	28 mai
Indice général	171,5	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 mai 12 1/2%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 mai	29 mai
1 dollar (en yens)	231,80	232,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 MAI

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 28/5

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

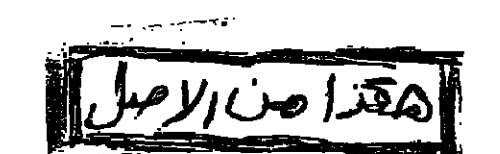
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1848	1848	1845	– 0 16
3570	C.N.E. 3 %	3748	3730	3725	– 0 61
885	Europe n° 1	665	665	665	– 0 15
850	Facom	810	812	812	+ 0 25
325	Gén. Belgique	314	312	312 50	– 0 47
520	Gén. Electr.	525	517	516	– 1 71
600	Gen. Motors	640	624	619	– 3 28
74	Goldfields	80	77 50	77 50	– 3 12
....	Gd Metropolitain	45 70	45	44 80	– 1 96
200	Harmony	224	218 20	216	– 3 57
35	Hitachi	36 30	36 20	36 20	– 0 27
630	Hoechst Akt.	636	632	632	– 0 62
79	Imp. Chemical	77 80	75 90	75 90	– 2 44
110	Inco. Limited	109 10	108 40	107 50	– 1 46
1060	IBM	1065	1063	1068	+ 0 28
74	Ito-Yokado	76	77 70	77 70	+ 2 23
1410	Siemens A.G.	1420	1410	1410	– 0 70
139	Sony	144	141 30	141 50	– 1 73
215	T.D.K.	222	221 20	223	+ 0 45
....	Toshiba Corp.	17 05	17	17 05	....
765	Unilever	779	767	768	– 1 41
625	Unit. Techn.	622	622	622	....
1200	Vaal Reefs	1289	1273	1273	– 1 24
575	West Deep	630	636	630	....
475	West Hold.	530	517	516	– 2 64
370	Xerox Corp.	380	374	377	– 0 78
2 48	Zambia Corp.	2 43	2 35	2 35	– 3 29

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 397	8 425	8 150	8 550
Allemagne (100 DM)	307 750	307 690	293	313
Belgique (100 F)	15 101	15 089	14 350	15 450
Pays Bas (100 fl.)	273	273 020	261	281
Danemark (100 krd)	83 900	83 840	79	87
Norvège (100 k)	107 830	107 870	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 616	11 641	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 785	7 790	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 974	4 980	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	373 020	372 550	361	382
Suède (100 krs)	104 120	104 230	99	106
Autriche (100 sch)	43 830	43 760	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 481	5 478	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6	6	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 490	6 503	6 230	6 570
Japon (100 yens)	3 620	3 630	3 500	3 660

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	104200	104500
Or fin (en lingot)	103800	104500
Pièce française (20 fr)	627	640
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	616	620
Pièce latine (20 fr)	599	602
Souverain	751	752
Pièce de 20 dollars	4050	4100
Pièce de 10 dollars	2010	2012 50
Pièce de 5 dollars	1295	.....
Pièce de 50 pesos	3930	4000
Pièce de 10 florins	621	623



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

• *Nouvelle crise à l'« Observer ».* — L'hebdomadaire britannique *The Observer* n'a pas paru dimanche 27 mai en raison d'un mouvement de grève des typographes, qui réclament des hausses de salaires. Le propriétaire, M. Rowland, a une nouvelle fois menacé de fermer le journal. Il l'avait déjà fait le mois dernier lors d'un conflit avec le rédacteur en chef, M. Trelford, à propos d'un reportage sur les atrocités commises au Zimbabwe dont il contestait la véracité. — *(AFP).*

A B C D F G H

APRÈS LES PERQUISITIONS A FR 3-LILLE ET L'INCARCÉRATION D'UN JOURNALISTE DE « PARIS-MATCH »

Le Sénat retarde l'examen du projet sur la presse

La discussion des articles du projet de loi sur la presse ne devait commencer au Sénat que le mardi 29 mai, au lieu du lundi 28 comme il était prévu. L'incarcération de M. Jean Tagnière, journaliste à *Paris-Match*, et les perquisitions, suivies de saisies de documents à FR 3-Lille et à l'AFP (*le Monde* du 29 mai), entraient suffisamment dans les préoccupations exprimées par la commission spéciale chargée d'examiner le texte de loi pour qu'elle s'en saisisse.

A l'ouverture de la séance, lundi soir, M. André Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine) demandait au gouvernement de s'expliquer sur *« les pratiques d'un autre âge »* utilisées dans les deux affaires. Après une suspension de séance demandée par M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), président de la commission spéciale, M. Fillioud a jugé *« graves »* les *« affaires évoquées »* qui, a-t-il ajouté, doivent être *« examinées sans passion »* et *« sans arrière-pensée partisane »*. Établissant une *« différence de nature »* entre les deux affaires, il a observé que *« la ligne de partage est difficile à trouver »* entre la tâche de la justice qui doit utiliser les moyens utiles à la manifestation de la vérité et à la recherche des coupables, et le souci de ne pas *« aller jusqu'à transformer les professionnels de l'information en auxiliaires de justice ou de police »*. Sans nier la nécessité d'une intervention du législateur, M. Fillioud a néanmoins jugé *« inopportun »* de *« vouloir le faire à l'occasion de la loi »* en discussion, d'autant que la réflexion s'est engagée au sein du gouvernement sur cette question actuellement étudiée par la commission presse-justice.

M. Dominique Pado (Un. cent., Paris) a dégagé un *« point commun »* entre les deux affaires. Les perquisitions effectuées à *Paris-Match* ont permis à la police de prendre des documents n'ayant rien à voir avec l'affaire en cause, et certaines des cassettes saisies à FR 3-Lille peuvent contenir des documents autres que ceux relatifs à la manifestation anti-Le Pen. Pour M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), le lien entre ces deux affaires différentes se situe dans le temps *« sauf à penser que dans les deux cas il peut être question de la liberté de l'information »*.

La commission spéciale, qui avait demandé que la séance soit levée, a procédé au milieu de la nuit à l'audition de M. Roger Bouzinac et de M. Franck Ténot, directeur général des éditions Filipacchi, qui édite notamment *Paris-Match*. Ce dernier a déclaré que, sans avoir un inventaire exhaustif des pièces saisies par la police, il pouvait assurer que des documents ayant trait à l'affaire Lebovici avaient été emportés. Au nom de la Fédération nationale de la presse française, M. Bouzinac a insisté sur la gravité que constitue l'incarcération d'un journaliste. Selon lui, l'amalgame entre *Paris-Match*, FR3-Lille, l'AFP à Lille et FR3-Corse est justifié car, dans tous les cas, ces interventions ont permis à la police de saisir des documents qui n'avaient rien à voir avec les motifs déclenchant les procédures en cause.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les élections européennes

LE COMITÉ DE SOUTIEN DE LA LISTE SOCIALISTE

Le Parti socialiste a rendu publique, mardi 29 mai, la composition du comité de soutien à la liste conduite par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, pour les élections européennes. Ce comité compte, dans son état actuel, quelque trois cent quinze personnalités des milieux syndicaux, universitaires, culturels, etc. Ce comité comprend notamment :

Mmes et MM. René Allio, Stéphane Audran, Elizabeth Badinter, Rachid Bahri, Georges Balandier, Igor Barrère, Breyten Breytenbach, Claude Chabrol, Edmonde Charles-Roux, François Châtelet, François Colcombet, Pia Colombo, Jean Cornec, Costa Gavras, Gérard Depardieu, Maurice Duverger, Jean Elleinstein, Miguel-Angel Estrella, Nicole Garcia, Maurice Godelier, Gotlieb, Félix Guattari, Roger Hanin, Pierre Jakez-Elias, André Jeanson, Jean et Nina Kéhayan, Henri Laborit, Maria-Antonietta Macciochi, Etienne Manac'h, Pierre Moinot, Edgard Morin, Hélène Parmelin, Jean-Claude Pecker, Michel Piccoli, Jean Riboud, Françoise Sagan, Laurent Schwartz, Bertrand Tavernier, Charles Trenet, Roger Valette.

LES CONDUCTEURS AUTONOMES DE LA SNCF APPELLENT A LA GRÈVE POUR LES RETOURS DE L'ASCENSION

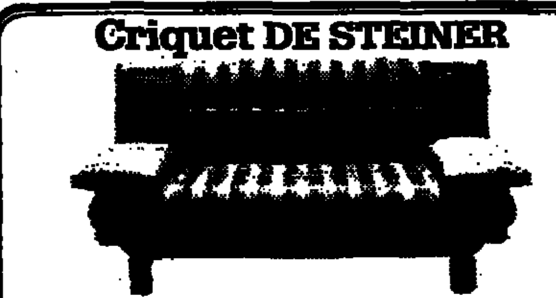
Les conducteurs autonomes de la SNCF ont déposé un préavis de grève de trente-six heures, reconductible, à partir du dimanche 3 juin à 0 heure. Le déclenchement de cet arrêt de travail des adhérents de la Fédération générale des agents autonomes de conduite (FGAAC), qui coïncide avec les retours du week-end de l'Ascension est lié à l'entrée en vigueur des trente-cinq heures pour quarante-cinq mille cheminots qui effectuent un travail posté, c'est-à-dire les trois-huitièmes. Les modalités d'application des trente-cinq heures *avaient été le motif* principal de la grève du jeudi 24 et du vendredi 25 mai. La FGAAC indique qu'elle représente près de 30 % des vingt et un mille conducteurs de la SNCF.

Pour sa part, la *CGT maintient* ses propositions pour une grève le 5 juin, mais considère que certaines directives de la SNCF pourraient débloquer la situation. Quant à la CFDT, elle a déposé des préavis pour des arrêts de travail à partir du 3 juin. Cette date est, rappelle-t-on à la direction de la SNCF, le jour d'entrée en vigueur des horaires d'été.

En attendant, plusieurs grèves sporadiques perturbent encore les services ferroviaires.

Dans le Midi notamment, une grève sans préavis a été déclenchée à Nice (Alpes-Maritimes) le 28 mai à partir de 22 heures, à l'appel des syndicats CGT et CFDT des agents de conduite, pour protester contre *« la stagnation des négociations »* faisant suite à la reprise du trafic, après la grève de la semaine dernière. Ce mouvement a entraîné quelques perturbations au niveau local et de légers retards sur les grandes lignes, retards qui devaient être résorbés dans la matinée du mardi 29 mai.

Par ailleurs, quelques débrayages, sans conséquences sur le trafic, sont *encore signalés* à Paris-Saint-Lazare et sur le réseau de Lyon, et, depuis le 28 mai, à la suite d'une grève des employés de la réservation électronique, les usagers ne peuvent louer leur place.



Mis au point au Japon

UN MÉDICAMENT POURRAIT PROVOQUER UN AVORTEMENT EN VINGT-QUATRE HEURES

Une équipe médicale de l'hôpital universitaire de Tokyo annonce avoir mis au point un médicament, présenté sous forme d'ovules vaginaux, capable de déclencher un avortement en vingt-quatre heures. Commercialisé par Ono Pharmaceuticals, ce produit pourrait être rapidement autorisé par le ministère japonais de la santé et de la sécurité sociale.

Selon le *Mainichi Shimbun*, le visa officiel sera accompagné d'une réglementation extrêmement sévère et l'autorisation de prescription ne sera accordée qu'à un nombre limité de médecins. Ce produit est actuellement expérimenté en France.

Le principe actif de l'ovule est une forme de prostaglandine. Découvertes il y a près d'un demi-siècle, les prostaglandines constituent une famille de composés biologiques aux propriétés fascinantes. Leur rôle consiste à moduler la réponse des cellules à divers stimuli. On sait, depuis les années 70, que certaines prostaglandines peuvent être utilisées pour déclencher les contractions utérines de la femme enceinte. On a aussi, depuis, établi que ces substances peuvent avoir une action sur la structure du col accélérant son « mûrissement ». Elles pouvaient donc, en théorie, être utilisées pour provoquer soit un accouchement, soit un avortement.

Plusieurs compagnies pharmaceutiques (Upjohn, Ono Pharmaceuticals, Schering AG) ont proposé des composés utilisant différentes voies d'administration (injections intramusculaires, intraveineuses, intra-amniotiques, comprimés). L'Organisation mondiale de la santé a entrepris des études cherchant à établir l'efficacité de ces composés présentés sous forme d'ovules placés dans le vagin, afin notamment de réduire les risques infectieux des avortements. Les résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants (1).

Les médecins japonais annoncent, après une étude réalisée sur cinq cents femmes enceintes, que leur produit est efficace à 80 % pour les grossesses jusqu'à douze semaines et à 90 % pour des grossesses de vingt-quatre semaines (avortements thérapeutiques). Il ne s'agit pourtant pas à proprement parler d'un produit « miracle » dans la mesure où un curetage de l'utérus reste souvent nécessaire après l'avortement.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Population Reports*, série G, no 8 (avril 1982), édition française.

LES ANIMATEURS DE « 7 SUR 7 » EMBAUCHÉS A CANAL PLUS

Les trois animateurs du magazine dominical d'informations de TF 1 « 7 sur 7 » quittent la première chaîne pour la future quatrième. M. Pierre Lescure, codirecteur de Canal Plus et ancien directeur de l'information d'Antenne 2, a indiqué, lundi 28 mai, que Frédérick Boulay, Jean-Louis Burgat et Erik Gilbert dirigeraient l'équipe de huit journalistes chargée de l'information

Les trois journalistes ont fait leur carrière dans l'audiovisuel : J.-L. Burgat et E. Gilbert à Europe 1, RMC, France-Inter et TF 1, F. Boulay dans les deux premières chaînes de télévision. Ils présenteront leur dernière émission dimanche 8 juillet. « 7 sur 7 » reprendra à la rentrée (9 septembre) avec un nouveau présentateur, Jean Lanzi, directeur de l'information de TF 1.

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1984 a été tiré à 473868 exemplaires

Sur le vif

Névrose

L'autre jour, j'étais chez moi, tranquille, paisible, en train de me ronger les ongles. Je ne demandais rien à personne. Et voilà que le téléphone sonne. Ça, je n'aime pas. Je suis dans l'annuaire et une fois sur deux c'est un lecteur qui me convoque pour me passer un savon. Mais, bon, comme j'étais seule, je décroche. Et j'entends une voix d'homme, un monsieur qui me dit :

— Vous me connaissez.

— Ça m'étonnerait.

— Si. Je vous ai écrit une très longue lettre. A l'encre violette, vous devez vous en souvenir.

— Vous savez j'en reçois pas mal... C'était à quel sujet ?

— Au sujet de votre névrose.

— Quelle névrose ?

— Votre problème avec l'image du père.

— Tiens, vous connaissez mon père ?

— Non, mais j'ai lu votre billet sur les toilettes.

— Je ne comprends pas... Vous avez l'impression d'avoir rencontré mon père dans les toilettes ?

— Intéressant ça ! C'est bien ce que je pensais. Il y a du dit derrière votre non-dit.

— Non, mais dites donc !

— Vous avez besoin de verbaliser.

— Vous me collez une contravention ou quoi ?

— Pas du tout je voudrais accoucher votre moi.

— Non, mais ça ne va pas la tête !

— Sarraute, ça rode. Sarraute, ça rote. Votre nom n'est pas innocent comme aurait dit Lacan.

— Quoi ?

— En fait vos articles m'interpellent quelque part. A mon avis, vous souffrez d'une déprivation *affective*.

— Qu'est-ce que vous me racontez, j'adore mon père, il me le rend bien. Où est le problème ?

— Le problème c'est que vous ne voyez pas le problème. Vous avez absolument besoin d'une analyse. Venez chez moi, j'ai un divan. »

Alors là, j'ai compris : un psy ! Et lacanien en plus ! Il a tout deviné. J'ai peur dans les ascenseurs. J'ai horreur des barbus, je ne supporte pas la présence de gens dans mon dos au restaurant. Et chaque fois que je croise mon directeur j'ai l'impression qu'il me bat froid, qu'il me déteste. Je suis raide folle et ça s'est su. Que faire ? Le pire c'est que j'ai raccroché, furieuse, sans lui demander son adresse. Pourvu qu'il me rappelle.

CLAUDE SARRAUTE.

Aux États-Unis

La Réserve fédérale soutiendra sans limite toute banque américaine en difficulté

La Réserve Fédérale des Etats-Unis (Fed), banque centrale du pays, est disposée à *« prêter, prêter hardiment tant que le besoin s'en fera sentir »* à toute banque américaine qui pourrait se trouver en difficulté. C'est ce qu'a déclaré, lundi 28 mai, à la télévision M. Martin Preston, vice-président de la Fed.

En prenant cette initiative, tout à fait inhabituelle, M. Preston a voulu réaffirmer solennellement que la banque centrale se tenait prête à colmater toute brèche dans le système bancaire américain, comme elle l'a fait, il y a quinze jours, pour la Continental Illinois, septième établissements du pays.

Son intention était d'éviter à nouveau une panique financière comme celle qui s'est produite à la fin de la semaine dernière, lorsque des rumeurs incontrôlées se mirent à courir sur la santé de la quatrième banque des Etats-Unis, la Manufacturers Hanover, la plus lourdement engagée sur l'Amérique latine.

M. Preston a assuré que les Etats-Unis ne se trouvaient pas, aujourd'hui, *« au bord d'une crise bancaire »*, celle de la Continental Illinois étant *« réglée »* selon lui.

Certains experts estiment néanmoins que des risques de crises subsistent tant que la situation des pays débiteurs d'Amérique latine croulant sous le poids de leurs dettes ne sera pas améliorée, essentiellement par le biais d'un nouveau rééchelonnement de leurs échéances.

Sur les marchés des changes, qui n'ont pas reçu d'indications, lundi, des marchés de New-York et de Londres, fermés pour cause de fête chômée, le dollar, mardi 29 juin, s'est légèrement *raffermi à 2,7370 DM contre* 2,7280 DM et 8,42 F contre 8,3970 F. Le plus grand calme régnait sur les places financières, après la secousse qu'elles ont subie la semaine dernière.

• *Sommet du COMECON à Moscou le 12 juin.* — Un sommet, Le premier depuis 1971, des dix pays du Conseil d'assistance économique mutuelle, Comecon, se réunira le 12 juin prochain à Moscou, apprend-on mardi 29 mai de source soviétique officielle. Les chefs de gouvernement des pays du Comecon, réunis à Berlin l'automne dernier, avaient alors envisagé un sommet, longtemps différé. — *(AP.)*

هكذا من الأصل